

Souvenir d'amitié à mon élève Hench

le 26 9bre 187[illegible]

P. Winter

BIBLIOTHÈQUE

DE LA

JEUNESSE CHRÉTIENNE

APPROUVÉE

PAR S. ÉM. MGR LE CARDINAL ARCHEVÊQUE DE PARIS



K Girardet del. Tours _ Berthault imp. P. Girardet sc.

Bourbon se jeta à genoux devant le roi de France. Celui-ci le releva, l'embrassa, l'appela son frère.

HISTOIRE

DES QUATRE

DERNIERS VALOIS

PAR M. F. C.

TROISIÈME ÉDITION



TOURS

ALFRED MAME ET FILS, ÉDITEURS

M DCCC LXVII

HENRI II

(1547-1559)

CHAPITRE I

(1547) Avénement de Henri II; son caractère. — Le connétable Anne de Montmorency appelé aux affaires. — Nouveau conseil. — Maison de Guise. — Journée du roi. — Rigueurs contre les favoris de François Ier. — Duel de Jarnac et de la Châtaigneraie. — Politique extérieure. — Situation de l'Angleterre et de l'Allemagne. — (1548) Meurtre de Pierre-Louis Farnèse. — Projets de guerre.

François Ier avait eu de Claude de France, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, cinq enfans. L'aîné, le dauphin François, prince que distinguaient les qualités les plus brillantes, et dans lequel le roi aimait à se voir revivre, avait été, en 1536, attaqué d'une crise aiguë qui l'enleva en quatre jours. Quand le cardinal de Lorraine, frère du duc de Guise, se présentant pour annoncer au malheureux monarque la perte qu'il venait de faire, entra dans son appartement, à

son attitude, à ses premiers mots, François Ier comprit l'étendue de son malheur : « La chambre, dit un de ses historiens, retentit à l'instant de cris et de sanglots. Le roi se traîna mourant jusqu'à une fenêtre, et, levant les yeux et les mains au ciel, il pria pour ce fils, pour lui-même, pour son peuple. Il offrit à Dieu ce douloureux sacrifice avec la faiblesse d'un père, la fermeté d'un héros et la piété d'un chrétien. »

Mais le peuple s'écria : « Il a été empoisonné ! » Les uns attribuèrent le crime qu'ils soupçonnaient à l'échanson du prince, Montécuculli, qui aurait agi à l'instigation de Charles-Quint. Le procès de Montécuculli fut instruit. Il se compliquait de médecine; on trouva dans ses papiers un mémoire sur les poisons. Il fit des aveux. Furent-ils volontaires, ou arrachés par la torture? Quoi qu'il en soit, il fut condamné à être écartelé, et expira dans cet horrible supplice.

Malgré ce jugement, ces aveux, cette exécution, d'autres s'obstinèrent à dire, à répéter que le dauphin François avait été empoisonné par Catherine de Médicis, sa belle-sœur, qui voulait assurer le trône au prince Henri, son mari, second fils du roi. Aucune preuve ne fut produite à l'appui de cette accusation ; mais le

caractère que déploya dans la suite Catherine de Médicis, alors âgée à peine de dix-sept ans, a pu donner plus tard gratuitement à ces soupçons le crédit qu'ils ne méritaient pas dans le principe.

François Ier, après la mort de son fils aîné, embrassa en pleurant Henri, son second fils, et lui dit : « Mon fils, vous avez perdu un modèle, et moi un appui. Le deuil universel justifie nos larmes, et rend témoignage de la grandeur de notre perte. L'exemple de votre frère, leçon la plus utile pour votre âge, vous eût guidé dans la carrière de l'honneur ; que sa mémoire vous inspire et vous conduise ; héritier de son rang, soyez-le de ses vertus naissantes : elles eussent fait ma joie ; que les vôtres fassent ma consolation. Imitez votre frère, surpassez-le, s'il est possible ; vous ne me le ferez jamais oublier, faites-m'en toujours souvenir. »

Onze ans après, en 1547, François Ier succomba à une fièvre de langueur, âgé de cinquante-trois ans, et en ayant régné trente-trois. A son lit de mort il donna à son fils des conseils meilleurs que ses exemples.

Né le 31 mars 1519, Henri II atteignait sa vingt-neuvième année le jour même où la mort

de son père l'appelait au trône. Le règne de François I[er], presque rempli par des guerres et des négociations également malheureuses, s'était terminé dans des circonstances moins contraires. La France, si longtemps en lutte contre Charles-Quint, jouissait alors de la paix, et les finances s'étaient rétablies. L'armée avait à sa tête des généraux consommés; la magistrature et l'administration, des hommes éclairés et intègres; la noblesse n'était pas hostile au pouvoir royal. Le jeune monarque n'était étranger ni aux affaires ni aux combats; il avait été admis dans les conseils de son père, et avait reçu de lui le commandement de ses armées. C'était un prince d'une belle taille, d'un air majestueux, et qui excellait à tous les exercices du corps. Nul ne savait mieux que lui manier un cheval avec grâce, tirer des armes, courir la bague, et briller aux jeux de la paume et du mail.

Mais autant le nouveau roi était actif de corps, autant il était indolent d'esprit. Il redoutait d'avoir à penser par lui-même, et se laissait facilement dominer par les conseils de ses courtisans. Le vif désir qu'il avait de se décharger du poids des affaires l'empêcha de tenir aucun

compte des avis que lui avait donnés son père mourant.

François Ier lui avait recommandé de conserver les ministres auxquels il avait confié le pouvoir, de ne point y rappeler le connétable Anne de Montmorency, et surtout d'en tenir éloignés les Guises, dont l'ambition et l'audace lui inspiraient de l'ombrage. Le premier acte de Henri II fut, au contraire, de remettre à Montmorency les rênes du royaume. Le jour même de son avénement, Henri, après avoir placé le corps de son père sous la garde de l'amiral Annebault et du cardinal de Tournon, partit pour Saint-Germain-en-Laye; il y rencontra le connétable, qui, dès ce moment, prit en main la puissance que lui déléguait son maître et son ami. Un nouveau conseil fut composé, où figuraient Charles de Guise, alors comte d'Aumale, et François de Guise. Ces trois personnages, Montmorency, Charles et François de Guise, et un jeune favori du roi, Jacques d'Albon de Saint-André, s'unirent pour exercer et conserver le pouvoir. Ils étaient protégés et favorisés par Diane de Poitiers de Saint-Vallier, veuve du comte Louis de Brézé, grand sénéchal de Normandie, qui avait su, par les charmes de sa

personne et les grâces de son esprit, acquérir une haute influence à la cour.

Les Guises n'étaient pas Français d'origine. La branche aînée de leur maison occupait le trône ducal de Lorraine. Les chefs de la branche établie en France étaient, lors de l'avénement de Henri II, le duc Claude, brave guerrier, politique habile, et le cardinal Jean, frère de Claude, non moins célèbre par son faste que par ses talents diplomatiques. Claude de Lorraine, comte d'Aumale et duc de Guise, était le cinquième fils du duc de Lorraine, René II; il reçut en partage les terres de Guise, d'Aumale, de Joinville et d'Elbeuf. Après la mort de son père, vers la fin du règne de Louis XII, il vint se fixer en France; il y obtint des lettres de naturalisation, et bientôt la charge de grand veneur. Sous le règne de François Ier il combattit contre les ennemis de la France, et se distingua par sa valeur; en 1528, pour le récompenser de ses brillants services, le roi érigea en sa faveur le comté de Guise en duché-pairie, et le nomma gouverneur de la Champagne. Les héritiers de ce fondateur de la maison de Guise devaient éclipser bientôt la gloire de leur père. Les deux fils aînés du duc Claude étaient le duc François

de Guise, alors comte d'Aumale, et le cardinal Charles de Lorraine, alors archevêque de Reims, qui allaient tous les deux porter haut l'éclat de leur nom et la puissance de leur race.

D'après les conseils du connétable de Montmorency, le roi avait ainsi réglé sa journée : il se levait à sept heures, et pendant qu'on l'habillait il s'entretenait familièrement des affaires publiques avec les seigneurs de sa cour. Il se retirait ensuite avec ses quatre secrétaires, se faisait lire les dépêches des ambassadeurs des royaumes étrangers et celles des gouverneurs des provinces, y faisait répondre, et venait, s'il le jugeait nécessaire, assister à son conseil, qui se tenait dans une salle voisine de son cabinet. A dix heures il se rendait à la messe, qu'il entendait avec recueillement. Il se mettait à table à midi, puis il entrait dans son cabinet pour causer avec quelques favoris de choses sérieuses ou frivoles; de là il passait chez la reine, où l'on annonçait les amusements de la soirée. Ces amusements, qui avaient lieu devant les fenêtres de Catherine de Médicis et sous les yeux des dames, consistaient surtout à courir la bague et à rompre quelques lances.

Montmorency, les Guises, Diane de Poitiers

et le seigneur de Saint-André se partagèrent tout d'abord les pensions et les honneurs. Diane fut faite quelques mois plus tard duchesse de Valentinois; le comte d'Aumale, duc et pair; Saint-André reçut le bâton de maréchal; Charles de Guise, archevêque de Reims, fut nommé cardinal par la recommandation du roi, et le connétable de Montmorency fut comblé de biens et de distinctions de toute sorte. Cependant les favoris du dernier roi étaient traités avec une grande rigueur. Bayard de la Font, naguère secrétaire d'État, fut jeté dans une prison, où il finit ses jours, pour s'être permis quelques plaisanteries sur la sénéchale de Normandie. Oudart, maréchal du Biez, et son gendre Jacques de Coucy, sieur de Vervins, furent mis en jugement, accusés, le premier d'avoir mal défendu la Picardie contre les Anglais dans les campagnes de 1544 et 1545, le second de leur avoir rendu Boulogne en 1544 malgré l'opposition des habitants. Du Biez et Vervins furent jugés par une commission. Vervins produisit des lettres de sûreté et de pardon qui lui avaient été accordées par François Ier; il fut néanmoins condamné à mort: son corps fut coupé en quatre quartiers, et sa tête exposée au bout d'une lance à Bou-

logne. Cinq jours après, la même sentence fut prononcée contre le maréchal du Biez, vieillard âgé de plus de quatre-vingts ans : comme criminel de lèse-majesté, ses biens devaient être confisqués, et avant son supplice il devait être soumis à la torture. Cette sentence, rendue peut-être sur de faux témoignages, ou du moins mêlée de colère, ne fut pas exécutée : la peine fut d'abord commuée en une prison perpétuelle, et plus tard le maréchal fut remis en liberté. C'était Oudart du Biez qui autrefois avait armé chevalier le roi Henri II. Les deux sentences prononcées contre lui et Vervins furent abolies sous le règne de Henri III (en 1575).

Peu de jours avant le sacre de Henri II (27 juillet 1547), eut lieu à Saint-Germain, devant le roi et sa cour, le fameux duel de Jarnac et de la Châtaigneraie. Il s'était élevé entre François de Vivonne, sire de la Châtaigneraie, et Guy de Chabot, seigneur de Jarnac, une querelle qui eut un grand retentissement. Jarnac, offensé de quelques paroles imprudentes de la Châtaigneraie, lui donna un démenti dont celui-ci demanda raison. Des mœurs nouvelles s'étaient introduites à la cour, et le roi ne craignit pas de donner, en permettant le combat, un exemple

qui devait être funeste pour les temps à venir. Sans aucun souci des lois de la morale, il comptait sur la supériorité de la Châtaigneraie, son favori, plus fort en escrime que Jarnac; il assista même à la lutte avec toute sa cour. Mais le dénoûment trompa le vœu du roi et l'attente de tous; Jarnac, d'un coup que son adversaire ne put parer, lui coupa le jarret et l'étendit par terre. C'est de là qu'on a pris l'habitude d'appeler *coup de Jarnac* une attaque soudaine et imprévue. Jarnac accorda la vie à la Châtaigneraie; mais celui-ci, ne voulant pas survivre à son humiliation et devoir la vie à la pitié de son ennemi, arracha les bandages qu'on avait posés sur sa blessure, et se laissa mourir.

La révolution de cour qui suivit la mort de François Ier amena un changement dans la politique extérieure. Les relations de la France avec l'Angleterre cessèrent d'être les mêmes. A la fin de son règne, François Ier avait songé à se faire un appui de l'Angleterre contre Charles-Quint, et peut-être eût-il acheté cette alliance par des concessions faites aux dépens de l'Écosse. On vit bientôt que le nouveau gouvernement voulait soutenir les droits et les intérêts de la France à la fois contre l'Angleterre et contre l'Empereur.

Le traité conclu peu de temps avant la mort de François Ier ne fut pas ratifié par Henri II, qui, sans rompre complétement avec l'Angleterre, revendiqua son droit de secourir les Écossais. D'un autre côté, le roi envoya à l'Empereur Valois, premier héraut de France, pour le sommer de comparaître à Reims à son sacre, et d'y faire sa charge de pair de France, en qualité de comte de Flandre. Charles-Quint répondit qu'*il s'y trouverait avec cinquante mille hommes pour faire son droit*.

Malgré l'attitude provocatrice que Henri II avait prise vis-à-vis des royaumes étrangers, la paix ne fut point encore troublée. Les puissances assez fortes pour commencer les hostilités n'étaient point alors en mesure de le faire. En Angleterre, Édouard VI venait de succéder à son père, Henri VIII; il n'avait que neuf ans, et son oncle, le duc de Somerset, qui gouvernait avec le titre de Protecteur, était occupé à comprimer les agitations qui troublaient sa minorité. En Allemagne, Charles-Quint triomphait, il est vrai, des confédérés de Smalkalde à la bataille de Mühlberg, où il faisait prisonniers les deux chefs de la ligue, le landgrave de Hesse et l'électeur de Saxe. Il osait même dépouiller celui-ci

de son électorat en faveur de son cousin, Maurice de Saxe. Mais, quoique la guerre lui sourît et qu'il semblât au plus haut point de sa fortune, il avait encore besoin de consacrer son pouvoir et ses forces à l'affermissement de l'Allemagne.

Ce fut au sujet de la possession du duché de Plaisance, contestée à la famille des Farnèse, que la guerre se ralluma entre la France et l'Empire. Avant d'entrer dans les saints ordres, le pape Paul III avait été marié et avait eu plusieurs enfants. Parvenu au souverain pontificat, il investit des duchés de Parme et de Plaisance son fils, Pierre-Louis Farnèse; mais, victime d'un complot formé par ses courtisans, ce prince fut poignardé dans son palais, et son cadavre fut jeté au peuple, qui le mit en lambeaux. Au même instant six cents soldats espagnols envoyés par le gouverneur impérial du Milanais, Fernand de Gonzague, occupèrent Plaisance au nom de l'Empereur. Déjà on savait que Charles-Quint n'aimait pas le duc, qui penchait vers la France; l'invasion de Plaisance par ses troupes le fit soupçonner d'avoir trempé dans le meurtre de Farnèse. Le pape laissa éclater toute sa colère, et supplia Henri II de s'accommoder avec les Anglais pour

diriger toutes ses forces contre l'Empereur. Il tâcha d'entraîner la France et Venise à envahir sur-le-champ le Milanais. Venise refusa de sortir de la neutralité ; mais à la cour de France on conçut l'espoir non-seulement de faire évacuer Plaisance à l'Empereur, mais de reconquérir le Milanais ; bientôt même on projeta de recouvrer le royaume de Naples. Dans le conseil, ce dernier projet fut soutenu par le parti des Guises, qui le firent adopter. Le cardinal Charles de Guise fut envoyé à Rome, et sut gagner à son avis le sacré collége.

En même temps le pape Paul III transférait à Bologne le concile ouvert depuis trois ans à Trente.

Il nous faut retracer en quelques mots le cours des événements qui avaient précédé et amené la réunion du concile universel de Trente, et furent le prélude et l'origine des luttes qui agitèrent la France sous les derniers rois de la race des Valois.

CHAPITRE II

Commencements du protestantisme.—Martin Luther.—Avénement de Charles-Quint à l'Empire. — Diète et édit de Worms. — Zwingle, Muncer, anabaptistes. — Diète de Spire. —Luthériens *protestants*.— Diète d'Augsbourg.— Ligue de Smalkalde. — Gustave Wasa, Frédéric de Holstein, Henri VIII. — Calvin. — La réforme combattue par François Ier. — Avénement de Paul III à la papauté. — Société de Jésus. — Inquisition. — Concile de Trente. — Bataille de Mühlberg. — (1548) Concile de Trente transféré à Bologne. — Édit *Intérim*. — Condamnation du procureur général Guérin.

Depuis longtemps des désordres s'étaient introduits dans l'Église. Pour en trouver l'origine il faudrait remonter jusqu'à l'époque de la féodalité. Contrainte d'adopter les formes de cette organisation sociale, l'Église y avait perdu une partie de son indépendance spirituelle, et les mœurs s'étaient altérées. Dieu, qui veille sur elle, lui suscita des sauveurs; avec sa liberté, Grégoire VII lui rendit sa pureté primitive, et plusieurs des plus illustres successeurs de cet immortel pontife soutinrent glorieusement son œuvre de réformation. Mais, malgré tant d'efforts, l'Église perdait peu à peu sa prééminence

dans le monde, et allait être dépouillée de cette haute dictature qui avait été si favorable à la religion et aux peuples. Tout l'édifice social du moyen âge vint s'engloutir dans le grand schisme d'Occident. Alors, en effet, se relâchèrent les liens de l'unité et de la hiérarchie catholique, les saintes règles de la discipline; et, à la faveur de ces désordres, les puissances temporelles reprirent une prépondérance exagérée, et les mœurs souffrirent de tristes atteintes. Mais si, au XIIe siècle, un saint Bernard s'était écrié: « Qui me donnera de voir, avant de mourir, l'Église de Dieu comme elle était dans les premiers jours? » au XIVe siècle, des docteurs illustres encore, un Gerson, un Pierre d'Ailly demandaient la réforme de tant de maux, et tel fut un des grands objets des conciles de Pise et de Constance. Dans cette dernière assemblée, l'Église avait recouvré son unité et pouvait travailler à réparer les suites de tristes divisions. Malheureusement le concile de Bâle la replongea dans le schisme, et la réformation fut encore éludée. Au schisme vint se joindre l'hérésie. Wicleff et Jean Huss parurent comme précurseurs de Luther, et, poussant à leur tour le cri de réforme, ils profitèrent, pour répandre

leurs erreurs, des calamités religieuses et politiques qui signalèrent la dernière moitié du xve siècle. Cependant des hommes éminents en talent et en sainteté élevaient toujours la voix. Le cardinal Juliers, en particulier, représentait au pape Eugène IV que les désordres du clergé, principalement en Allemagne, excitaient la haine des peuples, et préparaient une hérésie plus dangereuse que celle des hussites. Ainsi, du sein de l'Église comme du milieu de ses ennemis partait le cri de réforme. Mais les uns ne songeaient ni à changer ses dogmes, ni à corriger son culte, ni à renverser sa hiérarchie, ni à produire une réforme instantanée; tandis que les autres, mus par les passions les plus coupables, voulaient détruire sa foi, briser la divine économie de ses sacrements, proscrire l'autorité du pape et des évêques, et opérer ainsi une révolution subite, violente et désastreuse. Après tout, il ne s'agissait pas d'erreurs introduites dans le dogme, mais seulement de maux causés par le relâchement de la discipline, et pour les guérir il fallait le double concours du temps et des pasteurs légitimes.

Tel était l'état de l'Église et du monde lorsque naquit à Eisleben, en Saxe, le 10 novembre

1483, Martin Luther. En 1517, l'argent manquait au trésor pontifical, et le pape Léon X voulait achever l'église Saint-Pierre, commencée par Jules II, sur les débris de l'ancienne basilique des Apôtres; il eut recours à la publication des indulgences, qu'on gagnait moyennant une aumône destinée à la construction de ce temple superbe, gloire commune de la chrétienté. Cette publication fut confiée en Allemagne aux dominicains; les moines augustins furent jaloux de cette préférence accordée à leurs rivaux. Marthin Luther, alors le plus savant docteur de l'université de Wittemberg, était augustin; tout en protestant de sa soumission envers le saint-siége, il publia contre les indulgences quatre-vingts thèses. Le cardinal Cajétan fut délégué par le pape pour examiner les doctrines de Luther; cité à comparaître devant la diète d'Augsbourg, le moine augustin s'y rendit à pied, y discuta hardiment, et refusa d'abjurer ses principes. Voyant sa liberté menacée, il s'enfuit et trouva asile auprès de Frédéric, électeur de Saxe. L'université de Wittemberg adopta alors publiquement ses idées, qui se propagèrent en Allemagne avec une effrayante rapidité.

Rien de surprenant néanmoins dans cette diffusion de l'erreur. Le pouvoir politique voyait dans le schisme un moyen de ressaisir une domination sacrilége sur les consciences et sur le clergé; la noblesse, depuis longtemps impatiente de secouer le joug de quelques puissants suzerains, un signal d'affranchissement; la cupidité des grands et les passions mauvaises qui fermentaient au fond de quelques cloîtres et de quelques consciences corrompues, une occasion de s'emparer des richesses convoitées de l'Église et de satisfaire des instincts honteux. Telles sont les causes réelles de l'établissement et de la propagation du protestantisme; elles suffisent à en démontrer l'erreur et le crime, comme le vrai christianisme puise, dans les prodiges et les vertus qui signalèrent sa diffusion dans le monde, la preuve de sa céleste origine.

Cependant Luther continua à écrire, et chaque thèse nouvelle qu'il publiait rendait plus éclatante sa scission avec l'Église. Sans s'arrêter à la question des indulgences, il attaqua la discipline, les dogmes, les pratiques de l'Église. Ainsi il proscrivait le culte des saints, le célibat des prêtres, les vœux monastiques, la confession. L'audace de Luther et son déplorable suc-

cès décidèrent le pape à combattre lui-même le moine apostat. Le 15 juillet 1520, il lança une bulle par laquelle quarante et une propositions de Luther étaient condamnées, et si dans soixante jours il n'avait pas abjuré ses erreurs, il était excommunié comme hérétique, et tous ses adhérents avec lui. En réponse à la bulle papale, Luther publia son grand ouvrage : *De la captivité de Babylone,* dans lequel il dit ces paroles : « Je propose à toutes les nations une grande réforme, » et le 10 novembre il brûla à la porte de Wittemberg la bulle qui le condamnait.

L'empereur d'Allemagne, Maximilien Ier, étant mort, le protecteur de Luther, Frédéric de Saxe, fut appelé à ceindre la couronne; mais il la refusa et conseilla aux électeurs de porter leur choix sur Charles, roi d'Espagne, petit-fils du dernier empereur. Le 15 juillet 1519, ce prince l'emporta, en effet, sur son rival, François Ier, roi de France. A peine arrivé en Allemagne, le nouvel empereur Charles-Quint convoqua une diète à Worms, et cita Luther à y comparaître. Luther s'y rendit, escorté d'une foule de gentilshommes ses disciples; il reconnut ce qu'il avait écrit, refusa de se rétracter, et se hâta de quitter Worms. Un édit impérial confirmant la

bulle pontificale le déclara hérétique et excommunié, et défendit à tout prince de lui donner asile, sous peine d'être mis au ban de l'Empire. Le légat du pape demandait qu'on le lui livrât, et menaçait de mettre l'Allemagne en interdit. Frédéric de Saxe le fit enlever par des cavaliers masqués, et Luther resta neuf mois enfermé dans le château de Wartbourg en Thuringe, que dans sa langue sacrilége il appelait son Patmos, et là, caché à tous, il continua à mettre au jour de nombreux pamphlets, ignoble mélange de mensonges et de cyniques injures.

Luther eut des disciples qui bientôt allèrent beaucoup plus loin que leur maître. Zwingle, qui introduisait la réforme en Suisse, mettait Hercule et Numa au rang des saints. Muncer ameuta contre les prêtres et les seigneurs les paysans de la Thuringe, de l'Alsace, du Palatinat et de la Souabe. « En avant ! que le glaive chaud de sang ne se refroidisse jamais ! » disait Muncer. Les princes de Hesse, de Saxe et de Brunswick rassemblèrent une armée et les exterminèrent (1525).

C'était Luther qui, par ses doctrines de révolte et d'anarchie, avait ameuté les paysans. Aussi se déclara-t-il d'abord en faveur de Mun-

cer et appuya-t-il la prétendue justice de ses réclamations; puis, quand il le vit à la tête d'une armée formidable, disputant avec lui de puissance, il poussa les princes au massacre des paysans, qu'il appelait *chiens enragés, enfants de Satan.* Telle fut toujours la tolérance des nouveaux réformateurs! Dix ans plus tard, les débris de ces fanatiques recommencèrent à s'agiter; maîtres de Munster, ils y établirent un gouvernement de douze prophètes, qui bientôt fit place à la dictature folle et sanguinaire de Jean de Leyde. Les anabaptistes (c'était le nom qu'avaient pris ces sectaires), enfermés dans Munster, y soutinrent contre les princes un siége de six mois. La ville fut enfin prise d'assaut, les habitants massacrés, Jean de Leyde mis à mort.

Malgré ces odieux excès, contre lesquels protestait Luther, feignant toujours d'oublier que c'était lui qui les avait déchaînés dans le monde, la réforme faisait de rapides progrès. Une diète convoquée à Spire ayant déclaré que l'édit de Worms devait être exécuté partout où le luthéranisme ne serait pas régulièrement établi, l'électeur de Saxe, le landgrave de Hesse, le margrave de Brandebourg, les princes d'Anhalt et

de Lunebourg, et les villes impériales de Strasbourg, de Nuremberg, Ulm et Constance, *protestèrent* contre cette décision et déclarèrent qu'ils n'obéiraient pas. Charles-Quint, qui venait d'être couronné à Bologne, convoqua une diète à Augsbourg pour le 20 juin 1530. Tous les princes s'y rendirent. Les *protestants* lui présentèrent leur confession de foi, rédigée par Mélanchthon et signée par trois électeurs, cinquante-deux évêques et abbés, cinquante-cinq princes, comtes et barons, trente-neuf villes impériales. Cette confession, dans laquelle l'auteur s'était presque autant écarté de la pensée de son maître que du Symbole catholique, semblait reconnaître l'autorité des quatre premiers conciles généraux, le dogme de la Trinité, la nécessité du baptême, la présence réelle de Jésus-Christ dans le sacrement de l'eucharistie; mais, par un habile mélange des erreurs de l'hérésiarque, elle corrompait ou détruisait ces doctrines. Ainsi elle rejetait la transsubstantiation, et par là même le vrai dogme eucharistique; elle proclamait l'impuissance absolue pour le bien causée par le péché originel, la justification par la foi seule, l'abolition du culte et de l'invocation des saints, de la messe, des vœux

monastiques et du célibat des prêtres. Le légat demanda la punition des hérétiques. Charles-Quint fit entamer des conférences entre des docteurs catholiques et des docteurs luthériens. On ne put s'entendre, et, le 19 novembre 1530, l'Empereur rendit un décret qui condamnait la confession de Mélanchthon, ordonnait l'observation complète du culte catholique, et menaçait les luthériens d'exil et de mort. A ce décret les princes *protestants* répondirent en formant la ligue de Smalkalde; ils s'allièrent pour la défense de leurs priviléges. Cette confédération rendait impossible en Allemagne la monarchie absolue et héréditaire que rêvait Charles-Quint. La guerre s'engagea entre l'Empereur et les princes protestants, soutenus par le roi de France François Ier.

Hors de l'Allemagne, Gustave Wasa et Frédéric de Holstein, en montant sur les trônes de Suède et de Danemark, adoptaient le luthéranisme et distribuaient à leurs soldats les biens du clergé, appât toujours jeté à ceux qu'on voulait entraîner à l'hérésie. De treize cantons suisses, six embrassaient la réforme. En Angleterre, le roi Henri VIII, d'abord zélé catholique, à ce point qu'il écrivit lui-même un livre contre

Luther, n'ayant pu obtenir du pape Clément VII qu'il autorisât son divorce avec Catherine d'Aragon, fit (1524) casser son mariage par l'archevêque de Cantorbéry, et déclarer par le parlement l'Angleterre affranchie du pouvoir et de la juridiction du pape. Ainsi, telle est partout l'origine du protestantisme. Il commence en Allemagne par un moine apostat, bientôt coupable d'une union sacrilége; en Angleterre il est l'œuvre d'un monarque adultère. Ses fondateurs et ses premiers adeptes en France, nous le verrons, ne méritent pas plus d'estime. Ce fut par amour d'une liberté anarchique, ou par indépendance absolue d'esprit, qu'une partie de la noblesse et de la haute bourgeoisie, et quelques savants pleins d'eux-mêmes, accueillirent avec faveur les idées nouvelles; pour Calvin, il reçut, lui aussi, de l'orgueil et du vice sa mission de réformateur.

Né à Noyon en 1509, Jean Calvin, après avoir écrit son livre *de l'Institution chrétienne,* qu'il dédia à François I[er], se retira à Genève, qui venait de s'affranchir de la domination de son évêque et de celle du duc de Savoie, et y exerça une autorité despotique et cruelle. Michel Servet, usant de la liberté proclamée par les réfor-

mateurs, avait professé des doctrines qui tendaient à dépouiller Jésus-Christ de sa divinité : Calvin osa l'accuser d'avoir troublé l'Église de Dieu, lui qui en avait déchiré le sein, et après avoir imposé à sa victime d'horribles tortures, il finit par la faire monter sur le bûcher. Mais, en France même, la réforme ne pénétra pas profondément dans le peuple. D'ailleurs François Ier, qui soutenait contre l'Empereur les protestants d'Allemagne, craignit de voir l'autorité royale ébranlée par les nouvelles doctrines, et les poursuivit dans ses États. Une statue de la Vierge ayant été mutilée en 1528, des informations furent ordonnées contre l'hérésie; quelques supplices eurent lieu, et la cour y assista. Sept ans plus tard, des placards contre la messe furent affichés jusque dans la chambre du roi; plusieurs hérétiques montèrent sur le bûcher, et François Ier défendit, sous peine de mort, d'imprimer aucun livre sans sa permission.

Et, avant d'aller plus loin, remarquons cette politique nouvelle inaugurée par François Ier, et malheureusement suivie par tous ses successeurs : rien ne prouve mieux que nous sommes sortis du moyen âge, et que nous entrons dans les temps modernes. Depuis que l'Église a été

dépouillée de sa constitution publique et de sa souveraineté universelle en Europe, la foi n'est plus la raison suprême des États, et les intérêts matériels de la politique passent toujours avant les intérêts sacrés de la religion. François Ier, par haine de Charles-Quint, fit alliance avec les Turcs, ces ennemis-nés du christianisme, contre lesquels s'était soulevée autrefois toute l'Europe catholique; c'est encore pour affaiblir la maison d'Autriche qu'il soutint la révolte des princes protestants d'Allemagne, léguant ses pernicieux exemples à ses successeurs jusqu'à Louis XIII, ou plutôt jusqu'à Richelieu, en qui se personnifie surtout cette politique égoïste et trompeuse. Tous oubliaient que l'erreur franchit les frontières plus vite que les armées, et que bientôt elle envahirait leurs propres États, malgré tous leurs efforts pour les en préserver. Ce même égoïsme, inspiré encore par un instinct secret qui leur faisait sentir que les intérêts de la politique s'identifient en France avec ceux du catholicisme, les porte à poursuivre chez eux l'hérésie qu'ils favorisaient à l'étranger. C'est qu'en effet le catholicisme était en France une partie essentielle de la constitution de l'État; d'où il suivait que l'hérésie, crime

de lèse-majesté et de lèse-nation, pouvait être punie comme tous les actes qui ont pour but de changer la forme du gouvernement. Cela suffit pour expliquer la conduite de nos rois, et en même temps pour montrer que la politique eut plus de part que la religion dans les réactions sanglantes que nous aurons à raconter.

Il y avait à peine vingt-cinq ans que Luther avait proclamé sa révolte, et déjà ses idées avaient pénétré partout. A Clément VII succéda sur la chaire de saint Pierre, sous le nom de Paul III, Alexandre Farnèse, pontife éminent, qui entreprit de sauver et de relever le catholicisme. Il commença par porter la main sur les abus les plus évidents; mais ce système, qui, s'il eût été adopté plus tôt, aurait peut-être renoué la scission, était impuissant pour l'anéantir, maintenant qu'elle était opérée et qu'elle avait grandi. Paul III employa, pour combattre les protestants, des armes qu'il jugea assez puissantes pour lui donner la victoire.

Le 27 septembre 1540, par la bulle *Regimini,* il autorisa la société de Jésus, que Dieu venait de susciter comme une armée puissante destinée à défendre des frontières que l'erreur n'avait pas encore franchies, et à lui arracher un grand

nombre de ses conquêtes. Un gentilhomme espagnol livré jusqu'alors à l'amour des plaisirs et à la passion de la gloire militaire avait été blessé au siége de Pampelune. Touché sur son lit de souffrance par la lecture de la Vie de Jésus-Christ et de la *Fleur des saints*, Ignace de Loyola avait senti une révolution subite s'opérer dans son cœur. Aussitôt il se dépouilla de toute affection de la terre et de toute pensée chevaleresque, pour ne plus aspirer qu'aux conquêtes de la foi et qu'à l'extension de la gloire de Dieu et de l'Église. Il parcourut pour s'instruire l'Espagne et la France. Un jour, en 1536, Ignace de Loyola et plusieurs de ses compagnons se réunirent dans l'église de Montmartre, près de Paris, et jurèrent de garder les vœux de pauvreté et de chasteté, de consacrer leur vie à secourir les chrétiens, et d'offrir au pape leurs personnes pour les employer comme il voudrait. Devenu prêtre, Ignace de Loyola se rendit à Rome avec ses compagnons; là ils firent le vœu d'obéissance, qu'ils regardaient comme la première vertu d'un religieux; ils prêtèrent le serment « de faire tout ce qu'ordonnera le pape, de parcourir le monde, d'aller prêcher chez les infidèles, sans objection, sans condition, sans

salaire et sans retard. » Les *jésuites* ne pouvaient accepter aucune dignité ecclésiastique; mais ils devaient vivre au milieu du monde pour y être les défenseurs et les chevaliers de l'Église.

En 1542, une bulle de Paul III rétablit l'inquisition, tombée en désuétude depuis le temps de la guerre des Albigeois. Le tribunal suprême d'inquisition, sans avoir égard aux autres tribunaux civils et ecclésiastiques, informait contre les hérétiques, les jugeait et les condamnait. Le cardinal Caraffa, vieillard rigide et inflexible, fut le président de ce tribunal, qui en peu de temps parvint à étouffer le protestantisme en Italie, et, par quelques rigueurs peu regrettables, à épargner à ce beau pays les flots de sang qui inondèrent le reste de l'Europe.

Enfin Paul III se décida à prendre contre la réforme une dernière mesure redoutée de lui-même : il convoqua un concile universel à Trente pour le mois de mai 1542; ce fut le dix-neuvième et dernier des conciles œcuméniques. La guerre empêcha pendant trois ans la réunion des évêques; le concile put enfin ouvrir ses séances le 13 décembre 1545. Les protestants avaient refusé de s'y rendre. Les premiers décrets qu'il porta montrèrent qu'il était disposé à

ne pas transiger avec l'erreur et à la condamner d'une manière absolue.

Le fait le plus considérable de la lutte engagée entre Charles-Quint et les princes protestants d'Allemagne avait été le combat livré à Mühlberg, sur les bords de l'Elbe. La victoire était restée à Charles-Quint; l'électeur de Saxe avait été fait prisonnier; et, quelque temps après, le landgrave de Hesse était également tombé au pouvoir de l'Empereur. Cette bataille accrut et affermit singulièrement la puissance de Charles-Quint, qui exerça alors une autorité presque absolue.

Toujours par suite de la contradiction que nous avons remarquée plus haut dans la politique de ces temps, Charles-Quint, qui combattait en Allemagne les protestants rebelles à son autorité, était en Italie l'ennemi du pape. Paul III, allié en 1548 avec le roi de France, après le meurtre de Pierre-Louis Farnèse, ou commandé ou autorisé par l'Empereur, décida que le concile réuni à Trente, ville du Tyrol, dépendant de Charles-Quint, se transporterait à Bologne, ville d'Italie, qui était sous la domination du pape.

L'empereur Charles-Quint, qui n'ignorait pas

les dispositions de la France et du pape à son égard, après avoir dépouillé le landgrave de Hesse et l'électeur de Saxe, ses prisonniers, cherchait à se concilier les protestants d'Allemagne. A cet effet il publia un édit qu'il espérait faire adopter aux deux partis protestant et catholique. Cet édit, œuvre de trois théologiens, de deux catholiques et d'un protestant, fut appelé *Interim,* parce qu'il ne devait être en vigueur que jusqu'à ce que les points controversés eussent été décidés par le concile de Trente, dont l'Empereur demandait instamment la continuation. Cet édit accordait aux protestants, dans les pays où ils étaient supérieurs en nombre, l'exercice public de leur religion, le mariage des prêtres et la communion sous les deux espèces. L'édit *Interim* était rédigé en des termes qui ne pouvaient satisfaire ni les catholiques ni les protestants; c'était d'ailleurs un acte d'usurpation exercé sur l'Église par une politique toujours impuissante à créer des tempéraments entre l'erreur et la vérité. Aussi ne produisit-il en Allemagne qu'une nouvelle irritation, et Charles-Quint fut obligé d'user de la force pour le faire accepter.

A Paris, Henri II tenait vis-à-vis des protes-

tants une conduite tout opposée; il continuait la politique rigoureuse inaugurée par son père. A son retour de Reims, où il venait d'être sacré, il fut accueilli à Paris par des fêtes splendides, et souvent le roi et la cour allaient assister comme à une réjouissance au supplice des hérétiques qui expiraient sur les bûchers.

Pourtant il permit que le procès intenté sous François Ier aux auteurs du massacre des Vaudois fût poursuivi. Les Vaudois habitaient les Alpes de la Provence, où ils occupaient deux bourgs, Mérindol et Cabrières, et quarante villages; leur territoire se trouve aujourd'hui enclavé dans le département de Vaucluse. Ils suivaient les doctrines de Pierre de Vaux ou de Valdo, qui étaient à peu près semblables à celles des Albigeois. Ces vieux restes d'une hérésie qui avait ensanglanté autrefois tout le midi de la France, avaient repris une vie nouvelle à l'apparition du luthéranisme, dont ils partageaient sinon les erreurs, au moins les passions. Aussi, liés intimement avec les luthériens d'Allemagne, ils firent cause commune avec eux dans la guerre contre l'Église, et donnèrent le signal par les insultes publiques prodiguées aux catholiques. Leurs projets devenaient menaçants. En 1540,

le parlement d'Aix informa contre dix-neuf d'entre eux et les condamna, comme hérétiques, à périr sur le bûcher; leurs biens devaient en outre être confisqués, et leurs maisons détruites. Puis, après cet exemple, on entreprit de convertir les Vaudois par la force; les persécutions dirigées contre ces malheureux furent suspendues sur les réclamations et les instances de du Bellay, gouverneur du Piémont, et de Sadolet, évêque de Carpentras. Mais, cinq ans après, on persuada à François I[er] que les Vaudois se préparaient à piller les églises, et qu'ils étaient même assez forts pour mettre quinze mille hommes sur pied; le roi ordonna que l'édit de 1540 fût mis à exécution. Le baron d'Oppède, premier président du parlement d'Aix, et l'avocat général Guérin entrèrent dans le pays des Vaudois à la tête de quarante mille hommes, commandés par le baron de la Garde. Les habitants de Mérindol abandonnèrent ce bourg; Cabrières voulut résister, elle fut détruite de fond en comble : maisons, arbres, récoltes, tout fut dévasté et brûlé. Trois mille Vaudois furent massacrés, un grand nombre envoyés au bûcher ou aux galères; ceux qui restèrent périrent de misère. C'est ainsi que furent exterminés les Vaudois.

François Ier eut des doutes et des remords; il ordonna au parlement de Paris de commencer une instruction à ce sujet, et, sur le point de mourir, il recommanda à son successeur de ne pas laisser ces cruautés impunies. Cinquante audiences furent consacrées à cette affaire; les Guises intervinrent, et tous les accusés furent acquittés, à l'exception de l'avocat général Guérin : déclaré coupable d'autres crimes encore, il fut condamné à mort, et la sentence fut exécutée.

CHAPITRE III

(1548) Réunion du marquisat de Saluces à la couronne. — Révolte de l'Aquitaine. — Anne de Montmorency à Bordeaux. — (1549) Arrivée de Marie Stuart en France. — (1550) Henri II se détermine à secourir Octave Farnèse. — (1551) Alliance de Henri II et des princes allemands. — (1552) Préparatifs de la guerre; ressources du roi. — Création de nouvelles charges. — Liberté de Passau. — Siége de Metz par Charles-Quint. — Défense de François de Guise. — (1553) Destruction de Thérouanne. — (1554) Avénement et mariage de Marie Tudor. — (1555) Capitulation de Sienne. — Brissac en Piémont. — Prise de Vignal.

Henri II se rendit enfin aux sollicitations du pape ; il passa les monts et descendit à Turin. Là il se tenait prêt à profiter des entreprises formées à Gênes contre les Doria par les parents de Fiesque, et en Lombardie contre le gouverneur du Milanais, en faveur des fils de Louis Farnèse, pour opérer un mouvement décisif contre l'Empereur. Mais, au moment d'agir, le pape hésita, et Henri II, après avoir réuni à la couronne le marquisat de Saluces, reprit la route de France, où il était d'ailleurs rappelé par les troubles qui venaient d'éclater en Aquitaine

Le prétexte de ces troubles, auxquels se mêlait l'esprit de nouveauté et de révolte, était l'augmentation successive de l'impôt du sel, et l'établissement de la gabelle qui avait eu lieu en 1544. Le commerce du sel était la principale richesse de ce pays, et le renchérissement de cette denrée devenait un obstacle à la vente. D'un autre côté, les agents du gouvernement appelés les *gabeleurs,* qui n'avaient d'autres juges que leurs chefs et leurs complices, sûrs de l'impunité, se livraient pour la perception de l'impôt à une foule de vexations; les richesses subites des gabeleurs, le faste qu'ils étalaient, indignaient les populations, exaspérées déjà par leurs rigueurs. La révolte éclata dans les campagnes de l'Angoumois, et gagna successivement la Marche, le Poitou, l'Aunis, la Saintonge, et la partie occidentale de la Guienne. Les paysans, réunis en troupes et commandés par quelques aventuriers, massacrèrent les gabeleurs et se mirent à courir le pays, incendiant et pillant tout sur leur passage. La populace des villes les imita, et Bordeaux devint le principal foyer de la sédition. Dans cette ville la garnison du Château-Trompette, sortie pour dissiper les insurgés, fut repoussée, et le com-

mandant Tristan de Moneins, sorti en parlementaire, fut saisi et mis à mort. Ce meurtre fut le signal des cruautés dont furent victimes les officiers de la gabelle et les bourgeois qui les avaient soutenus; plusieurs hôtels furent pillés et saccagés. Les insurgés s'emparèrent du président de la Chassagne, et le forcèrent à devenir leur chef et à marcher contre le Château-Trompette, qui se rendit aussitôt. La Chassagne se servit du pouvoir qui lui était ainsi confié pour ramener l'ordre et rappeler les insurgés au respect de l'autorité royale; il rétablit le parlement et les magistrats municipaux, et bientôt il put annoncer au roi que la ville était rentrée dans le calme.

Cependant les troupes royales, commandées par le connétable de Montmorency et le duc d'Aumale, s'avançaient, après avoir pacifié le Languedoc, le Poitou et l'Angoumois. Une députation de bourgeois sortit à la rencontre du connétable et lui présenta les clefs de la ville, le suppliant de ne point amener avec lui ses lansquenets allemands, troupe intrépide, mais accoutumée au pillage. « Il vous appartient bien, répondit-il, de venir m'apprendre avec quelles troupes je dois rentrer à Bordeaux! Je ne veux

point de vos clefs; en voici d'autres, ajouta-t-il en montrant vingt pièces d'artillerie, qui m'ouvriront vos portes, et je vous apprendrai à massacrer les lieutenants du roi. » Montmorency entra dans la ville par la brèche, sans éprouver la moindre résistance; il forma, de quelques maîtres des requêtes et de quelques conseillers des parlements d'Aix et de Toulouse qu'il avait amenés avec lui, un tribunal chargé de juger les rebelles. Des potences et des échafauds s'élevèrent sur la place de l'Hôtel-de-Ville; plus de cent quarante personnes furent pendues aux clochers, décapitées, rouées, empalées ou tirées à quatre chevaux. Le président de la Chassagne fut emprisonné; les chefs des paysans tombèrent aux mains des gens du roi après la dispersion de leurs bandes. L'un d'eux, Puymorau, étant gentilhomme du roi, eut la tête tranchée; mais deux autres, Boismenin et Talmagne, eurent le front ceint de couronnes de fer rougies au feu, pour les punir, par cette cruelle raillerie, de la souveraineté qu'ils avaient usurpée; puis ils furent achevés sur la roue.

La ville de Bordeaux fut déclarée convaincue de félonie, et privée à perpétuité de tous priviléges, franchises, libertés, justice et juridiction;

ses murailles furent abattues, les cloches dépendues. Le parlement fut interdit, pour n'avoir pas opposé à l'émeute une résistance assez vigoureuse. Cent vingt notables allèrent dans l'église des Carmes déterrer avec leurs ongles le corps de Moneins, et, portant ce cadavre sur leurs épaules, ils se rendirent devant l'hôtel du connétable; là, se mettant à genoux, ils crièrent miséricorde et demandèrent pardon à Dieu, au roi et à la justice; puis ils le conduisirent à la cathédrale, où il fut inhumé en grande pompe. En quittant la ville, Anne de Montmorency frappa les habitants d'un impôt de deux cent mille livres.

L'année suivante, la plupart des priviléges furent rendus à la ville : Bordeaux conserva son hôtel de ville, qui devait être rasé; la gabelle fut abolie, l'impôt du sel réduit à l'ancien droit, c'est-à-dire au quart et demi. Henri II regarda comme impolitique de laisser cette grande ville et cette province si remuante sous le coup d'une telle oppression, en présence des éventualités d'une guerre avec l'Angleterre.

Charles-Quint, pour accroître les embarras que cette révolte suscitait au roi de France, avait vivement engagé le duc de Somerset à pro-

fiter d'une telle occasion pour recouvrer la Guienne ; un des chefs des insurgés offrit de lui livrer la capitale. Les vues du Protecteur étaient alors tournées d'un autre côté : il songeait à unir l'Écosse à l'Angleterre en mariant Édouard VI à la jeune reine d'Écosse, Marie Stuart. Mais il s'y prit mal ; croyant fortifier sa demande par la crainte, il appuya le parti des seigneurs mécontents de l'autorité de Marie de Lorraine , mère de Marie Stuart et régente du royaume. Marie de Lorraine , plutôt que de céder, s'appuya sur la France ; le roi lui envoya des troupes. Marie Stuart fut fiancée au dauphin François et envoyée à la cour de France, où Henri II la fit élever avec ses enfants.

En Italie, Paul III, qui avait donné le duché de Plaisance à Pierre Farnèse, l'enleva à son successeur Octave, lui offrant en échange Nepi et Camerino. Octave refusa , et se prépara à lutter contre le pape. Paul III mourut de chagrin ; son successeur, Jules III, rendit Parme à Octave , mais à contre-cœur ; et bientôt, stimulé par Charles-Quint, il conçut le projet de faire passer le duché dans sa propre famille.

Alors l'Empereur fait investir Parme ; Octave implore le roi de France, qui, malgré les me-

naces d'excommunication du pape, lui promet du secours. Henri II, déclarant qu'il n'abandonnera pas un prince opprimé, défend à ses sujets d'envoyer de l'argent à Rome ou en tout autre lieu de la dépendance du pape, et interdit aux évêques de France de se rendre au concile qui venait d'être transporté de Bologne à Trente. Ces protestations sont signifiées au pape lui-même par l'ambassadeur de France, et au concile de Trente par Jacques Amyot, alors abbé de Bellozane et précepteur des enfants du roi. Plus tard le célèbre traducteur de Plutarque, comblé de faveurs par Charles IX et Henri III, ses élèves, devenus rois à leur tour, devint grand aumônier du roi et évêque d'Auxerre.

En même temps le roi publiait contre les protestants l'édit de Châteaubriant, qui aggravait les peines déjà portées par les édits précédents.

Le pape envoya au roi un de ses neveux, Ascagne de la Corne, pour le détourner de l'alliance d'Octave. Cette démarche amena des explications sur le fond de la querelle : Charles-Quint et Henri II se justifièrent et s'accusèrent dans des écrits publics, qui rendirent évident qu'en réalité ils s'intéressaient fort peu à Octave Farnèse.

Une incursion de Gonzague, gouverneur du Milanais, ayant été dirigée contre la petite ville de la Mirandole, en sequestre entre les mains du roi de France, Henri regarda cette agression comme une provocation directe. Le pape, voyant la guerre imminente et voulant se tenir à l'écart, écrivit au roi de France pour demander la paix; le roi la lui accorda.

En Allemagne, les princes étaient toujours mal disposés pour l'Empereur; ceux mêmes qui avaient profité de ses rigueurs, et parmi eux le nouvel électeur de Saxe, Maurice, entreprirent de rendre la liberté au landgrave de Hesse et à l'électeur, prisonniers, et de porter un rude coup à l'autorité de Charles-Quint. Ils s'allièrent à Henri II, qui promit de mener une armée à leur aide; en compensation, il devait occuper les villes de Cambrai, Metz, Toul et Verdun, et les garder comme vicaire de l'Empire.

Avant de se mettre en campagne, Henri chercha à se procurer des ressources pour subvenir aux frais de son expédition. Il contracta des emprunts, créa de nouvelles charges de magistrature appelées *présidiaux,* au nombre de six cents environ, et fit appel à la générosité de ses sujets. Le cardinal de Bourbon fit au nom du

clergé un don de trois millions. Le 12 février 1552, dans un lit de justice où il porta lui-même la parole, le roi développa les motifs de la guerre, et recommanda au parlement la sévérité à l'égard des ennemis de la foi et l'obéissance à la reine sa femme, qu'il laissait régente du royaume.

Une des principales ressources du roi pour se procurer de l'argent avait été la création des présidiaux. Ces présidiaux étaient des tribunaux d'appel établis auprès des bailliages, et qui, pour les affaires d'importance secondaire, devaient remplacer le parlement. Ces charges s'achetaient, et le trésor se trouvait ainsi momentanément rempli. Le parlement fit de vaines remontrances, il fut contraint d'enregistrer les ordonnances contre lesquelles il protestait ; mais il adopta, pour témoigner de sa résistance, une forme nouvelle d'enregistrement : on ouvrait les deux battants de la salle d'audience, un huissier lisait à haute voix l'édit; après la lecture, le premier président, sans quitter son siége, sans prendre les voix, appelait le greffier et disait : « Maître Simon Cornu, écrivez sur le repli de ces lettres : Lues et publiées du très-exprès commandement du roi. »

Henri alla enfin rejoindre son armée rassemblée entre Châlons et Vitry; au moment où il allait franchir le Rhin, il reçut avis des princes ses alliés que Maurice de Saxe avait forcé les gorges du Tyrol, dispersé le concile de Trente et failli surprendre Charles-Quint à Inspruck. Les princes étaient en accommodement avec l'Empereur, et priaient le roi de suspendre sa marche; Henri II s'était déjà mis en possession de Toul, Metz, Verdun, des villes frontières, et avait occupé la Lorraine. Le traité conclu entre les princes allemands et l'Empereur prit le nom de *liberté de Passau;* c'est de ce traité, en effet, que date la liberté des protestants en Allemagne. Il y fut convenu que les deux princes prisonniers seraient élargis, que l'édit *Interim* serait annulé, que protestants et catholiques seraient admis indifféremment à la chambre impériale de Spire, et qu'une diète prochaine prononcerait à l'amiable sur les différends religieux.

Charles-Quint résolut de se venger sur le roi de France de la honte de s'être laissé surprendre à Inspruck, et voulut lui enlever les villes dont il venait de s'emparer. Le seul prince allemand qui n'eût pas accédé à la liberté de Passau était Albert de Brandebourg, marquis

d'Anspach ; Albert présentait sa conduite comme une preuve de son attachement pour la France ; mais il trahissait le roi, d'accord avec l'Empereur. Charles-Quint feignit quelque temps de poursuivre le marquis d'Anspach, puis il vint mettre le siége devant Metz. Cette ville, mal fortifiée, ne semblait pas devoir opposer à l'Empereur une longue résistance; mais elle était commandée par le duc François de Guise. Contraint par les nécessités de la défense, cet habile capitaine rasa quatre faubourgs remplis de palais et de monuments; il détruisit entre autres l'abbaye de Saint-Arnould, qui renfermait le corps d'Ildegarde, épouse de Charlemagne, ceux de Louis le Débonnaire, et de plusieurs autres princes carlovingiens; ils furent transportés dans une église située au centre de la ville. Il renvoya avec douceur, leur promettant que leurs biens resteraient intacts en leur absence, tous ceux qui eussent été des bouches inutiles pendant le siége, et ne garda que soixante-dix prêtres et deux mille homme de métiers. Afin d'épargner ses vivres, il envoya la cavalerie fourrager sur le chemin que l'Empereur devait suivre. Une foule de jeunes gens de noble naissance vinrent prendre part sous ses ordres à la

défense de la place : c'étaient le prince de la Roche-sur-Yon, de la maison de Bourbon; le marquis d'Elbœuf et le grand prieur, frères du duc de Guise; le duc de Nemours, de la maison de Savoie; le duc Jean d'Enghien et le prince Louis de Condé, frère du duc de Vendôme, deux des fils du connétable, et d'autres encore. Le duc François de Guise établit parmi ses troupes la plus exacte discipline, et pressa les travaux de fortification. Il avait sous ses ordres six mille hommes de pied et quatre mille chevaux.

Le marquis d'Anspach s'étant présenté pour entrer dans la place, Guise, qui était informé de sa trahison, lui ferma les portes, et le marquis alla joindre ses troupes à celles de l'Empereur. Charles-Quint parut enfin lui-même devant Metz à la tête de cent mille hommes, et jura de se faire enterrer devant les murailles plutôt que de lever le siége. Néanmoins les sorties continuelles et toujours heureuses des assiégés, le mauvais temps, le manque de fourrages et de vivres, forcèrent l'Empereur à s'éloigner, après avoir perdu devant Metz quarante mille hommes. La garnison sortit pour inquiéter sa retraite; mais l'ardeur des assiégés se changea en compassion à la vue des malheureux qu'ils attei-

gnaient demi-morts de faim et de froid. Le duc de Guise fit transporter dans les hôpitaux de la ville les malades abandonnés dans le camp; il permit à ceux qui guérirent de retourner dans leur pays.

Pendant le siége, la reine des Hongrois, gouvernante des Pays-Bas, envoya des troupes ravager la Picardie; plusieurs villes, entre autres Noyon, furent brûlées. Le seul résultat de cette campagne fut la prise de Hesdin, qui, après avoir plusieurs fois changé de maîtres, resta en définitive aux troupes impériales.

Renonçant à se rendre maître de Metz, l'Empereur vint mettre le siége devant Thérouanne, petite ville qui était le poste avancé de la France en Artois, et qui, munie d'une assez forte garnison, résista pendant près de deux mois. Lorsqu'elle fut enfin réduite à capituler, Charles-Quint l'abandonna à la discrétion des habitants de l'Artois et du Cambrésis, à qui elle était redoutable. Ceux-ci la détruisirent de fond en comble. François de Montmorency, fils aîné du connétable, qui s'était chargé de la défendre, fut fait prisonnier. André de Montalembert, seigneur d'Essé, y avait été envoyé avec lui. Quoique ce vieux guerrier fût malade de la jau-

nisse lorsqu'il fut choisi pour seconder Montmorency, il laissait éclater sa joie de ne pas mourir dans l'inaction. Comme le roi lui exprimait la peine que lui inspirait son état de maladie, il répondit : « Sire, quand on vous annoncera la prise de Thérouanne, vous pourrez être sûr que d'Essé est guéri de la jaunisse. » L'intrépide vieillard périt en repoussant un assaut de l'ennemi.

Cependant Henri II jetait les fondements de Rocroy, prenait Bouvines et Dinant, dont tous les habitants étaient passés au fil de l'épée, dévastait la Flandre, et investissait la forteresse de Renti. Sous les murs de cette ville se livra un terrible combat dans lequel l'avantage resta aux Français; Renti n'en demeura pas moins au pouvoir des Espagnols.

En Angleterre, Édouard VI étant mort sans avoir été marié, sa sœur Marie, fille de Catherine d'Aragon et de Henri VIII, monta sur le trône, à l'âge de trente-huit ans passés. Cette princesse rétablit dans son royaume la religion catholique, et donna sa main à Philippe, fils unique de Charles-Quint. Les Anglais accueillirent froidement le mari de leur reine; ils ne lui laissèrent prendre aucune autorité dans le gou-

vernement, et stipulèrent, entre autres choses, que ce mariage ne serait point une cause de rupture entre l'Angleterre et la France.

En Italie, l'alternative des succès et des revers rendait l'issue de la guerre incertaine. La ville de Sienne était occupée par les Français. Les Florentins, alliés de l'Empereur, les pressaient vivement. Le maréchal Pierre Strozzi, parent de la reine, y commandait; après un siége de huit mois, les Siennois capitulèrent. Sienne renfermait un grand nombre de bannis florentins. Le général français, Montluc, voyant que les Siennois, en traitant, s'embarrassaient peu de laisser à la merci des vainqueurs ces malheureux, qu'on avait accueillis alors qu'ils pouvaient être utiles, déclara qu'il ne viendrait à composition que si les bénéfices de la capitulation s'appliquaient également aux bannis florentins, et il fit stipuler qu'ils auraient la liberté de se retirer sains et saufs où il leur plairait. Pour lui, repoussant les conditions honorables que lui offrait le marquis de Marignan, général florentin, il sortit avec armes et bagages. Les ennemis, étonnés de l'audace des Français, entr'ouvrirent leurs rangs et les laissèrent passer tranquillement.

Le maréchal Charles de Cossé-Brissac, que l'on appelait le *beau Brissac*, commandait en Piémont ; l'Empereur lui opposa le meilleur de ses généraux, Ferdinand Alvarez de Tolède, duc d'Albe. Brissac avait établi dans son armée la plus exacte discipline, en même temps qu'il avait su conquérir l'attachement et l'estime de ses soldats. Le maréchal, malade, fut obligé de s'arrêter à Turin, et ses troupes, ayant engagé le combat malgré ses ordres, furent battues. Il se plaignit amèrement de cette désobéissance, et demanda à être remplacé ; mais les soldats se soulevèrent, refusant d'obéir à un autre chef. La cour enjoignit alors au maréchal de garder le commandement.

Quelque temps après avoir reçu de son armée cette preuve d'attachement, Brissac eut occasion de montrer comment il savait faire respecter la discipline. La montagne du Vignal, qui domine le Montferrat, était occupée par une troupe de deux cents guerriers revêtus d'armes magnifiques et surnommés les *Braves de Naples*. Le maréchal, voulant s'emparer du Vignal, avait formé trois divisions qui devaient s'ébranler ensemble lorsqu'il en donnerait l'ordre. Tout à coup, sans attendre le signal, un soldat emporté par son

ardeur sort des rangs, court à l'ennemi, fait feu de son arquebuse, la jette et s'élance dans les retranchements. Ses camarades se précipitent à sa suite, et le fort est emporté. Le lendemain, Brissac assemble son armée. Douze soldats viennent déposer à ses pieds les enseignes prises sur l'ennemi; il les félicite successivement, et leur passe au cou une chaîne d'or, puis il se fait amener celui qui le premier s'est précipité sur l'ennemi. « Soldat, lui demanda-t-il, quel est ton nom, ton pays? — Je suis le fils du seigneur de Boissy. — Je ne te méconnaîtrai pas, reprit Brissac; tu es mon parent du côté de ma mère; mais fusses-tu mon fils, je ne t'épargnerai pas après la faute que tu viens de commettre. Malheureux! quel exemple as-tu donné au reste de l'armée? Prévôt, qu'on le charge de fers, et qu'on le garde soigneusement; votre tête me répondra de la sienne. » Au bout de quinze jours, un conseil de guerre condamne Boissy à mort, mais en le recommandant en même temps à la miséricorde du général. Brissac le fait venir, lui annonce la sentence qui vient d'être prononcée contre lui, lui montre les suites funestes que pouvait avoir son imprudence. « Mais, ajouta-t-il, ceux qui t'ont condamné, parce que

le devoir les y force, ont pitié de ta jeunesse et sont devenus tes intercesseurs. Je t'accorde la vie ; cependant elle n'est plus à toi, et je ne t'en laisse la jouissance qu'en me réservant le droit de te la redemander toutes les fois que le service du roi l'exigera. » Puis il lui passa au cou une chaîne d'or qui pesait deux fois plus que les chaînes ordinaires, et le mit au nombre de ses gardes. L'expédition du Vignal termina la campagne d'Italie.

CHAPITRE IV

(1555) Pouvoir de l'inquisiteur Matthieu Orri. — Représentations des évêques. — Remontrances du parlement. — Trêve de Vaucelles. — Abdications successives de Charles-Quint. — (1556) Guerre avec Philippe II. — (1557) Bataille de Saint-Quentin gagnée par les Espagnols. — Expédition de François de Guise dans le royaume de Naples. — Prise de Calais par François de Guise. — (1558) États généraux. — Fêtes à Paris. — Mariage de Marie Stuart et du dauphin François. — (1559) Progrès des calvinistes. — Les Châtillon. — Séance des mercuriales au parlement de Paris. — Paix de Cateau-Cambrésis. — Mort de Henri II.

Cependant la religion réformée faisait de tels progrès, que le roi crut devoir tenter de l'arrêter par des moyens plus violents que ceux qui avaient été employés jusqu'alors. Le parlement dut enregistrer les pouvoirs de Matthieu Orri, surnommé par le pape *inquisiteur de la foi :* il pouvait citer devant lui les hérétiques, les interroger et les juger. Les évêques représentèrent que, pour réprimer les hérétiques, leurs officialités suffisaient si, par interprétation de l'édit de Châteaubriant, on laissait aux juges ecclé-

siastiques le droit de prononcer sans appel. La proposition des évêques, approuvée, fut présentée au parlement sous forme d'édit. Le parlement décréta des remontrances : elles furent prononcées par l'avocat général Séguier en présence du conseil. Les paroles hardies et éloquentes de Séguier troublèrent les ministres, le connétable, le roi lui-même. Henri II déclara qu'il examinerait de nouveau l'affaire dans son conseil.

En Italie, un vieillard octogénaire, Paul IV, de la maison de Caraffa, était monté sur le siége de saint Pierre. Croyant avoir découvert un complot suscité contre lui par Charles-Quint, Paul IV implora le secours du roi de France, s'engageant de son côté à lui donner l'investiture du royaume de Naples. Charles-Quint, instruit de ce traité conclu entre Henri II et Paul IV, fit des ouvertures de paix à la France, et quelques mois après une trêve de cinq ans fut signée à l'abbaye de Vaucelles, près de Cambrai : chacun devait garder ses possessions.

Avant que cette trêve fût signée, l'empereur Charles-Quint, qui avait déjà donné à son fils Philippe le Milanais, puis, à l'occasion de son mariage avec Marie d'Angleterre, les royaumes

de Naples et de Sicile, se démit encore en sa faveur des couronnes d'Espagne, de Flandre, et de ses possessions du nouveau monde; il ne conservait que son titre d'Empereur, et même peu après (en 1556) il se dépouilla de la couronne impériale; elle passa sur la tête de son frère Ferdinand, roi de Bohême, qui avait été élu roi des Romains, c'est-à-dire désigné comme héritier de l'Empire, vingt-quatre ans auparavant.

Charles-Quint, après avoir remis entre les mains de Guillaume, prince d'Orange, l'acte qui contenait cette dernière abdication, en le chargeant de la présenter au collége des électeurs, quitta l'Allemagne. Il traversa la Flandre, s'arrêta quelques jours à Gand, où il était né cinquante-six ans auparavant, le 24 février 1500, et alla s'embarquer à Zuitbourg, en Zélande. Là il prit congé de ses enfants, de sa famille, des gentilshommes qui l'avaient escorté, et, onze jours après avoir mis à la voile, il débarquait à Laredo, en Biscaye. Aussitôt qu'il eut quitté le navire qui l'amenait, Charles se prosterna et baisa la terre en disant : « O mère commune des hommes, je suis sorti nu du sein de ma mère, je rentrerai nu dans ton sein! » De Laredo il se

rendit au couvent de Saint-Just, qui appartenait à l'ordre de Saint-Jérôme. Le couvent de Saint-Just était situé dans l'Estramadure, à peu de distance de Plaisance. Autrefois, passant près de cette ville, l'Empereur avait remarqué la situation de ce monastère, construit dans une petite vallée ombragée par de beaux arbres et arrosée par un ruisseau; et il avait dit que c'était un lieu où Dioclétien aurait aimé à se retirer. Quelques mois avant de quitter définitivement le pouvoir et le monde, Charles-Quint s'y était fait préparer un appartement composé de six chambres seulement; deux de ces pièces étaient meublées de la manière la plus simple, les quatre autres étaient des cellules. Ce fut là que Charles-Quint, naguère empereur d'Allemagne, roi d'Espagne et des Deux-Siciles, comte de Flandre et souverain de tant d'autres États encore en Europe et en Amérique, le monarque le plus puissant du monde, se retira, n'emmenant avec lui que douze domestiques. Deux années après son entrée au monastère de Saint-Just, il y termina sa vie.

Le pape, mécontent de la trêve de Vaucelles, à laquelle il ne s'attendait pas après le traité qui venait d'être conclu à Rome entre lui et Henri II,

envoya en France son neveu le cardinal Caraffa. Celui-ci trouva la cour disposée à la guerre; le connétable seul insistait pour le maintien de la trêve; mais dans le parti opposé étaient la reine Catherine de Médicis, Diane de Poitiers, et les princes de Lorraine, qui nourrissaient des prétentions sur le royaume de Naples. Paul IV ayant surpris des lettres du duc d'Albe, vice-roi de l'Espagne à Naples, fit arrêter, sur les indications qu'elles contenaient, plusieurs barons romains et même un envoyé d'Espagne. Le duc d'Albe entra aussitôt sur le territoire pontifical, et le pape, comme suzerain, déclara Philippe II coupable de trahison et déchu de la couronne de Naples. Cet événement décida Henri II à soutenir le pape et à reprendre la guerre avec l'Espagne.

A la cour, la nouvelle que la guerre était déclarée fut reçue avec grande joie. L'amiral de Coligny, neveu du connétable de Montmorency, se jeta sur l'Artois, prit et pilla Lens. Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, qui lui fut opposé, vint assiéger Rocroi, et attira ainsi les forces des Français du côté de la Champagne. Il échoua devant Rocroi; mais, par un mouvement rapide, il se porta devant Saint-Quentin. Coligny

se jeta dans la place avec cinq cents hommes. Anne de Montmorency accourut au secours de son neveu, et fit entrer quelques secours dans Saint-Quentin ; malgré les conseils qui lui étaient donnés, le connétable, ne s'étant pas retiré à temps, se trouva au milieu des marais qui environnaient la ville, surpris par des troupes espagnoles très-supérieures en nombre. Sentant la faute qu'il avait commise, Montmorency s'adressa à un vieil officier rempli d'expérience, que l'on appelait d'Oignon : « Bonhomme, lui dit-il, que faut-il faire? — Monseigneur, répondit d'Oignon, je vous l'aurais dit il y a deux heures; maintenant je n'en sais rien. » Le connétable, désespéré, se jeta au milieu des ennemis : il n'y trouva pas la mort qu'il cherchait; mais il fut blessé et fait prisonnier. Les Espagnols poursuivirent jusqu'à la Fère l'armée française, qui fuyait en désordre. Ce fut une déroute presque sans combat. Les Français perdirent près de huit mille hommes, et les Espagnols à peine quatre-vingts. — Lorsque Charles-Quint, dans sa retraite de Saint-Just, apprit cette victoire, il demanda : « Mon fils est-il à Paris? » Mais Philippe II, qui n'avait rejoint son armée qu'après la bataille, au lieu de marcher sur

Paris, retourna au siége de Saint-Quentin. La ville fut prise d'assaut. Coligny, qui résista jusqu'au bout, fut fait prisonnier. Les Espagnols, vainqueurs, prirent ensuite aisément plusieurs petites villes de Picardie.

En même temps que l'amiral de Coligny luttait contre les Espagnols en France, le duc de Guise marchait sur Naples. Le duc d'Albe, vice-roi de Naples, pris à l'improviste et n'ayant pas de troupes suffisantes à lui opposer, se refusa constamment à livrer bataille, et laissa le prince lorrain s'épuiser en marches et en contre-marches. Le duc de Guise demanda du secours en France; mais la tristesse et l'effroi étaient profonds à Paris, où l'on venait d'apprendre que la bataille de Saint-Quentin était perdue, que le connétable de Montmorency et l'amiral de Coligny étaient entre les mains de l'ennemi. Loin de lui envoyer les renforts qu'il demandait, le roi rappela le duc de Guise. Le pape, forcé par ce brusque départ d'abandonner ses projets contre Philippe II, sollicita et obtint de l'Espagne une paix honorable.

Le premier fait d'armes de François de Guise, de retour en France, fut éclatant et bien propre à relever le courage abattu des Français : il dé-

buta par la prise de Calais. Depuis deux cent dix ans cette ville et le comté d'Oye étaient toujours restés entre les mains des Anglais; toutes les tentatives faites pour recouvrer Calais avaient échoué. Cette ville était regardée comme imprenable; elle était entourée d'un côté par la mer, de l'autre par un marais qui n'était traversé que par une chaussée étroite, et cette chaussée était interrompue par plusieurs forts. En quatre jours le duc de Guise était au pied de la place; après une attaque de six jours, il était maître de Calais. Ceux des habitants qui ne voulurent pas y rester eurent la permission de se retirer où il leur conviendrait, ainsi que les soldats de la garnison, sauf le gouverneur et cinquante officiers au choix du général vainqueur. Les richesses de cette ville opulente se trouvèrent à la disposition du duc de Guise. Il donna des gratifications aux principaux officiers, abandonna le reste au pillage, ne se réservant rien pour lui-même. La ville de Guines se rendit aux mêmes conditions que Calais, et en vingt-deux jours la France était rentrée en possession du comté d'Oye.

Cependant, pour se procurer de l'argent, le roi avait convoqué des états généraux. La convoca-

tion de ces états, étant urgente, n'avait pas été précédée, selon la coutume, des assemblées provinciales, qui préparaient les cahiers et doléances et élisaient les députés. Dans cette assemblée, Henri II parla avec sensibilité des malheurs du peuple, montra le plus grand désir de réformer les abus; il dit que pour atteindre ce but il fallait la paix, et, pour obtenir la paix, de l'argent; il laissa entrevoir qu'il avait besoin de trois millions d'écus d'or au moins. Les états partageaient l'enthousiasme qu'avait partout excité la prise de Calais; ils votèrent les trois millions, et chargèrent le cardinal de Lorraine d'assurer le roi que si cette somme ne suffisait pas, il pouvait avec confiance les rassembler de nouveau. Il y eut à cette occasion de grandes réjouissances à Paris : le roi envoya demander à souper avec toute sa cour, le jeudi gras, à l'hôtel de ville. Vingt-cinq bourgeois des principales familles de magistrats tinrent compagnie à la famille royale; les fils des principaux marchands, en uniforme de soie, firent le service de la table; le plancher, ce qui était alors un grand luxe, était couvert de nattes, le plafond orné de guirlandes et de branches de lierre, et les murailles étaient convertes de riches tapis-

series avec les écussons du roi, de la reine et des principaux personnages de la cour. Après le repas, on donna une représentation de la tragi-comédie d'*Orphée*, du poëte Jodelle, spectacle alors tout nouveau en France.

Lorsqu'il rentra à Paris, le vainqueur de Calais fut comblé d'honneurs et de louanges; le mariage de sa nièce Marie Stuart, reine d'Écosse, avec le dauphin François, fut célébré, et le duc de Guise remplit à cette cérémonie les fonctions de grand maître de la maison du roi, à la place d'Anne de Montmorency, prisonnier des Espagnols. Le parti de Montmorency s'effraya de la faveur des princes lorrains, et le connétable obtint des Espagnols de venir passer quelque temps à la cour; il reprit bientôt son ancien crédit sur l'esprit du roi.

Ces rivalités de cour furent mises à profit par les calvinistes, qui s'en servirent pour étendre leur religion et se procurer la liberté d'en suivre les pratiques. Beaucoup de seigneurs qui avaient adopté ou qui protégeaient la nouvelle communion, tels que le roi et la reine de Navarre, le prince et la princesse de Condé, vivant tous loin de la cour, y étaient venus à l'occasion du mariage du Dauphin. Parmi les principaux chefs

du parti étaient les Châtillon, neveux du connétable de Montmorency. L'aîné de cette famille, l'amiral de Coligny, avait été poussé à l'hérésie par son frère d'Andelot, colonel général de l'infanterie française. D'Andelot, dénoncé par le cardinal de Lorraine, fut interrogé par Henri II, avec lequel il avait été élevé et qui l'aimait beaucoup. D'Andelot avoua sa nouvelle religion et se moqua des pratiques de l'Église catholique; le roi, irrité, le priva de ses charges et le fit mettre en prison. Sur les instances de l'amiral de Coligny, du cardinal de Châtillon, ses frères, et même sur celles du cardinal de Lorraine, d'Andelot fut relâché, ayant consenti à laisser dire une messe en sa présence: complaisance que, dans son fanatisme, il se reprocha toute sa vie.

Le parlement n'appliquait pas aux réformés les lois existantes dans toute leur rigueur; pour remédier à cette indulgence, le cardinal de Lorraine persuada au roi d'établir l'inquisition, mais sous la surveillance des évêques, et non comme une juridiction dépendante du pape. Le parlement se refusant à enregistrer l'édit, y fut contraint dans un lit de justice; mais il obtint que les membres du clergé seulement, et non les laïques, seraient soumis à ce tribunal.

Après le mariage du Dauphin avec la reine d'Écosse, les princes réformés et les nobles de leur suite restèrent à Paris, et assistèrent aux assemblées secrètes que tenaient leurs coreligionnaires. Ceux-ci, enhardis, osèrent tenir au Pré-aux-Clercs, promenade ordinaire des Parisiens, trois réunions, où ils chantèrent les psaumes de Marot, mis en musique. En entrant dans la ville, ces troupes de calvinistes continuaient leur chant, et marchaient précédées et suivies de gentilshommes armés. Le roi ordonna des informations; les personnes arrêtées furent trouvées peu coupables, et le président Séguier, chargé de rédiger un rapport sur cette affaire, saisit cette occasion de faire de sévères remontrances sur tous les abus qui frappaient le royaume. Ces remontrances indisposèrent le roi, qui résolut d'arrêter l'audace du parlement, et d'effrayer du même coup les calvinistes.

Les *mercuriales* étaient au parlement une sorte de tribunal domestique composé des présidents de chambre et des membres les plus considérables de la compagnie, ce tribunal se réunissait tous les trois mois. Une de ses séances était fixée au 1er juin; le roi s'y rend accompagné des

P. 69



E. Girardet del. P. Girardet sc.

Un éclat de la lance avait pénétré dans l'œil; le roi tombe; la blessure était mortelle.

princes du sang, des cardinaux, du connétable, du duc de Guise, de plusieurs autres seigneurs et d'une forte escorte. Il prend sa place tranquillement, dit qu'il est instruit qu'il y a dans la compagnie différentes opinions sur la manière de traiter l'affaire de la religion, qu'il est venu pour s'instruire lui-même à fond de la matière, et invite chacun à dire librement sa pensée. Plusieurs sont d'avis qu'il faut exécuter rigoureusement les lois portées contre les hérétiques, revoir et réformer les arrêts qui ont absous les accusés; mais les présidents Séguier et Christophe de Harlay soutiennent que les arrêts qui absolvent les accusés ne sont pas contradictoires aux édits, et ne font que les interpréter; le président Christophe de Thou demande qu'on punisse ceux qui censurent les arrêts de la cour, où ils n'ont rien à voir; quelques-uns veulent qu'on accorde aux hérétiques, pour revenir à résipiscence, un délai de six mois, après lequel ils seront bannis; d'autres disent qu'ils sont mal à propos appelés hérétiques, puisqu'ils n'ont été ni jugés ni condamnés, et croient qu'il est à propos de convoquer un concile général. Louis du Faur et Anne du Bourg appuient cet avis, et s'élèvent contre les pratiques de l'Église catho-

lique. On voit par là combien le mal avait déjà fait de progrès rapides, quelles divisions existaient au sein de la cour suprême de justice, pour se répandre ensuite dans la France entière, et combien il était urgent d'user de remèdes énergiques.

Lorsque tous ces discours furent prononcés, le roi, qui les avait écoutés tranquillement, se retira dans une chambre, et se fit apporter par le greffier la liste des membres de la compagnie. Puis, rentrant dans la salle des séances, il dit qu'il n'était que trop vrai que le parlement renfermait un grand nombre d'hérétiques, et qu'il serait en droit de punir le corps entier pour les avoir gardés dans son sein. Le connétable monta au trône pour recevoir les ordres du roi, et alla saisir sur leurs siéges Louis du Faur et Anne du Bourg, qu'il remit à Montgommery, capitaine des gardes. Chavigny, autre capitaine, reçut l'ordre d'aller arrêter six conseillers dans leurs maisons; trois échappèrent: ceux qui furent saisis étaient Antoine Fumée, Eustache de la Porte et Paul de Foix. Le lendemain leur procès commença.

Cependant le duc de Guise, après avoir joui de l'enthousiasme des Parisiens, retourna à

l'armée, où un de ses lieutenants venait d'être battu par le comte d'Egmont, général espagnol. Il s'avança jusqu'à Amiens pour couvrir la Picardie, et les deux armées se rencontrèrent non loin de là dans une vaste plaine. Mais Henri II et Philippe II redoutaient également le résultat d'un combat qui pouvait être décisif, les peuples épuisés désiraient ardemment la paix. Une trêve fut convenue, et des négociations s'ouvrirent. Elles furent interrompues par l'annonce de succès obtenus par les Espagnols en Piémont, où le maréchal de Brissac se défendait toujours vaillamment, et par la nouvelle de la mort de Marie, reine d'Angleterre et femme de Philippe II. La trêve toutefois ne fut pas rompue, et les conférences se renouèrent à Cateau-Cambrésis. Les princes lorrains avaient tout intérêt à la guerre, qui faisait leur fortune; mais le connétable de Montmorency, prisonnier des Espagnols, avait été chargé de présider aux négociations. Il ne crut pas que la France pût payer trop cher sa liberté, et lui fit sacrifier presque toutes ses conquêtes. De là le nom de *paix malheureuse* qui fut donné au traité de Cateau-Cambrésis, et le murmure d'indignation qui l'accueillit en France. On conclut avec l'Angleterre,

à la condition que le roi garderait Calais pendant huit ans, et, ce terme expiré, le rendrait aux Anglais, à moins qu'il ne payât 500,000 écus. On semblait acheter une conquête consommée.

Pour faire la paix avec l'Espagne, Henri II abandonna la Savoie, le Piémont, sauf Turin et quelques villes; il renonça aux places qui lui restaient dans le Milanais, dans la Toscane, à ses droits sur le royaume de Naples, à la protection de la ville de Sienne; il rendit le Charolais et le Luxembourg. Philippe II, de son côté, restitua les villes dont les Espagnols s'étaient emparés en Picardie; le territoire de Thérouanne resta à la France, ainsi que les villes de Metz, Toul et Verdun, avec l'expulsion définitive des Anglais du territoire de la France. La conservation de ces places était pour elle le véritable avantage du traité, et parce qu'elles la couvraient à l'est, et parce qu'elles ouvraient la voie à la conquête de l'Alsace. On stipula aussi des mariages, entre autres celui d'Élisabeth, fille aînée du roi, et d'abord fiancée à don Carlos, fils de Philippe II, avec Philippe II lui-même. Il y eut, à l'occasion de ce mariage, des fêtes à Paris; le roi, qui était très-adroit, prenait plaisir à s'exercer dans les joutes. Il courut

deux jours contre les tenants, et fut toujours victorieux. Le 28 juin, qui était la troisième et devait être la dernière journée des joutes, Henri sortant de la lice, où il avait déjà rompu six lances, aperçut Montgommery, capitaine de ses gardes, qui s'y tenait encore la lance haute; il court contre lui, baissant sa visière, sans prendre la peine de l'attacher; Montgommery brise sa lance dans le plastron du roi, et, n'ayant pas le temps de retenir son bras, le frappe à l'œil droit du tronçon qui lui restait à la main. Un éclat avait pénétré profondément; le roi tombe. La blessure était mortelle; Henri mourut onze jours après, sans avoir repris connaissance. Il était âgé de quarante et un ans, et en avait passé douze sur le trône. Il laissait de la reine Catherine de Médicis trois filles et quatre fils; trois de ces derniers ont successivement porté la couronne.

FRANÇOIS II

(1559-1560)

CHAPITRE V

(1559) Avénement de François II. — Marie Stuart. — Disgrâce du connétable Anne de Montmorency. — Faveur et puissances des Guises. — Condamnation d'Anne du Bourg. — (1560) Union des mécontents et des calvinistes. — La Renaudie. — Conjuration d'Amboise. — Justification de Louis de Condé. — L'Hospital chancelier. — Assemblée de Fontainebleau. — Lettres du vidame de Chartres. — Arrestation et condamnation de Louis de Condé. — Mort de François II. — (1561) Retour de Marie Stuart en Écosse.

Le nouveau roi n'avait pas encore seize ans lorsqu'il monta sur le trône. François II et Marie Stuart, roi et reine de France, roi et reine d'Écosse, ne devaient pas porter longtemps ensemble leur double couronne. Quelques mois avant la mort de Henri II, lorsque Élisabeth succéda, en Angleterre, à Marie Tudor sa sœur, François, alors dauphin, et Marie Stuart prirent

le titre et les armes de roi et de reine d'Angleterre.

La France ne voulait pas reconnaître la légitimité de la fille adultère de Henri VIII et d'Anne de Boleyn ; cinq fois, d'ailleurs, sous le règne de Marie Tudor, le parlement anglais avait prononcé à ce titre son exclusion du trône. Par sa descendance directe et légitime de Henri VII d'Angleterre, Marie Stuart avait un droit manifeste à la couronne. Mais Élisabeth ne pardonna pas ses prétentions à la reine d'Écosse, et ne vit plus en elle qu'une odieuse rivale.

Le mariage de François et de Marie avait eu lieu un an avant leur avénement au trône de France, au milieu des réjouissances qui suivirent la prise de Calais. Élevée à la cour de France dès sa première jeunesse, la reine d'Écosse en était devenue l'ornement. Elle n'avait encore que seize ans lorsque son oncle, le cardinal de Lorraine, écrivait à sa sœur, la reine régente d'Écosse, Marie de Lorraine : « Vostre fille est tellement creue et croist tous les jours en grandeur, bonté, beauté, saigesse et vertus, que c'est la plus parfaite et accomplie en toutes choses honnestes et vertueuses qu'il est possible, et ne se voit aujourd'hui rien de tel en ce

royaulme, soit en fille noble ou aultre de quelque basse ou moyenne condition et qualité qu'elle puisse estre... Bien vous assureré-je, Madame, que rien n'est plus beau, ne plus honneste que la royne vostre fille; elle gouverne le roy et la royne. » Elle était instruite autant qu'elle était aimable et belle; elle cultivait les arts et les lettres; elle fut chantée par les poëtes qui vécurent à la cour où elle brilla, par du Bellay et par Ronsard; elle-même fit des vers charmants.

Le jeune roi, qui aimait éperdument Marie, se trouvait tout naturellement porté à donner sa confiance aux Guises, oncles de sa femme. Il était majeur; mais il ne pouvait encore prétendre à gouverner l'État. Les princes lorrains se rapprochèrent de la reine mère, Catherine de Médicis, qui, après s'être effacée pendant la vie de son époux, exerçait une grande influence sur l'esprit de son fils; ils lui sacrifièrent ceux de leurs amis qu'ils avaient soutenus sous Henri II, et qui lui déplaisaient. Leur parti l'emporta. Anne de Montmorency essaya en vain de conserver son crédit. Le roi lui conseilla froidement d'aller prendre du repos dans ses terres. Le connétable répondit avec modestie, mais en même

temps avec fierté, rappela ses services, offrit au roi ses biens, sa vie et celle de ses enfants, et se retira dans son château de Chantilly. Lorsque les députés du parlement vinrent saluer le nouveau monarque, François leur dit qu'il avait choisi le duc de Guise et le cardinal de Lorraine, ses oncles, pour gouverner ses États, et qu'il voulait que dorénavant on s'adressât à eux. Le duc prit le commandement des troupes, et le cardinal l'administration des finances. Avant sa disgrâce, et afin de pouvoir lutter contre les Guises, le connétable avait pressé de se rendre à la cour les princes du sang qui en vivaient éloignés, et notamment Antoine de Bourbon, roi de Navarre, après les frères du roi le plus proche héritier du trône. Le roi de Navarre venait lentement; autour de lui se groupaient les princes du sang et les chefs des grandes maisons, la plupart mécontents de la toute-puissance des princes lorrains, oncles de la jeune reine. Il se tint à Vendôme une assemblée où ne vint pas le connétable, mais où son influence domina. Il fut convenu qu'il fallait à tout prix enlever l'autorité aux Guises, mais que l'on tenterait d'abord la voie des négociations. Le roi de Navarre fut chargé d'aller à la cour éclairer

le roi, gagner la reine mère, et la détacher de la faction des princes lorrains.

Antoine de Bourbon vint, en effet, à la cour. Mal accueilli, il ne rencontra que des affronts et des rebuts; on traînait en longueur toutes ses demandes. Une lettre adressée par le roi d'Espagne à la reine mère, et qu'on eut soin de lui montrer, lui fit craindre pour ses États de Navarre, et il saisit la première occasion honorable de quitter la cour. Restés facilement les maîtres, les princes lorrains usèrent sans ménagement du pouvoir à leur profit et en faveur de leurs amis. Le duc de Guise enleva au connétable sa dignité de grand maître de la maison du roi et la prit pour lui-même; il enleva à l'amiral de Coligny le gouvernement de Picardie pour le donner à Brissac. La cour, qui passait l'arrière-saison à Fontainebleau, était encombrée de personnes accourues pour solliciter le nouveau monarque; le duc de Guise fit planter auprès du château une potence, et publier à son de trompe que toutes les personnes, de quelque condition qu'elles fussent, venues à la cour pour solliciter, en sortissent dans les vingt-quatre heures, sous peine d'être pendues.

Le procès commencé sous le dernier règne

contre les cinq conseillers au parlement arrêtés comme hérétiques fut poursuivi. Le principal accusé était Anne du Bourg, diacre, conseiller-clerc au parlement, et neveu d'Antoine du Bourg, chancelier de France sous François I[er]. Pour sauver sa vie, Anne du Bourg fit valoir tous ses priviléges; mais il persista hautement dans ses sentiments, et désavoua François Marillac, son avocat, dont l'habileté l'aurait sauvé. Le meurtre du président Minard vint aggraver le procès. Du Bourg l'avait récusé, et avait dit que s'il s'obstinait à être son juge, il en serait autrement empêché. Rendu responsable de cet assassinat, le malheureux conseiller fut condamné à être pendu et brûlé, et subit son supplice avec courage. Les cinq autres conseillers arrêtés en même temps que lui furent condamnés à une simple amende et relâchés.

A partir de ce moment, le parti des calvinistes et celui des mécontents s'unirent; à la tête des uns et des autres étaient les trois frères de Châtillon, Coligny, d'Andelot, et le cardinal de Châtillon, évêque de Beauvais, avec les princes du sang, le roi de Navarre, et le prince de Condé son frère. De cette union, confirmée par une assemblée tenue vers la fin de 1559 dans un des

châteaux du prince de Condé, à la Ferté, sur la frontière de la Picardie, sortit l'entreprise connue sous le nom de conjuration d'Amboise. Ici commencent en France, à proprement parler, les guerres religieuses. On peut immédiatement en pénétrer le caractère. Évidemment chez les princes de Condé et chez la plupart des conjurés, la religion n'était qu'un calcul et un prétexte. L'amiral seul peut-être agissait par conviction de sectaire; pour les autres princes ou seigneurs, il s'agissait d'ambition et de prééminence. Comme l'âge féodal était passé, qu'ils n'avaient plus d'hommes d'armes à leur disposition, et que le peuple se fût difficilement mis au service de leur ambition de courtisans, ils le remuèrent au nom de la religion, et, indifférents eux-mêmes à toute foi, ils se constituèrent les chefs et les auxiliaires de l'hérésie pour conquérir le pouvoir. Dès lors la réforme n'a plus qu'un caractère politique. Des populations fanatisées se groupent autour d'une noblesse qui ne songe qu'à ressaisir ses priviléges féodaux, tandis que les catholiques se rallient aux hommes qui peuvent protéger leur foi. Sans doute le parti des Guises commit bien des ravages et mêla trop souvent les calculs de l'ambition au zèle religieux; mais il défendait pour-

tant la monarchie et la vieille foi nationale. A lui donc nos sympathies, qui ne nous empêcheront pas toutefois de flétrir ses excès.

Les conjurés de la Ferté voulaient enlever le roi à ses ministres et faire à ceux-ci leur procès. Il fallait pour cela lever des troupes, leur donner des capitaines, et les amener sans éclat à Blois, où le roi devait passer le printemps. Pour ne pas attirer l'attention en mettant à la tête de la conspiration un nom trop connu, on choisit pour chef un gentilhomme de bonne maison du Périgord, nommé la Renaudie, intelligent, éloquent, enthousiaste et intrépide : peut-être au moment d'agir le prince de Condé se mettrait-il ouvertement à la tête de l'entreprise. En même temps qu'on faisait les préparatifs de l'expédition, une réunion de théologiens et de jurisconsultes allemands approuvait l'insurrection dirigée contre les ministres pour cause de religion. La Renaudie donna rendez-vous à ses correspondants à Nantes pour le 1er janvier 1558. A cette époque, le parlement de Bretagne y tenait ses séances ; des fêtes devaient s'y donner, ce qui permettait à un assez grand nombre de personnes de se réunir dans cette ville sans éveiller les soupçons. Tous furent exacts et ju-

rèrent de ne rien faire contre le roi ni sa famille, mais de délivrer le royaume de la tyrannie des étrangers. Et, pendant ce temps, ces hommes si jaloux de l'indépendance nationale s'assuraient les secours d'Élisabeth d'Angleterre ; la Renaudie lui avait été envoyé, et elle avait promis de seconder l'entreprise : ce sont les protestants qui les premiers ont ouvert les négociations coupables avec les ennemis de la France.

Les conjurés de Nantes s'engagèrent par écrit à travailler au complot, dont l'exécution fut fixée au 15 mars. Les levées de troupes se firent avec succès; le secret fut admirablement gardé, et le 15 mars était bien proche, que les Guises n'avaient encore aucun soupçon. Sur quelques avis vagues qui leur vinrent de l'étranger, ils menèrent la cour de Blois à Amboise, où un coup de main était plus difficile. La Renaudie fixa alors le rendez-vous au 16 mars. Un avocat de Paris nommé Pierre des Avenelles, chez lequel logeait la Renaudie, sut obtenir la confiance de son ami et le trahit. Les Guises, ainsi prévenus quelques jours à l'avance, firent mander à la cour les Châtillon. Introduit auprès de Catherine de Médicis, Coligny insista sur les griefs que l'on pouvait faire valoir contre les ministres, plaida la cause

des réformés, et demanda qu'on suspendît jusqu'à la décision d'un concile les peines capitales prononcées contre eux. La majorité du conseil se rangea à cet avis, et le 12 mars fut publié un édit en faveur des calvinistes; les prédicateurs et ceux qui, sous prétexte de religion, auraient conspiré contre le roi, la famille royale ou les ministres, furent exceptés de l'armistice. Mais il était trop tard pour arrêter le mouvement; le prince de Condé vint à Amboise avec des gens de main qui devaient se tenir cachés dans la ville. Le duc de Guise prit ses mesures pour surprendre les conjurés en flagrant délit. Le jeune roi, voyant tous les mouvements qu'on se donnait autour de lui : « Qu'ai-je fait à mon peuple, qu'il m'en veut ainsi? disait-il à ses oncles; je veux entendre ses doléances et lui faire raison. Je ne sais, mais j'entends qu'on n'en veut qu'à vous. Je désirerais que pour un temps vous fussiez hors d'ici, afin de voir si c'est à vous ou à moi qu'on en veut. » Les princes lorrains cherchèrent à dissiper les soupçons de François, et le duc de Guise se fit nommer lieutenant général du royaume.

Le 16 octobre, outre les gens de main déjà entrés dans la ville, la Renaudie conduisit ses

hommes par petites troupes. Les Guises firent fermer les portes par lesquelles devaient entrer les insurgés, et lancèrent de fortes patrouilles qui les dispersèrent et les empêchèrent de se réunir en corps capable de se défendre. La Renaudie, entouré, tua de sa main un de ses agresseurs, le jeune Pardaillan, qui était son parent; un page de Pardaillan le frappa mortellement d'un coup d'arquebuse. Tout ce qu'on fit de prisonniers fut pendu aux fenêtres et aux créneaux du château. Le corps de la Renaudie, porté à Amboise, fut attaché à une potence avec cette inscription : *Chef des rebelles.*

Contre l'avis des Guises, le chancelier Olivier décida François à publier un édit qui promettait pleine et entière amnistie à ceux qui avaient pris les armes *plutôt par simplicité que par malice,* pourvu qu'ils les quittassent promptement. Le plus grand nombre, rassuré, s'éloigna; mais quelques-uns qui n'avaient pas perdu tout espoir tentèrent de s'introduire la nuit dans Amboise; ils furent découverts et repoussés; l'amnistie fut révoquée. Ceux qui s'en retournaient sans crainte sur la foi de l'édit furent arrêtés; ceux qu'on prit dans Amboise furent passés au fil de l'épée, ou pendus, ou jetés, pieds et mains liés, dans la

Loire. Au bout de quelques jours on prononça des condamnations juridiques. Le plus considérable des accusés était Pierre de Castelnau ; investi dans le château de Noizay, il s'était rendu à Jacques de Savoie, duc de Nemours, qui lui avait promis la vie sauve. Arrivé à Amboise, il fut jugé, condamné à mort, et, malgré les démarches et les protestations du duc de Nemours, exécuté.

Le roi avait ordonné au prince Louis de Condé de garder les arrêts; plusieurs des conjurés, mis à la torture, l'avaient gravement compromis par leurs aveux. Le prince demanda à se justifier; le roi lui donna audience devant toute la cour et les ambassadeurs. Condé se plaignit vivement des soupçons qu'on élevait contre lui, et termina ainsi son discours : « Si quelqu'un est assez hardi pour soutenir que j'ai tenté de révolter les Français contre la personne sacrée du roi, et que je suis auteur de la conspiration, renonçant aux priviléges de mon rang, je suis prêt à le démentir par un combat singulier. » C'était joindre le mensonge à une odieuse habileté, car il avait été l'âme du complot; seulement, après avoir mis en avant les plus fanatiques sectaires, il s'était, par une prudence qui ne fait pas honneur à son courage, tenu à l'écart de la conjuration. Mais,

comme il n'y avait pas contre lui de preuves complètes, le duc de Guise jugea que le mieux était de terminer cette affaire au plus vite. C'était à lui qu'était particulièrement adressé le défi de Condé. « Et moi, répondit-il, je ne souffrirai pas qu'un si grand prince soit noirci d'un pareil crime, et je vous supplie de me prendre pour second. » Et le prince de Condé fut mis en liberté.

Anne de Montmorency, ayant été chargé d'aller faire au parlement le rapport de ce qui s'était passé, s'acquitta de cette mission, difficile pour l'oncle des Châtillon, en peu de mots et sans aucune réflexion.

Le chancelier Olivier, qui avait, autant qu'il était en son pouvoir, adouci les mesures prises contre les insurgés, étant mort, la reine mère, Catherine de Médicis, fit nommer à sa place Michel de L'Hospital : elle comptait se faire du nouveau chancelier un appui contre les Guises, qui, parvenus au comble de la puissance, commençaient à la tenir à l'écart des affaires. L'Hospital, en effet, était l'instrument qui convenait à sa politique incertaine et tortueuse. Homme de mœurs graves, mais d'une doctrine suspecte, donnant la main aux nouvelles idées tout en paraissant rester dans le camp catholique, il avait des raisons person-

nelles de pousser à une modération dont il avait besoin pour lui-même; son grand but, d'ailleurs, était de conserver sa charge, et, pour s'y maintenir, il ne devait choquer aucune opinion; car, s'il eût embrassé un parti, le triomphe du parti contraire eût été sa défaite et sa disgrâce. Comment l'histoire a-t-elle pu exalter cette tactique égoïste, sans conviction et sans courage? Comment a-t-elle fait un titre à L'Hospital de cette modération intéressée, de cette hésitation coupable entre la vérité et l'erreur, de ce système de bascule qui serait au moins une chimère, si ce n'était un crime, dans les temps de révolution?

Catherine provoqua l'assemblée qui fut convoquée à Fontainebleau pour le 21 août, et où furent rappelés les princes, les courtisans du plus haut rang et les principaux magistrats : on y devait, dans des conférences pacifiques, rechercher la cause des troubles, prendre des mesures pour réparer le passé et assurer la tranquillité de l'avenir. Le prince de Condé se retira auprès du roi de Navarre son frère, et les deux Bourbons ne parurent pas à Fontainebleau; les Montmorency et les Châtillon s'y rendirent, mais escortés de forces imposantes. Dans cette assemblée, où

il ne fut remédié à rien, Montluc, évêque de Valence, et Marillac, archevêque de Vienne et frère du défenseur du conseiller Anne du Bourg, s'élevèrent contre les désordres de la cour, demandèrent, à défaut d'un concile général, un concile national et les états généraux. Coligny présenta une requête, qu'il s'offrait à faire signer par cinquante mille calvinistes. Il demandait des temples, et attaquait sans ménagement les ministres. Le duc de Guise, avec une grande modération de langage, défendit sa politique et s'abstint de toute controverse religieuse. Le cardinal de Lorraine repoussa la liberté réclamée par le protestantisme, et reconnut l'opportunité des états généraux; leur convocation fut la seule mesure qui sortit de cette assemblée.

Le prince de Condé avait envoyé à Fontainebleau un gentilhomme gascon nommé la Sague, qui devait le tenir au courant de ce qui s'y passerait. On surprit à la Sague diverses lettres qui contenaient des protestations d'attachement aux Bourbons; parmi ces lettres s'en trouvaient plusieurs de François de Vendôme, vidame de Chartres, qui lui offrait ses services s'ils entreprenaient quelque chose pour le bien du royaume. La Sague, menacé de la torture, dit que les

Bourbons devaient se rendre en armes aux états prochains, s'emparer sur leur passage de Poitiers et de Tours, soulever la Provence, la Bretagne, la Picardie, Paris; renverser les ministres par les états, malgré le roi, et même les attaquer à force ouverte.

Le vidame de Chartres, retenu longtemps dans une dure prison, recouvra la liberté au moment où il expirait d'une maladie de langueur.

Les états généraux devaient se rassembler à Orléans à la fin d'octobre. Le roi, à peine âgé de dix-sept ans et consumé par une maladie de langueur, entra dans Orléans entouré d'un appareil menaçant. Les Bourbons avaient reçu à plusieurs reprises l'ordre de s'y rendre. Catherine de Médicis envoya au-devant d'eux le cardinal de Bourbon, leur frère, pour les assurer de sa part qu'il ne leur serait rien fait de mal. Ils arrivèrent à Orléans le 30 octobre. Lorsqu'ils se présentèrent chez le roi, ils virent que les courtisans les évitaient; François adressa au prince de Condé quelques paroles pour lui reprocher les crimes dont il était accusé, et, sans prêter attention à ses réponses, le fit arrêter. Une commission tirée du parlement de Paris fut chargée de le juger. Le prince réclama son droit d'être jugé par le roi

à la tête des pairs du royaume et du parlement, toutes chambres assemblées : mais ce fut en vain. Les moyens de défense qu'il fournit par écrit à son avocat François de Marillac furent regardés comme une réponse judiciaire, et le tribunal eut ordre de juger sur leur contenu. Sa femme, Éléonore de Roye, se jeta en larmes aux pieds du roi, qui lui répondit : « Votre mari a voulu m'ôter ma couronne et ma vie. » Les princes lorrains disaient : « Il faut couper d'un seul coup la tête à l'hérésie et à la rébellion. » Le roi de Navarre s'humilia devant eux pour sauver son frère. Ce prince n'était pas sans crainte pour lui-même : il avait été averti secrètement qu'il serait mandé chez le roi, et qu'au moindre signe de mécontentement donné par François II il serait assassiné. Il fut, en effet, appelé. « J'irai, dit-il à un ami ; je combattrai tant qu'il me restera un souffle de vie : si je succombe, prenez ma chemise teinte de mon sang, portez-la à mon fils, et que la vie l'abandonne plutôt que le désir de la vengeance. » Il parla avec précaution et modestie, et se retira tranquillement; en sortant, il entendit un des Guises s'écrier : « O le poltron cœur que nous avons pour roi! »

Cependant le prince de Condé, dont les crimes

politiques étaient manifestes, fut condamné à mort à la pluralité des voix, et son supplice fut fixé au 10 décembre, jour où devait avoir lieu l'ouverture des états. Il ne se laissa pas abattre ; et comme on lui conseillait de se réconcilier avec les Guises : « Il n'y a meilleur moyen d'appointement, répondit-il, qu'avec la pointe de la lance. »

La santé du roi déclinait de jour en jour ; les émotions violentes qu'il éprouvait depuis son avénement hâtèrent encore sa fin ; il mourut le 5 décembre 1568, à l'âge de dix-sept ans ; il avait régné deux années à peine.

Restée veuve à dix-huit ans, Marie Stuart sentit toute la perte qu'elle venait de faire. Pendant plusieurs semaines elle resta enfermée dans sa chambre, plongée dans une profonde désolation et refusant de voir d'autres personnes que les plus proches parents de son mari, et les princes de Lorraine, ses oncles. Après avoir passé quelque temps à Reims et en Lorraine, elle se disposa à retourner dans son royaume d'Écosse, qu'elle avait quitté à l'âge de huit ans. « Je l'ay veue, raconte le seigneur de Brantôme, appréhender comme la mort ce voyage, et désiroit cent fois plus de demeurer en France, simple douai-

rière, que d'aller régner là en son pays sauvage. »

Elle fit demander à la reine d'Angleterre un sauf-conduit pour traverser ses États; Élisabeth voulut, avant de lui accorder sa demande, lui imposer un traité; Marie fut vivement blessée de la mauvaise volonté qu'on lui témoignait : « Monsieur, dit-elle à Throckmorton, l'ambassadeur d'Angleterre à la cour de France, rien ne m'afflige plus que de m'être oubliée jusqu'à solliciter de la reine votre maîtresse une faveur dont je n'avais pas besoin. » Et le lendemain revoyant Throckmorton, elle lui dit ces paroles fières encore, mais tristes et prophétiques : « J'espère que le vent me sera favorable, et que je n'aurai pas besoin d'aborder sur la côte d'Angleterre; si j'y aborde, monsieur l'ambassadeur, votre reine me tiendra entre ses mains et pourra faire de moi ce qu'elle voudra. Si elle est si cruelle que de vouloir ma mort, qu'elle fasse selon son plaisir, qu'elle me sacrifie. Peut-être ce destin vaudra-t-il mieux pour moi que la vie. Que la volonté de Dieu s'accomplisse. »

Elle passa encore quelques jours à Saint-Germain, puis elle fit ses adieux à la famille royale; ses oncles l'accompagnèrent jusqu'à Calais. Là

elle s'embarqua, le 14 août 1561, avec une nombreuse noblesse. « La galère, dit Brantôme, un des gentilshommes qui la suivirent jusqu'en Écosse, estant sortie du port, et s'estant eslevé un petit vent frais, on commença à faire voile... Elle, les deux bras sur la poupe de la galère, du costé du timon, se mist à fondre à grosses larmes, jetant toujours ses beaux yeux sur le port et le lieu d'où elle estoit partie, prononçant toujours ces tristes paroles : Adieu, France!... jusqu'à ce qu'il commença à faire nuict... Elle voulut se coucher sans avoir mangé, et ne voulut descendre dans la chambre de poupe, et lui dressa-t-on son lit. Elle commanda au timonier, sitost qu'il seroit jour, s'il voyoit et découvroit encore la terre de France, qu'il l'éveillast et ne craignist de l'appeler; à quoy la fortune la favorisa, car le vent s'estant cessé, et ayant eu recours aux rames, on ne fit guère de chemin cette nuict; si bien que le jour paroissant, parut encore le terrain de France, et n'ayant failly le timonier au commandement qu'elle lui avoit faict, elle se leva sur son lict et se mit à contempler la France encore et tant qu'elle put... Adonc redoubla encore ces mots: Adieu, France! adieu, France! je pense ne vous revoir jamais plus. » Elle parvint à

éviter les croisières qu'Élisabeth avait mises en mer : après une traversée de cinq jours, elle arriva sans accident au golfe de Forth, et le 19 août au matin elle entra dans le port de Leith.

CHARLES IX

(1560-1574)

CHAPITRE VI

(1560) Avénement de Charles IX. — Catherine de Médicis régente. — Arrangement entre la régente et les divers partis. — Le connétable Anne de Montmorency revient à la cour. — Convocation de nouveaux états généraux. — (1561) Faveur des Bourbons. — Union des Guises et de l'Espagne. — La régente favorise les calvinistes. — Formation du triumvirat. — Édit de juillet. — Réconciliation du duc de Guise et du prince de Condé. — États à Orléans. — Colloque de Poissy. — (1562) Antoine de Bourbon rompt avec les calvinistes. — Édit de janvier. — Massacre de Vassy. — Entrée triomphale de François de Guise à Paris. — Charles IX enlevé par les triumvirs et conduit à Paris. — Préparatifs de guerre. — Louis de Condé otage. — Conférence de Vassy. — Condé retourne à son armée. — Discipline de l'armée calviniste. — Prise de Beaugency par les calvinistes. — Déclaration du roi contre les calvinistes. — Alliances étrangères. — Prise de Bourges par le duc François de Guise. — Mort d'Antoine de Bourbon. — Louis de Condé aux portes de Paris. — Bataille de Dreux gagnée par l'armée royale. — (1563) Siége d'Orléans par François de Guise. — Sa mort.

François II, qui n'avait jamais réellement exercé le pouvoir durant sa vie, n'avait pas

songé à le déléguer après sa mort. Charles IX, second fils de Henri II, né le 27 juin 1550, n'était âgé à son avénement que de dix ans et demi. Ni les lois ni les usages de la monarchie ne désignaient celui qui devait gouverner pendant sa minorité; il n'y avait eu jusque-là aucune uniformité dans les régences; des exemples pouvaient également justifier les prétentions des reines mères et celles des princes du sang. Le pouvoir devait appartenir à celui qui saurait le premier s'en emparer. La reine mère, qui avait vu son influence moins forte sur son fils aîné que celle des Guises, oncles de la jeune reine, voulait être régente.

Depuis vingt-sept ans qu'elle était en France, Catherine de Médicis avait toujours été écartée du pouvoir. En voyant la puissance des partis qui divisaient la cour, et auxquels elle était étrangère, Catherine se sentait troublée et fondait en larmes au milieu de ses femmes, ne sachant à qui se fier. Soit qu'il regardât la reine mère comme ayant le plus de droits, soit qu'il crût qu'elle saurait mieux gouverner l'État, le chancelier de L'Hospital exhorta Catherine de Médicis à profiter de la déférence que lui montrait le nouveau roi pour se saisir du pouvoir.

Le chancelier la rassura, et chercha à lui persuader que les deux principaux partis entre lesquels se partageait la cour, les Guises et les Bourbons, avaient un égal intérêt à ce que la régence lui fût confiée : les Guises, dans la crainte que les droits des princes du sang ne l'emportassent ; les Bourbons, dans la crainte que leur position d'accusés ou de suspects ne servît l'ambition des Guises. Il l'exhorta à se dévouer tout entière au bien de l'État, et lui conseilla de ne se donner à aucun des partis, pour ne pas leur servir d'instrument, mais de les balancer l'un par l'autre, et de leur commander : conseils chimériques, avons-nous déjà dit, et qui devaient amener de plus sanglantes catastrophes. Telle fut pourtant la règle qui sembla diriger la conduite pleine d'alternatives et d'ambiguïtés de la reine mère ; mais une telle règle, quoique impossible dans ses applications, allait à son caractère. Hésitant, comme son conseiller, entre la vérité et l'erreur, elle n'aimait que le pouvoir ; étrangère à toute conviction et à toute pensée du bien public, elle n'avait pour les deux partis ni haine ni amour, et la politique seule la poussa aux massacres.

Le 6 décembre 1560, lendemain de la mort

de François II, Catherine de Médicis, tenant à la la main son fils Charles, entra dans la salle du conseil, où arrivèrent successivement le roi de Navarre et le prince de la Roche-sur-Yon, cinq cardinaux, les ducs de Guise, d'Aumale et d'Étampes; le chancelier, les maréchaux de Saint-André et de Brissac, l'amiral Coligny, et les autres membres du conseil privé. Tous saluèrent Charles IX du nom de roi. Celui-ci les remercia du bon service qu'ils avaient fait à son frère, les pria de le servir de même et d'obéir à ce que leur commanderait la reine sa mère. Le cardinal de Lorraine rendit le sceau du roi qui venait de mourir; on le rompit immédiatement, et on en fit graver un autre qui fut remis à la régente.

Catherine promit aux princes lorrains de les aider contre les Bourbons, si ceux-ci cherchaient à se venger; elle obtint du roi de Navarre, en lui promettant la vie de son frère, qu'il embrassât les Guises ses cousins, et renonçât par écrit à la régence. Le roi de Navarre fut nommé lieutenant général du royaume. Le prince de Condé sortit de prison, et s'éloigna pour quelque temps.

Les disgraciés du dernier règne reparurent à

la cour, entre autres Anne de Montmorency. Ce seigneur prit part aux affaires sous quatre règnes successifs : sous François Ier il fut d'abord en faveur, puis éloigné de la cour; sous Henri II il fut constamment au pouvoir. Écarté sous François II, il revenait à l'avénement de Charles IX, rappelé à la fois par le roi de Navarre et par la régente, comme le lien nécessaire qui devait cimenter leur nouvelle amitié. En entrant dans Orléans, le connétable congédia les troupes qui étaient aux portes : « Je veux, dit-il, que désormais le roi aille en sûreté, sans gardes, par tout son royaume. » S'approchant du jeune roi, le vieux connétable mit un genou en terre et lui baisa la main en pleurant : « Sire, lui dit-il, que les troubles présents ne vous épouvantent pas ; je sacrifierai ma vie, ainsi que tous vos fidèles sujets, pour la conservation de votre couronne. »

Les états généraux convoqués à Orléans n'eurent aucune part à tous ces arrangements; réunis seulement pour légitimer le meurtre de Condé, ils étaient devenus inutiles. Tout s'y passa en vains discours et en querelles stériles. Comme ils refusèrent de rien statuer sur les finances, ils furent congédiés, et une nouvelle convocation

d'états eut lieu pour le mois de mai. Le conseil, espérant avoir plus facilement raison d'un petit nombre de députés, fit décider que les électeurs se réuniraient, non pas par bailliage, mais par province, et que chaque province nommerait un député de chaque ville. Le royaume comprenait treize provinces; il devait donc y avoir trente-neuf députés.

Le prince de Condé fut rappelé à la cour, déclaré innocent par le conseil et comblé de distinctions. La faveur du parti des Bourbons devint telle, que le roi de Navarre, les Châtillon, le connétable, et avec eux la principale noblesse, en vinrent à menacer hautement de quitter la cour et d'aller à Paris faire déclarer par le parlement Antoine de Bourbon régent du royaume, si l'on ne chassait les princes lorrains. Ils essayèrent même d'effectuer leur menace : ils montaient à cheval, lorsque, sur le conseil du chancelier, le jeune roi fit appeler Anne de Montmorency et lui ordonna de rester à la cour pour y remplir sa charge. Le connétable n'osa désobéir à un ordre aussi formel; les Châtillon et les Bourbons, craignant qu'on n'apprît à se passer d'eux, prirent aussi le parti de rester.

Les Guises, dont on ne pouvait briser la

puissance, s'appuyaient sur le roi d'Espagne, Philippe II, qui s'érigeait ouvertement en protecteur du royaume de France. Son ambassadeur à la cour, étroitement uni aux princes lorrains, ne ménageait ni ses avis ni ses remontrances. Catherine, effrayée de cette liaison, se rapprocha des calvinistes, et fit paraître une préférence marquée pour la nouvelle religion.

Cette conduite mécontenta le connétable, qui était très-attaché à la religion catholique; il s'en plaignit hautement, et se rapprocha des princes lorrains. Les discussions qui avaient lieu dans les assemblées provinciales, réunies en ce moment pour élire les députés aux états, lui firent craindre qu'on ne lui retirât les gratifications qu'il avait reçues du roi Henri II. Celui des courtisans qui aurait eu le plus à perdre si une semblable mesure eût été adoptée, et qui eût eu à rendre compte des dons qu'il avait reçus de Henri II, était Jacques d'Albon, maréchal de Saint-André, camarade d'enfance, puis ami et favori de ce monarque. Le maréchal de Saint-André eut l'habileté de lier sa cause à celle des princes lorrains et du connétable; l'union qui se forma à cette occasion entre le duc de Guise, le maréchal de Saint-André et

le connétable de Montmorency fut appelée le *triumvirat.*

Il existait alors deux partis bien distincts : d'un côté, les triumvirs avec les catholiques; de l'autre, les mécontents avec les réformés. Entre ces deux partis, la régente tâchait de maintenir son autorité. Elle s'appliquait à régler les contestations de religion. Un édit de tolérance, qui fut publié à l'instigation du chancelier de L'Hospital, excita des soulèvements et des combats entre les catholiques et les protestants, à Paris et dans les provinces. Un nouvel édit, nommé l'édit de juillet, publié sur l'avis du parlement, défendit aux prédicateurs les expressions et les discours de nature à soulever les passions, interdit toutes assemblées, même particulières et sans armes, aux calvinistes, donna aux évêques la connaissance du crime d'hérésie, mais décida que les hérétiques ne pourraient être condamnés qu'au bannissement. Le seul avantage que retiraient les calvinistes de cet édit était de n'avoir plus à craindre la peine de mort. Le duc de Guise témoignait hautement la joie que lui causait l'édit de juillet. « Pour soutenir cet arrêt, dit-il en sortant du parlement, mon épée ne tiendra jamais au four-

reau. » Mais l'édit fut mal exécuté : la régente continua à soutenir les réformés, qui purent tenir des assemblées, même à la cour.

Cet édit fut l'occasion d'une feinte réconciliation entre le duc de Guise et le prince de Condé; leur entrevue était concertée à l'avance. Racontez, dit le roi au duc de Guise, comment les choses se sont passées à Orléans. » Après le récit du duc, qui se disculpait entièrement de l'emprisonnement de Condé, celui-ci dit : « Quiconque m'a fait cet affront, je le tiens pour un méchant homme et un scélérat. — Et moi aussi, reprit le duc; mais ceci ne me regarde pas. » Les deux princes s'embrassèrent, mangèrent ensemble et se jurèrent amitié : comédie assez semblable à celle qu'ils avaient déjà jouée après l'échec de la conjuration d'Amboise.

Deux assemblées attiraient en ce moment l'attention : les états qui se tenaient à Pontoise, et le colloque de Poissy.

Aux états, les députés de la noblesse et du tiers état demandèrent que, pour remédier au mauvais état des finances, on s'adressât au clergé, qui possédait des biens immenses; le clergé consentit à offrir sous forme de don gra-

tuit, une somme de quinze millions, payable en dix ans; la cour l'accepta.

Les protestants demandèrent un concile national; le pape n'y voulait pas consentir, alors que se tenait le concile universel de Trente. C'était là que devaient se rendre les docteurs calvinistes, s'ils eussent voulu sincèrement la paix et l'unité. La reine prit un moyen terme, et promit, toujours d'après les conseils de L'Hospital, une conférence où les calvinistes soutiendraient leur doctrine contre les docteurs catholiques. Le chancelier espérait qu'une profession de foi ambiguë comme sa propre croyance pourrait contenter et réunir les deux communions. Les catholiques répugnaient à ce projet, et à cause de son inutilité, et à cause de l'importance qu'il donnait publiquement au calvinisme. Ils redoutaient surtout le danger de rendre des esprits incertains et ignorants témoins de controverses religieuses sans solution possible, puisqu'il n'y avait pas entre les deux partis de tribunal suprême dont ils fussent disposés à respecter la sentence. Néanmoins la reine, L'Hospital et les protestants l'emportèrent encore, et un colloque fut convoqué à Poissy pour le 9 septembre. Le roi y vint avec toute

sa cour et les grands dignitaires de l'Église; douze ministres protestants y assistaient. Ce fut pour les orateurs des deux partis une lutte d'éloquence, où se distinguèrent surtout du côté des catholiques le cardinal de Lorraine et Pierre Laynez, général des jésuites, et du côté des protestants Théodose de Bèze, disciple chéri de Calvin, homme éloquent et habile, mais auteur de poésies infâmes avec lesquelles ne contrastaient pas ses mœurs perverses. De chaque côté des professions de foi furent rédigées et toujours rejetées, et les conférences furent rompues sans avoir amené aucun résultat.

Le parti des triumvirs se fortifia en s'attachant le roi de Navarre. Antoine de Bourbon, qui avait remarqué à Poissy les contradictions des protestants, séduit encore par l'espérance de joindre la Sardaigne à son royaume, rompit brusquement avec les calvinistes pendant le colloque même, et abandonna la régente, qui se rapprocha de plus en plus des calvinistes et du prince de Condé. L'édit de juillet, qui d'ailleurs n'était pas sérieusement exécuté, fut remplacé par l'édit de janvier (1562). Cet édit, rédigé par une assemblée de députés de tous les parlements réunis à Saint-Germain, accorda aux

calvinistes, mais avec des restrictions importantes, l'exercice public de leur religion : il leur était permis de s'assembler hors des villes et sans armes. Dans plusieurs parlements, et notamment dans le parlemeut de Paris, il fallut avoir recours à la menace pour obtenir l'enregistrement de cet édit. Les catholiques voyaient avec douleur la cour briser elle-même la vieille unité monarchique avec l'unité religieuse. Aussi l'indignation se manifestait de toutes parts ; l'ambassadeur de Philippe II se plaignait hautement. Malgré les efforts de la régente pour concilier des partis inconciliables et maintenir entre eux un accord impossible, la guerre était imminente. Voici à quelle occasion elle éclata.

Comme le duc de Guise se rendait de Joinville à Paris, il s'arrêta dans la petite ville de Vassy, située en Champagne, sur la frontière de la Lorraine, et se fit dire la messe. Les huguenots se réunirent alors dans une grange voisine de l'église, et se mirent à chanter les psaumes de Marot avec tant de bruit que le service divin en fut troublé. Guise envoya demander qu'on suspendît les chants jusqu'à la fin de la messe; mais les calvinistes redoublèrent leur tumulte et insultèrent ses gens. Étant

sorti lui-même pour apaiser le désordre, il fut blessé à la joue d'un coup de pierre. La fureur des siens s'en augmenta : ils brisèrent la chaire, déchirèrent les livres et ne firent grâce à personne. Le duc de Guise protesta toujours que le massacre de Vassy était arrivé contre sa volonté. Le prince de Condé s'en plaignit hautement; des ministres protestants vinrent porter leurs doléances au château de Montceaux dans la Brie, où étaient le roi et la régente. Catherine les reçut bien ; mais le roi de Navarre les traita d'*hérétiques* et de *factieux*. « Je parle, lui répondit Théodore de Bèze dans un langage hypocrite et menaçant, pour une religion qui sait mieux supporter les injures que les repousser; et souvenez-vous, Sire, que c'est une enclume qui a déjà usé bien des marteaux. »

Cependant le duc de Guise, malgré les instances de la reine mère, avait continué sa marche vers Paris; il y entra accompagné du connétable et suivi d'un nombreux cortége; la population le reçut en triomphe, elle lui prodigua les acclamations, les harangues et les pompes de tout genre.

A la nouvelle de cette entrée triomphale, Catherine, craignant de voir la puissance passer

entre les mains des triumvirs, se rendit à Fontainebleau, et écrivit au prince de Condé de *sauver la mère et l'enfant*. Condé accourut à Fontainebleau; mais les triumvirs sentaient toute la force que leur donnerait le nom du roi; plus prompts que lui, ils le devancèrent de quelques heures. Ils arrivent brusquement à Fontainebleau, et déclarent à la reine mère qu'ils viennent chercher le roi, et que, pour elle, elle peut aller où bon lui semblera. Pendant que la régente prie et menace, le connétable donne l'ordre du départ, et emmène le jeune roi tout en larmes; Catherine de Médicis se détermine à les suivre. De retour à Paris, le connétable se rend dans les faubourgs à la tête des troupes. Mais, prévenu de l'enlèvement du roi par une lettre de Catherine, Condé courut à Orléans, où d'Andelot se battait depuis cinq jours contre les catholiques, qui voulaient l'en chasser. L'arrivée du prince décida la victoire en faveur des calvinistes: ils la célébrèrent en dévastant les églises, en brisant les images et les autels, en un mot, par le pillage et le sacrilége. Le peuple de Paris demandait de terribles représailles; mais il se contenta de brûler deux prêches. Condé s'établit dans Orléans

comme dans une place d'armes, et lança de là des manifestes où il sommait les Français de venir le rejoindre pour aller délivrer le roi et la reine; les princes lorrains répondirent par d'autres manifestes, et de part et d'autre on se préparait à la guerre.

Pour se faire une armée, Condé écrivit aux églises réformées de lui envoyer de l'argent et des troupes; les gentilshommes qui lui étaient attachés se rendirent dans leurs provinces pour faire des enrôlements. Le but de ces armements fut déterminé par un traité que les confédérés jurèrent d'exécuter fidèlement : ils s'engageaient à ne pas quitter les armes jusqu'à la majorité du roi, et à employer leurs biens et leurs vies pour le tirer de sa captivité et rétablir son autorité et celle de la reine. « Nous reconnaissons, disaient-ils, le prince de Condé pour le défenseur et le vengeur du royaume; nous lui jurons obéissance comme à notre chef, et à tous ceux qu'il voudra mettre à sa place, lui promettant armes, chevaux, munitions, biens, nos corps et nos personnes; et si nous manquons à notre engagement, nous nous soumettons d'avance à tel supplice qu'il ordonnera. » Mais tout cela n'était qu'un patriotisme menteur, et la reine

elle-même l'avait compris, car elle venait de se retourner du côté des Guises et de publier un manifeste, pour déclarer qu'elle était parfaitement libre à Paris, ainsi que le roi son fils. D'ailleurs on ne put plus se méprendre sur les projets des confédérés, lorsqu'on les vit s'adresser aux luthériens d'Allemagne, traiter avec Élisabeth d'Angleterre, et lui offrir Dieppe et le Havre pour obtenir d'elle des troupes et de l'argent : c'était vendre leur patrie!

On prit les armes par toute la France, les uns pour attaquer, les autres pour se défendre. La Normandie, ouverte aux Anglais, se déclara pour les réformés; ils l'emportèrent encore en Guienne, en Dauphiné et en Languedoc; ils prirent plusieurs places importantes, et marquèrent leurs conquêtes par des excès dus au fanatisme. L'armée que les triumvirs assemblaient à Paris prit le nom d'*armée royaliste;* elle s'apprêtait à aller assiéger Condé et Châtillon, enfermés dans Orléans.

Cependant, avant qu'on en vînt aux mains, Catherine de Médicis voulut tenter un accommodement; une entrevue eut lieu entre elle et Antoine de Bourbon d'un côté, et de l'autre le prince de Condé et l'amiral de Coligny. Cette

conférence n'eut aucun résultat; mais les négociations continuèrent. Condé proposa de se remettre en otage entre les mains du roi de Navarre, son frère, si les triumvirs quittaient la cour. Le duc de Guise, le connétable et le maréchal de Saint-André s'éloignèrent, et le prince de Condé joua une ignoble comédie. Il demanda à la reine mère quels avantages les réformés devaient attendre de leur soumission; celle-ci lui répondit que, « vu la constitution du royaume, il n'y avait pas de paix solide à espérer en France tant qu'on voudrait y établir une autre religion que la romaine. » Le prince, qui ne cherchait qu'un prétexte, refusa de consentir pour son parti aux conditions qu'on lui faisait. Une conférence eut encore lieu à Talsy, bourg situé entre Orléans et Châteaudun; Coligny y défendit la cause des réformés. Catherine de Médicis arracha aux calvinistes la promesse de quitter le royaume; Coligny se retira mécontent, et Condé le suivit comme pour licencier son armée. Les ministres protestants combinèrent avec lui un stratagème : ils prétendirent que le prince était lié à leur parti par des serments antérieurs à ceux qui l'engageaient envers la reine mère, et que les seigneurs confé-

dérés se rendraient parjures s'ils abandonnaient la cause de la religion et de l'État en s'expatriant. Des lettres des triumvirs interceptées achevèrent de déterminer Condé; il se déclara dégagé de son serment vis-à-vis de Catherine.

Son armée le reçut avec enthousiasme; il se mit aussitôt à sa tête pour surprendre l'armée royale; mais il s'égara, et les triumvirs eurent le temps d'arriver. Les calvinistes se replièrent sur Beaugency, ville située sur la Loire, à six lieues au-dessous d'Orléans.

Une discipline rigoureuse régnait dans l'armée des calvinistes; tous les amusements étaient écartés et remplacés par les prédications et le chant des psaumes. Ces exercices inspiraient aux soldats un fanatisme sombre; et pour le soutien de leur religion ils se croyaient tout permis. « C'est vraiment un belle chose, disait l'amiral de Coligny, que cette discipline, moyennant qu'elle dure; mais je crains que ces gens-ci ne jettent toute leur bonté à la fois. » Les catholiques, de leur côté, indignés de voir les églises profanées, les statues des saints brisées, les reliques foulées aux pieds, brûlaient du désir de la vengeance. La guerre de religion, dont la prise de Beau-

gency fut le premier acte, devait être sanglante et sans pitié.

Condé, ayant attaqué et pris Beaugency, le livra au pillage; et les soldats de l'armée calviniste se comportèrent, dit un historien (1), comme s'il y eût eu un prix proposé à celui qui pis ferait. Par représailles, les royalistes pillèrent et ravagèrent les villes de Blois, Mer et Tours.

Le parlement de Paris et quelques autres ordonnèrent aux catholiques de sonner le tocsin et de courir sus aux calvinistes. Cependant Catherine essayait encore de négocier, et faisait prévenir le prince de Condé que le conseil était décidé à sévir avec la dernière rigueur contre les sectaires. En effet, vers la fin de juillet parut une déclaration du roi qui portait que ceux qui avaient pris les armes à Orléans les avaient prises contre lui; qu'ils étaient rebelles et coupables de lèse-majesté; qu'il les condamnait en conséquence à perdre la vie, confisquait leurs biens, et les privait, eux et leurs enfants, à perpétuité, de toutes charges, honneurs et dignités. Le prince de Condé, qu'on feignait de

(1) La Noue.

ne pas croire libre, était seul excepté; cette exception avait pour but de ne pas le pousser au désespoir.

Le prince de Condé répondit à Catherine que c'était par son ordre et par celui du roi qu'il avait pris les armes pour les délivrer. Rentré à Orléans et manquant d'argent, il envoya à la monnaie les reliquaires, les croix, les calices, et tous les ornements d'or et d'argent qui servaient au culte catholique; et, à son exemple, ses partisans dépouillèrent les églises. Cependant son armée diminuait de jour en jour; les gentilshommes qui étaient sa principale force, rappelés dans leurs provinces par les nouvelles qu'ils en recevaient, retournaient défendre leurs foyers. Il demanda des secours étrangers; Catherine et les triumvirs agirent de même; mais ils ne trafiquaient pas de la patrie et ne la livraient pas à l'ennemi.

Le pape et le roi d'Espagne offrirent des secours aux catholiques; Turin et les trois autres villes qu'avait laissées à la France le traité de Cateau-Cambrésis furent abandonnées, en échange de quatre autres villes, au duc de Savoie, qui promit son appui. Les Allemands et les Suisses fournissaient également des soldats



François de Guise fut frappé d'un coup de pistolet par un gentilhomme nommé Poltrot de Méré.

aux deux partis; l'Angleterre envoya au secours de Condé dix mille hommes, qui garnirent le Havre, Dieppe et Rouen.

Après la prise de Blois et de Mer, l'armée royaliste alla mettre le siége devant Bourges, une des places principales des calvinistes. Bourges fit peu de résistance. Les chefs de l'armée voulaient marcher aussitôt sur Orléans, où s'étaient renfermés Condé et Coligny, et terminer ainsi la guerre d'un seul coup; mais la régente, qui redoutait peut-être la force qu'un semblable dénoûment donnerait aux Guises, fit décider qu'on irait assiéger Rouen, une des villes de Normandie qui venaient de recevoir des secours d'Angleterre. Cette ville était commandée par Montgommery, le même qui avait tué Henri II d'un coup de lance dans un tournoi. Le parlement et quelques-uns des plus notables habitants avaient quitté la ville : ceux qui y étaient restés se défendirent vaillamment et refusèrent toute capitulation; ils se disaient fidèles au roi, mais refusaient de se soumettre aux princes lorrains. La haine contre le duc de Guise était chez eux portée au comble. Un gentilhomme s'était glissé dans le camp royal pour l'assassiner; arrêté, il avoua hautement son projet; le duc de Guise

lui demandant si, sans le savoir, il l'avait offensé, ce gentilhomme répondit que l'intérêt seul de sa religion l'avait poussé. « Eh bien! lui répondit le duc, si ta religion t'oblige d'ôter la vie à un homme qui, de ton aveu, ne t'a jamais offensé, la mienne m'ordonne de te pardonner : juge par là quelle est la meilleure. »

La ville résistant toujours, le duc de Guise se résolut à ordonner l'assaut; il prit toutes les précautions pour empêcher le désordre, et commanda de faire quartier à tout le monde, excepté aux Anglais. Mais cet ordre fut méconnu. La ville fut prise et saccagée pendant trois jours; Montgommery s'échappa par la Seine. Le parlement réinstallé reprit le cours de ses travaux : il condamna à mort deux bourgeois, trois officiers et un ministre protestant. A cette nouvelle, les calvinistes d'Orléans condamnèrent à mort un abbé et un conseiller au parlement de Paris qu'ils venaient d'arrêter. Au siége de Rouen mourut le roi de Navarre, Antoine de Bourbon, par suite d'une blessure regardée d'abord comme peu dangereuse. Sa femme, Jeanne d'Albret, plus attachée que lui à la religion nouvelle, avait quitté la cour lorsque son mari s'était rapproché des triumvirs, et s'était retirée

dans ses États, où elle élevait dans sa religion son fils, qui fut plus tard roi de France sous le nom de Henri IV.

Rouen étant tombé aux mains des catholiques, Condé voulut tenter un effort décisif : il sortit d'Orléans, marcha brusquement sur Paris, et s'établit dans les environs, dont il menaçait les faubourgs Saint-Jacques, Saint-Germain et Saint-Marceau. Mais il se mit à négocier avec la régente. Les reîtres allemands auxiliaires du prince de Condé, voyant les gentilshommes de son armée saluer et embrasser ceux de l'armée royaliste, se croyaient d'abord trahis; puis, remarquant qu'après les trêves ces mêmes gentilshommes étaient les plus ardents au combat, ils se rassuraient, et se disaient entre eux : « Quels fols sont ceux-ci, qui s'embrassent aujourd'hui et s'entre-tuent demain? » Les négociations entamées n'amenèrent aucun résultat, mais permirent à un corps considérable d'Espagnols de pénétrer dans Paris. Le prince de Condé n'osa livrer bataille, et le 10 décembre, de grand matin, il prit la route de Normandie. L'armée royale le suivit et l'atteignit le 19, près de Dreux, sur la limite de l'Ile-de-France. Le combat que se livra entre les deux armées ne

fut précédé d'aucune escarmouche. « Chacun alors se tenoit ferme, dit l'historien la Noue, repensant en soi-même que les hommes qu'il voyoit venir vers soi n'étoient Espagnols, Anglois, ni Italiens, mais François, voire des plus braves, entre lesquels il y en avoit qui étoient ses propres compagnons, parents et amis, et que dans une heure il faudroit se tuer les uns les autres, ce qui donnoit grand'horreur du fait sans néanmoins diminuer le courage. » Le combat fut acharné : il dura sept heures, près de huit mille hommes restèrent sur le champ de bataille. Le succès fut longtemps incertain. Les calvinistes l'emportèrent d'abord; ils firent prisonniers le connétable et le maréchal de Saint-André, qu'un de ses ennemis personnels tua d'un coup de pistolet. La victoire semblait décidée en leur faveur, lorsque le duc de Guise, placé à l'arrière-garde, et sans autre rang dans l'armée que celui de commandant de sa compagnie, dit à ceux qui l'entouraient, et qu'il avait eu peine à retenir jusqu'à ce moment : « Marchons, mes amis, marchons! ils sont à nous. » Le prince de Condé ne voulut pas reculer devant cette nouvelle attaque; mais, renversé avec son cheval, il fut fait prisonnier par Damville,

le second fils du connétable, qui vengeait ainsi son père. Cet événement donna la victoire à l'armée royaliste.

Catherine de Médicis reçut avec indifférence la nouvelle de la bataille; elle redoutait de plus en plus la puissance grandissante du duc de Guise, resté sans rival par la mort du roi de Navarre et du maréchal de Saint-André, et la captivité du connétable de Montmorency,

L'année suivante (1563), le duc de Guise alla assiéger Orléans. Condé était prisonnier. Coligny, qui ne désespéra jamais de sa cause, s'était fait nommer seul général; mais il était en Normandie. Son frère d'Andelot s'était enfermé dans Orléans. La veille du jour où il devait livrer l'assaut, François de Guise fut frappé d'un coup de pistolet par un gentilhomme angoumois du parti contraire, nommé Jean Poltrot de Méré. La balle qui l'avait atteint était empoisonnée. Sans témoigner de regret de quitter la vie, le duc de Guise se prépara à la mort : il appela auprès de lui Jeanne d'Est, sa femme, et l'aîné de ses fils, le jeune Henri. Il conjura sa femme de veiller à l'éducation de leurs enfants, exhorta son fils à modérer ses passions et à ne point se fier aux faveurs de cour ; puis

il reçut les sacrements, et expira en conseillant la paix à la reine mère.

Ainsi mourut ce prince, remarquable par sa valeur, sa modération et la noblesse de son âme; il était devenu si grand, qu'il portait ombrage à ses amis mêmes. Depuis la bataille de Dreux il distribuait les grâces en souverain. Catherine de Médicis, dont il savait déconcerter l'habileté, subissait son influence, mais non sans regret et sans plaintes. Son fils Henri de Guise, qui regardait l'amiral de Coligny comme complice de l'assassin de son père, lui jura une haine profonde.

CHAPITRE VII

(1563) Paix. — Édit d'Amboise. — Blaise de Montluc ; le baron des Adrets. — Prise du Havre sur les Anglais. — Aliénation des biens du clergé. — Charles IX déclaré majeur à Rouen. — Hostilités des Guises et des Châtillon. — Conduite du connétable Anne de Montmorency. — Bulle du pape contre les prélats religionnaires et Jeanne d'Albret. — Fin du concile de Trente. — Ambassade catholique en France. — (1564) Voyage de Charles IX en France. — Le prince de Béarn Henri de Bourbon. — Gaspard de Tavannes. — (1565) Entrevue du roi avec la reine d'Espagne à Bayonne. — Le duc d'Albe. — (1566) Feinte réconciliation des Guises et des Châtillon.

Catherine de Médécis désirait ardemment la paix. Le duc de Guise étant mort, l'inflexible Coligny en Normandie, Anne de Montmorency et le prince de Condé, prisonniers tous deux, parvinrent à s'entendre, et la paix fut conclue : l'édit d'Amboise remplaça l'édit de janvier. La permission de prêcher accordée aux protestants par l'édit de janvier était un peu restreinte ; mais l'édit, qui ne renfermait aucune clause outrageante d'amnistie, promettait l'oubli du passé ; Condé et ses adhérents étaient reconnus

pour de bons et fidèles serviteurs du roi; Orléans, où se trouvaient les chefs et les ministres les plus considérables du parti, était sauvé d'une ruine inévitable. Cette ville fut évacuée, les troupes royales y entrèrent.

Cette pacification mit une suspension aux maux de la France, qui étaient au comble. Blaise de Montluc et Beaumont, baron des Adrets, s'étaient, dans cette guerre, distingués par leurs cruautés. Le baron des Adrets commandait à Lyon pour les protestants; il faisait trembler tout le midi de la France. Presque toujours victorieux, on craignit un moment qu'il ne marchât sur Rouen; tout sentiment de pitié semblait lui être étranger. Un jour qu'il était à Montbrison, ville qu'il venait de prendre sur les catholiques, il s'amusait après son dîner à voir sauter de la plate-forme d'une tour fort élevée les soldats de la garnison, qu'il avait tous condamnés à périr ainsi. Un d'entre eux, ayant pris deux fois son élan, comme pour sauter, et s'arrêtant sur le bord : « C'est trop de deux fois, lui cria le baron des Adrets. — Je vous le donne en dix, » répondit le malheureux condamné. La présence d'esprit de ce soldat en ce terrible moment lui sauva la vie; mais

seul il échappa à l'horrible supplice : tous les autres, au nombre de plus de trois cents, furent précipités du haut de la plate-forme, pendant que les soldats du baron des Adrets les recevaient avec des huées sur la pointe de leurs hallebardes. La barbarie de ce nouvel Attila fut poussée à un tel point, qu'on a pu l'accuser d'avoir fait prendre un bain à ses enfants dans une cuve pleine de sang catholique. Le fer et la flamme, dont il se servait pour incendier les églises et massacrer les prêtres, ne lui suffisaient pas; chaque jour sa cruelle imagination travaillait à inventer de nouveaux supplices.

De telles horreurs, on le comprend, durent amener de la part des catholiques de terribles représailles. Mais observons toujours qu'ils n'étaient pas les agresseurs et qu'ils défendaient la religion et la patrie. Montluc, gouverneur de Guienne, leur chef dans le Midi, fit de son épée la terreur des calvinistes. Il a écrit lui-même comme l'Iliade de ses colères, et à chaque page de ses écrits, faits avec un épouvantable sang-froid, on voit qu'il ne soupçonne pas la possibilité d'un blâme, mais qu'il est convaincu d'avoir rempli le devoir d'un bon et loyal serviteur du roi. C'est qu'en effet la huguenoterie n'était pas

pour lui une religion, mais une révolte contre le monarque, et nous devons dire qu'à cette époque la Guienne tout entière était livrée à des désordres qui rendaient impossible l'autorité royale. Toujours est-il qu'ici encore la politique et non la religion inspirait les fureurs qui nous font aujourd'hui frémir.

Les Anglais tenaient le Havre, que le prince de Condé leur avait cédé comme garantie des sommes qu'ils lui avaient données. Élisabeth refusa de rendre cette ville après la pacification; les restes de l'armée des protestants confédérés allèrent l'assiéger sous la conduite du connétable. Le Havre ne fit pas une longue résistance; le succès fut en grande partie l'œuvre de Cossé-Brissac. Ce fut le dernier des exploits du maréchal, qui mourut peu de temps après.

L'argent nécessaire à cette entreprise avait été obtenu par un moyen nouveau : l'aliénation des biens du clergé jusqu'à concurrence de trois cent mille livres de rente. Le roi se transporta au parlement pour faire enregistrer l'édit. Le chancelier de L'Hospital, qui l'avait rédigé, s'attacha à démontrer que le conseil ne voulait nullement préparer les voies à la nouvelle religion en ruinant le clergé; il justifia la mesure en in-

voquant la nécessité. Le parlement déclara que, attendu la nécessité et sans tirer à conséquence, il ne s'opposait pas à l'enregistrement. Et il fut aussitôt procédé à la vente des biens.

Le roi et la régente avaient assisté au siége du Havre. Aussitôt que la ville se fut rendue, Catherine de Médicis, sur le conseil de L'Hospital, amena Charles IX, qui venait d'accomplir sa treizième année, à Rouen, où elle le fit déclarer majeur par le parlement. Le parlement de Paris, le connétable, l'amiral, le prince de Condé murmurèrent, mais se soumirent. Le jeune monarque montrait du goût pour la guerre, pour la chasse; sa taille était avantageuse; il avait dans sa personne un air de grandeur et de dignité. Avant même qu'il fût déclaré majeur, sa mère le faisait assister au conseil et le tenait au courant de toutes les affaires. Elle lui donnait pour le gouvernement du royaume d'utiles instructions; mais elle choisit les personnes qu'elle mit auprès de lui parmi celles qui lui montraient le plus de complaisance, et non parmi les plus vertueuses. Aussi les mauvais exemples de ces conseillers ne furent pas sans influence sur le jeune roi.

La régente avait envoyé dans les provinces

des commissaires chargés de faire exécuter l'*édit d'Amboise*. Pour trancher les difficultés qui s'élevèrent, on fit subir à l'édit plusieurs modifications. Les calvinistes s'en plaignirent vivement, et adressèrent au roi, à la reine mère, aux principaux seigneurs de leur parti, force *remontrances, apologies, complaintes*. Le prince Louis de Condé, qui avait stipulé les conditions de l'édit avec le connétable de Montmorency, était surtout rendu responsable de leur violation. Le beau Condé, las de la guerre, flatté par la reine, oubliait les intérêts des calvinistes au milieu des plaisirs de la cour. Mais le fanatisme de Coligny ne se ralentissait pas. Les princes lorrains obtinrent du roi la permission de poursuivre au parlement les instigateurs du meurtre du chef de leur famille, François, duc de Guise. Coligny, sur la mémoire duquel pèse encore aujourd'hui le soupçon de ce crime, était celui qu'on semblait vouloir désigner. Aussi vint-il à Paris avec une escorte de six cents gentilshommes. Catherine, redoutant quelque coup d'audace, redoubla la garde du roi, qui ne se composait que des Cent-Suisses établis par Louis XI. Elle la porta à un millier d'hommes : ce fut là l'origine des gardes suisses et des gardes françaises.

Jacques Prevost, seigneur de Charry, mis à la tête des nouvelles gardes, fut assassiné par trois créatures des Châtillon, qui crurent les servir par ce meurtre. Coligny et d'Andelot étaient auprès de la reine mère quand on lui apprit la nouvelle de ce crime. « Encore un assassinat, leur dit-elle : c'est un bien mauvais moyen de faire oublier le premier. » Charles IX, cependant, pressé par les sollicitations opposées des Guises et des Châtillon, évoqua l'affaire des instigateurs de l'assassinat du duc de Guise en son conseil, mais l'ajourna à trois ans.

Montmorency, dans ces querelles, soutenait souvent le parti des Châtillon ses neveux, mais sans rien perdre de son ardeur pour la religion catholique. Quoiqu'il fût un des auteurs de l'édit d'Amboise, il n'en était pas content, et se plaignait qu'à l'ombre de la paix on laissât les hérétiques se multiplier. Il alla même jusqu'à projeter de soulever la populace et de la pousser au massacre des calvinistes; plus de trois cents étaient proscrits, et leur arrêt de mort signé de sa main. Catherine de Médicis, avertie à temps, accourut avec le roi à Paris; Montmorency se retira dans sa terre de Chantilly; quelques-uns de ses complices furent, sans aucune forme de

procès, pendus la nuit aux fenêtres de leurs maisons.

Plusieurs prélats français avaient embrassé la religion réformée : le pape cita à Rome, pour y venir répondre de leur foi, l'archevêque d'Aix, les évêques de Valence, de Troyes, de Pamiers, de Chartres, de Beauvais. Quelques-uns, et entre autres Saint-Romain, archevêque d'Aix, et l'évêque de Beauvais, Odet de Coligny, cardinal de Châtillon, avaient consacré leurs églises au culte de la nouvelle religion. Il cita en même temps à comparaître devant lui la femme d'Antoine de Bourbon, Jeanne d'Albret, reine de Navarre; et si dans le mois elle ne comparaissait pas, elle était déclarée proscrite, déchue de la royauté, et ses États étaient donnés au premier occupant. Le roi de France s'émut pour sa parente, et adressa ses plaintes à Rome. Le pape retira sa bulle, qui resta sans effet.

A cette époque, vers le commencement de décembre, se termina le concile de Trente; il avait tenu vingt-quatre sessions en l'espace de dix-huit années. Il avait été repris sérieusement sous Pie IV, et les catholiques attendaient avec impatience ses décisions pour les opposer aux protestants. Le cardinal de Lorraine, qui se dis-

tingua à ce concile, était d'avis de faire quelques concessions; mais le concile repoussa toute nouveauté. Rien n'est grand dans l'histoire comme le spectacle de ce concile, qui, pendant sa longue durée, traverse la guerre civile, les révolutions des États, mille passions religieuses et politiques dont le contre-coup se fait sentir quelquefois jusque dans son sein, les confessions de foi protestantes se combattant et se détruisant les unes les autres, et poursuit majestueusement sa marche malgré tant d'obstacles, jusqu'à ce qu'il arrive à formuler les décrets immuables devant lesquels s'inclinent depuis tous les fronts catholiques. Jamais n'avait été mieux démontrée la divine constitution de l'Église; jamais n'avait éclaté davantage l'assistance de l'Esprit-Saint, qui préside à ses destinées. Quelque temps après la clôture du concile, une ambassade solennelle, envoyée par le pape, le roi d'Espagne et le duc de Savoie, vint trouver Charles IX; elle devait lui demander que les décisions du concile de Trente fussent admises en France, qu'on punît les hérétiques, qu'on révoquât les grâces qui leur avaient été accordées, que le roi condamnât comme criminels de lèse-majesté les auteurs et les complices de l'assassinat

du duc de Guise. Les ambassadeurs ne purent obtenir de réponse précise du roi : il voulait vivre, disait-il, dans la religion de ses pères ; il était disposé à rendre justice à tous ses sujets, et sur tout le reste il écrirait à leurs maîtres.

La cour était alors à Fontainebleau. Lorsque l'ambassade fut congédiée, et la paix faite avec l'Angleterre, le roi partit de là pour parcourir la France; le but désigné de ce voyage était une entrevue que devait avoir le roi avec sa sœur Élisabeth, reine d'Espagne. Ce voyage fut une partie de plaisirs continuelle; Charles était accompagné de toute sa cour, et il n'était escorté que de peu de troupes; c'était partout sur son passage des entrées triomphales, des feux d'artifice, des festins. Un des seigneurs qui se faisaient le plus remarquer était le jeune prince de Béarn, Henri de Bourbon. Une conspiration ourdie pour saisir et livrer au roi d'Espagne Philippe II Jeanne d'Albret et son fils, venait d'échouer; elle fut découverte par la reine d'Espagne, qui en donna aussitôt connaissance à la reine de Navarre sa parente, et à Catherine de Médicis. L'entreprise dont il avait failli être victime appelait l'intérêt sur le jeune prince. Né à Pau en 1553, il avait été élevé par son grand-

père, Henri d'Albret, d'une façon particulière : en même temps qu'on lui enseignait tout ce qu'il convient à un prince de savoir, on l'endurcissait à la fatigue et on le laissait aller avec les autres enfants pieds et tête nus en toute saison, mangeant comme eux une nourriture commune. Cette éducation libre lui avait donné un air remarquable d'aisance et de franchise ; ces qualités, fort rares à la cour, le rendaient un objet de curiosité et d'amusement. C'est cet enfant, alors âgé de onze ans, que Catherine de Médicis aimait à cause de sa gentillesse, et voulait toujours avoir auprès d'elle, qui fut plus tard Henri IV.

Le roi de France se dirigea d'abord vers la Lorraine, puis descendit vers le Midi, dont quelques-unes des principales villes avaient pris parti pour les calvinistes. En Bourgogne, la reine mère distingua le gouverneur de la province, Gaspard de Saulx, seigneur de Tavannes, qui aborda le roi avec assurance, et lui dit pour toute harangue, en mettant la main sur son cœur : « Sire, ceci est à vous, » puis en la portant sur la garde de son épée : « Et voici de quoi vous servir. »

La cour passa l'hiver en Languedoc et en

Provence, et l'entrevue du roi avec sa sœur eut lieu au milieu de l'année suivante à Bayonne. Élisabeth, d'abord fiancée, comme nous l'avons vu, à l'infant don Carlos, puis mariée à Philippe II, menait en Espagne une vie sévère et triste; les jours qu'elle passa en France s'écoulèrent tous dans la joie et les divertissements. A Bayonne se trouvait avec la reine d'Espagne le fameux duc d'Albe, Ferdinand Alvarez de Tolède, qui conseillait à Catherine de Médicis de mettre fin à l'hérésie par le massacre des hérétiques; et comme Catherine montrait de la répugnance à frapper les principaux seigneurs huguenots : « Dix mille grenouilles, lui répondit le duc d'Albe, ne valent pas la tête d'un saumon. » A l'entrée de l'hiver, la cour arriva à Blois, où elle se reposa des fatigues de son long voyage, et les affaires furent renvoyées au commencement de 1566, époque pour laquelle on convoqua à Moulins une assemblée de notables.

Dans cette assemblée, le chancelier de L'Hospital fit adopter plusieurs règlements utiles, mais il n'y fut pas question des affaires de religion. On profita de cette réunion pour tenter d'établir par une réconciliation éclatante une

paix solide entre les deux maisons de Guise et de Châtillon. Le délai de trois ans après lequel le roi devait juger l'affaire des meurtriers de François de Guise allait expirer : au lieu de poursuivre cette affaire, on obtint que les principaux personnages des deux familles s'embrassassent. Réconciliation mensongère; car peu de jours après le duc d'Aumale, frère du duc assassiné, osa provoquer les Châtillon à un combat singulier.

CHAPITRE VIII

(1567) Haine de Charles IX contre les protestants. — Imminence de la guerre. — Levées de troupes. — Soulèvement des protestants. — Combat de Saint-Denis gagné par les catholiques. — Mort d'Anne de Montmorency. — Lassitude des partis. — Jonction de l'armée calviniste et des reîtres allemands. — (1568) Puissance de Catherine de Médicis. — Paix de Lonjumeau. — Inexécution de la paix. — Disgrâce du chancelier de L'Hospital. — Les politiques. — Fuite de Louis de Condé et de Coligny, de Noyers à la Rochelle. — Levées et forces des protestants. — Cruautés. — (1569) Bataille de Jarnac. — Mort de Louis de Condé. — Jeanne d'Albret à Cognac. — Mort de d'Andelot. — Jonction de Coligny et de Mansfeld. — Victoire des calvinistes à Roche-l'Abeille. — Arrêt du parlement contre Coligny et quelques autres calvinistes. — Bataille de Moncontour gagnée par l'armée royale. — Les protestants se relèvent. — (1570) Marche de l'armée protestante sur Paris. — Paix de Saint-Germain.

La paix qui avait succédé à la mort du duc de Guise, et qui avait été marquée par le voyage du roi, ne devait pas être de longue durée. L'ardeur et l'animosité des partis, un moment assoupies, n'étaient en rien diminuées; et le jeune roi, à qui sa mère avait appris de bonne heure

à dissimuler, laissait pourtant quelquefois percer ses sentiments de haine contre les calvinistes, dans lesquels il ne voyait avec raison que des rebelles. « Il n'y a pas longtemps, dit-il un jour à l'amiral de Coligny, que vous vous contentiez d'être soufferts par les catholiques; maintenant vous demandez à être égaux; bientôt vous voudrez être seuls, et nous chasser du royaume. » Puis il courut à la chambre de sa mère, et lui dit devant le chancelier : « Le duc d'Albe a raison : des têtes si hautes sont dangereuses dans un État : l'adresse ne sert plus de rien ; il faut en venir à la force. » Il reçut très-mal les ambassadeurs qui venaient lui demander, au nom des princes protestants d'Allemagne, pour les réformés de France, la liberté de conscience. Il parut au commencement de l'année 1567 un livre attribué à un ministre protestant, et dans lequel se trouvait cette maxime : « Il est loisible de tuer un roi et une reine qui résistent à la réformation de l'Évangile. » Catherine de Médicis, en se rendant à la messe, trouva à ses pieds un billet où on la menaçait du sort du duc de Guise. Tout était prêt pour la guerre : les calvinistes avaient des mots d'ordre, des magasins d'armes, des signaux d'intelligence. Les catho-

liques aussi s'étaient organisés en confédérations. Les associations usitées chez eux sous le nom de *confréries* prirent un caractère politique. Les membres des confréries firent serment d'employer leurs biens et leur vie à la défense de la foi ; ces affiliations devinrent ainsi des corps de troupes tout prêts à se lever au signal de leurs chefs.

Catherine de Médicis cherchait à lever des soldats sans exciter les défiances des calvinistes ; elle sut en saisir habilement l'occasion. Le roi d'Espagne confia au duc d'Albe une forte armée destinée à réprimer la révolte dans les Pays-Bas. Le duc d'Albe devait passer en Lorraine, sur les frontières de France. Catherine feignit de craindre une agression de la part de cette armée, et le conseil résolut à l'unanimité de garnir de troupes les provinces exposées. Les levées se firent avec la plus grande promptitude, et six mille Suisses furent appelés. Philippe II était secrètement prévenu de cette manœuvre, et le duc d'Albe passa sans obstacle. Cependant les troupes levées, qui semblaient désormais inutiles, ne sont pas congédiées ; les Suisses continuent leur marche. Les protestants soupçonnent les desseins de la cour : ils appren-

nent qu'on veut arrêter le prince de Condé, mettre à mort Coligny, révoquer l'édit de pacification et interdire partout l'exercice de la nouvelle religion. Les principaux chefs du parti se concertent à Vallery chez le prince de Condé, puis à Châtillon-sur-Loire chez l'amiral. Le roi, averti, envoya le 26 septembre à Coligny un personnage de distinction qui devait le surveiller. L'amiral ne semblait occupé qu'à faire ses vendanges. Le 27 il était à Rosay, petite ville à quatre lieues de Meaux, avec ses frères, Condé et le comte de la Rochefoucault. Ils faillirent surprendre le roi au château de Monceaux-en-Brie; et le 28 cinquante places étaient entre les mains des calvinistes. La cour était saisie de terreur. L'Hospital seul proposa de renvoyer les Suisses afin de rassurer les calvinistes. « Eh! monsieur le chancelier, lui dit Catherine, voulez-vous répondre qu'ils n'ont d'autre but que de servir le roi? — Oui, Madame, répondit-il, si on m'assure qu'on ne les veuille pas tromper. » La cour ne se laissa pas prendre à ces vaines paroles; car elle connaissait désormais les huguenots, pour lesquels chaque concession n'était qu'un encouragement à de nouvelles révoltes, jusqu'à ce qu'ils eussent envahi le gouvernement et la France. En enle-

vant leur roi à Monceaux, le projet était de lui donner un successeur dans la personne de Condé lui-même. L'opinion du chancelier ne fut donc pas suivie ; on pressa l'arrivée des Suisses, et le roi, se confiant à ces bataillons étrangers, partit la nuit pour Paris. Il fut rejoint par l'armée calviniste ; mais la journée se passa en escarmouches; il n'y eut pas d'attaques sérieuses. « Sans monsieur de Nemours, dit ensuite Charles IX, et mes bons confrères les Suisses, ma vie était en très-grand branle. » Le duc de Nemours, qui venait d'épouser Anne d'Est, veuve du duc de Guise, était alors regardé comme le chef de la maison française de Lorraine. Les calvinistes, au contraire, prétendaient n'avoir pris les armes que pour chssser les ennemis du roi : c'étaient toujours les mêmes mensonges et la même hypocrisie.

Ils se portèrent hardiment devant Paris, et avec une poignée de gens formèrent l'ambitieux projet de l'affamer. Quelques négociations qu'entreprit selon sa coutume Catherine de Médicis n'ayant amené aucun résultat, le 7 octobre un héraut d'armes accompagné de deux secrétaires d'État fut envoyé à Saint-Denis, dont les protestants s'étaient emparés, chargé d'un ordre du

roi qui contenait l'alternative ou de mettre bas les armes, ou de déclarer qu'ils confirmaient leur révolte. Cet ordre, donné aux chefs calvinistes en général, était en outre adressé individuellement à quatorze des plus considérables d'entre eux. Le prince de Condé, voyant venir vers lui le héraut un papier à la main, lui dit d'un ton courroucé : « Prends garde à ce que tu vas faire ; si tu m'apportes ici une chose contre mon honneur, je te ferai pendre. — Je viens, lui répondit le héraut, de la part de votre maître et du mien, et vos menaces ne m'empêcheront pas d'obéir à ses ordres. » Et il lui présenta la signification. Condé dit qu'il ferait connaître sa réponse dans trois jours. « Il la faut dans vingt-quatre heures, » répliqua le héraut; et il se retira.

Cette fermeté déconcerta les calvinistes, qui présentèrent une requête sur un ton moins hautain; le connétable, croyant à la possibilité d'un accommodement, se chargea de renouer les conférences. Une entrevue eut lieu entre les principaux chefs des deux armées à la Chapelle, village situé entre Paris et Saint-Denis; mais dès les premiers mots on vit qu'il était impossible de s'entendre. Les calvinistes, de plus en

plus exigeants, demandèrent l'exercice général, public et irrévocable, de leur religion. Anne de Montmorency déclara que l'intention du roi était de ne souffrir qu'une seule religion dans son royaume. On se sépara après une vive altercation qui eut lieu entre le connétable et l'amiral de Coligny, son neveu. Montmorency, espérant toujours trouver quelque moyen de conciliation, tardait à combattre; les murmures de l'armée royaliste le décidèrent enfin à livrer bataille dans les plaines de Saint-Denis. Les calvinistes, très-inférieurs en nombre, se défendirent vaillamment; mais le champ de bataille resta à l'armée catholique. Ce combat fut fatal au connétable : resté seul debout de l'escadron qui l'entourait, il se défendait héroïquement, lorsqu'il se vit mettre en joue par un calviniste écossais compromis dans la conjuration d'Amboise, nommé Robert Stuart : « Tu ne me connais donc pas? lui cria le connétable. — C'est parce que je te connais, repondit Stuart, que je te porte celui-ci. » Et en même temps il frappa le connétable, qui ne tomba pourtant qu'après avoir frappé l'Écossais du pommeau de son épée et l'avoir renversé lui-même. Anne de Montmorency fut transporté à Paris, où il reçut la visite du roi et de la

reine mère ; il survécut trois jours à sa blessure, et attendit la mort avec résignation. Comme le prêtre qui avait reçu sa confession s'efforçait de le fortifier contre la crainte de la mort : « Laissez-moi, mon père, lui dit-il ; pensez-vous donc que j'aie vécu près de quatre-vingts ans avec honneur sans avoir appris à mourir un quart d'heure ? »

Les deux partis restèrent quelque temps dans l'inaction, comme effrayés des maux de la guerre civile, et comme s'ils sentaient enfin que ces luttes sanglantes ne pouvaient profiter à la France. « Ce n'est pas Votre Majesté qui a gagné la bataille, disait à Charles IX le maréchal de la Vieille-Ville : encore moins le prince de Condé. — Et qui donc ? demanda vivement le roi. — Le roi d'Espagne, » répondit le maréchal. Philippe II n'envoya de troupes auxiliaires au roi de France, et en très-petit nombre, qu'après la bataille livrée.

Le lendemain de sa défaite dans la plaine de Saint-Denis, l'armée de Condé se représenta en bataille devant Paris, puis elle gagna à grandes journées les frontières de la Lorraine, où elle espérait trouver des reîtres allemands qui venaient la renforcer. Les huguenots souffraient du

froid, de la faim; et lorsqu'ils reçurent la nouvelle que les reîtres arrivaient, ils apprirent en même temps que ces troupes mercenaires comptaient toucher au moins cent mille écus; les calvinistes n'en avaient que deux mille dans leur caisse. Les chefs et les ministres haranguèrent l'armée, et lui représentèrent le pressant besoin d'argent où l'on se trouvait réduit : tous, jusqu'aux plus pauvres soldats, se dépouillèrent de leurs ornements, de leurs bijoux, de leur argent; et l'on parvint de la sorte à ramasser une somme de quatre-vingt mille livres, dont les Allemands se contentèrent.

On ne donna point de successeur au connétable; mais on nomma le duc d'Anjou, frère de Charles IX, alors âgé de dix-sept ans, lieutenant général du roi. L'armée royale, sous le commandement de ce jeune prince, n'avait pu rejoindre l'armée de Condé et de Coligny, qui avait passé la Meuse sans avoir été inquiétée.

Au printemps de l'année suivante (1568), après leur réunion avec leurs auxiliaires allemands, les chefs huguenots rentrèrent en France. Sur leur passage ils se grossirent encore de plusieurs corps, et vinrent mettre le siége devant Chartres : ils voulaient ainsi affamer Paris, qui tirait de la

Beauce une grande partie de ses approvisionnements. Avant de se décider à les combattre, la reine mère leur opposa sa ressource ordinaire, les pourparlers.

Catherine de Médicis avait alors atteint son but : elle gouvernait seule, et sa volonté était prépondérante. Le roi, assez âgé pour vouloir, était trop jeune encore pour former des projets et en assurer l'exécution. Elle dominait au conseil, où elle n'avait que des ministres qui lui fussent dévoués. C'était pour empêcher de s'élever une grandeur indépendante de la royauté qu'elle n'avait pas remplacé le connétable, et qu'elle avait nommé le duc d'Anjou lieutenant général du royaume. Elle choisissait encore les généraux qui commandaient sous lui.

Si les négociations qu'elle entreprenait n'aboutissaient pas à la paix, il fallait livrer bataille au cœur de la France, et l'armée des confédérés était forte. Malgré plusieurs tentatives infructueuses, comme le siége de Chartres, bien défendu par Lignières, se prolongeait, elle persévéra; elle nomma plénipotentiaires Armand de Gontaut, baron de Biron, et du Mesmes, seigneur de Malassise, et les chargea de s'entendre avec les plénipotentiaires des confédérés, qui

étaient le cardinal de Châtillon et quelques autres. La paix fut signée à Lonjumeau le 23 mars (1568). Voici quelles en furent les conditions : les protestants devaient rendre les places qu'ils avaient prises ; les troupes étrangères, levées de part et d'autre, devaient être congédiées ; les Allemands auxiliaires des calvinistes, payés par le roi, qui serait remboursé par les calvinistes. Le pardon était général, et l'édit de pacification de 1563 était remis en vigueur sans aucune restriction. Mais peu de gens crurent à la sincérité de cette paix, et par allusion au baron de Biron, qui était boiteux, et au seigneur de Malassise, on l'appela la *paix boiteuse et mal assise.*

Les paix, ou plutôt les trêves si courtes qui avaient eu lieu durant ces guerres de religion, avaient été accompagnées de réconciliations feintes ou sincères ; cette fois rien de semblable. Les conditions de la paix ne furent complétement exécutées ni d'un côté ni de l'autre ; les reîtres allemands partirent, mais non les troupes catholiques espagnoles ; les protestants ne rendirent pas toutes les places dont ils s'étaient emparés, et gardèrent entre autres la Rochelle. Et cependant ils remplirent la France de leurs récriminations pour justifier les préparatifs de guerre

qu'ils allaient faire de toutes parts. A l'aspect de ces dispositions menaçantes, la reine mère comprit enfin que ses ambiguïtés et ses concessions mettaient en péril le royaume, et elle résolut de recourir à des mesures plus énergiques. Mais, dans la crainte que les protestants ne fussent informés de ses projets, elle composa, outre le conseil d'État, un conseil particulier : ce fut là l'origine du conseil privé. Le chancelier, soupçonné d'avoir trahi auprès des chefs huguenots le secret de la délibération, fut disgracié et renvoyé dans ses terres; il en fut de même de ceux des catholiques qui inclinaient à une tolérance hypocrite et dangereuse; on les appela les *politiques,* voulant indiquer par là qu'ils sacrifiaient leur conscience à des intérêts humains. Les conseils hardis du cardinal de Lorraine semblaient diriger la reine. « Nous avons fait la folie, disaient ceux des protestants qui avaient conseillé la paix, ne trouvons donc pas étrange si nous la buvons; toutefois il y a apparence que le breuvage sera amer. »

Les chefs protestants s'étaient retirés dans leurs terres. Les provinces se remplirent de troupes royalistes; les huguenots furent surveillés de près. Enfin on demanda au prince de Condé

le remboursement de cent mille écus d'or avancés par lui aux reîtres allemands. Coligny vint le rejoindre à son château de Noyers en Bourgogne. Tavannes, gouverneur de cette province, eut ordre de les arrêter; mais, craignant d'obéir, il sut leur faire comprendre le danger qui les menaçait; ils sortirent du château du prince, emmenant avec eux une petite troupe et leurs familles. Ils marchèrent le jour et la nuit, traversant des gués inconnus, passant des défilés de montagnes, et, malgré les troupes partout embusquées, ils parvinrent sains et saufs à la Rochelle le 28 septembre. De là Condé écrivit à Tavannes, lui annonçant son arrivée en ces termes : « J'ai tant fui que j'ai pu, et que la terre m'a duré; mais étant à la Rochelle, j'ai trouvé la mer, et d'autant que je ne sais nager, j'ai été contraint de tourner la tête et de regagner la terre, non avec les pieds, mais avec les mains, et de me défendre de mes ennemis. » L'amiral de Coligny équipa une petite flotte qui attaqua les vaisseaux des Flamands sujets de Philippe II, et revint chargée d'un butin qui alimenta le trésor du parti.

Les mesures prises contre les autres chefs calvinistes échouèrent également. Le cardinal de Châtillon, de son évêché de Beauvais, où il se

trouvait, se sauva en Normandie, se déguisa en matelot, et put passer en Angleterre, où il servit les protestants. La reine de Navarre échappa aussi, et arriva à la Rochelle avec ses enfants, de l'argent et des troupes. Le vidame de Chartres, Soubise, Montgommery, d'Andelot, la Noue, Genlis, Mouy, Morvilliers, levèrent des troupes dans leurs provinces, et tinrent en échec les troupes royales, en les empêchant de se réunir pour marcher sur la Rochelle. Le terrible Jacques de Crussol, baron d'Acier, amena vingt-cinq mille hommes qu'il avait levés dans le Languedoc et le Dauphiné. « Il avait pour enseigne, dit un historien (1), une cornette de taffetas vert, sur laquelle on voyait une hydre dont toutes les têtes étaient diversement coiffées en cardinaux, en évêques et en moines, qu'il exterminait sous la figure d'un Hercule. » Les exploits de ce fanatique ne trouvaient que trop d'imitateurs. Les églises étaient pillées, les monastères détruits, les prêtres, les moines, les religieuses même passés au fil de l'épée. Un de ces terribles émules du baron d'Acier, Briquemont, se fit avec les oreilles des prêtres qu'il avait tués un collier

(1) La Noue.

qu'il portait comme une parure. Ces horreurs ne furent jamais égalées par les royalistes, malgré les excès qui purent souiller leurs armes.

Condé et Coligny, naguère fugitifs, étaient alors à la tête d'une belle armée; les reîtres allemands avaient été rappelés, et ils se mettaient en marche sous la conduite de Wolfgand, duc des Deux-Ponts. Louis de Condé, s'il ne prit pas alors le titre de roi, en exerça du moins toutes les fonctions. Il levait des contributions, traitait avec les princes étrangers, exerçait le droit de vie et de mort.

Condé quitta la Rochelle pour marcher au-devant du duc d'Anjou et de Tavannes, qui commandait sous le frère du roi. Les deux armées se joignirent près de Loudun, sur les confins de l'Anjou et du Poitou. Elles restèrent quatre jours en présence, souffrant vivement du froid; l'armée royale décampa la première, et les protestants conservèrent leurs conquêtes dans le Poitou, l'Angoumois et la Saintonge.

Le prince cherchait à joindre le duc de Deux-Ponts, qui s'avançait à travers la France: le duc d'Anjou se présentait partout devant lui pour l'empêcher de passer. Il y eut entre eux de vives escarmouches; on en vint enfin aux mains le 13

mars, sur les bords de la Charente, près de Jarnac, petite ville de l'Angoumois.

Depuis plusieurs jours les deux armées s'observaient, postées chacune sur une rive du fleuve. L'armée royale cherchait à le traverser. Déjà une partie de l'armée de Condé était en marche ; il s'apprêtait à la rejoindre avec sa cavalerie, lorsque, se voyant vivement poursuivi par Tavannes, et ne voulant pas fuir, il fit volte-face. Pendant qu'il mettait son casque pour charger, le cheval de la Rochefoucault, qui combattait près de lui, lui cassa la jambe d'un coup de pied. Sans paraître sentir la douleur, il harangue ses soldats et fond tête baissée sur les troupes royales. Il est accablé par le nombre ; renversé de cheval, il combat encore un genou en terre. A bout de forces, il se rend enfin sous promesse de la vie ; mais Montesquiou, capitaine des gardes du duc d'Anjou, lui casse la tête d'un coup de pistolet tiré par derrière. Le prince Louis de Condé n'était âgé que de trente-neuf ans. Du côté des catholiques, le jeune duc d'Anjou et le jeune Henri de Guise déployèrent la plus grande valeur.

L'armée du duc d'Anjou, victorieuse, ne fit pas de quartier : « Mon ami, dit le duc de Mont-

pensier à la Noue, prisonnier, votre procès est fait et de vous et de vos compagnons; songez à votre conscience. » La Noue cependant fut sauvé par un ami. Stuart, le meurtrier d'Anne de Montmorency, fut tué après la bataille à coups de poignard.

Lorsque le roi reçut la nouvelle de la victoire remportée à Jarnac, et de la mort de Condé, il crut les protestants écrasés. Mais, sans se laisser abattre par cette défaite, Coligny et son frère d'Andelot réunirent les débris de l'armée calviniste à Cognac, ville située à peu de distance de Jarnac. La reine de Navarre, Jeanne d'Albret, accourut à la Rochelle, et se présenta à l'armée tenant par la main son fils Henri, prince de Béarn, âgé de seize ans, et Henri, fils aîné du prince de Condé, âgé de dix-sept ans. « Amis, dit-elle dans son enthousiasme fanatique, la bonne cause n'a pas péri avec Condé, et son malheur ne doit pas jeter dans le désespoir des hommes attachés à leur religion. Dieu veille sur les siens. Il avait donné au prince des compagnons en état de le seconder pendant sa vie, et il nous laisse de braves capitaines, capables de réparer la perte que nous avons faite par sa mort. Je vous offre le jeune prince de Béarn, mon fils;

je vous confie Henri, fils du prince qui excite nos regrets; fasse le Ciel qu'ils se montrent l'un et l'autre dignes héritiers de la valeur de leurs ancêtres! » Lorsque sa mère eut parlé, Henri de Bourbon s'écria à son tour : « Je jure de défendre la religion et de persévérer dans la cause commune, jusqu'à ce que la mort ou la victoire nous ait rendu à tous la liberté que nous désirons. » On regrette que tant d'héroïsme ait été mis au service de la révolte et de l'anarchie. Le prince de Béarn fut aussitôt proclamé généralissime; et, sous son nom, Coligny fut investi du commandement.

L'amiral se retira avec les deux jeunes princes et les restes de l'armée à Saint-Jean-d'Angély dans la Saintonge, laissant le baron d'Acier à Cognac, que le maréchal de Tavannes vint investir, mais dont il fut bientôt obligé de lever le siége.

Vers cette époque mourut d'Andelot, l'ennemi le plus acharné des catholiques. La mort de son frère laissa peser sur Coligny tout le poids des affaires. L'amiral s'avança au-devant des Allemands. Le duc de Deux-Ponts, évitant ou battant les troupes royales, était parvenu à traverser la France; mourant, il confia le commandement

à son lieutenant Volrath de Mansfeld. Le 15 juin l'armée de Mansfeld et celle de Coligny se réunirent sur les confins de la Guienne. En mémoire de cette jonction, une médaille fut frappée, portant d'un côté le portrait de Jeanne d'Albret et du prince de Béarn, et de l'autre cette légende : « Paix assurée, victoire entière ou mort glorieuse. »

Le combat de Roche-l'Abeille, en Limousin, ne fut qu'une escarmouche assez vive dans laquelle l'avantage resta aux calvinistes, qui ne firent aucun quartier aux vaincus. Le colonel de l'infanterie française, Strozzi, fut sauvé du massacre par Coligny.

L'amiral, ayant, après le combat de Roche-l'Abeille, fait présenter au roi une requête où il demandait la paix, on lui répondit que Sa Majesté n'écoutait pas ses sujets révoltés qu'ils n'eussent posé les armes. Peu après, le parlement de Paris confisquait ses biens, ordonnait que ses châteaux fussent rasés, le condamnait à mort, et mettait sa tête à prix. L'espoir d'obtenir la récompense promise détermina plusieurs assassins à attenter à la vie de Coligny; leur dessein avorta. Un arrêt de mort rendu contre Jean de Ferrière, vicaire de Chartres, et contre

Montgommery, fut exécuté en effigie. Montgommery guerroyait avec bonheur en Béarn, et levait des troupes.

L'amiral assiégeait Poitiers, qui était défendu par le duc de Guise et son frère le duc de Mayenne. Le duc d'Anjou ayant investi Châtellerault, où étaient les malades de l'armée calviniste, Coligny quitta Poitiers pour porter secours à Châtellerault. Le duc d'Anjou, inférieur en forces, leva le siége. Son but d'ailleurs était atteint : il n'avait voulu que délivrer Poitiers.

Les deux armées, après bien des marches et des contre-marches, se rencontrèrent le 3 octobre à Moncontour. La position était désavantageuse pour les calvinistes, et l'amiral ne voulait pas livrer bataille; mais les auxiliaires, qui n'étaient pas payés, se mutinèrent; il fallut combattre : en une demi-heure le sort de la journée fut décidé. L'amiral se battit comme un soldat; il eut la mâchoire cassée d'un coup de pistolet. Étouffé par le sang qui sortait de sa plaie, il donnait des ordres, arrêtait les fuyards et les ramenait au combat; malgré tous ses efforts, le champ de bataille et les bagages restèrent aux catholiques. Les représailles des cruautés de la

Roche-l'Abeille furent terribles; et de vingt-cinq mille calvinistes, cinq mille seulement se retirèrent avec l'amiral et les princes de Béarn et de Condé à Saint-Jean-d'Angély.

Il y avait quelques divisions dans le parti royaliste. Les Guises, les Montmorency et d'autres encore, négligés par de nouveaux capitaines qui commandaient sous le duc d'Anjou, inspirèrent au roi de la jalousie des succès de l'armée commandée par son frère. Catherine les avait écartés, pour que leur gloire n'effaçât point celle du fils qu'elle aimait, parce qu'il était docile à ses volontés; mais elle voulait annuler le roi pour rester maîtresse. Cependant Charles IX déclara qu'il allait se mettre à la tête de l'armée, et le duc d'Anjou se trouva confondu avec les autres généraux.

Après la bataille de Moncontour, Coligny avait su relever le courage abattu des protestants; il les avait déterminés à lutter encore, en leur faisant espérer des secours d'Allemagne et d'Angleterre. Montgommery lui amena du Béarn des troupes fraîches. La Rochelle arma des navires qui firent un riche butin, sur lequel l'amiral prélevait la dixième partie. Plusieurs fois vaincus dans de sanglantes batailles,

les protestants se relevaient toujours aussi forts.

Après les dernières victoires remportées sur eux, le roi tint conseil : le maréchal de Tavannes était d'avis qu'on les poursuivît sans relâche jusqu'à ce qu'ils eussent été forcés d'abandonner le royaume, ou complétement réduits. Ce conseil ne fut pas suivi, et Tavannes se retira. Charles IX résolut d'attaquer les places des confédérés. Il eut d'abord lieu de s'applaudir de sa résolution : les six premières places qu'il attaqua se rendirent sans lui opposer de résistance sérieuse; mais il vint mettre le siége devant Saint-Jean-d'Angély; cette ville, défendue par le seigneur de Piles, tint deux mois et ne se rendit qu'à la dernière extrémité. Puis on mit les troupes en quartier d'hiver.

Au commencement du printemps, les protestants cantonnés dans les montagnes du haut Languedoc se jetèrent dans les plaines de Toulouse, mettant tout à feu et à sang : ils pillèrent entre autres les maisons des conseillers du parlement de Toulouse qui avaient condamné à mort des calvinistes. Puis, convaincus qu'ils n'obtiendraient une paix avantageuse qu'en faisant trembler Paris, ils marchèrent vers le nord. Ils étaient déjà parvenus au centre du royaume, lorsque

l'amiral de Coligny tomba malade. La consternation se répandit dans l'armée calviniste, qui n'avait pas de chef capable de le remplacer. Lorsque la maladie diminua, ils reprirent courage et entrèrent en Bourgogne. Ils furent rejoints le 25 juin à Arnay-le-Duc par le maréchal de Cossé-Conor, qui accourait avec seize mille hommes leur barrer le passage; les protestants n'étaient que six mille, la victoire resta indécise; mais Coligny continua sa marche sur Paris.

Dans les provinces où la lutte se trouvait engagée, les protestants avaient l'avantage; mais, quels que fussent leurs succès, ils étaient épuisés: ils n'avaient plus d'argent, et les troupes qui combattaient étaient les dernières sur lesquelles ils pussent compter. L'armée royale, de son côté, avait perdu ses auxiliaires, qui avaient quitté la France après la bataille de Moncontour. A la cour on était las de la guerre, et l'on s'effrayait de voir Coligny arriver en vainqueur sur la capitale. La nécessité fait taire les passions; on avait besoin de repos de chaque côté, et comme Catherine de Médicis n'avait jamais abandonné les négociations, il fut facile de s'entendre. La paix fut conclue le 25 août, à Saint-Germain-en-Laye, où se trouvait alors le roi.

Voici quelles furent les concessions faites aux calvinistes : amnistie générale; libre exercice de leur religion dans les faubourgs de deux villes dans chaque province, excepté à Paris et à la cour; restitution des biens confisqués; droit à toutes les charges de l'État; et en outre, comme garantie, on leur accordait la permission de récuser six juges dans les parlements. Quatre villes de sûreté, dans lesquelles ils mettraient des gouverneurs et des garnisons, devaient leur être livrées pendant un certain temps. Ils choisirent la Rochelle, Cognac, la Charité, Montauban. Les princes de Béarn et de Condé et vingt des principaux seigneurs de leur parti jurèrent de les rendre au bout de deux années.

CHAPITRE IX

(1570) Mariage de Charles IX et d'Élisabeth d'Autriche. — Mariages de Coligny, de Téligny, de Henri de Condé. — Projet de mariage entre Henri de Bourbon et Marguerite de Valois. — (1571) Projet de guerre en Flandre. — Coligny à la cour ; sa confiance. — (1572) Mort de Jeanne d'Albret. — Catherine de Médicis détourne le roi des calvinistes. — Mariage de Henri de Bourbon et de Marguerite de Valois. — Tentative d'assassinat sur Coligny. — Massacre de la Saint-Barthélemy. — Mort de Coligny. — Conversion des princes de Bourbon. — Conduite de Charles IX. — Quelques refus d'obéissance. — Supplice de Briquemont et de Cavagne. — Arrêt contre la mémoire de Coligny.

Le besoin de paix était si profond, que, le traité de Saint-Germain signé, chacun sembla abdiquer ses haines et ses défiances. Les deux jeunes princes de Bourbon et l'amiral reconduisirent leurs auxiliaires allemands jusqu'à Langres, et se retirèrent à la Rochelle, près de la reine de Navarre.

Vers cette époque, Charles IX épousa par procureur, le 22 octobre, Élisabeth d'Autriche,

deuxième fille de l'empereur Maximilien; en novembre, il alla au-devant d'elle jusqu'à Mézières. Dans cette ville il reçut avec bienveillance une députation des princes luthériens d'Allemagne. Jacqueline de Montbel, dame d'Entremont, veuve, très-riche en terres situées en Savoie, s'éprit de l'amiral sur sa réputation, s'évada et vint l'épouser à la Rochelle. Ses biens furent confisqués en Savoie; et Charles IX s'employa, mais en vain, pour les lui faire rendre. Peu après, Coligny donna sa fille, Louise de Châtillon, en mariage à Téligny, simple gentilhomme sans fortune, mais un des plus distingués du parti calviniste. Le jeune prince de Condé épousa Marie de Clèves, sœur des duchesses de Nevers et de Guise, élevée par Jeanne d'Albret dans la religion calviniste. Enfin le roi fit offrir à la reine de Navarre de donner au prince de Béarn sa sœur, Marguerite de France, qui n'avait qu'un an de plus que lui. Jeanne d'Albret, naguère pleine de défiance et alors de circonspection, répondit avec respect, mais sans empressement. Le roi, désirant la voir, vint jusqu'en Touraine, où elle se rendit avec les deux princes de Bourbon et l'amiral. Celui-ci voulut, en signe de respect, se jeter aux pieds du roi; Charles l'en

empêcha, et lui dit en le retenant : « Je vous tiens, et vous ne me quitterez pas quand vous voudrez. Voici le jour le plus heureux de ma vie. » Le reste de la cour imita le bon accueil du roi. Charles IX mit le plus grand empressement à aplanir les difficultés qui pouvaient empêcher ou retarder l'union de sa sœur avec le prince de Béarn. Jeanne d'Albret se tenait toujours sur la réserve; Catherine de Médicis, à son tour, curieuse de la connaître et de la pénétrer, l'observait. « Comment m'y prendre, disait-elle un jour au maréchal de Tavannes, pour découvrir le secret de la reine de Navarre? »

Les provinces des Bas-Pays, révoltées contre l'Espagne, victorieuses mais épuisées, sollicitaient les secours de la France, menaçant, si leurs prières étaient repoussées, de se jeter entre les bras de l'Angleterre. En les aidant on évitait ce danger, et l'on affaiblissait Philippe II, qui, durant tout le temps de la guerre de religion, avait envoyé au roi des secours insuffisants pour assurer la victoire, mais suffisants pour perpétuer la guerre. Louis de Nassau, frère du prince d'Orange, qui avait partagé le sort de Coligny pendant la guerre, vint exposer au roi les avan-

tages que la France retirerait d'une guerre en Flandre. Charles le reçut avec bonté et témoigna le désir d'en conférer avec Coligny ; celui-ci, flatté de ce désir du roi, et jugeant que la guerre de Flandre était une occasion de grossir le parti huguenot et un excellent moyen d'employer le zèle et l'activité de ses coreligionnaires, qui marcheraient volontiers au secours des protestants de Hollande, se décida à paraître à la cour. Le roi le consulta non-seulement sur cette guerre, mais sur plusieurs autres affaires, et parut se plaire à sa conversation.

Un certain nombre de calvinistes pourtant refusaient d'ajouter foi aux protestations d'amitié qu'on leur prodiguait. Des avis arrivaient de différents côtés à l'amiral, qui s'était retiré à son château de Châtillon-sur-Loing. Un de ses gentilshommes, nommé Langoiran, vint prendre congé de lui : « Pourquoi donc ? lui demanda Coligny. — Parce qu'on vous fait trop de caresses, répondit Langoiran, et que j'aime mieux me sauver avec les fous que de périr avec les sages. » Mais Coligny avait confiance, et il disait quelquefois qu'il aimerait mieux « mourir que de retomber en ces confusions, et voir devant ses yeux commettre tant de

maux. » Il ne s'occupait que des affaires de Flandre.

Le roi, qui avait vu la guerre apporter si peu de gloire et tant de souffrances, voulait la paix; il se montrait plein de condescendance pour les calvinistes. La reine mère s'en alarma, et s'unit aux Guises, mécontents d'être négligés et aigris d'avoir vu préférer l'alliance du prince de Béarn à la leur pour la sœur du roi. Ils essayèrent d'abord, afin de ramener le roi, de s'éloigner de la cour; mais Charles parut ne pas s'en apercevoir.

Cependant le mariage de Marguerite et du prince de Béarn se préparait. Cette union paraissait être le gage de la réconciliation, et les fêtes qui devaient l'accompagner attiraient à Paris un grand nombre de calvinistes. « Si ces noces se font à Paris, disait le père du fameux Sully, les livrées en seront vermeilles. » Mais ces sombres prédictions n'avaient plus que peu d'écho, et chacun ne songeait qu'à se divertir. La reine de Navarre vint à la cour; un mois après son arrivée, le 9 mai, elle était morte. On la crut empoisonnée; toutefois les recherches les plus minutieuses ne firent découvrir sur elle aucune trace de poison. Cette mort su-

bite de Jeanne d'Albret répandit partout la consternation; elle retarda le mariage de son fils Henri de Bourbon, qui prit dès lors le titre de roi de Navarre.

Charles cependant semblait toujours pencher du côté des calvinistes. Catherine résolut de l'arrêter à tout prix sur cette pente. Elle lui reprocha amèrement de se lier avec des hérétiques, lui rappela quels dangers ses nouveaux amis lui avaient fait courir, et feignit d'avoir peur pour sa vie et pour celle du duc d'Anjou. « Donnez-moi, lui dit-elle, congé de m'en retourner à Florence; donnez à votre frère le temps de se sauver. » Puis elle introduisit auprès du roi quelques-uns de ses conseillers, qui lui répétèrent les propos de plusieurs chefs protestants, rendus imprudents par leur faveur récente. Le jeune roi fut effrayé, et promit de se tenir en garde contre l'amiral et les siens. La reine mère expédia aussitôt un courrier aux Guises et à leurs alliés, qui revinrent à la cour.

Le mariage du roi de Navarre et de Marguerite de Valois eut lieu avec une grande solennité, le 18 août. L'amiral, qui y assistait, voyant à la cathédrale les drapeaux pris sur

lui dans les journées de Jarnac et de Moncontour, dit au maréchal de Damville, second fils d'Anne de Montmorency, en les lui montrant : « Bientôt ils seront remplacés par d'autres plus agréables à des yeux français. » Il faisait allusion à la guerre de Flandre, à laquelle il croyait avoir décidé le roi.

Quatre jours après, Maurevel, qui avait déjà tué le seigneur de Mouy, et qu'on nommait publiquement *l'assassin du roi*, se cacha, le 22 août, dans une maison devant laquelle l'amiral passait tous les jours, et par une fenêtre il tira sur Coligny un coup d'arquebuse. Coligny eut l'index de la main droite enlevé et le bras gauche grièvement blessé. Sans montrer la moindre émotion, il indiqua du doigt d'où était parti le coup, et se retira chez lui appuyé sur ses domestiques. Le roi jouait à la paume quand on vint lui apprendre cette nouvelle. « N'aurai-je jamais de repos? s'écria-t-il en jetant sa raquette avec fureur. Verrai-je tous les jours des troubles nouveaux? » Le roi de Navarre et son cousin le prince de Condé vinrent demander justice au roi, qui promit une vengeance éclatante. Dans le premier moment l'assassin s'était échappé ; on prit des mesures pour l'arrêter ;

les portes de Paris furent fermées; des commissaires furent chargés d'informer. Le jour même, le roi, accompagné de sa mère, du duc d'Anjou, des maréchaux de France, et d'un brillant cortége, se rendit chez l'amiral. Le duc d'Anjou a dit plus tard que sa mère et lui frémirent en se voyant dans la chambre de l'amiral, et entourés de calvinistes ardents. Mais Coligny remercia le roi avec affection, et se mit à lui parler de la guerre de Flandre. Charles resta une heure entière auprès de lui.

Cependant la colère que le roi avait ressentie de cet attentat ne se calmait pas, et il ordonnait l'arrestation du duc de Guise. Catherine de Médicis chargea Albert de Gondi, baron de Retz, que Charles aimait, de lui révéler la vérité. Retz lui apprit donc que c'était non-seulement le duc de Guise, mais la reine et son frère le duc d'Anjou qui avaient cru devoir agir ainsi contre un rebelle. Catherine survint à son tour, et démontra au roi que, l'affaire une fois faite, il fallait se décider pour les catholiques ou s'attendre à une nouvelle guerre civile. Les discours exaltés des calvinistes, que la blessure de l'amiral avait jetés dans le désespoir, achevèrent d'amener Charles IX où voulait le voir

sa mère. Pardaillan dit au souper de la reine que si le roi ne leur faisait justice, ils se la feraient eux-mêmes. Le seigneur de Piles osa le dire au roi lui-même. Catherine montra à son fils les catholiques déterminés à former une ligue s'ils ne pouvaient compter sur lui, et lui fit craindre de rester seul entre les deux partis, sans autorité dans son royaume. Elle parvint enfin à tourner sa fureur contre les calvinistes, et à lui faire prononcer des paroles de mort.

Sous prétexte de lui rendre honneur et de le protéger, une garde fut mise dans la maison de l'amiral; en vue des préparatifs d'un prétendu tournoi, des armes furent rassemblées au Louvre. Plusieurs des amis de l'amiral voulaient l'enlever de Paris. Coligny n'y consentit pas, disant que ce serait faire injure au roi. Téligny, la Rochefoucault, partageaient sa confiance. Mais les avertissements qui lui parvenaient et les instances dont il était l'objet furent connus à la cour, et l'on jugea prudent d'avancer l'exécution du projet que l'on méditait. Le duc d'Anjou, le duc de Nevers, Henri d'Angoulême, grand prieur de France, René de Birague, garde des sceaux, le maréchal de Tavannes et Albert de Gondi, baron de Retz, choisirent la

matinée du 24 août, jour de la Saint-Barthélemi. Grâce au maréchal de Tavannes, le roi de Navarre, le prince de Condé et les Montmorency ne furent pas compris dans la proscription. C'était six jours après le mariage du roi de Navarre, et deux jours après l'attentat de Maurevel. Tavannes fit venir en présence du roi Jean Charon, prévôt des marchands, et Marcel, son prédécesseur; il leur donna l'ordre de faire prendre les armes aux compagnies bourgeoises et de les tenir prêtes pour minuit à l'hôtel de ville; puis il leur dit le but de l'armement. Les prévôts furent saisis de terreur et parlèrent de leur conscience. Ils promirent pourtant d'obéir. Le signal devait être donné par la cloche de l'horloge du palais; des flambeaux devaient être mis aux fenêtres; alors des chaînes seraient tendues, des corps de gardes mis dans les places et les carrefours, et, pour se reconnaître, les gardes porteraient une écharpe au bras gauche et une croix blanche au chapeau.

Le roi, agité, laissait quelquefois entrevoir l'horreur que lui causait l'idée de ce qui allait se passer; il n'osa cependant sauver le comte de la Rochefoucault, son ami : le soir du 23, le voyant prêt à quitter le Louvre,

Charles l'invita à y rester, et, comme la Rochefoucault refusa, il n'insista pas et le laissa partir en disant : « Je vois bien que Dieu a résolu sa mort. » Sa mère obtint enfin de lui l'ordre du signal. Au lieu d'être donné au point du jour à la cloche du palais, comme il était convenu, il fut donné à Saint-Germain-l'Auxerrois. En entendant sonner le tocsin, le roi sortit de son appartement, entra dans un cabinet attenant à la porte du Louvre, et regarda dehors avec inquiétude. Sa mère et son frère l'accompagnaient. Un coup de pistolet se fit entendre: « Bien sais-je, dit depuis le duc d'Anjou, que le son nous blessa tous trois si avant dans l'esprit, qu'il offensa nos esprits et notre jugement, épris de terreur et d'appréhension des grands désordres qui s'alloient lors commettre. » Ils envoyèrent en tout hâte à Henri de Guise l'ordre de ne rien entreprendre contre l'amiral, ce qui aurait suspendu tout le reste; mais le gentilhomme qu'ils dépêchèrent arriva trop tard.

Le meurtre de l'amiral de Coligny, qui devait être le prélude du massacre, avait été confié au duc Henri de Guise; celui-ci croyait, en tuant Coligny, venger son père. Au nom du roi, les portes de la maison de l'amiral s'ou-

vrirent; ceux qui les ouvraient furent poignardés; la garde de l'amiral, surprise, s'enfuit. Trois colonels des troupes françaises, un Italien nommé Petricini, un Allemand nommé Bême, montèrent l'escalier qui conduisait à la chambre de l'aîné des Châtillon. Ils enfoncèrent la porte en criant tous ensemble : « A mort! » Au bruit, l'amiral de Coligny avait compris ce qu'on lui voulait. Il s'était levé, et, s'appuyant contre la muraille, il faisait ses prières. « Est-ce toi qui es Coligny? lui dit Bême en se précipitant sur lui et en lui présentant la pointe de son épée. — C'est moi-même, » répondit-il tranquillement. Et il ajouta : « Jeune homme, tu devrais respecter mes cheveux blancs. » Sans lui répondre, Bême lui enfonça son épée dans le corps, la retira toute fumante et lui coupa le visage. Ceux qui l'avaient suivi voulurent frapper à leur tour, et le corps fut percé de mille coups. « C'en est fait! cria Bême par la fenêtre. — Monsieur d'Angoulême ne le veut pas croire qu'il ne le voie à ses pieds, » répondit Henri de Guise. Le cadavre fut jeté par la fenêtre; et le duc de Guise essuya le visage sanglant pour le reconnaître.

Les calvinistes, réveillés en sursaut, se le-

vèrent à la hâte. Beaucoup se dirigèrent vers la maison de l'amiral; les gardes postées devant la porte les massacraient à mesure qu'ils arrivaient. Les troupes, les patrouilles bourgeoises entraient dans les maisons, et tuaient sans s'arrêter à l'âge, ni au sexe. Le jour vint, et le massacre continua; on traînait les cadavres à la rivière, et l'on retournait égorger de nouveau. Ces fureurs sanglantes se prolongèrent pendant trois jours et trois nuits.

Les égorgeurs osèrent pénétrer jusque dans le Louvre, jusque dans la chambre de Marguerite de Valois, depuis huit jours mariée au roi de Navarre. Marguerite était suspecte aux calvinistes par sa religion, aux catholiques par son mariage. Le soir, veille de la Saint-Barthélemi, Catherine de Médicis lui ordonna de se retirer; sa sœur, la duchesse de Lorraine, l'arrêta par le bras et lui dit en pleurant : « Mon Dieu, ma sœur, n'y allez pas. » La reine mère s'irrita contre sa fille aînée, qui embrassait Marguerite en fondant en larmes. La reine de Navarre trouva son mari entouré de trente à quarante protestants; ils passèrent la nuit à parler de la blessure de l'amiral.

Au point du jour, Henri sortit, et ses gentils-

hommes avec lui; une heure après, on frappa violemment à sa porte en criant : *Navarre! Navarre!* Croyant que c'était son mari, Marguerite ouvrit; et un homme tout sanglant, qui avait un coup d'épée dans le coude, et un coup de hallebarde dans le bras, se jeta dans la chambre. Il était poursuivi par quatre archers, qui entrèrent en même temps que lui. La reine de Navarre obtint par ses prières la vie de cet homme, et le cacha chez sa sœur, la duchesse de Lorraine.

Quant au roi de Navarre, il avait été mandé avec le prince de Condé par Charles IX, qui les reçut avec un visage farouche. Il leur dit que c'était par ses ordres qu'on venait de tuer l'amiral et les autres chefs rebelles; qu'il leur pardonnait s'ils voulaient abjurer leur fausse religion et embrasser la religion catholique. Il leur donna trois jours pour se décider.

Grammont, Duras, Bouchavannes obtinrent également leur grâce du roi; quelques-uns se sauvèrent, parmi lesquels Montgommery, Rohan, le vidame de Chartres; mais la Rochefoucault, Jean de Crussol, Téligny, Pluviaut, Berny, Clermont, Lavardin, Caumont de la Force, Pardaillan, Lévis, furent poignardés. « Saignez,

saignez, criait le maréchal de Tavannes; les médecins disent que la saignée est aussi bonne en ce mois d'août comme en mai. » Le fanatisme ne fut pas la seule passion qui arma les bras des meurtriers; bien des inimitiés se satisfirent, bien des haines privées cherchèrent à s'assouvir au milieu de ce tumulte; des brigands profitèrent de la confusion pour s'enrichir, et il y eut des catholiques qui furent frappés.

Les historiens ont rapporté un trait de générosité : Vezins, gentilhomme catholique du Quercy, avait pour ennemi mortel un de ses voisins, Regnier, qui était calviniste. Regnier tremblait pour sa vie, lorsque sa porte fut enfoncée: Vezins entra l'épée à la main, suivi de deux soldats. « Suis-moi, » dit-il durement à Regnier. Puis il le met entre les deux soldats, le fait monter à cheval, sortir au plus tôt de la ville, et, sans s'arrêter, sans lui adresser une parole, il le mène jusqu'à son château de Quercy. « Vous voilà en sûreté, » lui dit-il en arrivant.

Le roi, troublé et tremblant avant le massacre, s'y était jeté lorsqu'il avait vu qu'on ne pouvait plus l'arrêter; il tira lui-même, dit-on, sur les calvinistes qui passaient la Seine à la nage : ce fait cependant ne se lit dans aucun

des mémoires contemporains. Il ne se tint pas renfermé, mais sortit et se promena dans Paris, accompagné de toute sa cour. Il alla à Montfaucon voir le corps de l'amiral, qu'on y avait pendu. Ce cadavre fut enlevé de la potence, traîné par les rues, mutilé, jeté à la Seine, puis retiré de l'eau pour être jeté au feu, puis retiré du feu à moitié brûlé pour être reporté à Montfaucon, où il fut pendu par les cuisses à des crochets de fer.

Chose étrange! parmi les calvinistes, qui comptaient tant de braves guerriers, à peine y en eut-il quelques-uns qui songèrent à se défendre. On en cite deux : Guerchi, s'enveloppant le bras de son manteau comme d'un bouclier, combattit longtemps dans la maison de l'amiral; et un magistrat, Taverny, qui, enfermé chez lui avec un seul valet, soutint un siége de neuf heures. La plupart se laissèrent frapper sans résistance : quelques-uns se convertirent.

Tel fut l'affreux massacre de la Saint-Barthélemi, dont on a souvent dénaturé le caractère et exagéré l'étendue. Ne disputons pas sur le nombre des morts, qui ne saurait être exactement fixé à travers les calculs passionnés de

l'hérésie et les énormes contradictions de l'histoire contemporaine. Peu importe, du reste : le nombre des victimes ne change rien à l'horreur que doivent inspirer les massacres.

Mais notons toujours qu'ils ne furent que de cruelles représailles, que la religion y fut étrangère, et que la politique en réclame seule l'épouvantable responsabilité.

Depuis de longues années, les huguenots avaient répandu partout en France l'incendie, le sacrilége et le carnage. Nous ne pouvons pas enregistrer ici tous les excès dont ils se rendirent coupables. Rappelons seulement les *michelades* de Nîmes (1567), massacres ainsi nommés parce qu'ils eurent lieu pendant la foire de Saint-Michel. Plus de deux cents victimes furent égorgées de sang-froid, et jetées dans un puits avant même qu'elles eussent rendu le dernier soupir. De pareilles scènes se renouvelèrent dans beaucoup d'autres villes de France. Montgommery, général de Jeanne d'Albret, fut massacré. A Orthez, seulement, près de trois mille catholiques, femmes, enfants, vieillards, rien ne fut épargné; plus de deux cents prêtres furent précipités dans un gouffre voisin de Saint-Sever (1569). C'en est assez pour expliquer les ven-

geances du peuple au jour de Saint-Barthélemi, et la fureur avec laquelle il se porta aux égorgements.

La politique et les passions humaines vinrent armer tant de colères; seules elles apparaissent dans les faits que nous venons de raconter; la religion ne se montre nulle part, si ce n'est quelquefois dans le peuple, dont elles se font un instrument : elle n'entre pour rien dans les calculs des chefs du complot. Guise ne songe qu'à venger son père, dans l'assassinat duquel avait probablement trempé l'amiral de Coligny. Chez d'autres, ce sont des haines personnelles, des jalousies de courtisans, des ambitions et des cupidités acharnées, comme le démontre suffisamment la mort des catholiques qui furent enveloppés dans le massacre général. Après avoir usé tant de fois d'une justice pleine de faiblesse et d'une politique impuissante, Catherine de Médicis eut enfin recours au crime. Débarrassée du duc de Guise, elle redoutait davantage l'influence de Coligny. L'amiral, avons-nous vu, poussait sans cesse à la guerre avec l'Espagne pour fortifier son parti, le rendre nécessaire, et arracher à son profit le roi à l'ambitieuse tutelle de sa mère. Catherine ne crut pouvoir

ressaisir l'autorité qui lui échappait que par le meurtre de Coligny. A ce crime d'abord se bornait sa pensée; mais, le meurtre manqué, elle voulut prévenir par un égorgement général les vengeances que préparaient les calvinistes. Elle fit trembler son fils sur les projets des protestants; pour exciter davantage le peuple, elle répandit le bruit qu'ils conspiraient contre la vie du roi, de la reine et des princes, qu'ils voulaient à la fois renverser le trône et les autels. Pourquoi sommes-nous contraint de dire que ce bruit semblait justifié par les perpétuelles révoltes et par tous les excès que nous avons racontés? C'est ainsi que, sans aucune préméditation, elle fut amenée au crime et qu'elle en assura tout à coup la terrible exécution. La religion et ses ministres n'y prirent part que pour arracher sur tous les points de la France un grand nombre de victimes aux égorgeurs, et quand il fut consommé, pas une voix vraiment catholique ne s'éleva pour le justifier ou en faire l'apologie, comme Luther, Calvin et Bèze avaient fait tant de fois en semblable circonstance.

Voilà la vérité sur la Saint-Barthélemi : la religion, comme on voit, peut en pleurer, mais

non pas en rougir. Et maintenant reprenons la suite de nos récits.

Les princes de Bourbon différaient toujours leur conversion, prétendant qu'ils n'étaient pas encore assez instruits; en vain on les exhortait, on les priait, on les menaçait : ils s'obstinaient. Un jour Charles, s'entourant d'un appareil menaçant, les fait venir, et, les apercevant, leur dit d'une voix terrible : « Mort, messe, ou bastille ! » Le roi de Navarre et sa sœur Catherine de Bourbon cédèrent, le prince de Condé voulut résister; mais il lui fallut également se soumettre, ainsi que sa femme, Marie de Clèves, et sa belle-mère, Françoise d'Orléans. Ils écrivirent au pape, et reçurent l'absolution par le ministère du cardinal de Bourbon, leur oncle.

Malgré la fureur qui l'animait, le roi hésitait parfois; sa conduite révèle le trouble qui l'agitait. Le premier jour il écrivit aux gouverneurs des provinces qu'il n'avait aucune part au désordre, qui était la conséquence de la rivalité des deux maisons de Guise et de Châtillon, et il leur ordonnait de faire savoir qu'il n'entendait apporter aucun changement aux édits de pacification. Le lendemain il expédiait des ordres contraires. Le troisième jour, il se rendit

au parlement, où il tint un lit de justice. Il y déclara qu'après des révoltes toujours pardonnées Coligny avait résolu d'exterminer la reine mère, le roi, ses frères, les ducs d'Anjou et d'Alençon, et même le roi de Navarre; qu'il voulait faire roi le prince de Condé, s'en défaire ensuite pour monter lui-même sur le trône après l'extinction entière de la famille royale.

Les provinces suivirent l'exemple de Paris : le massacre fut horrible surtout dans quelques grandes villes, à Meaux, à Angers, à Bourges, à Blois, à Toulouse, à Rouen. Quelques commandants de province cependant se refusèrent à obéir aux ordres du roi : ce furent le comte de Tendes, en Provence; Gorde, en Dauphiné; Chabot-Charny, en Bourgogne; Mandelot, à Lyon; de la Guiche, à Mâcon; Tanneguy le Veneur, Matigni et Villeneuve.

Jean Hennuyer, jacobin, évêque de Lisieux, obtint qu'il serait sursis au massacre, et sauva ainsi les calvinistes de son diocèse. Le vicomte d'Orthez, commandant à Bayonne, écrivit au roi : « Sire, j'ai communiqué le commandement de Votre Majesté à ses fidèles habitants et gens de guerre de la garnison. Je n'y ai trouvé que bons citoyens et braves soldats, mais pas un

bourreau. C'est pourquoi, eux et moi, supplions très-humblement Votre Majesté de vouloir employer nos bras et nos vies en choses possibles; quelque hasardeuses qu'elles soient, nous y mettrons jusqu'à la dernière goutte de notre sang. » Saint-Héran, commandant en Auvergne, écrivit : « Sire, j'ai reçu un ordre, sous le sceau de Votre Majesté, de faire mourir tous les protestants qui sont dans ma province. Je respecte trop Votre Majesté pour ne pas croire que ces lettres sont supposées; et si, ce qu'à Dieu ne plaise, l'ordre est véritablement émané d'elle, je la respecte encore trop pour lui obéir. »

Après la conversion des princes de Bourbon, on fit le procès à deux des principaux protestants, Briquemont et Cavagne. Briquemont, intrépide à la guerre, cruel envers les catholiques, ne montra que faiblesse; pour racheter sa vie il offrit de servir contre la Rochelle, puis de reconnaître que Coligny avait conspiré, et d'en faire l'aveu public. On faisait en même temps le procès à la mémoire de l'amiral. Briquemont et Cavagne furent condamnés à être pendus. Pendant qu'ils allaient au supplice, attachés à la même chaîne, Cavagne parla à Briquemont

et sut lui rendre son courage. Ils furent traînés sur la claie ; le peuple mutila leurs cadavres et les couvrit d'ordures et de boue. L'effigie de l'amiral, faite de paille, fut également traînée sur la claie. Dans l'arrêt qui proscrivait sa mémoire, il était dit que son effigie, portée de la Grève à Montfaucon, y resterait dans l'endroit le plus élevé; que ses armes seraient traînées à la queue des chevaux, par le bourreau, dans les principales villes du royaume; injonction fut faite de lacérer et de brûler partout ses portraits et ses statues, de raser son château de Châtillon-sur-Loing, sans qu'il pût jamais être rétabli, de couper les arbres à quatre pieds de haut, de semer du sel sur la terre, et d'élever au milieu des ruines une colonne où l'arrêt serait gravé. Tous ses biens furent confisqués, ses enfants déclarés roturiers et inhabiles à jamais posséder aucune charge. Une procession solennelle devait avoir lieu tous les ans, l'anniversaire de la Saint-Barthélemi, pour remercier Dieu d'avoir, en ce jour, préservé le royaume des mauvais desseins des hérétiques.

La fin de la plupart de ceux qui prirent une part active à ces affreuses guerres de religion fut malheureuse. Et pour ne citer que les chefs

les plus éminents, François de Guise fut assassiné, le maréchal de Saint-André fut assassiné, Louis de Bourbon fut assassiné, Gaspard de Châtillon, amiral de Coligny, fut assassiné; Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et Anne de Montmorency moururent des suites de leurs blessures; le cardinal de Châtillon, frère de Coligny, et d'Andelot furent empoisonnés en Angleterre.

CHAPITRE X

(1573) Siége de la Rochelle. — La Noue. — Le duc d'Anjou roi de Pologne. — Maladie de Charles IX. — Les *mal-contents*. — Entreprise des *Jours-Gras*. — La Mole, Coconnas. — Mort de Charles IX.

Des réformés qui échappèrent à la Saint-Barthélemi quelques-uns se cachèrent, d'autres se réfugièrent en pays étrangers; la veuve et les enfants de Coligny trouvèrent un asile à Genève; le plus grand nombre se retira dans les places de sûreté, Montauban, Nîmes, Saumur, la Rochelle, ou dans des pays montagneux et aisés à défendre, le Vivarais, le Rouergue et les Cévennes. Les protestants cherchaient plutôt à se cacher qu'à se défendre. Un édit les avait dépouillés de toutes leurs charges, et on semblait vouloir les poursuivre; mais voyant que plusieurs seigneurs catholiques, tels que les Montmorency, étaient disposés à les protéger, que le roi n'avait point d'armée prête à se mettre en

campagne, et que le 28 octobre il publiait un édit portant que la Saint-Barthélemi n'avait pas la religion pour cause, et ordonnait que les biens des hérétiques leur fussent rendus, ils commencèrent à reprendre courage. La principale de leurs villes, celle qui était regardée comme leur dernier asile, était la Rochelle; on lui laissa le temps de s'approvisionner et de se fortifier, et seulement alors Biron vint y mettre le siége. La Rochelle était commandée par la Noue. Ce capitaine se trouvait le 24 avril dans le Hainaut, où il avait été envoyé à la tête d'un corps de troupes pour commencer la guerre des Pays-Bas et frayer la route à Coligny. Un de ses amis, le duc de Longueville, gouverneur de Picardie, écrivit pour lui au roi. Charles IX fit venir la Noue, l'accueillit avec bienveillance, lui fit rendre les biens confisqués de son beau-frère Coligny, et le chargea d'aller inspirer aux Rochelais des sentiments de soumission et de paix. Après avoir longtemps hésité, la Noue accepta cette mission difficile, à la condition qu'on ne se servirait pas de lui pour tromper ses coreligionnaires. Comme la Noue s'approchait de la Rochelle, des députés de cette ville allèrent le trouver dans un village voisin, et l'un d'eux

lui dit : « Nous avons été appelés pour conférer avec monsieur la Noue; mais où est-il? Nous ne le reconnaissons point ici. » La Noue dévora cet affront patiemment, et demanda à entrer dans la ville. Il y fut mal accueilli par le peuple. On lui dit qu'il pouvait choisir entre ces trois partis : se retirer en Angleterre, rester dans la ville comme simple particulier, ou devenir le général des calvinistes de la Rochelle. Il prit ce dernier parti ; et, de l'aveu du roi, il resta à la tête des protestants.

Il défendait la ville avec une remarquable habileté et avec un courage infatigable ; il se battait bravement ; il semblait qu'il cherchât la mort sur le champ de bataille; puis, rentré dans la ville, il suppliait les habitants d'écouter les offres avantageuses du roi, et de ne pas continuer une lutte insensée ; chaque jour, de retour du combat, il recommençait ses supplications, sans se laisser rebuter par les injures que lui prodiguait le peuple, exaspéré par des ministres fanatiques. La Rochelle ne comptait que quinze cents hommes de troupes et deux mille habitants qui portaient les armes. Elle était gouvernée par son conseil municipal, présidé par le maire Henri Marchand et par un bourgeois nommé

Salvert; elle prit le titre de république, et attendit l'arrivée du duc d'Anjou, qui s'avançait contre elle à la tête d'une armée considérable. Le duc d'Anjou amenait avec lui les princes du sang, entre autres le duc d'Alençon son frère, et les protestants convertis que l'on conduisait au combat contre leurs anciens amis, le roi de Navarre, le prince de Condé, avec le prince de Conti et le comte de Soissons, ses deux frères.

Voyant que le siége était long et difficile, que la Rochelle refusait opiniâtrément toute proposition de paix, le duc d'Anjou fit sommer la Noue de quitter la ville. La Noue vint au camp royal, et dès son arrivée il eut occasion de rendre un service signalé, en arrêtant par ses conseils un complot concerté entre deux jeunes gens de dix-sept ans : c'étaient Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, admirateur passionné de Coligny, et le duc d'Alençon, le plus jeune frère du roi, qui n'avait jamais déguisé sa sympathie pour l'amiral. Ces deux jeunes gens, amis d'enfance, avaient conçu le projet de se jeter dans quelque place forte et d'appeler à eux les calvinistes; s'ils ne réussissaient pas dans leur entreprise, ils espéraient en être quittes pour se retirer en Angleterre.

Ils comptaient encore s'emparer de la flotte royale et se joindre aux assiégés. Le roi de Navarre et le prince de Condé, quoique ne repoussant pas absolument ces projets, ne montraient pas grand empressement à les adopter. On convint de s'en rapporter à la Noue, qui, au lieu de s'occuper à les accorder, ne chercha qu'à les dissuader d'une entreprise si téméraire; il parvint à les y faire renoncer.

Montgommery amena d'Angleterre une petite flotte, trop peu nombreuse pour se mesurer avec celle du roi, mais qui parvint à faire entrer des munitions dans la ville assiégée. L'indifférence du duc d'Anjou était une des causes qui prolongèrent indéfiniment le siége d'une ville défendue par si peu d'hommes. Le prince, d'abord si plein d'ardeur contre la Rochelle, ne semblait plus même se douter qu'il était à la tête de l'armée, depuis qu'il s'agissait de le faire élire roi de Pologne. Il avait hâte de terminer cette guerre, à laquelle il ne donnait plus aucun soin. Dès le commencement du siége on avait offert aux Rochelais liberté de conscience et sûreté pour eux seuls; mais ils voulaient traiter au nom de tout le parti. Le roi, fatigué d'une lutte qui épuisait son trésor, dimi-

nuait son armée et semblait interminable, envoya l'ordre de faire la paix, à quelque condition que ce fût. Elle se fit. Les Rochelais obtinrent le libre exercice de leur religion, pour eux-mêmes et pour les habitants de Nîmes et de Montauban; personne ne serait inquiété au sujet de la religion, ni recherché pour ses promesses d'abjuration; tous ceux qui auraient pris les armes pour la cause de la religion seraient rétablis dans leurs biens et honneurs, et reconnus fidèles sujets du roi. Quatre députés de chacune des trois villes désignées devaient se rendre à la cour pour y servir d'otages. Quelques-uns des assiégés devaient venir supplier le duc d'Anjou, comme représentant du roi, de leur pardonner tout le passé; ils devaient en outre recevoir un gouverneur. La paix fut ratifiée le 6 juillet.

Le duc d'Aujou, qui venait d'être nommé roi de Pologne, se hâta de partir. On dit que Catherine de Médicis ayant fait autrefois tirer l'horoscope de ses enfants, les astrologues lui répondirent que les trois aînés seraient rois; et comme elle n'espérait pas voir arriver le duc d'Anjou, celui de ses fils qu'elle préférait, au trône de France, elle chercha à lui procurer

une couronne étrangère. Ce fut Montluc, évêque de Valence, qui réussit à le faire élire roi de Pologne.

Charles IX reçut avec des honneurs éclatants les ambassadeurs polonais qui venaient chercher son frère. Il s'empressa d'aplanir toutes les difficultés qui pouvaient retarder son départ. On crut remarquer dans cet empressement quelque impatience de voir s'éloigner celui qui pouvait prétendre à lui succéder. En effet, Charles commençait alors à éprouver de vives inquiétudes, que lui causait la maladie dont il mourut peu de temps après. Il accompagna son frère jusqu'à Vitry en Champagne, la reine mère alla jusqu'en Lorraine. Elle avait peine à se séparer de son fils chéri, et pour dernier adieu elle lui dit : « Partez, mon fils, vous n'y serez guère. »

Le jeune roi traversa l'Allemagne pour se rendre dans ses États. Ses victoires sur les calvinistes, la part qu'il avait prise à la Saint-Barthélemi, lui valurent un accueil peu empressé de la part des princes allemands. Le comte palatin, après une réception assez froide, le conduisit dans une galerie de peinture où le premier tableau qu'il vit fut le portrait de l'a-

miral de Coligny. « Vous connaissez bien cet homme, lui dit le comte; vous avez fait mourir en lui le plus grand capitaine de la chrétienté, et vous ne le deviez pas; car il vous a fait et au roi de très-grands services. » Et comme Henri lui opposait la conjuration supposée de Coligny : « Monsieur, reprit froidement le comte palatin, vous en savez toute l'histoire. » Arrivé dans son royaume, Henri sut plaire à ses nouveaux sujets par sa pompe et sa magnificence; mais lorsque le temps des fêtes fut écoulé, il s'enferma dans son palais avec des favoris de son âge; et là ces jeunes gens passaient le temps à parler des plaisirs de la France.

C'est peu de temps après la Saint-Barthélemi que le roi Charles IX ressentit les premières atteintes de la maladie dont il mourut. Ce prince, si malheureux durant sa vie, qui s'écoula au milieu des révoltes et des complots, et de l'indifférence de ses proches, malheureux par son caractère, qui le jeta toujours dans les partis extrêmes et le poussa même jusqu'au crime, devait avoir une mort plus triste encore que n'avait été sa vie. Des songes effrayants le réveillaient en sursaut : partout il croyait aper-

cevoir des spectres; il se voyait entouré de ruisseaux de sang et de monceaux de cadavres; il entendait des sons lugubres et des accents plaintifs; son caractère acheva de s'aigrir, ses emportements redoublèrent; il devint sombre et farouche.

Pendant ce temps une cabale se formait autour de son jeune frère le duc d'Alençon. Ce prince ardent et avide de gloire, de quelque façon qu'elle lui vînt, attirait autour de lui les mécontents : les Montmorency, laissés à l'écart depuis le 24 août; le roi de Navarre et le prince de Condé, retenus captifs à la cour. Le duc d'Alençon était surtout excité par deux favoris, Joseph de Boniface, sieur de la Mole, et un Italien, le comte de Coconnas; il entrait encore dans cette société un astrologue nommé Grandri, qui devait changer tout l'argent en or, et fournir des ressources bien plus abondantes qu'il n'était nécessaire. Ils avaient pris le nom de *politiques* et de *malcontents.* Le rendez-vous des malcontents avait lieu ou chez la reine de Navarre, ou chez une dame de la cour nommée Mme de Sauve. Quelques indiscrétions de Marguerite de Valois mettaient parfois sa mère en soupçons; mais Catherine n'en apprenait pas assez pour faire

complétement avorter leurs desseins; et, d'un autre côté, si l'entreprise dite des *Jours-Gras* ne réussit pas, peut-être faut-il l'attribuer au manque de hardiesse de quelques-uns de ceux qui l'avaient conçue. Il s'agissait d'enlever les princes de la cour, qui se tenait alors à Saint-Germain, et de les conduire dans quelques-unes des provinces où les calvinistes avaient des places fortes et des corps de troupes tout formés. Une escorte sûre et déterminée pouvait suffire : tout était convenu, lorsque l'escorte parut le jour du mardi gras. On ne l'attendait que quelques jours plus tard. L'alarme se répandit dans la cour à la nouvelle que des hommes armés parcouraient Saint-Germain. On pressait le duc d'Alençon de profiter de ce moment de confusion pour se retirer à Mantes; il perdit le temps à délibérer. La Mole, voyant la tournure que prenait l'affaire, alla dévoiler le complot à la reine mère. L'ordre fut immédiatement donné de ramener la cour à Paris. Le roi, dont la maladie de langueur s'aggravait chaque jour, partit en litière à deux heures après minuit. « Du moins, disait-il, s'ils avaient attendu ma mort! »

La Mole et Coconnas furent arrêtés, les maré-

chaux de Cossé et de Montmorency mis à la Bastille ; Grandri, l'alchimiste, fut également emprisonné ; des gardes furent donnés au roi de Navarre et au duc d'Alençon ; quant au prince de Condé, il s'était sauvé en Allemagne avec Turenne et Montmorency-Thoré. Catherine de Médicis s'enferma avec le duc d'Alençon. « Notre homme dit tout, » dit aussitôt le duc de Navarre au duc de Bouillon. En effet, le duc d'Alençon, timide devant sa mère, lui fit des aveux complets. Quant au roi de Navarre, il ne répondit qu'en se plaignant des mauvais procédés qu'on avait à son égard, déclarant qu'il était prêt à quitter la cour toutes les fois qu'il en trouverait l'occasion. Peut-être le but secret des conjurés était-il, à la mort de Charles IX, qu'on prévoyait être prochaine, d'empêcher le retour du roi de Pologne, et de faire monter sur le trône le duc d'Alençon. Quoi qu'il en soit, l'accusation qu'on porta contre les personnes arrêtées fut d'avoir voulu *envoûter* le roi : envoûter quelqu'un c'était brûler une image de cire, ou lui percer le cœur avec une épingle en prononçant certaines paroles, dans l'espérance que cette cérémonie amènerait la mort de la personne à laquelle on voulait nuire, ou

de laquelle on voulait obtenir quelque chose. On trouva chez le sieur de la Mole deux de ces petites statuettes de cire : l'une était à moitié fondue, l'autre avait une épingle dans le cœur. On le mit à la torture et on lui demanda si ces statuettes ne représentaient pas le roi, et s'il n'avait pas eu dessein ou de le tuer ou d'altérer sa santé. La Mole assura qu'il ne s'était servi de ces sortiléges que dans tout autre dessein.

Les prévenus furent punis de diverses façons; mais le sieur de la Mole et le comte de Coconnas furent condamnés à avoir la tête tranchée. En allant au supplice, le comte de Coconnas dit à quelques courtisans : « Messieurs, vous voyez que les petits sont pris, et que les grands demeurent qui ont fait la faute. »

La reine mère, à qui le roi mourant abandonnait le gouvernement, retint à la Bastille les maréchaux de Montmorency et de Cossé; elle envoya le maréchal de Matignon en Normandie contre un des Montmorency, qui fut pris; le maréchal de Damville, second fils du connétable de Montmorency, et la Noue furent tenus en échec dans le Languedoc par le duc de Montpensier et le dauphin d'Auvergne, son fils.

On s'inquiétait à la cour de savoir qui exercerait le pouvoir en l'absence du roi de Pologne, héritier légitime du trône. Catherine de Médicis sut obtenir de son fils qu'elle ne le partagerait avec personne ; les lettres de régence lui furent expédiées le 30 mai, et le même jour mourait le roi.

Près d'expirer, il voulut embrasser son beau-frère le roi de Navarre. Depuis la Saint-Barthélemi ce prince semblait avoir perdu toute son énergie et son activité ; il vivait dans l'indolence; retenu captif, il faisait grande attention à ne pas se compromettre ; ses soupçons étaient toujours éveillés, et notamment sur sa belle-mère. Catherine de Médicis, qui lui avait témoigné de l'affection lorsqu'il était enfant, voyant qu'elle ne pouvait obtenir sa confiance ni sa soumission, le haïssait maintenant ; elle songeait même, pour l'humilier, à rompre son mariage avec sa fille Marguerite de Valois. Elle ne put cependant se refuser au vœu de Charles mourant, et elle manda Henri de Bourbon ; mais on le fit passer par une galerie longue et étroite remplie d'hommes armés. Le roi le combla de caresses, lui recommanda sa femme, sa fille, et même son royaume ; puis il vint à parler

de l'affaire de la Mole : « Je sais, lui dit-il, que vous n'êtes pas du trouble qui est survenu. Si j'eusse voulu croire ce qu'on m'a dit de vous, vous ne seriez plus en vie. Ne vous fiez en.... » Et le nom qu'il dit fut prononcé si bas, qu'on ne put l'entendre. Peut-être nomma-t-il sa mère elle-même. Catherine l'entendit et interrompit le roi : « Monsieur, lui dit-elle, ne dites pas cela. — Madame, reprit Charles, je le dois dire, et est vérité. » Et, en effet, Catherine est l'auteur de tous les crimes et de tous les maux de ce règne; pour l'infortuné monarque dont elle fit sa victime, l'histoire lui doit pitié et non malédiction.

Charles IX était naturellement porté à la franchise et à la loyauté. Il aimait la poésie et la musique. Il favorisa les lettres; lui-même faisait des vers qui n'étaient pas sans mérite. Jacques Amyot, abbé de Bellozane, avait été précepteur des enfants de Henri II; Charles IX le combla de bienfaits; il lui donna l'évêché d'Auxerre, et le nomma grand aumônier du roi. Il aimait et voulait souvent avoir auprès de lui le poëte Ronsard, proclamé aux Jeux floraux, par un décret des magistrats de Toulouse, le poëte français par excellence, et que Charles lui-

même loua en vers. Mais les tristes événements dont il fut témoin ou acteur altérèrent son caractère; depuis les funestes journées d'août 1572, il ne fit que languir, et mourut avant d'avoir atteint sa vingt-cinquième année.

HENRI III

(1574-1589)

CHAPITRE XI

(1574) Départ de Henri III de Pologne. — Voyage à travers l'Europe. — Restitution à la Savoie de Saviglian, Pignerol et Pérouse. — Perte de la couronne de Pologne (en 1575). — Les mécontents. — Les politiques. — Mort de Montgommery. — Le maréchal de Damville à Turin. — Conférences de Milhaud. — Convention des politiques et des protestants. — Entrée de Henri III en France. — Processions des confréries de pénitents. — Mort de Charles de Guise, cardinal de Lorraine. — Conduite inégale du roi à l'égard des réformés. — Caractère du roi; ses favoris. — Mœurs de la cour. — (1575) Mariage de Henri III et de Louise de Lorraine. — Assemblée des protestants et des politiques à Nîmes. — Intrigues de cour. — Faveur et meurtre de du Gua.

La nouvelle de la mort de Charles IX fut portée à Henri, son frère, roi de Pologue, en quatorze jours. Il se hâta de confirmer à sa mère le titre de régente, que lui avait donné Charles IX

en mourant, et lui envoya les pouvoirs nécessaires pour gouverner l'État en son absence; puis il délibéra avec ses favoris pour savoir si, avant de quitter la Pologne, il devait mettre ordre aux affaires de ce royaume. Mais ces jeunes gens se sentaient pressés de quitter ce pays trop sérieux et trop grave. Henri abandonna Pibrac son chancelier, et lui-même, par une nuit obscure, s'évada de son palais avec treize de ses amis; en moins de deux jours ce roi et ces gentilshommes, fuyant comme des coupables, avaient atteint la frontière.

Mais, une fois sorti de Pologne, Henri ne se hâta pas de venir régner en France; il s'arrêta partout où l'appelait l'espoir de plaisirs nouveaux : à Vienne, à Venise, à Turin. Dans cette dernière ville il paya le duc Philibert-Emmanuel du gracieux accueil qu'il en reçut, en lui rendant les villes fortes de Saviglian, de Pignerol et de Pérouse; la France ne conservait plus au delà des Alpes que le marquisat de Saluces. Le duc de Nevers, qui était gouverneur des villes ainsi abandonnées, s'opposa, mais en vain, à la volonté du roi de France. Le chancelier de Birague refusa de signer les lettres patentes de cette restitution; le roi les scella lui-même. Mais

plus tard, lorsqu'il vint à se repentir, Henri III disgracia le maréchal de Bellegarde, qui, gagné par le duc de Savoie, lui avait conseillé cet abandon.

Les Polonais, indignés de sa fuite, lui enlevèrent brusquement une couronne dont il semblait faire si peu de cas; et, malgré ses réclamations, ils la firent passer sur la tête d'Étienne Battori, prince de Transylvanie.

La France cependant n'était pas tranquille. Le jeune Henri de Condé, réfugié auprès des princes protestants d'Allemagne, s'était maintenu en relation avec les calvinistes de France. Ceux-ci étaient en armes presque partout, et ils trouvaient un appui dans le parti des *politiques*, qu'on appelait aussi le *tiers parti*. La régente menaçait les uns de la guerre, offrait des trêves à d'autres; quelquefois elle tentait d'effrayer les mécontents par des actes de rigueur : c'est ainsi qu'elle agit à l'égard de Montgommery, celui-là même qui avait mortellement blessé Henri II dans un tournoi, et qui depuis s'était signalé comme l'un des chefs les plus hardis et les plus habiles des huguenots. Pris les armes à la main sous le règne qui venait de finir, par le maréchal de Matignon, à Domfront en Normandie, il fut

conduit à Paris, et le parlement lui fit son procès. Il avoua que lui, qui n'avait jamais tremblé au milieu des périls et des horreurs de la guerre, il avait éprouvé un frémissement de terreur lorsqu'il s'était trouvé en la présence de ses juges. Aux termes de la dernière amnistie, il ne pouvait être recherché; il fut néanmoins condamné à mort comme rebelle et complice de la conjuration imputée à l'amiral de Coligny. La régente voulait ardemment la mort de Montgommery; on regarda cette condamnation moins comme un jugement véritable que comme une satisfaction donnée à Catherine de Médicis. L'arrêt fut exécuté, et Montgommery expia sur l'échafaud le meurtre involontaire de Henri II.

Cette rigueur n'effraya pas les mécontents, qui se rapprochèrent et s'entendirent. Un des plus redoutables parmi les politiques était le maréchal Henri de Montmorency, duc de Damville. Ce seigneur, le deuxième fils du connétable Anne de Montmorency, et qui plus tard devint lui-même connétable, manquait de l'instruction la plus élémentaire : il avouait qu'il ne savait pas écrire; il était d'ordinaire indolent; mais il avait un jugement exquis, et lorsqu'il

se passionnait, il déployait pour réussir les qualités de l'homme le plus actif.

Lorsque, à son retour de Pologne, Henri de Valois s'arrêta à Turin, la duchesse de Savoie, Marguerite de France, fille de François Ier et tante du nouveau roi, entreprit de le réconcilier avec les Montmorency. Les princes les plus habiles parmi ceux que Henri avait visités sur sa route, entre autres l'empereur Maximilien et le doge de Venise, lui avaient conseillé de s'occuper à maintenir la paix entre ses sujets. Persuadée qu'acquérir l'amitié des Montmorency, c'était rendre vaines les menées du tiers parti, la duchesse de Savoie appela Damville à Turin : elle espérait que cette visite dissiperait les préventions du jeune maréchal et lui gagnerait les bonnes grâces du roi. Mais Villeroy et Hurault de Chéverny, envoyés par la régente, arrivaient à la cour de Turin en même temps que le duc de Damville. Henri se montra favorable tantôt aux envoyés de sa mère, tantôt au maréchal. Celui-ci sentait qu'il était impossible de se fier pleinement à un homme d'un esprit aussi inconstant qu'était celui du roi. Henri cependant alla jusqu'à donner au duc de Damville des lettres d'investiture du marquisat de Saluces, sur lequel

la maison de Montmorency avait des prétentions héréditaires. Puis, cédant aux suggestions des personnes envoyées et inspirées par sa mère, il voulut non plus s'attacher, mais écraser la maison de Montmorency. Les Montmorency étaient tous alors ou en prison ou en exil, sauf Damville. Le roi songea à l'arrêter. Philibert-Emmanuel avertit son hôte du danger qui le menaçait; il le fit même escorter jusqu'à Nice, d'où le duc de Damville regagna son gouvernement de Languedoc. Contre l'avis de l'Empereur et des Vénitiens, et aussi de plusieurs de ses conseillers, le roi de France se décida à combattre les calvinistes.

Les mécontents tenaient des conférences à Milhaud, ville du Rouergue. Le prince de Condé leur envoyait d'Allemagne la promesse de lever dans ce pays, où il s'était retiré, une armée avec l'argent que les églises réformées lui feraient parvenir. Les politiques s'engagèrent à procurer aux calvinistes le libre exercice de leur religion; les calvinistes, à ne pas quitter les armes que la liberté n'eût été rendue aux maréchaux de Cossé et de Montmorency, emprisonnés lors du procès de la Mole; les uns et les autres jurèrent de faire une guerre opiniâtre jusqu'à ce

que des états généraux eussent réformé le gouvernement, puni les perturbateurs du repos public, pourvu au soulagement des peuples et expulsé ceux qu'on appelait les étrangers. Catherine de Médicis voulut empêcher ces réunions; elle n'y put réussir, et Damville, de retour de son voyage à Turin, signa les résolutions prises à Milhaud par les confédérés.

Ainsi la guerre était près d'éclater lorsque le roi entra en France. Il ne prenait aucun souci de ces agitations, et donnait toute son attention aux fêtes qui lui étaient préparées partout sur son passage. Sa mère vint au-devant de lui jusqu'à Lyon. Elle amenait avec elle son quatrième fils, le duc d'Alençon, et le roi de Navarre; Henri III les accueillit comme des parents et des amis.

En passant à Avignon, le roi assista à la procession des *pénitents*. L'exemple de la cour rendit alors très-commun ce genre de dévotion, qui fut d'abord en usage en Italie. Les pénitents étaient organisés en associations appelées *confréries*. Ils revêtaient une espèce de sac qui descendait jusqu'aux talons; un capuchon percé seulement à l'endroit des yeux leur enveloppait entièrement la tête et leur masquait le visage.

Il y avait des pénitents noirs, blancs, verts et bleus; on les désignait ainsi d'après la couleur de leur sac. A la ceinture ils portaient un grand chapelet de têtes de mort et une longue discipline. Les processions se faisaient le soir ou la nuit : les pénitents allaient d'église en église, récitant sur un ton lugubre des litanies et des psaumes.

C'est à la suite d'une de ces processions de pénitents, que Charles de Guise, cardinal de Lorraine, fut attaqué d'une maladie dont il mourut à la fin de décembre. On le crut empoisonné. La reine mère, disait-on, s'imaginait le voir apparaître comme un grand fantôme pâle qui lui faisait des reproches. Le lendemain de sa mort, un orage affreux désola presque toute la France : les protestants dirent que c'était une preuve du sabbat des démons qui venaient le chercher; les catholiques, que c'était un signe du courroux céleste, jusqu'à ce jour apaisé par les prières du cardinal. Charles de Lorraine, qui exerça sur la conduite des affaires de l'État une haute influence, avait de grands talents et un génie naturel remarquable. Près de mourir, comme il recevait les derniers sacrements en présence du roi, il protesta *devant ses deux*

maîtres qu'il n'avait jamais rien fait ou pensé qui pût préjudicier à la France. Et, en effet, toute sa vie il lutta pour l'unité nationale.

On s'attendait à voir Henri, célèbre à vingt-deux ans par les victoires de Jarnac et de Moncontour, puisqu'il s'était décidé à faire la guerre, se mettre à la tête de l'armée et marcher contre les révoltés. Il n'en fit rien. Il était brave sans doute; mais, incapable d'application soutenue, il n'aimait de la guerre que le moment du combat. Il crut pouvoir détruire ses adversaires les uns par les autres; les moyens qu'il employa pour atteindre ce but firent mettre en doute la sincérité de sa parole, et éloignèrent de lui l'estime de ses sujets. Un gentilhomme du Dauphiné nommé Montbrun, chef des huguenots dans cette province, et le premier qui, quinze ans auparavant, avait pris les armes pour la religion réformée, étant sommé par le roi de rendre quelques prisonniers, osa répondre : « Comment! le roi m'écrit comme roi et comme si je devais le reconnaître! Je veux bien qu'il sache que cela serait bon en temps de paix; mais en temps de guerre, qu'on a le bras armé, tout le monde est compagnon. » L'année suivante, Montbrun fut pris et mis à mort. Les habitants de Livron

en Languedoc furent aussi méprisants et aussi audacieux, mais plus heureux. Les troupes royales les assiégeaient sans succès; du haut des remparts les assiégés accablaient l'armée d'injures et l'apostrophaient en termes de dédain. Le roi vint lui-même avec sa cour devant Livron. Pendant les attaques des assiégeants, une vieille femme, assise sur la brèche, prenait plaisir à narguer les troupes royales, tout en filant tranquillement. Le roi leva le siége de cette petite ville et se retira.

Tels furent les débuts du règne de Henri III, qui devait être plus malheureux encore que celui de Charles IX son frère, rempli de plus de troubles et marqué par des luttes plus sanglantes. Le caractère du nouveau monarque eut une grande influence sur des événements si funestes au royaume et à lui-même.

Henri de Valois s'entourait de favoris qu'il appelait ses *mignons*, et par lesquels il se laissait entièrement conduire : il adoptait leurs passions et prenait parti dans leurs querelles. « Ce règne s'appelle le règne des favoris, » dit un historien en commençant à raconter l'histoire de la France sous Henri III (1).

(1) Le président Hénault.

Ces jeunes gentilshommes adoptèrent et firent prévaloir certaines idées romanesques et exagérées; ils répandirent le goût des entreprises bizarres et extraordinaires. Des amis juraient de ne jamais s'abandonner; ils prenaient le deuil lorsque l'un d'eux s'absentait, ou laissaient croître leur barbe en signe de douleur. Les favoris du roi passaient leurs journées au Louvre à faire des armes ou à se former aux exercices du corps. La plus grande gloire était de bien tirer l'épée ou le pistolet; chaque jour était marqué par des provocations. Les mœurs devinrent violentes et cruelles; on vit le duc de Guise poursuivre l'épée à la main, jusque dans l'antichambre du roi, un gentilhomme dont il croyait avoir à se plaindre; la demoiselle Renée de Rieux-Châteauneuf tua de sa main le Florentin Altovibi, qui devait l'épouser; un des favoris du roi, Villequier, poignarda sa femme dans le Louvre même. Le roi ne répugnait pas plus que Charles IX, son prédécesseur, à interroger lui-même les criminels; il assistait aux tortures, aux exécutions. Les femmes mêmes ne fuyaient pas ces affreux spectacles.

Les intrigues de la cour étaient en honneur. L'astrologie fut mise à la mode par Catherine

de Médicis, qui se montrait crédule à ces superstitions. Le plus fameux des astrologues de ce temps, Cosme Ruggieri, Florentin, qui passait pour un habile empoisonneur, était ouvertement protégé par la reine mère et par d'autres personnes de la cour. Rien de plus fréquent que les soupçons d'empoisonnement et les assassinats.

Les princes du sang, les Guises, les Montmorency et les autres grandes familles s'écartèrent peu à peu de la cour, où ils étaient sans faveur; le roi les vit s'éloigner sans en prendre ni peine ni souci. Ces seigneurs, séparant alors leur cause de celle du roi et du royaume, s'attachèrent, à l'exemple de Henri III, des gentilshommes dévoués à eux seuls, et qui les reconnaissaient seuls pour leurs *maîtres*.

Le commencement de l'année 1575 fut marqué par le mariage du roi avec Louise de Vaudemont, cousine germaine du duc de Lorraine, qu'il avait vue lorsque, allant prendre possession du royaume de Pologne, il avait passé à la cour de Lorraine. Ce mariage se fit de l'aveu de Catherine de Médicis, qui prévoyait que la belle Louise de Lorraine ne serait pas pour elle une rivale d'influence et d'ambition. Cette prin-

cesse douce et vertueuse, qui monta sur le trône à regret, se tint à l'écart des affaires; elle fut toujours triste au milieu des grandeurs qui l'entouraient.

Pendant que le roi ne s'occupait d'autre chose que de la cérémonie de son sacre et des vêtements que devaient y porter les personnes de la cour, les politiques et les calvinistes confirmaient leur union à Nîmes. Ils nommèrent des chefs, établirent des impôts, firent des lois et des règlements pour la liberté du commerce, l'administration de la justice, l'exercice de la religion réformée; ils convinrent de ne jamais traiter les uns sans les autres. C'était un État dans l'État.

Cependant la cour était tout occupée d'intrigues où le duc d'Alençon, la reine Catherine de Médicis, le roi de Navarre, Marguerite sa femme, et le roi lui-même jouaient le principal rôle. Parmi les personnages secondaires, le plus important était Louis Bérenger du Gua, qui avait alors toute la faveur de Henri III. Ce du Gua ne manquait pas de certaines qualités : il ne flattait pas son maître; il savait lui dire la vérité; il osait même lui faire des remontrances; et le roi ne trouvait pas mauvais qu'il en agît ainsi.

La reine de Navarre avait pour ce favori une violente aversion; elle l'accusait de lui avoir aliéné son frère et son mari. Sa vengeance fut cruelle : elle chercha et trouva un homme qui consentit à servir sa haine; elle eut avec cet homme une entrevue pendant la nuit et vainquit ses scrupules. Du Gua fut poignardé, et le roi, son ami, se contenta de se plaindre et de gémir.

CHAPITRE XII

(1575) Mécontentement de Monsieur, duc d'Alençon. — Conspiration dénoncée par le seigneur de Fervaques. — Sacre de Henri III. — Ordre d'exécution des maréchaux prisonniers. — Attentat sur Bussy d'Amboise. — Évasion de Monsieur. — Entrée en France de Montmorency-Thoré. — Victoire de Henri de Guise, dit le *Balafré*, à Langres, sur Thoré. — Trêve avec les reîtres allemands. — Inobservation de la trêve. — (1576) Jonction de l'armée allemande avec Monsieur. — Assemblée des confédérés à Moulins. — Requête au roi. — Évasion du roi de Navarre, Henri de Bourbon. — Traité de la cour avec Monsieur, qui prend le titre de duc d'Anjou. — Réhabilitation des protestants exécutés. — Projets de la Ligue. — Le duc Henri de Guise. — Formation de la Ligue. — Plan de la Ligue de l'avocat David. — Philippe II appuie la Ligue.

Henri de Valois s'aliéna complétement son frère, qu'il lui eût été facile de s'attacher. Peu favorisé du côté des avantages physiques, le duc d'Alençon, qu'on appelait *Monsieur*, était ombrageux, susceptible; au lieu de le ménager, Henri applaudissait aux plaisanteries et aux railleries que faisaient ses favoris sur son frère. Celui-ci, ulcéré, se jeta du côté des mécon-

tents. Le roi, qui ne l'estimait pas, s'irrita des embarras que son opposition lui suscitait. Les deux frères en vinrent à se haïr, et à croire sans examen tout ce que leurs favoris leur rapportaient pour les aigrir l'un contre l'autre.

Pendant que Henri se rendait à Reims pour se faire sacrer, Hautemer, seigneur de Fervaques, vint le trouver, déguisé en paysan, pour lui donner avis d'une conspiration ourdie contre lui et à la tête de laquelle se trouvait le duc d'Alençon. Le roi ajouta foi à la dénonciation; mais sa mère voulut savoir clairement quel était ce complot, et mit Fervaques en rapport avec Barat, homme qui lui était tout dévoué. Fervaques donna à Barat rendez-vous dans un village près de Langres, et le cacha dans une vieille masure. Lorsque les conjurés furent assemblés, Barat se présenta à eux comme envoyé du duc d'Alençon. Ils lui exposèrent leurs desseins : ils voulaient tuer le roi et mettre Monsieur à la place; mais ils se plaignaient de ne pouvoir rien obtenir de celui-ci. Barat leur donna des espérances, et retourna à la cour. Sur son rapport, le roi voulait mettre aussitôt en accusation le duc d'Alençon. La reine mère s'y opposa. On appela Monsieur; ce prince avoua qu'il

avait su qu'un complot existait, mais il assura n'avoir pas eu connaissance des desseins des conspirateurs et n'y avoir jamais donné son assentiment. Catherine assoupit cette affaire; mais le roi en garda du ressentiment contre son frère et le lui montra. Deux fois, souffrant d'une indisposition légère, il se crut empoisonné par Monsieur. Celui-ci, indigné de ces soupçons outrageants, conçut le dessein de quitter la cour et de se joindre aux mécontents.

Henri III fut sacré à Reims, le 13 février 1575, par Louis, cardinal de Guise. Il y avait précisément une année qu'il avait été sacré roi de Pologne. Quand on lui posa la couronne sur la tête, il dit assez haut qu'elle le blessait; elle vacilla par deux fois et faillit tomber, ce qui fut remarqué et interprété comme un mauvais présage.

Peu après cette cérémonie, deux événements achevèrent d'aliéner les Montmorency, et portèrent au comble l'irritation du duc d'Alençon. Le bruit s'étant répandu que le duc de Damville venait de mourir dans son gouvernement de Languedoc, le roi ordonna d'étrangler à la Bastille les maréchaux de Cossé et de Montmorency, qui y étaient détenus; Gilles de Souvré

n'exécuta pas l'ordre immédiatement, et obtint du roi que l'on attendrait la confirmation de cette nouvelle. Elle était fausse, et les deux maréchaux furent sauvés.

Un des principaux seigneurs qui s'étaient attachés à la fortune du duc d'Alençon était Louis de Clermont de Bussy d'Amboise : ce seigneur, aussi beau qu'il était brave, s'était rendu, par sa fierté et son arrogance, insupportable aux favoris du roi et au roi lui-même : sa mort fut résolue. Il fut attaqué la nuit par une troupe assez nombreuse d'assassins; Bussy et les quelques amis qui l'accompagnaient se défendirent avec intrépidité, et parvinrent à échapper. Le duc d'Alençon regarda cet attentat comme une offense personnelle.

Au mois de septembre, Monsieur s'échappa de la cour; cette évasion fit un grand éclat. Le roi marchait avec agitation, s'emportant et menaçant; il écrivait partout; il ordonnait à ceux qui l'entouraient de monter à cheval et de lui ramener son frère, mort ou vif. Quelques-uns obéirent; d'autres lui répondirent qu'ils voudraient mettre leur vie en ce qui serait du service du roi; mais d'aller contre Monsieur, son frère, ils savaient bien que le roi leur en sau-

rait un jour mauvais gré. Comme on ignorait les desseins du duc d'Alençon et les forces dont il disposait, la terreur était au comble ; on fit fortifier Saint-Denis, tant on croyait le danger imminent.

Henri était resté jusque-là sans défiance, s'imaginant n'avoir rien à craindre des calvinistes. Il leur avait fait offrir des places de sûreté, la faculté de récuser seize juges au lieu de quatre dans chaque parlement, le libre exercice de la religion réformée partout où il était alors accordé. Ces offres n'avaient pas été acceptées; mais le roi n'avait aucune crainte, et croyait fermement que la soumission des calvinistes ne pouvait tarder.

Ceux-ci, au contraire, se préparaient de plus en plus activement à la lutte : le prince Henri de Condé négociait en Allemagne; il obtenait les secours et l'intervention du duc Jean-Casimir, fils de l'électeur palatin. Quand ils apprirent que Monsieur avait quitté la cour, Jean-Casimir et Henri de Condé résolurent de ne prendre d'autre titre que celui de ses lieutenants. Thoré, frère des Montmorency, devait aller de l'avant, et entrer en France avec un corps de troupes destinées à leur frayer la route.

Catherine de Médicis lui fit dire que, s'il avançait, elle lui enverrait les têtes de son frère et de son allié, prisonniers à la Bastille. « Si la reine fait ce qu'elle dit, répondit Thoré, elle n'a rien en France où je ne laisse des marques de ma vengeance. » Et il entra en France avec un corps de reîtres. Henri de Guise s'avança au-devant de lui, et le battit près de Langres, mais sans réussir à l'arrêter. C'est dans cette rencontre que le duc de Guise reçut au visage une blessure dont la trace ne disparut jamais, et qui lui valut le surnom de *Balafré*. Faute de secours, il ne put tirer parti de l'avantage qu'il venait de remporter.

Les maréchaux de Cossé et de Montmorency ne furent pas mis à mort, selon la menace de Catherine de Médicis; mais, au contraire, elle les tira de prison, espérant se servir d'eux pour négocier.

Monsieur courut à toute bride à Dreux ; là il publia un manifeste rempli de protestations de fidélité pour le roi et de plaintes contre ses favoris; puis il se retira en Poitou, où la Noue, Henri de la Tour d'Auvergne, Lévi de Ventadour, beau-frère des Montmorency, et d'autres encore vinrent le rejoindre. Thoré s'avancait

toujours vers les provinces révoltées, Jean-Casimir et Henri de Condé allaient entrer en France. Catherine négocia, et ne parvint qu'à obtenir une trêve de quatorze mois, dont les conditions étaient peu favorables à la cour : une somme considérable devait être payée à l'armée du duc Jean-Casimir; six villes devaient être livrées aux confédérés, et une garde de Suisses, d'arquebusiers et de gendarmes, donnée au duc d'Alençon.

Cette suspension des hostilités ne trompa personne. Le roi occupa les loisirs que lui laissait la trêve à des processions et à des exercices religieux; il affectait une grande dévotion, mais il semblait ne faire consister la religion que dans les pratiques extérieures; il se promenait en coche avec la reine, cherchant dans les maisons et dans les monastères des petits chiens qui lui plaisaient. D'aucun côté les conditions de la trêve n'étaient exécutées : les royalistes ne livraient pas les places qu'ils avaient promis de remettre aux confédérés; les confédérés pressaient le duc Jean-Casimir de passer la frontière; le duc d'Alençon écrivait audacieusement au parlement qu'une armée étrangère allait entrer en France, qu'il ne comptait s'en servir

que contre les ennemis de l'État, et qu'il priait les magistrats de faire connaître à son frère la justice de sa cause. On n'attendait même pas que la trêve fût expirée pour reprendre les hostilités.

Le prince Henri de Condé et le duc Jean-Casimir entrèrent en France au mois de février de l'année 1576. Ils traversèrent la Champagne, la Bourgogne, passèrent la Loire et l'Allier, et le 1er mars joignirent dans le Bourbonnais le duc d'Alençon, qui fut déclaré généralissime; ils avaient environ trente mille hommes de troupes françaises, suisses et allemandes. L'armée royale qui leur était opposée était commandée par Charles de Lorraine, duc de Mayenne, qui n'engagea pas le combat. A Moulins, les confédérés tinrent une assemblée où ils décidèrent qu'une longue requête serait adressée au roi. Outre les anciennes concessions, ils demandèrent qu'on partageât toutes les églises entre le clergé catholique et les ministres protestants, que Monsieur eût une garde permanente de six cents hommes de cavalerie et trois mille hommes d'infanterie, et que son apanage fût érigé en sorte de souveraineté indépendante. A ces demandes chacun des chefs des confé-

dérés en joignait de particulières pour lui-même. Cette requête fut approuvée par le roi de Navarre, qui demandait pour lui le paiement de la dot de Marguerite sa femme, la souveraineté de ses domaines de France, et une autorité indépendante dans son gouvernement de Guienne.

Depuis les entreprises avortées des *Jours-Gras,* le roi de Navarre avait paru rester indifférent aux luttes qui agitaient tout le monde à la cour; il ne semblait soucieux que de ses plaisirs. Henri de Bourbon avait alors vingt-deux ans; se réveillant enfin, ce jeune prince, sous prétexte de chasser, fit de courtes et fréquentes absences, auxquelles on s'accoutuma, et un jour il se sauva de toute la vitesse de son cheval, comme avait fait le duc d'Alençon; il se retira dans son gouvernement de Guienne, et de là il envoya des députés à l'assemblée des confédérés à Moulins.

La reine mère entreprit de conjurer le danger en enlevant Monsieur aux révoltés : pour y réussir, elle se rendit hardiment à son camp, et à force d'habileté elle l'amena à conclure la paix. L'apanage de Monsieur fut augmenté de trois provinces, la Touraine, le Berri et l'Anjou; et

dès lors il échangea son titre de duc d'Alençon contre celui de duc d'Anjou, qu'avait porté son frère avant son avénement au trône. Quant à ses alliés, Monsieur s'en occupa peu; cependant ils obtinrent un édit qui enfin proclamait la liberté indéfinie de conscience pour les huguenots, qui annulait tous les édits antérieurs, même les actes juridiques, et qui réhabilitait la mémoire des calvinistes condamnés à mort et exécutés : la Mole, Coconnas, Briquemont, Cavagne, Montgommery, Montbrun. Le duc d'Anjou se retirait dans ses nouvelles provinces, le roi de Navarre en Guienne, le prince de Condé près de la Rochelle, le duc Jean-Casimir sur la frontière de Champagne. Tous étaient proclamés bons et loyaux sujets et voyaient leurs apanages grossis, leurs révoltes récompensées, leurs créatures chargées d'honneurs et d'argent. Il ne fut pas jusqu'aux reîtres qui ne participassent aux rémunérations de leur chef Jean-Casimir : on leur paya le pillage de la France. Enfin huit places de sûreté furent accordées à la faction, comme autant de citadelles d'où elle pouvait dominer le gouvernement et le pays.

Voilà donc le prix de tant de sang, de tant de victoires. La royauté abdiquait devant une

poignée de sectaires, et déchirait de ses propres mains l'unité de la France. Le vainqueur de Moncontour achetait la liberté de ses plaisirs en sacrifiant ses triomphes, les traditions de la patrie, l'indépendance de son pouvoir. Henri III avait oublié le duc d'Anjou, et semblait n'être monté sur le trône qu'il avait autrefois raffermi, que pour en saper les bases. Faut-il donc s'étonner que les catholiques, trahis par une cour corrompue, par des princes qui se jouaient de la foi et de la royauté, ces deux fondements de la société française, ne pouvant plus recourir à leurs protecteurs naturels, aient cherché en eux-mêmes leur propre défense! Au milieu de tant de trahisons, de débauches, de calculs infâmes, c'est un beau spectacle de voir la France se lever pour défendre sa vieille foi, et chercher dans l'association une force qu'elle ne trouvait plus dans le monarque. Alors fut fondée la *Ligue*, que déshonorèrent sans doute bien des ambitions anarchiques, que souillèrent bien des crimes, mais à qui l'on doit la conservation du catholicisme en France.

Dès l'année 1563 il s'était formé dans les provinces de petites ligues particulières; mais elles n'avaient point de centre commun; elles étaient

isolées et faibles ; Charles IX put facilement les réprimer. En 1576, les catholiques sentirent le besoin de s'unir étroitement et de se donner un chef. Ils jetèrent les yeux sur celui de la maison française de Lorraine, Henri duc de Guise, qui, suivant l'exemple de son père et de toute sa famille, s'était constamment donné pour le défenseur zélé de la religion catholique et l'ardent ennemi des calvinistes. Peut-être est-ce Charles de Guise, le cardinal de Lorraine, qui le premier conçut l'idée d'une semblable association, lorsqu'en 1562 il assista au concile de Trente ; la mort de son frère François duc de Guise en avait alors suspendu l'exécution. Il reprit ce projet quand son neveu Henri, le nouveau duc de Guise, fut en âge de s'y associer. Le cardinal de Lorraine mourut ; mais sa mort n'empêcha pas Henri de Guise d'agir. Celui-ci n'avait encore que dix-neuf ans quand il défendit Poitiers contre l'amiral de Coligny ; on sait la part qu'il prit à la Saint-Barthélemi ; il venait de battre les reîtres allemands à Langres, et toujours il avait hautement blâmé les ménagements de la cour pour les protestants. Il avait aspiré à la main de Marguerite de Valois, qui épousa Henri de Navarre, et Henri III, alors duc d'An-

jou, avait voulu la lui donner; mais lorsque Henri revint de Pologne, il ne montra plus au duc de Guise les sentiments d'affection qu'il lui avait témoignés autrefois. Monsieur et le roi de Navarre reçurent également avec froideur les avances que leur fit le prince lorrain. Alors, rebuté à la cour, Henri de Guise chercha à s'appuyer sur la faveur populaire. Il est douteux cependant qu'il ait eu dès l'abord l'intention de remplacer sur le trône de France la race des Valois par sa propre race; il est probable que ce n'est qu'à la mort de Monsieur qu'il porta ses désirs aussi haut.

Des gens du palais, des marchands et d'autres bourgeois de Paris se mirent à tenir des assemblées clandestines où l'on ne parlait que des affaires d'État et de religion. Mais l'acte d'association le plus ancien qui soit resté est celui qu'adoptèrent les ligueurs de Picardie. Dans cette province, l'établissement de la Ligue fut provoqué par des motifs particuliers. Le prince de Condé, qui avait le titre de gouverneur de Picardie, avait stipulé dans le dernier traité qu'il prendrait possession de son gouvernement. Le Seigneur d'Humières, qui commandait dans cette province, redoutait l'arrivée du prince de Condé,

avec lequel il était brouillé; afin de lui créer des embarras et de pouvoir lui résister, d'Humières excita vivement la noblesse à ne pas souffrir que la moindre atteinte fût portée à la religion catholique romaine. Il dressa une formule de serment que signèrent les gentilshommes des villes et des campagnes. Ils s'engageaient à persévérer jusqu'à la mort dans la *sainte union* formée au nom de la sainte Trinité, pour la défense de la religion catholique, du roi Henri III et des prérogatives dont jouissait le royaume sous Clovis. « Nous nous obligeons, disaient-ils, à employer nos biens et nos vies pour le succès de la sainte union, et à poursuivre jusqu'à la mort ceux qui voudront y mettre obstacle. Tous ceux qui signeront seront sous la sauvegarde de l'union; et en cas qu'ils soient attaqués, recherchés ou molestés, nous prendrons leur défense, même par la voie des armes, contre quelque personne que ce soit. Si quelques-uns, après avoir fait le serment, viennent à y renoncer, ils seront traités comme rebelles et réfractaires à la volonté de Dieu, sans que ceux qui auraient aidé à cette vengeance puissent être inquiétés. On élira aussitôt un chef, à qui tous les confédérés seront tenus d'obéir; et ceux qui refuseront seront punis selon

sa volonté. Nous ferons tous nos efforts pour procurer à la sainte union des partisans, des armes, et tous les secours nécessaires, chacun selon nos forces. Ceux qui refuseront de s'y joindre seront traités en ennemis et poursuivis les armes à la main. Le chef seul décidera les contestations qui pourraient survenir entre les confédérés, et ils ne pourront recourir aux magistrats ordinaires que par sa permission. » On voit que la puissance royale devait, d'après les projets des ligueurs, être effacée par celle du futur chef de la Ligue.

Un grand nombre de bourgeois, de gentilshommes et d'ecclésiastiques, étaient déjà engagés dans cette association lorsque le roi apprit son existence. Les ligueurs avaient des agents dans les cours étrangères. L'ambassadeur de France en Espagne, en surveillant ces agents, parvint à surprendre quelques-uns des secrets de la sainte union, et fit part au roi de ses découvertes. Un avocat nommé David avait été envoyé par la Ligue à Rome; ses papiers, saisis par les calvinistes, furent transmis au roi. Quelques personnes crurent que c'étaient là des papiers supposés. Quoi qu'il en soit, ils contenaient le plan des seigneurs à peu près tel qu'il se déroula plus tard.

Les papiers surpris à l'avocat David commençaient par faire l'éloge des princes lorrains; leur descendance de Charlemagne était établie; tous les maux qui avaient frappé la France sous les rois capétiens, les guerres soutenues contre les hérétiques y étaient rappelés. Les prêtres, y était-il dit, devront s'élever contre les priviléges accordés aux sectaires; si le roi redoute la haine que ces attaques susciteront contre lui, on l'engagera à les rejeter sur le duc de Guise, qui en deviendrait plus cher aux catholiques. Les catholiques confédérés le reconnaîtront pour chef. Les curés des villes et des campagnes dresseront un rôle de ceux qui sont en état de porter les armes; ils leur transmettront les instructions qu'eux-mêmes ils recevront de leurs supérieurs; ceux-ci les recevront du duc de Guise. Le duc de Guise enverra dans les provinces des hommes chargés de faire des enrôlements. Les soldats ainsi enrôlés s'engageront par serment à faire tout ce qui leur sera commandé. Une assemblée d'états provoquée par les calvinistes devant prochainement avoir lieu à Blois, on veillera avec soin à ce que les députés élus soient inviolablement attachés à l'ancienne religion. On engagera le duc d'Anjou, le roi de Navarre, le prince de

Condé et les autres seigneurs suspects à accompagner le roi à ces états. Le duc de Guise ne s'y trouvera pas, afin de mieux écarter les soupçons. Si un prince du sang s'oppose aux résolutions prises dans les états, il sera déclaré inhabile à succéder à la couronne; si c'est un seigneur d'un moindre rang, il sera puni de mort. Les ordonnances faites pour la destruction de l'hérésie seront confirmées, tous les édits contraires révoqués. Un certain délai sera accordé aux huguenots pour se réconcilier avec l'Église. Pendant ce délai, les plus opiniâtres devront être réduits par les armes; et les états demanderont au roi de confier cette entreprise au duc de Guise; pour appuyer cette demande, au jour dit, des soldats levés par la Ligue paraîtront autour de Blois. Monsieur sera enlevé, jugé et condamné comme criminel de lèse-majesté divine et humaine, pour avoir extorqué du roi des conditions favorables aux hérétiques rebelles. Le duc de Guise poursuivra les révoltés, s'assurera des principales places, puis enfin, de l'avis du pape, fera ce que fit autrefois Pépin le Bref à l'égard de Childéric III, de l'avis du pape Zacharie : il enfermera Henri III dans un monastère pour le reste de ses jours.

Tel était en substance le projet trouvé dans les papiers de l'avocat David; le roi d'Espagne, Philippe II, qui craignait que, si la France était tranquille, elle ne portât secours aux Pays-Bas révoltés contre son autorité, promit aux ligueurs des hommes et de l'argent.

CHAPITRE XIII

(1576) Réunion des états à Blois ; leurs demandes. — (1577) Henri III se déclare chef de la Ligue. — Députation envoyée aux chefs des protestants. — Le maréchal de Damville et le roi de Navarre se rapprochent de la cour. — Édit de Poitiers. — La Noue empêche un combat. — Divertissement de la cour. — Insolence de Bussy d'Amboise ; sa mort. — Duels des favoris ; leurs funérailles. — (1578) Projets du duc d'Anjou sur la Flandre. — Scène violente entre le roi et Monsieur.

Henri était instruit de l'existence et des progrès rapides de la Ligue lorsqu'il parut aux états, qui s'ouvrirent à Blois à la fin de décembre. Dès les premières séances, cette assemblée, composée exclusivement de catholiques zélés, demanda que ses décisions eussent force de loi ; qu'un conseil souverain, nommé par elle et par le roi, fût chargé de l'expédition des affaires ; que les décisions du concile de Trente fussent publiées ; que les grâces accordées aux hérétiques fussent révoquées, et que la guerre leur

fût déclarée. Le roi, qui n'osait pas repousser ouvertement ces demandes, sut toujonrs trouver moyen de les éluder.

Il était fort embarrassé sur le parti qu'il devait prendre à l'égard de la Ligue. Devait-il feindre d'ignorer encore son existence? c'était lui permettre de se développer librement et de se fortifier. Devait-il la frapper en la déclarant illicite? n'avait-il pas à redouter une résistance qu'il serait dangereux de braver? Devait-il la reconnaître, et lui laisser se choisir un chef? c'était renoncer à l'autorité royale. Il ne s'arrêta à aucun de ces divers partis, et prit une résolution qui semblait devoir le tirer d'embarras, du moins pour le moment. Il se déclara lui-même chef de la Ligue, fit dresser un formulaire d'où fut écarté tout ce qui avait un caractère dangereux pour l'autorité royale, l'adopta lui-même par serment, le fit accepter aux états, et ordonna qu'il fût signé à Paris et dans toute la France.

Le duc de Guise et ses amis, un moment déconcertés par cet acte imprévu, accoururent à Blois; ils pressèrent le roi de déclarer la guerre aux calvinistes. Sans s'y refuser absolument, Henri III répondit à leurs instances que le rang

des princes et de quelques-uns des protestants méritait bien qu'on leur adressât au moins une sommation, et que peut-être on les trouverait disposés à rentrer dans le sein de l'Église ; et il envoya des députés au roi de Navarre, au prince de Condé et au duc de Damville.

Ceux-ci négociaient une contre-ligue avec l'Angleterre, la Suède, le Danemark, et les protestants d'Allemagne. Ils s'étaient emparés de plusieurs places ; le maréchal de Damville, chef des politiques, était cantonné en Languedoc ; le roi de Navarre et le prince de Condé, dans la Guienne, le Poitou et les provinces environnantes. Après s'être échappé de la cour, Henri de Bourbon avait publiquement répudié la religion catholique, que Charles IX l'avait forcé d'embrasser après la Saint-Barthélemi. Son air franc et ouvert, sa bravoure, la gaieté de son caractère, lui avaient valu la confiance de son parti. Lorsque l'archevêque de Vienne, l'un des députés envoyés par le roi, lui parla des horreurs de la guerre, Henri de Navarre versa des larmes, et répondit qu'il connaissait les douceurs de la paix, qu'il l'aimait, mais qu'il ne l'achèterait jamais aux dépens de son honneur et de sa conscience. « Rapportez à l'assemblée, dit-il au

prélat, que j'ai toujours prié le Seigneur, et que je le prie encore du fond du cœur, de me faire connaître la vérité. Si je suis dans le bon chemin, que Dieu m'y soutienne; sinon, qu'il m'ouvre les yeux, et je suis prêt non-seulement à abjurer l'erreur sans aucun respect humain, mais encore à employer mes biens et ma vie pour chasser l'hérésie du royaume et de tout l'univers, s'il est possible. » Le duc de Damville et le prince de Condé répondirent seulement qu'ils feraient la paix si l'on tenait les promesses qu'on leur avait faites; ils déclarèrent qu'ils ne reconnaissaient pas les états, et qu'ils protestaient contre les résolutions qui y seraient prises à leur préjudice.

Voyant le peu de succès qu'avaient obtenu les envoyés du roi, les états insistèrent pour que la guerre fût poursuivie. Le roi répondit alors à leurs instances : « Je consens à la guerre; mais pour la faire il me faut de l'argent. » Les profusions de la cour avaient épuisé toutes les ressources, et le trésor était si pauvre alors, que, ne pouvant payer au duc Jean-Casimir les sommes qui lui avaient été promises, Henri se vit obligé de lui engager les pierreries de la couronne, pour l'empêcher de rentrer en France. La Ligue

ne se trouva pas encore assez forte pour se mettre en avant et pour forcer le roi à combattre. On se borna à dire qu'il fallait empêcher les calvinistes de professer leur religion, pourvu que cela pût se faire sans prendre les armes. Le roi sépara les états, et ils ne surent pas quel parti il prendrait.

Il se décida pour la paix ; mais, afin de l'obtenir plus sûrement, il mit en campagne deux armées : il confia l'une au duc d'Anjou, et l'autre au duc de Mayenne, frère du duc de Guise, n'osant la confier à celui-ci. Le duc d'Anjou et le duc de Mayenne obtinrent, en effet, quelques succès. Les politiques se rapprochèrent les premiers de la cour. Damville, leur chef, était mécontent des calvinistes, qui, soupçonnant ses relations avec le roi, avaient fait révolter contre lui quelques villes de son gouvernement; il accepta les offres qui lui étaient faites ; et non-seulement il abandonna ses alliés, mais il se tourna contre eux. Les négociateurs envoyés au roi de Navarre, Biron et Villeroy, après bien des pourparlers et des voyages inutiles, réussirent également. L'argent manquait aussi bien à Henri de Bourbon qu'au roi de France ; il était également difficile à l'un et à l'autre de continuer la guerre.

La conséquence de cette négociation fut l'édit publié au mois de septembre à Poitiers; cet édit fut accompagné d'articles secrets, convenus avec le roi de Navarre à Bergerac, en Périgord. Par cet édit, l'exercice public de leur religion est accordé aux calvinistes; ils peuvent avoir un temple dans le chef-lieu de chaque bailliage et de chaque juridiction royale, excepté à Paris et à dix lieues à la ronde; ils sont rétablis dans tous leurs priviléges; leur prise d'armes est approuvée, ainsi que tout ce qu'ils ont fait; des juges sont établis pour eux dans chaque parlement, neuf places de sûreté et des troupes leur sont accordées. De leur côté, les calvinistes doivent payer les dîmes, rendre les biens d'Église usurpés, chômer les fêtes extérieurement, et ne choquer en rien les catholiques dans leur culte.

Dans cet édit, Henri III, voulant désigner la Saint-Barthélemi, parle « des désordres et excès du 24 août et jours suivants, avenus à notre très-grand regret et déplaisir. » Puis, en interdisant aux protestants des alliances avec l'étranger, il fait en ces termes une allusion directe à la Ligue : « Et seront toutes ligues, associations et confréries, faites et à faire, sous quel-

que prétexte que ce soit, au préjudice de notre présent édit, cassées et annulées, comme nous les cassons et annulons, défendant expressément à tous nos sujets de faire dorénavant aucune cotisation et levée de deniers, fortifications, enrôlement d'hommes, congrégations et assemblées, sous peine d'être punis rigoureusement comme contempteurs et infracteurs de nos ordonnances. »

Dans les articles secrets rédigés en faveur des ministres protestants, le roi ordonnait que les prêtres, religieux et religieuses ne seraient pas iuquiétés pour les mariages contractés au mépris de leurs vœux.

C'est cet édit de pacification que Henri III se plaisait à appeler *mon édit*. Il trahissait de nouveau la foi nationale, dont, soit par remords, soit par incertitude de politique, soit par la pression qu'exercèrent sur lui les manifestations catholiques des états de Blois, il avait paru se constituer le défenseur en prenant le titre de chef de la Ligue.

Le seigneur de la Noue, chargé d'aller porter en Languedoc la nouvelle de la paix, trouva le duc de Damville et Châtillon, fils aîné de l'amiral de Coligny, prêts à livrer bataille sous les

murs de Montpellier. Déjà l'ordre d'en venir aux mains était donné, et l'affaire s'engageait, lorsque la Noue, au risque de la vie, se jeta entre les deux armées en criant, et en agitant le traité de paix qu'il tenait à la main. Il parvint à arrêter le combat.

Mais le roi n'inspirait pas assez de respect pour être obéi dans son royaume. Pendant le carnaval il négligeait les affaires pour se livrer tout entier à ses divertissements souvent ridicules. On le vit courir publiquement la bague, vêtu en amazone et portant des pendants d'oreilles. La conduite audacieuse et effrontée des favoris éloignait de lui les hommes sérieux ; leurs intrigues et leurs duels remplaçaient les négociations et les combats. L'insolence de ces jeunes gentilshommes était parfois punie d'une manière cruelle. A l'exemple du roi, les plus puissants seigneurs, tels que le duc d'Anjou et les princes lorrains, s'étaient, comme nous l'avons dit, attaché des favoris qui faisaient gloire d'être tout dévoués à leur personne et de ne servir aucun autre maître. Des querelles s'élevaient souvent entre ces gentilshommes et ceux du roi, et pour les motifs les plus futiles on mettait l'épée à la main.

Bussy d'Amboise, dont la morgue hautaine pesait souvent à son maître lui-même, le duc d'Anjou, se rendit un jour à une cérémonie où il rencontra le roi vêtu avec une recherche extrême et entouré de ses favoris aussi fastueusement parés. Bussy était habillé avec une simplicité parfaite, mais il se faisait suivre de six pages couverts de drap d'or; il dit tout haut « que la saison était venue que les bélîtres étaient les plus braves. » Le roi se plaignit de cette insolence, et le duc d'Anjou éloigna Bussy pendant quelque temps. Un gentilhomme nommé Saint-Phal ayant remarqué des X qui se trouvaient sur une broderie, Bussy d'Amboise, pour lui chercher querelle, prétendit que ces X étaient des Y; là-dessus il y eut un duel entre eux et leurs témoins : on se battit six contre six; Bussy fut blessé, mais il provoqua une seconde fois Saint-Phal. Un capitaine des gardes du roi ayant été envoyé pour leur interdire le combat, Bussy d'Amboise demanda au roi la permission de se battre avec Saint-Phal en champ clos, et, ne pouvant l'obtenir, il somma son adversaire de se rendre avec lui en pays étranger pour vider leur querelle. Il fallut l'intervention du roi et de Monsieur pour terminer ce diffé-

rend. Bussy fut enfin tué par des assassins apostés par un de ses ennemis, le seigneur de Montsoreau.

Une querelle dont le motif est resté ignoré s'éleva entre l'un des favoris du roi, Caylus, et Balzac d'Entragues, qui était attaché aux princes lorrains. Ils se battirent chacun avec deux seconds : Maugiron et Livarot soutinrent la querelle de Caylus, Schomberg et Aidie de Ribérac celle de Balzac d'Entragues. D'Entragues seul échappa sain et sauf; Livarot guérit de ses blessures ; Maugiron et Schomberg restèrent sur la place, Ribérac mourut le lendemain, et Caylus, percé de dix-neuf coups, ne survécut que dix-neuf jours. Le roi, qui avait en vain promis de donner cent mille francs au médecin qui guérirait Caylus, fit faire à ses favoris des obsèques d'une magnificence royale, et fit construire dans l'église Saint-Paul leurs statues en marbre sur leurs tombeaux. Peu après, un autre de ses favoris, Caussade de Saint-Mégrin, qui avait grièvement offensé les Guises, fut assassiné la nuit près du Louvre ; son cadavre était percé de trente-cinq coups. Les obsèques que lui fit faire Henri furent aussi magnifiques que celles de Maugiron, de Schomberg et de Caylus, et une statue de

marbre fut également élevée sur son tombeau dans l'église Saint-Paul.

C'étaient là les affaires qui occupaient la cour et le roi. Le duc d'Anjou cependant caressait l'espérance de ceindre à son tour une couronne comme avaient fait ses trois frères. Luttant depuis plus de dix ans les armes à la main contre le célèbre Alvarez de Tolède, duc d'Albe, contre Requescens, don Juan d'Autriche, Alexandre Farnèse, duc de Parme, successivement envoyés par Philippe II pour les réduire, les Flamands avaient enfin entrepris de secouer à jamais le joug de l'Espagne. Nous avons vu que Coligny avait conçu le projet de conduire les calvinistes à leur secours, voulant ainsi tout à la fois secourir des coreligionnaires et embarrasser Philippe II, qui soutenait les catholiques en France. Le duc d'Anjou reprit le projet de l'amiral. La reine d'Angleterre, Élisabeth, lui faisait alors espérer qu'elle lui donnerait sa main; un grand nombre de seigneurs flamands l'appelaient, et lui promettaient de le reconnaître comme souverain dès qu'il pourrait les défendre et conquérir la couronne qui s'offrait à lui; les calvinistes de France, les mécontents, la noblesse guerrière, s'apprêtaient à le suivre. Le roi re-

gardait les préparatifs de cette expédition sans déplaisir; il comptait se voir délivré à la fois de son frère et des troupes calvinistes; en outre il avait l'espérance d'affaiblir la puissance du roi d'Espagne.

Cependant des intrigues et une querelle de cour faillirent empêcher le départ du duc d'Anjou. Ce prince ne se plaisait pas aux amusements du roi; et chaque fois que la bienséance le forçait d'y assister, son air de dédain et d'ennui choquait les favoris. Il avait refusé d'assister aux noces de Saint-Luc, un de ceux-ci; cependant, sur les instances de sa mère, il consentit à se rendre au bal; les jeunes favoris, blessés de son éloignement des fêtes de la journée, se laissèrent aller à la plaisanterie et à le railler, selon leur coutume, avec un redoublement de verve et sur un ton assez haut pour qu'il les entendît. Monsieur sortit du bal le cœur ulcéré, et alla exhaler ses plaintes auprès de Catherine. Elle l'engagea à s'éloigner quelque temps, lui promettant d'obtenir l'agrément du roi. Henri ne fit, en effet, aucune difficulté à le permettre; mais, lorsqu'il eut quitté sa mère, ses favoris lui persuadèrent que son frère ne voulait quitter la cour que pour se joindre aux mécon-

tents et recommencer la guerre. Frappé de crainte, Henri courut chez Catherine de Médicis : « Comment, Madame? lui dit-il. Que pensez-vous de m'avoir demandé de laisser aller mon frère? Ne voyez-vous pas, s'il s'en va, le danger où vous mettez mon État? Sans doute il y a là-dessous quelque dangereuse entreprise; je m'en vais me saisir de tous ses gens, et ferai chercher dans ses coffres. Je m'assure que nous découvrirons de grandes choses. » Malgré les supplications de sa mère, le roi court chez le duc d'Anjou, lui ordonne brusquement de se lever et l'accable de reproches; il commande d'emporter les coffres qui sont chez lui, fouille lui-même son lit, lui ordonne de garder les arrêts, et fait conduire à la Bastille plusieurs des amis de Monsieur, qui étaient cette nuit-là au Louvre. Le lendemain il y eut un grand conseil : les ministres représentèrent au roi les conséquences que pouvait avoir une colère aussi peu motivée; Henri avait lui-même réfléchi, et il consentit à ce que le conseil lui demandât de recevoir son frère dans ses bonnes grâces.

Peu de temps après, Monsieur quitta la cour et se retira à Alençon; de là il écrivit à son frère qu'il ne ferait rien qui pût lui déplaire; en effet,

il était tout entier à son entreprise de Flandre. Il se rendit à Mons, où il traita avec les Flamands confédérés; il prit quelques villes; mais l'insolence de ses gens ayant indisposé les habitants du Quesnoy et de Landrecies, ces deux villes lui fermèrent leurs portes. Mécontent, le duc d'Anjou rentra en France.

CHAPITRE XIV

(1579) Ordre du Saint-Esprit. — Anarchie dans le royaume. — Modification de l'édit de Poitiers à Nérac. — (1580) Les calvinistes recommencent la guerre. — Médiation de Monsieur. — Tentative de Saint-Luc pour convertir le roi. — (1582) Conduite habile de Henri de Guise. — Les catholiques mécontents du roi. — Monsieur couronné duc de Brabant et comte de Flandre. — Conjuration de Salcède. — Défaite de Strozzi aux îles Açores. — (1583) Arrestation de Marguerite de Valois. — Édits somptuaires. — Le duc de Joyeuse veut supplanter le duc de Guise. — Trahison de Monsieur envers les Flamands; son échec. — (1584) Mort de Monsieur. — Mort du prince Guillaume d'Orange.

Le 1er janvier de cette année 1579, Henri III institua l'ordre du Saint-Esprit, en souvenir de ce qu'il avait été élu roi de Pologne et était devenu roi de France le jour de la Pentecôte; il espérait, grâce au serment que devaient prêter les nouveaux chevaliers, détacher les grands seigneurs du parti calviniste, et en même temps arrêter les progrès de la Ligue.

L'anarchie régnait partout en France : les

gouverneurs affectaient l'indépendance; les commandants n'obéissaient pas aux gouverneurs, et eux-mêmes se disputaient avec les bourgeois. Sous le moindre prétexte, les calvinistes menaçaient de passer du côté du roi, les royalistes de se joindre aux mécontents. Sous prétexte de reconduire sa fille Marguerite à son mari le roi de Navarre, Catherine de Médicis parcourut les provinces du Midi, et chercha, dans des conférences qu'elle eut avec Henri de Bourbon à Nérac, capitale du duché d'Albret, les moyens de faire exécuter l'édit de Poitiers. Quelques articles furent ajoutés à cet édit : les calvinistes obtinrent encore le droit de se bâtir des temples, et de lever des deniers pour l'entretien de leurs ministres; ils obtinrent aussi un plus grand nombre de places de sûreté. C'était donner de nouveaux aliments à leur ambition et à la colère des catholiques.

Mais en même temps qu'il traitait avec Catherine de Médicis, Henri de Bourbon se préparait à la guerre. Il envoyait à des capitaines dispersés dans plusieurs parties du royaume des pièces d'or brisées dont il gardait une moitié; dès qu'ils recevraient les moitiés correspondantes à celles qui leur avaient été envoyées, ces capi-

taines devaient se mettre en campagne. La reine de Navarre, Marguerite de Valois, n'était ni aimée ni estimée de Henri III son frère; mais elle s'était attachée au duc d'Anjou; et tous les efforts de Henri III n'avaient pu rompre leur amitié. Le roi de France craignait qu'elle ne s'appliquât à faire des calvinistes, au milieu desquels elle vivait, des partisans du duc d'Anjou. Il essaya de la brouiller avec son mari, mais il ne réussit qu'à les indisposer l'un et l'autre; et dans la petite cour du roi de Navarre, où naguère on ne songeait qu'aux plaisirs, on ne parla plus que de guerre. Le duc d'Anjou pressait les protestants de se mettre en campagne; ce prince songeait toujours à la Flandre; il espérait que, la guerre éclatant, il deviendrait nécessaire comme médiateur, et qu'alors le roi ne pourrait refuser de seconder ses vues sur la Flandre.

Le roi de Navarre se décida : prenant pour prétexte l'inexécution du traité conclu à Nérac entre Catherine de Médicis et lui, il envoya à ses affidés les moitiés des pièces d'or qu'il avait gardées; et le même jour la guerre éclatait sur plusieurs points. Henri de Navarre se jeta dans Cahors, l'une des places de sûreté qu'on

lui avait promises, mais qu'on ne lui avait pas livrée; il combattit cinq jours et cinq nuits sans prendre de repos, et lorsqu'il resta maître de la ville, ses habits étaient en lambeaux. De son côté, Henri de Condé quitte son gouvernement de Picardie, traverse les Pays-Bas, court en Angleterre, en Allemagne, est arrêté, volé et dépouillé sur la frontière de Savoie sans être reconnu, parvient à s'échapper et se met à la tête des calvinistes du Languedoc.

Le roi, amusé quelque temps par sa sœur et par Henri de Navarre, s'aperçoit enfin qu'il est trompé, et lève trois armées. Le duc d'Anjou offre de s'employer pour obtenir la paix, si l'on consent à l'aider en Flandre. Henri III lui promet son appui; Monsieur traite aussitôt avec les députés des Pays-Bas, puis se rend au château de Fleix en Périgord, situé entre Bergerac et Sainte-Foix, pour s'entendre avec le roi de Navarre. Quelques articles furent ajoutés au traité de Nérac; Henri de Bourbon obtint pour six années les places de sûreté dont il était le maître; le duc d'Anjou s'assura du concours des principaux calvinistes pour sa nouvelle expédition de Flandre, et revint à Paris veiller aux préparatifs de la guerre qu'il méditait.

Tandis que le roi ne pouvait trouver d'argent pour lutter contre les mécontents dans son royaume ou pour aider son frère à attaquer les Espagnols en Flandre, il savait en trouver pour le dépenser dans les plus folles profusions, à des divertissements qui étaient pour tous un objet de ridicule ou de scandale. S'il ne pouvait payer ses soldats, il trouvait le moyen de doter richement ses favoris : il donnait à la Valette la terre d'Épernon, mariait Joyeuse à la sœur de la reine, et fêtait ce mariage par des dépenses insensées. Les excès auxquels se livrait Henri, et qui excitaient les murmures du peuple, étaient entrecoupés de longues retraites dans les couvents des Minimes ou des Feuillants; il faisait de fréquents pèlerinages; il ordonnait de longues processions auxquelles il emmenait avec lui les cardinaux, les ministres et toute la cour; il avait de longs entretiens avec des prêtres austères. Mais personne ne sut profiter de ces moments de remords ou d'inquiétude pour l'amener à un repentir durable et le convaincre de changer de conduite. Une tentative fut faite cependant, et elle vint du côté où l'on se serait le moins attendu à voir prêcher un retour à la vertu. Le moyen qu'on employa pour atteindre

ce but est étrange ; et ce qu'il y a de plus étrange encore, c'est qu'il faillit réussir.

Henri avait fait faire à François d'Épinay, sieur de Saint-Luc, un mariage pauvre, mais brillant ; Saint-Luc avait épousé Jeanne de Cossé, fille du maréchal de Brissac. Cette jeune femme voyait avec douleur son mari mêlé à une société que le public regardait comme déshonorante, quoiqu'elle fût celle du roi. Saint-Luc n'osa rompre ouvertement avec son maître ; mais il concerta avec sa femme un projet qu'il mit à exécution, projet qui devait amener la conversion du roi. Une nuit que Saint-Luc était couché dans une chambre voisine de celle du roi, il glissa une sarbacane au chevet du lit de Henri, et par ce porte-voix lui adressa, comme de la part de Dieu, les menaces les plus terribles, s'il ne revenait de ses égarements. Le roi se réveilla, crut avoir fait un songe, et se rendormit. Saint-Luc recommença le même manége ; Henri crut cette fois que l'avertissement venait du Ciel. Le lendemain, quand il se leva, il était pâle et défait. Le courtisans étaient inquiets de voir l'effroi peint sur la figure du roi ; Saint-Luc s'approcha de lui, et lui dit que pendant la nuit il avait vu en songe un ange

qui, avec un visage sévère, l'avait menacé d'une ruine prochaine, s'il ne changeait de vie et ne travaillait à ramener le roi de ses égarements. Henri lui fit part à son tour de ce qui lui était arrivé, en lui recommandant le secret, et promit de se conformer aux ordres du Ciel. Non-seulement il en fit la promesse, mais il se mit en devoir de la tenir et de réformer sa vie. Les favoris, qui voyaient baisser leur crédit, étaient inquiets de ce changement; l'un d'eux, René de Villequier, obtint la confidence de Saint-Luc, et alla aussitôt révéler au roi la manœuvre à laquelle il s'était laissé prendre. Henri, irrité d'avoir été joué, voulut tirer vengeance de Saint-Luc; mais celui-ci eut le temps de se sauver à Brouage, ville dont il était gouverneur.

Il avait été averti du danger par Henri de Guise, qui espérait, en lui rendant ce service, s'en faire un ami. Le duc de Guise, sans bruit, sans affectation choquante, profitait de toutes les fautes du roi : il obligeait tous ceux que celui-ci offensait, et grossissait ainsi son parti d'une foule de mécontents. Henri III n'avait en lui aucune confiance : il lui avait préféré, pour le mettre à la tête de l'armée, Mayenne,

qui était aussi de la maison de Lorraine, si aimée des catholiques. Le duc de Guise, loin de s'en montrer offensé, laissait volontiers son frère à la tête des troupes, et restait à la cour, occupé à augmenter le nombre de ses partisans et à surveiller la marche des affaires.

Les catholiques désiraient et demandaient que les décisions du concile de Trente fussent publiées : ils espéraient mettre ainsi un frein aux innovations des calvinistes; le roi, au contraire, craignant qu'une semblable mesure ne les exaspérât et ne les poussât à la révolte, résistait aux sollicitations du clergé et des catholiques. Ceux-ci cherchèrent de l'appui autre part, et mirent leur espoir dans la maison de Lorraine et dans les cours étrangères. Le duc de Guise était en relation intime avec Rome et l'Espagne.

Le roi d'Espagne cherchait à susciter des embarras au roi de France, pour détourner le danger qui menaçait ses États des Pays-Bas. En ce moment Philippe II songeait bien plutôt à conquérir le Portugal qu'à défendre la Flandre. Don Sébastien, roi de Portugal, avait été tué quatre ans auparavant en combattant les Maures: dans cette bataille il périt trois rois, le roi de

Maroc, Mohammed son neveu, qu'il avait détrôné, et le roi de Portugal. Don Sébastien ne laissant pas d'enfants, le trône fut occupé par son grand-oncle le cardinal Henri, plusieurs prétendants firent valoir leurs droits à la couronne vacante; l'un d'eux, le roi d'Espagne, envoya en Portugal une forte armée et le duc d'Albe. Le moment était favorable pour le duc d'Anjou : il entra en Flandre avec dix mille fantassins et quatre mille cavaliers, la plupart calvinistes. A l'instigation de Guillaume, prince d'Orange, les états de Hollande déclarèrent Philippe II, roi d'Espagne, déchu de la souveraineté des Pays-Bas, qu'ils déférèrent au duc d'Anjou; Monsieur fut couronné duc de Brabant et comte de Flandre. La reine d'Angleterre et Monsieur se promirent mutuellement des secours pour la défense de l'Angleterre et des Pays-Bas. Le nouveau souverain délivra Cambrai, assiégé par le duc de Parme, Alexandre Farnèse, prit l'Écluse et Cateau-Cambrésis, et passa en Angleterre. Il espérait y conclure son mariage avec Élisabeth; la reine d'Angleterre ne lui donna pas sa main, mais elle sut entretenir ses espérances; elle signa même son contrat de mariage avec Monsieur, lui donna publi-

quement un anneau comme gage de sa foi, et reçut le sien, qu'elle mit à son doigt. Le duc d'Anjou croyait donc pouvoir compter sur l'appui de l'Angleterre; malgré la jalousie du roi son frère, il semblait n'avoir rien à redouter de la France : un grand nombre de catholiques parmi ceux qui ne mettaient pas leur espoir en Philippe II, accouraient sous ses drapeaux. Il pouvait se croire sur le point d'atteindre le but de ses désirs, lorsqu'il faillit être victime du complot qu'on a appelé la conjuration de Salcède.

Ce Salcède était le fils d'un gouverneur de Vic, qui fut frappé à la Saint-Barthélemi quoique bon catholique; mais il était ennemi des Guises; c'était un gentilhomme débauché, perdu de dettes; il avait même été condamné à mort comme fabricateur de fausse monnaie; le duc de Guise, bien que le meurtre du père de cet homme semblât devoir les séparer, avait demandé et obtenu grâce pour lui. Salcède était intrépide, aucun scrupule n'était capable de l'arrêter; il se mit à la disposition du duc de Guise.

Plus tard, Salcède écrivit de sa main une longue déposition et la signa; il la rétracta et

la déclara vraie tour à tour. D'après cette déposition, on devait allumer la guerre en France sur plusieurs points à la fois, afin que Henri III, occupé dans son propre royaume, ne pût envoyer de secours au duc d'Anjou; les troupes de Rome et de la Savoie devaient entrer dans le Lyonnais, celles de l'Espagne par les Pyrénées. Le roi, contraint par l'imminence du péril, aurait mis le duc de Guise à la tête de son armée ; le duc d'Anjou, abandonné dans les Pays-Bas, aurait été facilement écrasé. Salcède devait, pour sa part, aller trouver Monsieur avec un régiment de soldats dévoués, lui offrir ses services, obtenir de lui le commandement de quelque place forte située sur la frontière, et la livrer aux Guises. C'est en essayant de mettre ce projet à exécution que Salcède fut arrêté. Il nia avoir voulu attenter à la vie ou à la liberté du duc d'Anjou ; mais il avoua avoir fait plusieurs fois le métier d'espion pour l'Espagne. Parmi les conjurés il nomma les principaux personnages de France : il leur prêtait le projet de mettre le roi en prison, de tuer le duc d'Anjou et le reste de la famille royale.

Les aveux de Salcède renfermaient plusieurs contradictions ; mais ils étaient l'indice d'une

vaste conspiration. Le duc d'Anjou, effrayé, en donna connaissance à son frère; celui-ci crut à une ruse de Monsieur pour l'inquiéter, et refusa d'ajouter foi au récit qui lui était fait. Mais Monsieur lui envoya Salcède; le roi l'interrogea lui-même; Salcède déclara fausses ses précédentes dépositions; mis à la question, il avoua; puis il se rétracta encore. Le président de Thou conseillait de le garder, pensant que son témoignage serait utile si l'on découvrait des traces nouvelles du complot; mais le roi avait hâte de se débarrasser d'une affaire qui troublait sa tranquillité. Nicolas de Salcède fut condamné à périr par le supplice des criminels de lèse-majesté : il fut décapité.

Le roi d'Espagne, aussi bien que les Guises, fut soupçonné de n'être pas étranger à l'affaire de Salcède. Les inimitiés entre lui et la France continuaient non-seulement en Flandre, mais en Portugal. Catherine de Médicis éleva d'abord des prétentions pour son propre compte sur la couronne de Portugal; mais elle ne les soutint pas, et la France se réduisit à appuyer les prétentions du principal compétiteur de Philippe II, Antoine, prieur de Crato, neveu naturel de don Sébastien. Le prieur de Crato, réfugié

en France, avait reçu une flotte de soixante vaisseaux montés par six mille hommes, avec lesquels il prit possession des îles Açóres. Mais le marquis de Sainte-Croix, envoyé contre lui par Philippe II, attaqua la flotte française et la battit. Sourd aux prières de ses officiers mêmes, Sainte-Croix vainqueur fit pendre tous les prisonniers. Philippe Strozzi, fils du maréchal de Strozzi, commandait les Français; blessé au genou, il fut pris, massacré à coups de hallebarde par l'ordre du général espagnol, et son cadavre fut jeté à la mer.

Le roi cependant restait insoucieux de ces événements; il traitait bien plus sérieusement ses plaisirs ou ses passions que les affaires de son royaume. Haïssant sa sœur Marguerite de Valois, il voulut la déshonorer : sous prétexte de la renvoyer à son mari, il lui fit quitter la cour; et à peine était-elle à quelque distance, qu'il fit courir après elle soixante archers de sa garde. Ces archers l'arrêtèrent dans son lit à Palaiseau, où elle avait fait une halte; ils emmenèrent dix personnes de sa suite et deux de ses femmes, la dame de Duras et la demoiselle de Béthune, à Montargis, où le roi les interrogea lui-même. Il les remit en liberté, et permit à

sa sœur de continuer son voyage. Marguerite se plaignit de l'affront qui lui avait été fait; son mari crut devoir en demander justice, et envoya à la cour son ami du Plessis-Mornay. Henri III présenta cet éclat comme une querelle de frère à sœur, et refusa de s'expliquer autrement; le roi de Navarre ne voulut pas consentir à recevoir sa femme, dont il connaissait les dérèglements : Marguerite se retira successivement dans des châteaux écartés.

Cette injure publique faite par le roi à sa sœur fut généralement blâmée, surtout par les femmes, que Henri acheva de s'aliéner complétement par des édits contre le luxe. Ces édits furent exécutés avec sévérité : des femmes de qualité qui portaient des étoffes ou des bijoux interdits furent arrêtées en pleine rue. Le roi cependant ne diminuait en rien ses dépenses : jamais il n'avait déployé autant de faste; il s'occupait d'introduire le cérémonial de la cour d'Angleterre, alors plus pompeux que celui de la cour de France. Pour soutenir ce luxe, il rendait des édits bursaux qu'il forçait le parlement à enregistrer dans des lits de justice; il créait un grand nombre de charges inutiles, dont il donnait les provisions à ses favoris, et

ceux-ci les abandonnaient à leurs fournisseurs.

Un de ces favoris, le duc de Joyeuse, entreprit de supplanter le duc de Guise et de se mettre à la tête des catholiques; le roi approuva son ambition, et Joyeuse se rendit à Rome; mais là ses propositions ne furent pas acceptées. Cette tentative du duc de Joyeuse n'eut d'autre résultat que de rejeter du côté des calvinistes le maréchal de Damville, qui, depuis la mort de son frère aîné, portait le titre de maréchal de Montmorency. Joyeuse avait cru devoir décrier le gouverneur du Languedoc; celui-ci traita avec le roi de Navarre. En ce moment Philippe II, toujours attentif à entretenir les dissensions en France, proposait à Henri de Bourbon de lui envoyer des secours, et pour gage de son alliance il lui offrait de faire rompre son mariage avec Marguerite de Valois, de lui donner l'infante sa fille, et d'épouser lui-même la princesse de Navarre. Le roi de Navarre repoussa les avances du roi d'Espagne.

Ce prince vit cette même année la fin malheureuse de l'expédition du duc d'Anjou sur la Flandre. Égaré par de mauvais conseils, le duc d'Anjou s'abandonna à la jalousie qu'il éprouva contre Guillaume, prince d'Orange, dont l'in-

fluence était toute-puissante sur les Flamands, et auquel lui-même devait sa nouvelle couronne. Il n'y avait que peu de temps que Monsieur était de retour d'Angleterre, ne songeant qu'à jouir des bénéfices de sa nouvelle position, lorsque le prince d'Orange faillit être assassiné : un jour qu'après le dîner il se levait de table pour se rendre dans sa chambre, une balle vint le frapper à la tête; l'assassin fut immédiatement tué par ses serviteurs. Les habitants d'Anvers accusaient le duc d'Anjou d'être le complice de ce crime, et ces soupçons rendaient dangereuse la position des Français, lorsqu'on reconnut que l'assassin, nommé Jean de Jaurégui, était commis d'un banquier espagnol : cet homme avait espéré gagner par ce crime les vingt-cinq mille écus promis par l'Espagne au meurtrier de Guillaume d'Orange.

En recevant la souveraineté des Pays-Bas, Monsieur avait juré de respecter les droits et les priviléges de ses nouveaux sujets; mais des favoris auxquels il prêtait une oreille trop complaisante l'encourageaient à exercer sur la Flandre une domination absolue ; l'un d'eux surtout, nommé Fervaques, s'efforçait de lui persuader qu'il était indigne d'un prince de la mai-

son de France de se croire lié par une convention intervenue entre lui et des sujets, de permettre qu'une assemblée d'états fixât les bornes de son pouvoir, de se laisser guider par un prince d'Orange. Il fut enfin résolu que, pour établir l'autorité absolue du duc d'Anjou, les Français s'empareraient par surprise de toutes les villes où ils tenaient garnison. La place la plus importante, celle dont Monsieur comptait faire sa capitale, où il résidait et où habitait aussi le prince d'Orange, était Anvers; Fervaques répondit du succès sur ce point. Le 17 janvier était le jour fixé pour l'attaque; mais les Flamands opposèrent aux Français une résistance inattendue, et dans plusieurs villes ils restèrent les maîtres. L'échec des Français fut complet : les bourgeois, dès longtemps aguerris, coururent aux armes; avec une promptitude étonnante ils fermèrent leurs rues en tendant des chaînes, et montèrent aux fenêtres ou sur les toits, d'où ils dominaient les Français; le prince d'Orange, guéri de la blessure que lui avait faite Jean de Jaurégui, les guidait. Quinze cents Français furent tués, deux mille faits prisonniers; Fervaques, renversé par le prince d'Orange, fut chargé de fers.

Trois mois après cette fatale tentative, grâce à l'intervention du roi de France et à la modération du prince d'Orange, un traité fut signé à Dandermonde : Monsieur s'engageait à rendre aux états les places dont il s'était emparé, et à laisser à leur service cinq mille hommes de troupes ; les états généraux lui rendirent à leur tour leurs prisonniers. Après la signature de ce traité, il rentra en France.

Monsieur continua à porter les titres de duc de Brabant et de comte de Flandre; il s'efforça, mais toujours en vain, de recouvrer la confiance des Flamands. Désolé d'avoir perdu par sa faute les espérances les plus belles et les mieux fondées, il se retira à Château-Thierry, et y mourut au bout de quelques mois (le 10 juin 1584), ou de langueur, ou de poison. Disgracié par la nature quant au physique, le duc d'Anjou ne rachetait pas ce désavantage par des qualités supérieures. Il n'était aimé ni du roi son frère, ni de Catherine de Médicis sa mère. Il aimait la gloire, et il chercha par tous les moyens à en acquérir ; mais à ses derniers moments il se repentit de s'être laissé emporter par cette passion hors de son devoir, et il en demanda pardon à son frère. Le revenu des duchés d'A-

lençon, Château-Thierry, Anjou, Touraine, Berri, des comtés du Perche, de Gisors, Mantes, Meulan, des seigneuries de Châtillon-sur-Marne, Épernay et Vernon, montait à quatre cent mille écus. Monsieur laissa pourtant trois cent mille écus de dettes; il pria le roi de les payer, et lui légua en échange ses droits sur les Pays-Bas.

Un mois après mourut le prince d'Orange, qui avait excité chez le duc d'Anjou cette jalousie, cause probable de la ruine de sa fortune. Un Franc-Comtois nommé Balthasar Gérard avait gagné sa confiance en affectant un grand zèle pour la religion réformée. Le 10 juillet 1584, à Delft, il présenta au prince une lettre, et, pendant que celui-ci était occupé à la lire, Balthasar Gérard lui tira un coup de pistolet chargé de trois balles. Le prince d'Orange s'écria : « Seigneur, ayez pitié de mon âme et de ce peuple; je suis blessé à mort. » Il expira quelques instants après. Le meurtrier fut arrêté au moment où il allait traverser à la nage les fossés de la ville : il raconta les encouragements qu'il avait reçus du prince de Parme. On le fit périr par un supplice horrible; au milieu des tourments il se félicitait de souffrir pour la religion. Le comte de Buren, fils aîné de

Guillaume d'Orange, était prisonnier en Espagne. Le second fils du prince, Maurice, n'avait que dix-huit ans : ce fut à lui que les états conférèrent les pouvoirs dont son père était investi.

CHAPITRE XV

(1585) Les ligueurs se déterminent à agir. — Henri de Bourbon héritier du trône.— Le cardinal de Bourbon. — Conventions entre Philippe II et les ligueurs. — Préparatifs de la lutte. — Les Seize.—Manifeste de la Ligue. — Conférences d'Épernay et de Nemours. — Traité de Henri III avec les ligueurs. — Proscription des calvinistes. — Mécontentement du roi contre les catholiques. — Guerre des trois Henri. — Succès des protestants.— Bulle d'excommunication contre les Bourbons. —Réponse des Bourbons.—(1586) Succès du roi de Navarre. — Henri III lève une nouvelle armée. — Ambassades des princes allemands protestants.

Cependant la Ligue grandissait et se fortifiait chaque jour. Henri III s'en était bien déclaré le chef aux états de Blois en 1577 ; mais il ne l'était que nominalement : le chef véritable était le duc de Guise. Au moment d'en venir à l'exécution, ce prince délibéra encore, et se fit prier plusieurs jours. « Si l'on me fait dégaîner l'épée contre mon maître, disait-il, il faut en jeter le fourreau dans la rivière. » Il se décida enfin à la guerre.

Voici le motif qu'on mit en avant pour lever

des troupes contre le roi. Le duc d'Anjou venait de mourir; la famille des Valois, qui depuis deux siècles et demi donnait des rois à la France, semblait près de s'éteindre : quelle autre race après elle occuperait le trône? Le roi, marié depuis dix années, n'avait pas encore d'enfants; s'il mourait sans laisser de postérité, la couronne devait passer à la maison de Bourbon. Cette maison, issue de saint Louis par Robert, comte de Clermont, son dernier fils, avait alors pour chef le fils d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, Henri de Bourbon, roi de Navarre. Si Henri de Navarre succédait à Henri de Valois, le trône de France serait occupé par un protestant. C'était là une idée que les catholiques ne pouvaient admettre; et, en effet, elle était contraire au droit monarchique de la France, en même temps qu'elle était repoussée par la volonté nationale. En nos jours de démocratie, respectera-t-on ce noble scrupule populaire, ou bien ne voudra-t-on reconnaître à la souveraineté du peuple que le droit aux révolutions anarchiques?

Le plan de la Ligue de l'avocat David exposait les prétentions au trône que pouvait faire valoir la maison de Guise. François de Rosières,

archidiacre de Toul, osa même faire et publier un livre dirigé contre la race capétienne, où les droits des Guises à la royauté étaient établis. Le livre fut condamné; mais les princes lorrains obtinrent que la flétrissure restât secrète et qu'il fût pardonné à l'auteur. Henri de Guise ne trouva pas le moment opportun pour se porter lui-même prétendant à la couronne. Il prit, pour l'opposer à Henri de Bourbon, un prince de la même famille, le cardinal Charles de Bourbon, archevêque de Rouen, le dernier des frères d'Antoine de Bourbon, qu'il crut ou feignit de croire en droit de précéder son neveu sur le trône. Peut-être le vieux cardinal se doutait-il qu'il n'était qu'un instrument dans la main des Guises : « Je ne suis point accordé à ces gens-ci sans raison, disait-il à un ami qui l'engageait à quitter le parti des princes lorrains; penses-tu que je ne sache pas bien qu'ils en veulent à la maison de Bourbon? Pour le moins, tandis que je suis avec eux, c'est toujours Bourbon qu'ils reconnaissent. Le roi de Navarre, mon neveu, cependant, fera sa fortune. » Quoi qu'il en soit, convaincu ou non de la validité de ses droits, Charles de Bourbon parla comme s'il y croyait fermement. En même temps qu'il en-

gageait dans son parti l'oncle du roi de Navarre, le duc de Guise avait l'art de persuader à Catherine de Médicis qu'il ne cherchait à éloigner du trône la maison de Bourbon que pour y faire monter ses petits-enfants, fils du duc de Lorraine et de Claude de Valois, sa fille, qui étaient également parents des Guises.

Philippe II s'unit par un traité formel au cardinal de Bourbon et au duc de Guise; le roi d'Espagne voulait à tout prix occuper Henri III dans son royaume, pour l'empêcher de secourir les provinces révoltées des Pays-Bas. Le roi de France venait, en effet, de recevoir une ambassade de dix Flamands qui lui demandaient protection, en lui offrant de le reconnaître pour souverain. Dans le traité conclu entre Philippe II et les ligueurs, il était convenu que les princes protestants seraient exclus du trône : le cardinal de Bourbon promettait, à la mort de Henri III, de combattre les hérétiques, de publier les décrets du concile de Trente, d'aider le roi d'Espagne à reconquérir les Pays-Bas, de lui remettre Cambrai ; Philippe II s'engageait à fournir un subside de quinze mille francs par mois, et à envoyer des troupes en nombre suffisant pour soutenir la Ligue.

A peine ces conventions étaient-elles arrêtées, que Philippe voulut les faire exécuter; le duc de Guise voulait attendre encore; le roi d'Espagne lui fit craindre peut-être de livrer à Henri III le traité qui venait d'être conclu : Guise céda.

Le cardinal de Bourbon se retire dans son diocèse de Rouen; des reîtres allemands passent la frontière; plusieurs villes se soulèvent : Lyon laisse entrer dans ses murs des troupes auxiliaires venues de Savoie; Toul et Verdun reçoivent celles qui arrivent d'Allemagne; Bourges, Orléans, Angers se rendent aux ligueurs. A Paris, une assemblée clandestine s'organisait au collége de Fortêt, puis aux Jacobins de la rue Saint-Honoré; dans cette assemblée, composée d'abord exclusivement de prêtres et de gens de robe, et où furent ensuite admis des bourgeois, on parlait des vices du gouvernement et on s'occupait des moyens de le réformer. Les principaux chefs de cette réunion écrivirent dans les provinces, et y envoyèrent des émissaires pour y former des assemblées analogues qui communiqueraient avec celle de Paris. On se cotisa et l'on amassa des armes. Telle fut l'origine de la faction des Seize, qui déshonora la Ligue, et

dont se révèleront bientôt toutes les fureurs.

Le roi craignit qu'ils n'eussent formé le projet de l'arrêter. Il composa une garde de quarante-cinq gentilshommes qui avaient ordre de ne jamais le quitter. Cependant il se refusait à voir le danger tel qu'il était. S'imaginant avoir sauvé sa vie en créant cette garde de quarante-cinq personnes, il crut mettre un terme aux troubles qui menaçaient l'État, par un édit qui défendait les levées d'hommes et les attroupements. Mais cet édit ne fut pas obéi. A la fin du mois de mars, la Ligue publia son manifeste : il était présenté comme l'œuvre du cardinal de Bouillon, réfugié à Péronne. On y parlait des dangers de la religion catholique si Henri de Bourbon montait sur le trône; on attaquait la tiédeur du roi pour la religion, son indifférence pour le bien-être de ses peuples, les dilapidations et les scandales de ses favoris.

Les ligueurs, forcés de se déclarer brusquement, ne disposaient que de mille hommes de cavalerie, de peu de troupes d'infanterie et de trois cent mille écus enlevés aux recettes royales; ils avaient en outre quelques villes importantes : ces forces n'étaient certes pas formidables. Le roi de Navarre pressait Henri III de ne pas écou-

ter les propositions des ligueurs, de les poursuivre, et se mettait, lui et ses calvinistes, à la disposition du roi de France. Henri lui envoyait des députations pour le presser de se convertir, comme il l'en avait déjà sollicité à la mort du duc d'Anjou; le roi de Navarre s'y refusait, mais écrivait au roi pour l'exciter à la guerre. « Laissez les Guises porter les premiers coups, lui répondait le roi, afin qu'on ne vous accuse pas de troubler la paix du royaume, et qu'on voie, au contraire, que ce sont eux qui veulent la guerre. » Mais Henri III ne faisait aucun préparatif de lutte; il semblait ne pas songer que la résistance fût possible, et il se décida à un accommodement. Il renvoya les députés flamands qui lui offraient la souveraineté de leurs provinces, et chargea sa mère de négocier la paix.

Des conférences eurent lieu entre Catherine de Médicis et les principaux ligueurs à Épernay en Champagne; elle accorda tout sans condition; les conférences furent transférées d'Épernay à Nemours; et le 7 juillet un traité fut conclu dans cette ville : le roi s'engageait à défendre dans l'étendue de son royaume l'exercice de toute autre religion que la religion catholique romaine, sous peine de mort; les ministres protestants

devaient sortir dans un mois du royaume; les autres calvinistes qui refuseraient de se convertir, dans six mois : en outre, ils devaient être déclarés incapables d'exercer aucun emploi ; les chambres mi-parties établies dans le parlement en leur faveur devaient être cassées; les places de sûreté qu'ils possédaient leur seraient redemandées; et, s'ils refusaient de les remettre, la guerre leur serait faite. De pareilles mesures, prises au commencement de la lutte et soutenues avec fermeté, auraient pu empêcher la guerre, les crimes, l'anarchie et la division de la France; mais, venues après tant de concessions faites imprudemment aux huguenots, elles ne pouvaient qu'exciter leurs colères, et, parties d'un pouvoir faible et méprisé, elles n'inspiraient aucune confiance aux catholiques.

L'édit qui sanctionnait ce traité fut enregistré au parlement dans un lit de justice tenu le 18 juillet. Par deux articles secrets du traité, le roi Henri III s'engageait à payer les troupes étrangères appelées par Henri de Guise et à donner aux ligueurs des places de sûreté. Ces places étaient Châlons, Reims, Saint-Dizier en Champagne, Soissons et Rue en Picardie, Dinan et Concarnau en Bretagne, Dijon et Beaune en

Bourgogne, Toul et Verdun sur la frontière de Lorraine. Quant aux prétentions du cardinal de Bourbon à la couronne, lesquelles avaient été le prétexte de la prise d'armes des ligueurs, il n'en fut pas question.

Les calvinistes virent ce traité avec douleur. « L'appréhension des maux que le roi de Navarre prévoyait pour son parti fut telle, dit un historien, qu'elle lui blanchit la moitié de la moustache. » Les ligueurs qui avaient inspiré cette paix savaient bien que le roi ne l'avait subie qu'à regret. Henri de Guise alla, après la signature du traité, le saluer à Nemours; quand il se vit entouré des gardes du roi, « il se crut mort, avoua-t-il ensuite, et son chapeau était porté sur la pointe de ses cheveux. »

Le roi saisit la première occasion de laisser éclater son mécontentement; après avoir fait enregistrer l'édit qui proscrivait les calvinistes, il fit venir au Louvre le président du parlement de Paris, Achille de Harlay, le prévôt des marchands, le doyen de l'église cathédrale et le duc de Guise. « Je suis charmé, leur dit-il, d'avoir enfin suivi les bons conseils qu'on m'a donnés, et de m'être déterminé, à votre sollicitation, à révoquer le dernier édit que j'avais fait

en faveur des protestants. J'avoue que j'ai eu de la peine à m'y résoudre ; non pas que j'aie moins de zèle qu'un autre pour les intérêts de la religion, mais parce que l'expérience du passé m'avait appris que j'allais faire une entreprise où je trouverais des obstacles que je ne croyais pas surmontables ; mais, puisque enfin le sort en est jeté, j'espère qu'assisté des secours et des conseils de tant de braves gens, je pourrai terminer heureusement une guerre si considérable. » Puis, après ce début ironique, il ajouta que, pour entreprendre et terminer cette guerre, il lui fallait trois armées : la première destinée à rester près de lui, la deuxième à combattre les calvinistes en Guienne, la troisième à empêcher les calvinistes allemands d'entrer en France. « C'est contre mon avis, leur dit-il, que j'ai entrepris cette guerre ; mais n'importe, je suis résolu à n'épargner ni soins ni dépenses pour qu'elle réussisse ; et, puisque vous n'avez pas voulu me croire lorsque je vous ai conseillé de ne point penser à rompre la paix, il est juste du moins que vous m'aidiez à faire la guerre. Comme ce n'est que par vos conseils que je l'ai entreprise, je ne prétends pas être le seul à en porter tout le faix. » Puis, s'adressant à chacun en particu-

lier, il chargea le premier président d'avertir ses collègues qu'il serait inutile, tant que la guerre durerait, *de lui rompre la tête au sujet de la suppression de leurs gages;* il ordonna au prévôt des marchands d'assembler le matin même les bourgeois de la bonne ville de Paris, et de leur déclarer qu'ils eussent à lui fournir deux cent mille écus d'or. Se tournant vers le duc de Guise et le doyen de l'église cathédrale, il leur dit qu'il espérait fournir aux dépenses qu'occasionnerait cette guerre pendant le premier mois, et qu'ils eussent à s'arranger pour que le clergé fît le reste : « Car je ne prétends pas être seul chargé de ce fardeau, ni me ruiner pour cela. Et ne vous imaginez pas que j'attende le consentement du pape : car, comme il s'agit d'une guerre de religion, je suis très-persuadé que je puis en conscience et que je dois même me servir des revenus de l'Église, et je ne m'en ferai aucun scrupule. C'est surtout à la sollicitation du clergé que je me suis chargé de cette entreprise; c'est une guerre sainte; ainsi c'est au clergé à la soutenir. » Quand il eut fini de parler, ceux qu'il avait mandés pour leur tenir ce langage voulurent répliquer. Mais il les interrompit brusquement, et leur dit d'une voix altérée : « Il

fallait donc m'en croire, et conserver la paix, plutôt que de se mêler de décider la guerre dans une boutique ou dans un chœur; j'appréhende fort que, pensant défendre le *prêche,* nous ne mettions la *messe* en grand danger. Au reste, il est question d'effets et non de paroles. » Henri III oubliait que la paix n'était nulle part, qu'elle avait été moins gardée par les protestants que par les ligueurs, et que tous les périls qu'il prévoyait devaient être imputés surtout à ses concessions imprudentes, à sa politique contradictoire et à sa lâcheté.

Les discours que le mécontentement inspirait au roi ne servirent qu'à montrer qu'il était assez faible pour subir une paix et entreprendre une guerre contre sa volonté. Les ligueurs n'en devinrent que plus ardents, et les armées furent levées : le duc de Guise prit le commandement de celle qui devait s'opposer à l'entrée des Allemands, et le duc de Mayenne, son frère, se mit à la tête de celle qui devait marcher en Guienne.

Cette dernière armée fut précédée d'une députation de théologiens et de jurisconsultes envoyés par le roi. Les théologiens essayèrent de convertir Henri de Bourbon; les jurisconsultes

voulurent le convaincre qu'il devait se laisser attaquer par les ligueurs pour rendre leurs torts évidents. Le roi de Navarre ne se laissa persuader ni par les uns ni par les autres; il refusa même d'avoir une conférence avec la reine mère, et se mit en campagne. Alors commença la guerre dite des trois Henri : Henri de Valois, roi de France ; Henri de Lorraine, duc de Guise ; Henri de Bourbon, roi de Navarre : le premier, chef des royalistes; le deuxième, des ligueurs; le troisième, des protestants.

Les succès de Henri de Bourbon furent rapides au début : en deux mois il était maître en Languedoc, en Dauphiné, en Guienne, en Saintonge, en Poitou ; et même son cousin, le prince de Condé, pénétrait jusqu'en Anjou. Battu près de la Loire, Henri de Condé se réfugia en Angleterre ; là il réunit une petite flotte, qu'il amena à la Rochelle avec des troupes et de l'argent que lui fournit la reine Élisabeth.

Les ligueurs, attribuant ces succès à l'irrésolution ou aux manœuvres du roi, voulurent le contraindre à agir vigoureusement et sans détours ; le père Matthieu, jésuite d'une activité infatigable, et qui, pour les intérêts de la Ligue, faisait sans cesse le voyage de Rome,

fut envoyé auprès du pape. La chaire de Saint-Pierre était alors occupée par Sixte-Quint, qui venait de succéder à Grégoire XIII. Sixte-Quint avait, quelque temps auparavant, refusé d'autoriser formellement le duc de Nevers à entrer dans la Ligue. Il accorda cependant la bulle que lui demanda le père Matthieu. Sixte-Quint excommunia les Bourbons; et l'excommunication qu'il lança contre eux fut accompagnée de menaces terribles. Les princes de Bourbon étaient appelés hérétiques relaps, et ennemis de Dieu et de la religion; le pape les déclarait déchus de tous les droits et prérogatives de princes du sang, indignes de jamais succéder à la couronne et de posséder aucune principauté. Les sujets du roi de Navarre étaient déliés du serment de fidélité; le roi de France, roi très-chrétien, était sommé, en vertu du serment par lui prêté lors de son sacre, de veiller à l'exécution de cette sentence. Tous les archevêques et évêques devaient la publier dans leurs diocèses.

Cette bulle se répandit rapidement en France; les prédicateurs de la Ligue en firent l'éloge en chaire; mais le roi ne lui donna pas force de loi, et fit quelques représentations au pape. Celui-ci envoya à Henri un nonce qui montra

dans sa conduite la plus grande modération.

Les Bourbons firent afficher aux portes mêmes du Vatican une protestation contre la sentence qui les frappait. Ils disaient « que, en les traitant d'hérétiques, Sixte, se disant pape, en avait menti, que c'était lui-même qu'on devait regarder comme hérétique; qu'on le lui montrerait dans un concile; qu'en attendant ils le tenaient pour excommunié et antechrist, et qu'ils lui déclaraient en cette qualité une guerre mortelle et irréconciliable, se réservant le droit de punir en lui ou en ses successeurs l'affront qu'il venait de faire à la majesté royale. Ils appelaient comme d'abus de sa sentence au tribunal des pairs dont ils étaient membres, et ils invitaient tous les rois, princes et républiques de la chrétienté à se joindre à eux pour châtier la témérité de Sixte et des autres brouillons. » L'audace des princes de Bourbon causa de l'étonnement à Rome; mais on dit que le pape en conçut de l'estime pour le roi de Navarre, dont il comparait l'activité à la mollesse de Henri III.

L'édit de juillet avait donné six mois aux calvinistes qui refuseraient de se convertir, pour sortir du royaume; le délai qui leur restait en-

core était de deux mois; les ligueurs obtinrent qu'il fût réduit à quinze jours. Le roi de Navarre défendit aux protestants qui habitaient les provinces qu'il avait conquises d'obéir; il alla au delà : il confisqua les biens des catholiques et les vendit, afin que l'argent provenant de ces ventes servît à couvrir les frais de la guerre.

Au commencement de l'année suivante, le roi de Navarre adressa à tous les ordres du royaume des lettres rédigées peut-être par du Plessis-Mornay, un des chefs calvinistes les plus habiles : « Je ne crains, disait-il au clergé, et Dieu le sait, le mal qui me peut avenir ni de vos deniers ni de leurs armées (des Guises); mais je gémis sur le sort d'un million d'innocents que la guerre va faire périr. » Puis, combattant avec hardiesse et habileté, il sut rendre complétement inutile l'armée du duc de Mayenne, qui lui avait été opposée. Ses succès étonnants faisaient accuser Henri III d'être d'accord avec les Bourbons. Pour écarter les soupçons des catholiques, le roi rendit un nouvel édit contre les calvinistes, et leva deux nouvelles armées qu'il confia à ses favoris les ducs de Joyeuse et d'Épernon; malgré ces concessions, il fut obligé de

tenir des lits de justice pour faire enregistrer ses édits bursaux.

Cependant les cris d'alarme qu'avaient poussés les protestants de France lorsque fut publié l'édit de juillet avaient été entendus de leurs coreligionnaires étrangers. Les princes allemands envoyèrent à Henri III une ambassade, à la tête de laquelle se trouvaient deux d'entre eux, Frédéric de Wirtemberg, comte de Montbéliard, et Wolfgang, comte d'Issembourg. Pour éviter de les recevoir, le roi avait quitté Paris et était parti pour le Bourbonnais, sous prétexte de se rapprocher du théâtre de la guerre. De là il se rendit à Lyon, où il sembla oublier complétement les affaires publiques, pour se livrer tout entier à une passion ridicule qui le prit pour les petits chiens, les singes et les perroquets; il cherchait encore avec ardeur les vieux manuscrits de dévotion qui contenaient des gravures, pour en arracher ces gravures et les coller aux murailles de sa chapelle. C'est à de semblables occupations qu'il passait son temps et dépensait des sommes extravagantes. Après avoir ébranlé la royauté par sa faiblesse, il la faisait tomber sous le mépris.

Lorsqu'il revint à Paris, les personnages les

plus distingués de l'ambassade avaient quitté cette ville; les autres lui offrirent des secours pour le délivrer de ses ennemis les catholiques; ils osèrent même lui reprocher d'avoir violé sa foi en révoquant les édits de pacification publiés en faveur des protestants. Henri III leur répondit que lui seul avait le droit de faire des lois et de les changer, et que quiconque prétendrait qu'il avait violé sa foi en avait menti. Les ambassadeurs se retirèrent, et les princes allemands se préparèrent à porter secours au roi de Navarre.

CHAPITRE XVI

(1586) Les catholiques se méfient de Henri III. — Conférences de Saint-Bris entre Catherine de Médicis et Henri de Bourbon. — (1587) Avances du roi et des calvinistes à Henri de Guise. — Projets des ligueurs sur le roi. — Conversion du comte du Bouchage. — Procès, condamnation et mort de Marie Stuart. — Perte de l'*Invincible Armada.*

Malgré tous ses efforts, le roi ne pouvait réussir à inspirer confiance aux catholiques. Les ligueurs, réunis à Orcamp, abbaye du cardinal de Guise, résolurent de prendre les armes, et de ne les déposer qu'après avoir détruit ou chassé de France jusqu'au dernier des hérétiques. Leur ombrage était surtout excité par une conférence qui avait lieu en Angoumois, au château de Saint-Bris près de Cognac, entre Catherine de Médicis et Henri de Bourbon. Ils se refusaient à croire que cette entrevue eût pour but d'amener le roi

de Navarre à la foi catholique, entreprise si souvent tentée sans succès.

Le résultat de cette entrevue ne justifia pas leurs défiances. Elle n'aboutit à rien. Les dispositions qu'y apportaient la reine mère et le roi de Navarre rendaient difficile toute autre issue : la reine mère n'aimait pas son gendre; Henri de Bourbon se défiait de Catherine. La reine mère aurait voulu voir à la mort de Henri III, qui n'avait pas d'enfants, le trône occupé par sa fille aînée Claudine, duchesse de Lorraine, et elle songeait à renverser la loi salique, qui donnait le royaume à Henri de Bourbon; elle voulait que la Ligue fût assez forte pour écarter son gendre du trône de France, mais qu'elle n'éclatât pas pendant la vie de Henri III : le roi de Navarre, qui avait des intérêts opposés, avait hâte de voir éclater la Ligue. La reine mère déploya toute son habileté et toutes ses ruses; mais elle trouva le roi de Navarre en garde contre toutes les séductions. Elle alla, dans son désir de voir sa postérité occuper le trône, jusqu'à lui proposer de faire casser son mariage avec Marguerite de Valois, qui était sa fille pourtant, mais dont la conduite avait encouru le blâme universel, et de lui faire épouser Christine, fille du duc et de la

duchesse de Lorraine. Le roi de Navarre repoussa ce projet, parce qu'il demandait du temps et des négociations. Il refusa même de consentir à ce qu'une trêve suspendît les hostilités pendant les conférences. Comme la reine mère en avait déjà fait publier une, son conseil se trouva fort embarrassé du refus du roi de Navarre, qui menaça de se retirer de la conférence si cette trêve n'était rompue. « Vraiment, dit Catherine à ses conseillers qui délibéraient, vous êtes bien ébahis sur ce remède; vous avez à Maillezais le régiment de Neusvy et de Sarlec, huguenots; faites-moi partir de Niort le plus d'arquebusiers que vous pourrez, et allez les tailler en pièces, et voilà aussitôt la trêve desserrée et décousue, sans autrement se peiner. » Les protestants, en effet, furent surpris et vaincus; les officiers se firent tuer presque tous.

Bourbon cependant ne voulut accepter aucune proposition; il offrit à son tour de faire entrer l'armée auxiliaire allemande sous le nom du roi, et d'aider ce prince à combattre ceux qui troublaient le repos public.

Henri III avait donc à choisir entre les protestants et les catholiques, ou à essayer de lutter contre les deux partis à la fois. Il essaya encore

de conjurer le danger en faisant faire au duc de Guise les offres les plus brillantes : richesses, honneurs, dignités, il mettait tout à ses pieds. Mais personne ne se fiait plus à la parole du roi, et Henri de Guise repoussa ces avances. D'un autre côté, le seigneur de la Noue, au nom des protestants, offrit au prince lorrain d'unir les deux partis contre le roi. On n'aurait point parlé de religion, mais seulement de la réformation de l'État et des scandales des favoris. Le duc de Guise se crut plus fort avec l'appui du pape et du roi d'Espagne qu'avec celui des calvinistes, et rejeta leur proposition ; peut-être aussi la foi et l'honneur parlaient-ils chez lui aussi haut que l'intérêt, et ne voulut-il pas flétrir par une alliance monstrueuse l'œuvre et la gloire de ses pères.

Henri de Guise n'était pas toujours le maître de calmer la fougue de la Ligue. Un conseil formé presque au hasard de gens tirés de divers états poussait à Paris aux résolutions extrêmes. Le duc de Guise avait dans ce conseil un homme dévoué, François de Koucherolles de Menneville, gentilhomme hardi et éloquent, qui savait exciter l'enthousiasme, mais parfois était impuissant à calmer les passions qu'il avait soulevées. Parmi les li-

gueurs les plus ardents contre le roi se distinguait Catherine-Marie de Lorraine, sœur du duc de Guise, et veuve du duc de Montpensier. Quelle que fût la cause de sa haine contre Henri III, la duchesse de Montpensier n'oublia jamais son ressentiment. Elle fut de toutes les intrigues, de tous les complots, et poursuivit le roi jusqu'à la mort.

Celui-ci cependant, cherchant toujours à éloigner le péril pour ne pas en être troublé, plutôt qu'à le conjurer, ne savait prendre aucun parti vigoureux ; il déconcerta plusieurs complots dirigés contre l'État ou contre sa personne; mais il n'en tira aucun profit.

Les Seize proposèrent de s'assurer de la ville de Boulogne-sur-Mer pour la livrer à Philippe II. Le roi, ayant eu connaissance de leur projet, le déjoua facilement, tout en ménageant les ligueurs.

Enhardis par l'impunité, ceux-ci résolurent de s'emparer du roi lui-même. Ils projetèrent de l'arrêter un jour à son retour de Vincennes, une autre fois au milieu de la forêt de Saint-Germain. Nicolas Poulain, lieutenant du prévôt de Paris, avait su capter la confiance des conjurés, qui le regardaient comme un des leurs et lui révélaient

leurs secrets. Poulain en donnait aussitôt avis à la cour.

Les Seize cependant craignaient que le roi ne se lassât à la fin ; ils voulurent le prévenir, et former un complot plus formidable et mieux préparé que les autres. Le duc de Guise refusant de les approuver et de se mettre à la tête de l'entreprise, ils s'adressèrent à son frère Charles de Lorraine et duc de Mayenne. Celui-ci, mécontent de ce que l'armée qui lui avait été confiée était en trop mauvais état pour agir, et les lieutenants qui lui avaient été donnés mal disposés à le seconder, accepta les offres des conjurés. Voici quel était leur plan: on devait, ou par force ou grâce à des intelligences qu'on avait su se ménager, s'emparer de la Bastille, de l'Arsenal, du grand et du petit Châtelet, de l'hôtel de ville, et investir le Louvre : on se déferait des personnages les plus dévoués à la cour, tels que le premier président du Harlay, l'avocat général d'Espesser, le chancelier; on tendrait les chaînes attachées à l'extrémité de chaque rue, on y ajouterait des tonneaux remplis de terre, des planches et des poutres. Le roi serait arrêté et emprisonné, un nouveau conseil nommé pour gouverner l'État, un nouveau parlement pour rendre justice; les Espagnols en-

treraient en France pour combattre le roi de Navarre.

Le lieutenant du prévôt de Paris, qui était au courant de toute cette conjuration, s'avisa d'un expédient ingénieux pour la dévoiler sans être soupçonné de trahison par les Seize. Il fit prévenir le chancelier de le jeter en prison, comme soupçonné de projets dangereux; le chancelier le cita devant lui pour l'interroger, et Poulain lui révéla tout le complot. Cet avertissement sauva le roi. Il rassembla des troupes, fortifia les endroits dont voulaient s'emparer les conjurés; ceux-ci se virent découverts, et abandonnèrent leurs projets. Le duc de Mayenne, ne pouvant dominer leur fureur, quitta Paris; mais avant de partir il alla prendre congé du roi. « Quoi! mon cousin, lui dit Henri d'un ton moqueur, vous abandonnez ainsi vos bons amis les ligueurs? — Je ne sais ce que veut dire Votre Majesté, » répondit le duc. Mais voulant à la fois se ménager auprès des conjurés et ne point porter l'odieux de leurs crimes, il leur laissa des officiers qui devaient leur prouver qu'il ne les abandonnait pas. Henri de Guise, son frère, se montra très-mécontent de cette tentative de complot qui venait d'échouer, et parla de faire

sa paix particulière avec le roi. La réconciliation s'opéra par l'entremise de son confident Menneville.

Deux événements différents vinrent augmenter l'effervescence des Seize : l'un fut l'entrée chez les capucins du jeune Henri, comte du Bouchage, frère du duc de Joyeuse; malgré les instances, les prières et les larmes de son frère et du roi même, le comte du Bouchage prit l'habit de capucin. Sa retraite fut regardée comme une preuve des dangers que courait à la cour la foi catholique. Henri III se consola en mariant un autre de ses favoris, Nogaret de la Villette, qu'il avait fait duc d'Épernon, avec Marguerite de Foy-Candale, petite-fille du connétable Anne de Montmorency; il fit à cette occasion des dépenses exagérées; il assista au bal de noce avec son grand chapelet à tête de mort.

L'autre événement, beaucoup plus grave, qui contribua à pousser à l'extrême l'ardeur du parti de la Ligue, en même temps qu'il excitait l'indignation de l'Europe entière, fut la mort de Marie Stuart.

Cette princesse, de retour en Écosse en 1561, après la mort de François II, n'occupa le trône que lui avaient transmis ses pères que durant

sept années. La lutte qu'elle soutint contre les partisans de la réforme religieuse, qu'elle ne put vaincre, attrista et assombrit son règne; ses passions la rendirent imprudente, et ses imprudences lui aliénèrent les Écossais. Emprisonnée, puis battue à Langside par ses propres sujets, le 16 mai 1568, elle quitta son royaume en fugitive, et vint chercher un asile dans les États de sa cousine la reine Élisabeth. Mais Élisabeth n'avait pas oublié l'injure que lui avait faite la reine d'Écosse lorsque, étant dauphine de France, elle avait pris les armes et le titre de reine d'Angleterre; ces deux reines professaient deux religions différentes et ennemies; à ces motifs de haine se joignait la jalousie d'Élisabeth, qui ne pardonnait pas à Marie sa beauté, supérieure à la sienne. Là où Marie Stuart avait cherché un refuge elle trouva une prison; au mépris de tous les droits, la reine d'Écosse fut retenue captive. Plusieurs fois on lui reprocha des complots imaginaires contre la reine d'Angleterre; elle fut à diverses reprises transportée d'un château dans un autre, et chaque fois elle était soumise à une surveillance plus étroite. Au bout de dix-neuf années, elle fut traduite devant une haute cour de justice nommée à cet effet, sous la double

accusation d'avoir tramé avec le roi d'Espagne, Philippe II, l'invasion de l'Angleterre, et projeté avec des complices plus obscurs la mort d'Élisabeth. Elle refusa d'abord de reconnaître la compétence des commissaires nommés par la reine d'Angleterre pour la juger; on lui fit craindre que son silence obstiné ne fût regardé comme un aveu des crimes qui lui étaient reprochés, et elle se décida à se défendre. Son caractère s'était épuré dans le malheur; dix-neuf années de souffrances, de douleurs et d'humiliations avaient été l'expiation de ses faiblesses sur le trône; son âme avait pris un caractère singulier de douceur et d'élévation. Elle parut devant ses juges avec la souveraine fierté d'une reine, mais avec les sentiments de résignation et de piété d'une chrétienne qui se préparait au martyre.

Le tribunal qui osait interroger et juger sans droit cette noble princesse, comme si elle fût née sujette de la reine d'Angleterre, ne recula pas devant la violation des règles les plus importantes de la procédure : ainsi, Marie ne put obtenir d'être confrontée avec ceux dont on lui opposait les témoignages, ses papiers lui furent soustraits; on en reproduisit de faux. C'est le 14

octobre 1587 qu'elle se présenta devant les commissaires, réunis au château de Fotheringay. La dernière fois qu'elle comparut devant eux, elle s'écria dans son indignation : « Avec quelle injustice procède-t-on contre moi ! Mes lettres ont été triées et détournées de leur véritable sens; les originaux m'en ont été enlevés. On n'a eu aucun égard à la religion que je professe, ni au caractère sacré que je porte comme reine. Si mes sentiments personnels, Milords, vous sont indifférents, pensez au moins à la majesté royale, qui est blessée dans ma personne; pensez à l'exemple que vous donnez. » Elle en appela à Dieu et aux princes étrangers, et ajouta : « Je suis entrée dans ce pays en me fiant à l'amitié et aux promesses de la reine d'Angleterre. Voici (et elle ôta une bague de son doigt), voici, Milords, le gage d'amour et de protection que j'ai reçu de votre royale maîtresse. Regardez-le bien. C'est en comptant sur lui que je suis venue parmi vous. Mieux que personne vous pouvez dire comment ce gage a été respecté. » Elle demanda à avoir une entrevue avec la reine d'Angleterre, à être entendue par le parlement. « Accusée, dit-elle en terminant, je réclame le privilége d'avoir un avocat qui plaide ma cause; ou, reine, je

demande qu'on me croie sur la parole d'une reine. »

Les commissaires s'étaient ajournés au 25 octobre 1586, à Westminster. Ce jour-là, ils prononcèrent unanimement sa condamnation à mort. La sentence portait que Marie, qui prétendait pour elle-même à la couronne d'Angleterre, n'avait pas ignoré les trames ourdies par divers conspirateurs, et qu'elle avait participé à des complots dont l'objet était le renversement ou la mort d'Élisabeth. Quelques jours après, le parlement fut assemblé à Westminster : il sanctionna la condamnation de la reine d'Écosse ; et les lords et les membres des communes insistèrent pour que la sentence fût exécutée. Malgré tous les appuis dont elle s'entourait, malgré tous les complices qu'elle avait soin d'associer à son crime, Élisabeth n'osait faire mourir sa rivale; elle signait, puis révoquait l'ordre d'exécution. Le beau-frère de Marie Stuart, le roi de France, Henri III, et son fils Jacques IV, qui régnait en Écosse, intervinrent pour la sauver; mais Élisabeth ne tint nul compte de leurs démarches. La sentence qui la condamnait fut signifiée à Marie Stuart le 10 novembre; elle l'écouta tranquille et courageuse, et remercia Dieu de ce qu'il l'avait regardée

comme un instrument propre à rétablir la religion catholique et à verser son sang pour elle. Son brutal gardien, Amyas Paulet, fit abattre dans sa chambre le dais surmonté de ses armes; elle lui montra la croix, et lui dit qu'elle tenait de Dieu la dignité de reine, et qu'elle la rendrait à Dieu seul avec son âme.

Elle était admirablement douce et sereine. « Je suis contente, disait-elle, de répandre mon sang à la requête des ennemis de l'Église. » Elle envoya au duc Henri de Guise, son cousin, une bague de rubis, et en même temps elle lui écrivait : « Mon bon cousin, celuy que j'ay le plus cher au monde, je vous dis adieu, estant preste par injuste jugement d'estre mise à mort... Bien que jamays bourreau n'ait mis la main en notre sang, n'en ayez honte, mon amy; car le jugement des hérétiques et des ennemis de l'Église, et qui n'ont nulle jurisdiction sur moi, royne libre, est profitable devant Dieu aux enfants de son Église. Si je leur adhérois, je n'aurois ce coup. Tous ceux de nostre maison ont été persécutés par cette secte : témoin vostre père, avec lequel j'espère être reçue à mercy du juste Juge. Et Dieu soit loué de tout, et vous donne la grâce de persévérer au service de son Église tant que vous vi-

vrez, et jamais ne puisse cest honneur sortir de nostre race que, tant hommes que femmes, soyons prompts de répandre notre sang pour maintenir la querelle de la foy, tous autres respects mondains mis à part; et quant à moy, je m'estime née, du côté paternel et maternel, pour offrir mon sang en icelle, et je n'ai intention de dégénérer. » Elle écrivit à Élisabeth pour lui demander trois choses : premièrement, que son corps fût porté par ses domestiques en France, où reposaient les cendres de sa mère; « Secondement, disait-elle, je prie Votre Majesté, pour l'appréhension que j'ay de la tyrannie de ceux au pouvoir desquels vous m'avez abandonnée, que je ne sois point suppliciée en quelque lieu caché, mais à la veue de mes domestiques et autres personnes qui puissent rendre tesmoygnage de ma foy, et obéyssance envers la vraie Église, et défendre les restes de ma vie et mes derniers soupirs contre les faux bruits que mes adversaires pourraient faire courir. » Sa troisième demande était que ses serviteurs ne fussent pas inquiétés, et que les objets qu'elle leur léguait leur fussent remis.

Cependant Élisabeth, inquiète et agitée, n'osait prendre sur elle l'odieux de ce meurtre. Alors au

crime elle joignit la lâcheté. A son instigation, deux de ses ministres, Davison et Walsingham, écrivirent à Amyas Paulet pour l'engager, au nom de l'attachement qu'il portait à sa souveraine, à mettre à mort sa prisonnière, et à délivrer ainsi Élisabeth du poids de cette affaire. Amyas Paulet avait été pour Marie Stuart un geôlier sombre et brutal, mais le fanatisme seul avait guidé sa conduite ; la lettre de Walsingham et de Davison arriva à Fotheringay le 2 février 1587, une heure après il leur renvoyait cette belle réponse : « Ayant reçu votre lettre d'hier cejourd'hui à cinq heures de l'après-midi, je ne saurais manquer, suivant vos directions, de vous faire parvenir une réponse avec toute la célérité possible. Je vous la transmets dans toute l'amertume que mon cœur ressent de ce que je suis assez malheureux pour voir le jour où, d'après les injonctions de ma très-gracieuse souveraine, je suis requis de faire un acte que Dieu et la loi défendent. Mes biens, ma place et ma vie sont à la disposition de Sa Majesté, et je suis prêt à les abandonner demain si c'est son bon plaisir : reconnaissant que je les tiens de sa seule et gracieuse faveur, je ne désire en jouir qu'avec la bonne volonté de Son Altesse. Mais Dieu me

préserve de faire un aussi pitoyable naufrage de ma conscience, ou de laisser une aussi grande tache à ma postérité, que de verser le sang sans l'autorisation de la loi et sans un acte public. J'espère que Sa Majesté, selon sa clémence accoutumée, prendra en bonne part ma loyale réponse. » La lettre d'Amyas Paulet fut communiquée à Élisabeth, qui s'en montra vivement contrariée : « Je déteste, dit-elle, ces beaux parleurs, ces gens pointilleux et roides, qui promettent tout, ne font rien, et mettent tout le fardeau sur mes épaules. » Elle se décida enfin : l'ordre d'exécution fut signé et adressé aux comtes de Shrewsbury et de Kent, chargés d'assister au supplice.

Le 5 février, le bourreau de Londres arriva à Fotheringay. Le 7, Marie Stuart était malade et au lit; elle se leva pour recevoir les envoyés de la reine, qui demandaient à la voir. Le grand-maréchal d'Angleterre s'avança vers elle la tête découverte, s'inclina avec respect, et lui dit que la sentence qui lui avait été signifiée deux mois auparavant devait maintenant recevoir son exécution; puis on lui donna lecture de l'acte qui ordonnait sa mort. Cette lecture achevée, elle fit le signe de la croix, et dit : « Loué soit

Dieu de la nouvelle que vous m'apportez. Je n'en pouvois recevoir une meilleure, puisqu'elle m'annonce le terme de mes misères, et la grâce que Dieu me fait de mourir pour l'honneur de son nom et de son Église catholique, apostolique et romaine. Je ne m'attendois pas à une si heureuse fin, après les traitements que j'ai soufferts et les dangers auxquels j'ai été exposée pendant dix-neuf ans en ce pays, moi, née reine, fille de roi, petite-fille de Henri VII, proche parente de la reine d'Angleterre, reine douairière de France, et qui, princesse libre, ai été tenue en prison sans cause légitime, bien que je ne sois sujette à personne et ne reconnoisse point de supérieur en ce monde, si ce n'est Dieu. » Puis, posant la main sur les Évangiles qui étaient près d'elle sur une petite table, elle dit : « Je n'ai jamais ni conçu ni poursuivi la mort de la reine d'Angleterre, et je n'y ai jamais consenti. »

Elle distribua à ses serviteurs ses vêtements, ses bagues, ses bijoux, et passa une partie de la nuit à écrire son testament. Elle désigna le duc de Guise pour le principal exécuteur de ses dernières volontés. Elle écrivit à son aumônier pour lui demander de passer avec elle la nuit

en prière, et de lui envoyer son absolution; car on lui avait durement refusé la permission de se confesser et de recevoir les sacrements qu'administre aux mourants l'Église catholique. Elle lut l'histoire du bon larron, et dit : « C'étoit un grand pécheur, mais pas si grand que moi; je supplie Notre-Seigneur, en mémoire de sa passion, d'avoir souvenance et mercy de moi comme il l'eut de luy à l'heure de sa mort. » Puis, se sentant fatiguée, elle se mit au lit.

Le lendemain, 8 février 1587, elle se leva au point du jour, choisit un mouchoir à franges d'or pour servir à lui bander les yeux, et s'habilla : « On ne voyoit en elle, dit un témoin oculaire, aucun changement ny à sa face, ny à sa contenance; elle sembloit seulement donner ordre à ses affaires comme si elle eust voulu aller habiter d'une maison dans une autre. » Elle se rendit dans son oratoire, et pendant qu'elle était en prière, deux fois on frappa à la porte. Huit heures venaient de sonner, le shériff entra une baguette blanche à la main et lui dit : « Madame, les lords vous attendent, et m'ont envoyé vers vous. — Oui, allons, » répondit-elle; et elle se leva. Elle descendit dans la salle basse

où était dressé l'échafaud, recouvert, ainsi que le siége, le coussin pour s'agenouiller, et le billot, d'étoffe noire. Elle avait demandé et obtenu que quatre de ses serviteurs et deux de ses femmes assistassent à son exécution. Environ deux cents habitants du voisinage avaient été admis à voir ce lugubre spectacle. Lorsqu'elle fut montée avec calme et simplicité sur l'échafaud et qu'elle se fut assise sur le siége qui était préparé, on lui lut une dernière fois la sentence. Elle l'écouta en silence, fit le signe de la croix, et dit : « Milords, je suis née reine, princesse souveraine, et non sujette aux lois, proche parente de la reine d'Angleterre, et sa légitime héritière. Après avoir été longuement et injustement détenue prisonnière en ce pays, où j'ay beaucoup enduré de peine et de mal, sans qu'on eust aucun droit sur moy, maintenant, par la force et sous la puissance des hommes, preste à finir ma vie, je remercie mon Dieu d'avoir permis que je meure pour ma religion, et devant une compagnie qui sera témoing que, bien prêt de ma mort, j'ay protesté comme je l'ai toujours fait, soit en particulier, soit en public, de n'avoir jamais rien inventé pour faire périr la reine, ni consenti à rien

contre sa personne. » Puis elle se mit à prier. Le docteur Flechter, ministre protestant, voulut l'exhorter à mourir : « Monsieur le doyen, lui dit-elle en l'interrompant, je suis ferme dans l'ancienne religion catholique romaine, j'entends verser mon sang pour elle. » Comme il insistait, et avec lui les deux comtes : « Milords, leur dit-elle, si vous voulez prier pour moi, je vous en remercie; mais je ne saurois m'unir à vos prières, parce que nous ne sommes pas de la même religion. » Le docteur Flechter récita les prières des morts selon le rit anglican, et Marie récita en latin les prières de l'Église catholique. Elle les termina par ces mots : « Comme tes bras, Seigneur Jésus-Christ, étoient étendus sur la croix, reçois-moi de même entre les bras étendus de ta miséricorde. » Ses deux femmes l'aidèrent à se déshabiller, et elle dit en souriant qu'elle n'avait pas coutume de le faire devant tant de monde. Elle se jeta à genoux tenant le crucifix dans ses mains. Mais le bourreau lui-même était ému, et ce n'est qu'au deuxième coup de hache qu'il réussit à lui trancher la tête.

La mort de Marie-Stuart souleva bien des colères contre Élisabeth. On vit ce que pou-

vait être le règne des protestants, et les ligueurs excitèrent plus ardemment le peuple à le repousser de la France, en lui montrant l'exemple de l'Angleterre. Le roi d'Espagne ne se laissa pas apaiser aussi facilement que Jacques VI ou Henri III, et il envoya contre l'Angleterre une flotte considérable sous les ordres du duc de Medina-Sidonia ; deux tempêtes dispersèrent l'*Invincible Armada,* et délivrèrent Élisabeth du danger qui la menaçait.

CHAPITRE XVII

(1587) Plan de guerre de Henri III. — Bataille de Coutras remportée par Henri de Bourbon sur Joyeuse. — Dispersion et retraite des Allemands auxiliaires. — Conférence des princes de Lorraine à Nancy; leur requête au roi. — (1588) Aveuglement de Henri III. — Faveur populaire des Guises. — Mort de Henri de Condé. — Les Seize. — Complots des ligueurs contre le roi.

Cependant, après avoir déjoué les complots tramés contre lui par les plus ardents des ligueurs, le roi devait songer à un nouveau danger. Il fallait combattre deux armées protestantes. Le roi de Navarre était en armes dans le midi. Les princes allemands dont le roi avait si mal reçu les envoyés, dirigeaient sur la France trente mille hommes. Henri III retomba dans l'indécision, ne voulant pas combattre avec les ligueurs de peur de les fortifier, n'osant se joindre aux calvinistes contre les ligueurs. Pauvre royauté qui, placée entre

un parti antinational et le catholicisme, n'osait aller ni à droite ni à gauche, comme pour prouver qu'elle ne représentait plus rien en France! Henri espéra détruire ses ennemis les uns par les autres. Il répétait souvent : *De inimicis meis vindicabo inimicos meos :* « C'est par mes ennemis que je me vengerai de mes ennemis. » Et, pour arriver à ce résultat, voici le plan qu'il imagina. Il donna au duc de Joyeuse le commandement de l'armée qu'il opposa aux Bourbons; Joyeuse devait seulement les tenir en échec, afin que le roi pût toujours se joindre à eux contre les ligueurs; il opposa aux Allemands le duc de Guise, auquel il ne donna que peu de troupes : il espérait qu'il éprouverait quelque défaite. Lui-même devait se mettre à la tête d'une forte armée à l'aide de laquelle il ferait la loi à tous lorsqu'ils se seraient épuisés. Mais les choses ne tournèrent pas selon son désir, et l'événement trompa ses espérances, comme il avait toujours trompé la politique sans franchise de Catherine et de ses fils.

Lorsqu'il se vit à la tête d'une brillante armée, le duc de Joyeuse reprit le projet de devenir le chef des catholiques, projet qu'il avait été autrefois obligé d'abandonner. Il pensait

qu'une victoire éclatante remportée sur les calvinistes, tout en les affaiblissant, montrerait sa supériorité sur le duc de Guise; il résolut en conséquence d'engager le combat avec le roi de Navarre.

Les Allemands étaient entrés en France par la Lorraine; au mois de septembre, Henri de Bourbon se mit en marche pour les joindre : le duc de Joyeuse voulut l'empêcher de passer. Les deux armées se rencontrèrent près d'un bourg du Périgord nommé Coutras. Ce fut une des journées les plus glorieuses de celui qui devait être Henri IV. L'armée du duc de Joyeuse était bien plus nombreuse que celle des calvinistes, mais formée de troupes récemment appelées sous les armes, et commandée par de jeunes courtisans efféminés comme leur général; les troupes calvinistes étaient principalement composées de noblesse aguerrie, et avaient à leur tête un prince qu'on peut ranger parmi les guerriers les plus vaillants et les plus habiles. Comme l'on montrait à Henri de Bourbon la richesse que déployait l'armée de Joyeuse : « Eh bien! répondit-il gaiement, nous en aurons tant plus belle visée sur eux quand nous en viendrons à mêler les mains ensemble. »

Quand les deux armées furent en présence et sur le point de combattre, le roi de Navarre, s'adressant à ses troupes, déplora les funestes résultats des guerres civiles, qui armaient les uns contre les autres les parents et les amis, et les prit à témoin des efforts qu'il avait faits pour épargner le sang qui allait couler. Puis, recourant à une imprécation qui s'adressait en grande partie au protestantisme, cause de toutes les divisions de la France : « Périssent, ajouta-t-il, les auteurs de cette guerre, et que le sang qui va être répandu retombe sur leurs têtes. » Et il se tourna alors vers ses cousins les princes de Condé, le prince de Conti et le duc de Soissons. « Pour vous, je ne vous dis autre chose sinon que vous êtes du sang de Bourbon, et, vive Dieu! je vous ferai voir que je suis votre aîné. — Et nous, répondirent les princes, que nous sommes de bons cadets. »

Alors s'avance l'austère du Plessis-Mornay, qui rappelle au roi, son ami, qu'il s'est laissé entraîner à des fautes qui ont affligé les plus rigides des calvinistes, et que, peut-être au moment de paraître devant Dieu, il doit en marquer du repentir. Henri de Bourbon reconnaît

ses fautes devant Chaudieu, l'un des ministres protestants; et, comme quelques-uns des seigneurs qui l'entouraient lui reprochaient son humilité comme peu convenable à un roi, il leur répondit : « On ne peut trop s'humilier devant Dieu, ni trop braver les hommes. » Il se mit à genoux, toute son armée l'imita, et Chaudieu fit la prière. « Le roi de Navarre a peur, dit Joyeuse en le voyant s'agenouiller. — Ne le prenez pas là, lui répondit Lavardin, l'un de ses lieutenants, ils ne prient jamais sans qu'ils soient résolus de vaincre ou de mourir. » L'armée de Joyeuse ne put soutenir le premier choc des troupes du roi de Navarre; la déroute fut prompte et complète. « Que faut-il faire? demanda-t-on au duc de Joyeuse. — Mourir, » répondit le malheureux général, et, suivi de son frère Claude de Saint-Sauveur, il se jeta au plus épais des ennemis. Ils y trouvèrent tous deux la mort. Après la victoire, Henri de Bourbon fit paraître son humanité; il parcourut le champ de bataille, faisant enterrer les morts et prenant soin des blessés; aux plus braves des prisonniers il rendit leurs drapeaux; il plaignit la mort de Joyeuse, et renvoya son corps à sa famille.

Cependant les troupes auxiliaires, auxquelles les princes protestants d'Allemagne avaient donné pour chef le baron de Dohna, s'avancèrent jusqu'à la Loire; mais elles étaient sans cesse harcelées et combattues avec succès par le duc de Guise. Arrivées à la Charité, elles ne purent passer la Loire; le pain vint à leur manquer, leurs habits tombaient en lambeaux; les soldats, qui n'étaient pas soutenus par l'enivrement du succès, se plaignaient des marches forcées, de leurs fatigues stériles, de la misère. Les Allemands s'engagèrent maladroitement entre les troupes de Henri de Guise et une forte armée commandée par le roi lui-même. Une sédition qui avait éclaté à Paris à la suite de prédications ardentes dirigées contre la mollesse et l'indifférence du roi, avait enfin contraint ce monarque à quitter sa capitale. La victoire remportée à Coutras par Henri de Bourbon ne fut d'aucune utilité pour les Allemands; l'armée du roi de Navarre se dispersa après le combat. La consternation s'empara des troupes du baron de Dohna. Le duc de Guise continua de les presser; et leur frayeur devint telle, qu'on en vit douze cents prendre la fuite devant vingt-cinq Français. Le duc d'Épernon se

porta médiateur; les reîtres auxiliaires obtinrent la permission de retourner chez eux par petites bandes, enseignes ployées, et après avoir prêté le serment de ne jamais porter les armes contre le roi de France. Mais ce traité ne fut pas respecté par les populations au milieu desquelles devait passer l'armée d'invasion : les malades, les retardataires, étaient impitoyablement égorgés. Le duc de Guise, se plaignant des concessions faites aux Allemands par le duc d'Épernon son ennemi, les poursuivit jusqu'à le frontière, les atteignit et les mit en pièces. Le désastre de cette armée fut complet : elle était entrée en France forte de trente mille hommes, elle en sortit réduite à sept mille environ. Le parti des princes lorrains, malgré ses intelligences avec l'Espagne, avait toujours gardé pour lui les semblants du patriotisme. Cette destruction de bandes étrangères appelées par les protestants au pillage de la France augmenta encore sa popularité et la confiance que lui avaient vouée les catholiques.

Deux jours avant Noël, le roi revint à Paris. Il fit dans cette ville une entrée de triomphateur, revêtu de sa cotte de mailles et le casque en tête. On en rit, et l'on se moqua ouverte-

ment de son favori le duc d'Épernon. On criait dans les rues de Paris un livre intitulé : *Faits d'armes du duc d'Épernon contre les hérétiques ;* et à chaque page du livre était écrit en gros caractères : RIEN.

Après avoir poursuivi et battu les Allemands, le duc de Guise se rendit à Nancy, où se tint un conseil des principaux membres de sa famille. Charles III, duc de Lorraine, voulait s'agrandir; ses cousins espéraient obtenir, à l'aide des troubles de la France, des établissements considérables. Quant au duc de Guise, personne, si ce n'est peut-être son frère le cardinal, n'était le confident de ses véritables desseins. Les confédérés de Nancy s'accordèrent à rester unis sous le nom du premier prince du sang, le cardinal de Bourbon, et à signifier à Henri de Valois une requête qui contînt leurs prétentions. Dans cette requête le roi était supplié : de se déclarer d'une manière plus formelle en faveur de la sainte-union ; d'éloigner des emplois publics et d'auprès de sa personne les courtisans suspects de favoriser l'hérésie, et dont on lui fournirait la liste; de faire publier les décrets du concile de Trente; d'établir au moins dans chaque capitale un tribunal de l'in-

quisition; d'accorder aux chefs de la sainte-union, tant dans l'intérieur que sur les frontières du royaume, des villes dont le roi entretiendrait les garnisons, de soudoyer un certain nombre de troupes; de payer leurs dettes; de déclarer la guerre à toute outrance aux hérétiques; de ne faire quartier à aucun prisonnier à moins qu'il ne promît de vivre dorénavant dans la religion catholique, et d'employer ses biens et sa vie pour le service de la sainte-union.

Le roi se décidait à grand'peine à voir où voulaient en venir les ligueurs. Ses favoris prenaient à tâche de lui cacher le véritable état de choses; d'O, le surintendant des finances, ne pensait, comme les autres courtisans, qu'au plaisir, et n'avait d'autre crainte que de perdre la faveur du roi; la reine mère employait son crédit à préparer l'établissement à la cour du marquis de Pont, fils de Claude de France, duchesse de Lorraine, sa fille aînée, qu'elle espérait faire monter sur le trône à la mort de Henri III. Chacun avait intérêt à tromper le roi. Ce monarque s'imaginait qu'en sacrifiant son favori le duc d'Épernon, qui par son insolence avait attiré sur lui bien des haines, et

même jusque dans le sein du conseil, il pourrait toujours ramener les esprits.

L'indifférence que la population montrait pour le roi tournait en faveur de la maison française de Lorraine. Cette famille des Guises excitait l'admiration et l'enthousiasme des catholiques : « Ils avaient si bonne mine, ces princes lorrains, disait la maréchale de Retz, qu'auprès d'eux les autres princes paraissaient peuple. Tous, distingués par leur personne autant que par leurs talents et leur caractère, étaient des hommes éminents. » Les huguenots étaient de la Ligue, disait-on, lorsqu'ils regardaient le duc de Guise. « Ce prince, chef de la famille, possédait à un suprême degré toutes les qualités de sa race. La France, a dit en parlant de lui un écrivain du XVII[e] siècle, était folle de cet homme-là, car c'est trop peu dire amoureuse. »

Pendant que le roi s'occupait à préparer des obsèques magnifiques au duc de Joyeuse, qui avait succombé à Coutras, mourut un prince de sang, l'un des chefs les plus zélés et les plus vaillants du parti protestant, Henri de Condé, fils de Louis de Condé, qui fut assassiné au combat de Jarnac. En apprenant la mort

de son cousin, le roi de Navarre s'écria : « J'ai perdu mon bras droit. » Le duc de Guise le pleura. Ce prince était à peine âgé de trente-cinq ans. Les médecins prétendirent qu'il était mort empoisonné, et sa femme, Charlotte de la Trémouille, fut soupçonnée d'être l'auteur du crime. Le roi de Navarre accourut du Béarn, où il était, dans la Saintonge pour venger son cousin. La princesse de Condé resta prisonnière pendant huit ans, au bout desquels le parlement de Paris la déclara innocente.

L'administration municipale de Paris n'était pas alors directement soumise à la puissance royale. La ville avait des murailles flanquées de grosses tours ; ces murailles avaient des portes que l'on fermait avec soin, et dont les échevins gardaient les clefs. La bourgeoisie, organisée en milice, s'exerçait fréquemment au maniement des armes; elle élisait ses capitaines; à chaque coin de rue étaient de grosses chaînes que l'on tendait pour se défendre. La ville était divisée en seize quartiers; dans chaque quartier il s'était établi une espèce de conseil où l'on discutait les affaires de l'État et de la sainte-union. Chacun de ces conseils avait un chef qui

rendait compte des délibérations prises dans chaque quartier au conseil principal de la Ligue, et en recevait des instructions. En outre, les chefs de ces conseils des seize quartiers se concertaient ensemble, et formaient le conseil des Seize.

Zélés ligueurs, mais peu éclairés, les Seize inspiraient le fanatisme qu'ils ressentaient; ils étaient convaincus que Henri de Valois en voulait au catholicisme, et professaient hautement que tout était permis pour défendre la religion menacée; ils résolurent de s'emparer du roi. Plusieurs fois leurs desseins échouèrent.

Le roi réfléchissait sur la requête rédigée à Nancy par les princes de la maison de Lorraine; il faisait même espérer une réponse favorable; nul trouble ne l'inquiétait : on résolut de l'arrêter au milieu des plaisirs du carnaval. Le lieutenant de police Poulain donna avis du complot qui se tramait. Sans se décourager de se voir découverts, les Seize forment un nouveau projet. Pouvant disposer de vingt mille hommes de troupes bourgeoises, ils se décident à attaquer ouvertement le Louvre, à égorger les gardes, les ministres ou les personnes suspectes de tiédeur pour la religion catholique. Le duc de Guise, s'il eût voulu reculer, eût été en-

traîné par son parti; il quitta Soissons, où il était, et s'avança dans la direction de Paris. Averti par Poulain, le roi fait en plein jour porter des armes au Louvre, et appelle quatre mille Suisses pour renforcer sa garde. A cette nouvelle, Henri de Guise, qui était arrivé à quatre lieues de Paris, repart pour Soissons.



K Girardet del. P Girardet sc

Guise s'avançait lentement, tranquille au milieu de la multitude, gracieux et bienveillant pour tous.

CHAPITRE XVIII

(1588) Défense au duc Henri de Guise de venir à Paris. — (9 mai) Entrée triomphale du duc de Guise dans Paris ; il se rend au Louvre. — Conférence de Henri III et de Henri de Guise. — (12 mai) Journée des Barricades. — (13 mai) Fuite de Henri III de Paris. — Henri de Guise maître à Paris. — Résistance d'Achille de Harlay. — Manifestes. — Procession de pénitents auprès de Henri III. — Édit d'union (juillet 1588). — Disgrâce de d'Épernon.

Les Seize, voyant leurs espérances déçues encore une fois, craignirent la vengeance du roi ; ils envoyèrent commissaires sur commissaires au duc de Guise, le conjurant de venir à Paris, et lui disant que, s'il refusait, il ne devait plus compter sur eux. Le roi, de son côté, lui envoie à Soissons Bellièvre, un de ses ministres, pour lui défendre de se rendre à Paris. A la nouvelle du départ de Bellièvre, la duchesse de Montpensier courut se jeter aux pieds du roi, et lui demander de permettre à son frère de venir se justifier ; et croyant par cette démar-

che l'avoir tranquillisé, elle aposta des troupes dans le faubourg Saint-Antoine pour enlever Henri III lorsqu'il reviendrait de Vincennes. Poulain, mis comme d'ordinaire dans le secret, révéla tout au roi; et celui-ci, pour faire avorter ce complot, n'eut qu'à se faire escorter par une garde nombreuse que n'osèrent attaquer les troupes mises en embuscade.

Le ministre Bellièvre cependant n'osa intimer à Henri de Guise la défense absolue de venir à Paris, et se chargea même de présenter au roi les motifs que le duc faisait valoir pour autoriser son retour. La condescendance de Bellièvre ne fut pas approuvée, et il fut arrêté que le duc recevrait l'ordre de rester à Soissons. Il fallait lui expédier aussitôt un commissaire chargé de lui porter la dépêche qui contenait cette défense. Le courrier ne put partir faute de vingt-cinq écus, qui ne se trouvèrent pas au trésor. La dépêche fut mise à la poste. Le duc feignit de ne l'avoir pas reçue et s'avança sur Paris; il prit des chemins détournés, de sorte que les commissaires expédiés à sa rencontre pour l'empêcher d'avancer ne le rencontrèrent pas.

Le 9 mai, le duc Henri de Guise entra au-

dacieusement à Paris, par la porte Saint-Denis, accompagné de sept personnes seulement. Mais son escorte se grossit aussitôt : au bruit de son arrivée les Parisiens quittaient leurs maisons pour le voir, et lorsqu'il arriva au milieu de la ville, il était entouré et protégé par trente mille personnes environ. Cette foule, ivre d'enthousiasme, criait : *Vive Guise!* on l'appelait tout haut le sauveur de la patrie, on le comblait de bénédictions; les uns tendaient les mains vers lui, les autres s'agenouillaient pour baiser le bas de ses habits ou pour le prier de toucher leurs chapelets; les femmes aux fenêtres jetaient des fleurs sur son passage. Guise s'avançait lentement, tranquille au milieu de la multitude, gracieux et bienveillant pour tous.

Les Parisiens accompagnèrent ainsi leur favori jusqu'à l'hôtel de Soissons, situé près de Saint-Eustache, et où logeait la reine mère. Catherine de Médicis trembla en le voyant entrer et lui dit qu'elle aurait préféré ne pas le voir à Paris dans les circonstances actuelles. Sans se troubler le duc lui répondit qu'il avait cru devoir venir pour se justifier, et se mit à causer avec les dames de la cour. Catherine cependant avait fait avertir son fils que le duc de Guise

était à Paris, et qu'elle allait se rendre au Louvre avec lui. Ils quittèrent, en effet, l'hôtel de Soissons ; la reine mère était portée dans sa chaise; le duc marchait à côté d'elle, à pied, causant avec tout le monde et saluant avec affabilité. En entrant au Louvre il trouva les gardes doublées, les Suisses faisant la haie, des archers dans les salles, et une quantité de gentilshommes remplissant les salles qu'il devait traverser. A peine recevait-on ses politesses. Henri de Guise se sentit frissonner.

Cependant on délibérait dans le cabinet du roi si le duc de Guise sortirait vivant du Louvre. « Frappez le pasteur, disait un des conseillers du roi, et le troupeau se dispersera. » En ce moment Guise entra dans la salle. Henri de Valois le regarda d'un air sévère, en lui disant : « Je vous ai fait avertir de ne point venir. » Le duc répondit : « Sachant les calomnies dont on me noircissait auprès de Votre Majesté, je lui apporte ma tête, si elle me juge coupable. Je ne serais cependant pas venu si elle eût daigné me faire une défense plus expresse. » Le roi appela Bellièvre pour qu'il convainquît le duc de Guise de désobéissance. Une discussion s'éleva entre le ministre et le prince. La

reine mère, prenant le roi à part, lui dit que si violence était faite au duc de Guise, il fallait craindre la fureur de la foule assemblée devant le palais. Guise, voyant le roi irrésolu, saisit ce moment, se plaignit de la fatigue du voyage, salua le roi et se retira. « Oh! l'imprudent! le téméraire! » s'était écrié le pape Sixte-Quint lorsqu'il apprit que le duc de Guise était venu à Paris braver le roi. « Oh! le faible prince! » disait-il lorsqu'il sut que le roi avait laissé échapper son ennemi.

La nuit, on disserta au Louvre sur la conduite qu'on aurait dû tenir, sur ce qu'il fallait faire. On se prépara aussi à la lutte à l'hôtel de Guise, situé dans le quartier Saint-Antoine; comme au Louvre on fit des provisions d'armes, et l'on plaça des sentinelles. Le lendemain matin, mardi 10 mai, le duc de Guise alla au Louvre, mais assez bien accompagné pour n'avoir rien à craindre. Dans l'après-midi, il se rendit à l'hôtel de Soissons chez la reine mère; le roi y vint. Ils eurent une conférence dans le jardin; on entendait de l'autre côté des murailles le peuple assemblé. Le duc de Guise déclara fermement au roi ses intentions. Il voulait qu'une guerre à outrance fût déclarée aux

protestants, et que, pour s'attirer la confiance des catholiques, le roi renvoyât de la cour d'Épernon, la Valette son frère, et d'autres encore. Le roi promit ce que lui demandait son rival, sous la condition que celui-ci s'emploierait pour renvoyer de Paris les étrangers ou les soldats dont la ville regorgeait. Il fut en conséquence ordonné par une proclamation, à tous ceux qui n'avaient pas de raison valable de demeurer à Paris, d'en sortir sur-le-champ, et des commissaires furent nommés pour faire des recherches. Le mercredi 11 mai, ces commissaires se mirent à l'œuvre. Les bourgeois cachèrent les étrangers et menacèrent les commissaires.

Le roi se décida enfin à la guerre ouverte. Il rassembla sa noblesse au Louvre, arma les compagnies des bourgeois dont il était sûr. Le duc de Guise, de son côté, envoya des agents dans les quartiers qui avoisinaient l'université, les halles, la place Maubert, la place de Grève. Le bruit est répandu que le roi a résolu la mort du duc de Guise et de cent vingt catholiques dont on donnait la liste.

Le jeudi 12 mai, le roi va en personne recevoir quatre mille Suisses qui entrent à Paris

par la porte Saint-Honoré. Les Suisses occupent sans résistance les postes qui leur sont confiés. Ils avaient ordre de montrer pour le peuple la plus grande modération. Nul conflit ne s'était encore élevé, lorsque, vers les dix heures du matin, enorgueilli de cette tranquillité apparente, un gentilhomme de la cour tint sur le pont Saint-Michel des propos insultants. Ses paroles, répétées et commentées sur la place Maubert, enflammèrent de colère la foule du peuple, qui s'y tenait compacte. On court aux armes, on dépave les rues, on tend les chaînes, on élève des barricades jusque devant le Louvre, on sonne les cloches. Charles de Cossé-Brissac, fils du maréchal, dirige les insurgés. Le duc de Guise se tient prêt à fuir s'il est menacé. Lorsqu'il voit Paris couvert de barricades, il sort et se promène devant son hôtel, donnant des ordres à ceux qui venaient lui en demander. Le roi le fait prier de mettre fin à ces désordres; il répond froidement : « Ce sont taureaux échappés, je ne puis les retenir. »

Tout à coup on entend des cris et des coups de fusil. C'étaient les Suisses du roi qu'on tuait au Marché-Neuf. Sans essayer de se défendre,

ces braves soldats tendaient les mains, montraient leurs chapelets, en criant : « Bons catholiques! » Une trentaine environ restèrent sur la place. Il n'y eut pas d'autre massacre ce jour-là.

Se rendant enfin à l'appel du roi de France, le duc de Guise part pour le Louvre une baguette à la main. Les barricades tombent devant lui. Il remercie les insurgés près du Louvre, il salue poliment les gardes du roi, qui le précèdent tête nue, sans tambour et les armes renversées. Derrière lui les barricades se redressent; sur son ordre le peuple fait bonne garde; et lorsque le soir le prévôt des marchands veut, selon l'usage, donner le mot d'ordre, on le refuse et on va le demander au duc de Guise.

Celui-ci cependant était en conférence avec la reine mère. Il dicte ses conditions. Il veut être lieutenant général du roi; des états généraux, convoqués à Paris, confirmeront son autorité; il veut dix places fortes, et de l'argent pour en payer les garnisons; un édit déclarera les princes de Bourbon déchus, comme hérétiques, du droit de succession à la couronne; il demande plusieurs gouvernements importants pour

ses amis; il exige l'exil hors de France du duc d'Épernon et d'autres favoris; il veut que le roi congédie les quarante-cinq gentilshommes qu'il a récemment appelés à veiller sur lui, et qu'il se contente de sa garde ordinaire. « J'ai défait les Suisses, dit le duc de Guise le lendemain de cette journée; j'ai taillé en pièces une partie des gardes du roi, et tiens le Louvre investi de si près, que je rendrai bon compte de ce qui est dedans » En même temps que ces désordres avaient lieu à Paris, les ligueurs faisaient des levées dans les provinces, afin d'être prêts à tout événement.

La nuit se passa au Louvre à délibérer sur les demandes du duc de Guise. Le lendemain matin, vendredi 13, Catherine alla trouver Henri de Guise à son hôtel. On passait à force de bras sa chaise par-dessus les barricades. Un bourgeois s'approchant d'elle pour l'aider à franchir cet obstacle, lui dit que quinze mille hommes allaient investir le Louvre par la campagne. Elle ne s'arrêta pas, mais fit aussitôt prévenir le roi chez le duc de Guise; quoiqu'elle vît ce prince inflexible, elle eut l'art de prolonger la conversation jusqu'à ce que le seigneur de Mainneville vînt annoncer à Henri de Guise que le roi

était sorti de Paris. Guise, surpris, ne pouvant pas se contenir, s'écria : « Je suis mort, Madame; pendant que Votre Majesté m'amuse ici, le roi s'en va pour me perdre. — J'ignorais cette résolution, » répondit Catherine sans se troubler; et elle le quitta pour aller au Louvre.

Lorsque, sur l'avertissement de sa mère, Henri III se décida à fuir, le Louvre était déjà investi du côté de la ville, et il était vrai qu'il allait l'être du côté de la campagne. Pendant qu'il s'échappait, quelques troupes qui s'avançaient déjà dans ce dessein tirèrent sur lui et sur ceux qui l'escortaient; le peuple l'injuria.

Cette fuite était un échec pour le duc de Guise, qui voulait tenir le roi en sa puissance pour lui imposer la loi. Un de ses amis, le gouverneur d'Orléans, celui même devant lequel il s'était vanté de rendre bon compte de ce qui était au Louvre, écrivait à ceux qui s'occupaient dans sa province de lever des troupes : « Notre grand n'a su exécuter son dessein, le roi s'étant sauvé dans Chartres. Je suis d'avis que vous vous retiriez dans vos maisons le plus doucement que vous pourrez, sans faire semblant d'avoir rien vu. Je suis si éperdu, que je ne sais ce que je fais. » Mais le duc de Guise ne se laissa pas

abattre par ce revers, et songea à profiter de ses avantages. Il assembla le peuple, et mit à sa tête des capitaines et des officiers de ville qui lui étaient dévoués. Il se rendit chez le premier président au parlement de Paris, Achille de Harlay, pour lui demander de réunir le parlement. « C'est grand'pitié, lui dit Achille de Harlay en l'apercevant, c'est grand'pitié, quand le valet chasse le maître. Au reste, mon âme est à Dieu, mon cœur est au roi, et mon corps aux méchants. » Puis, après avoir écouté la demande du duc, il lui répondit sévèrement : « Quand la majesté du prince est violée, le magistrat n'a plus d'autorité. » Le refus du premier président n'arrêta pas les chefs des ligueurs; le président Brisson fit ce qu'il voulut. Guise alla voir les ambassadeurs des puissances étrangères et les pria d'envoyer à leurs souverains des relations des derniers événements conformes aux récits et aux manifestes qu'il faisait répandre.

En même temps il s'assurait de l'Arsenal et de la Bastille, faisait enlever les barricades, et en une seule journée il avait rétabli l'ordre partout.

Le roi s'était retiré à Chartres, où il avait

été reçu par l'évêque Nicolas de Thou; là il fit un manifeste, mais pâle et sans vigueur; il se plaignait et semblait encore avoir peur de son ennemi; le ton de cette pièce était celui de la prière et non du commandement. Henri de Guise, au contraire, publia deux lettres, l'une écrite au roi, l'autre adressée directement au public, dans lesquelles il faisait entendre un langage audacieux : sans chercher à dissimuler la portée de ses actes, il affirmait que malgré tout le monde il maintiendrait le parti catholique, et chasserait d'auprès du roi ceux qui favorisaient les hérétiques.

Outre ces manifestes de Henri de Valois et du duc de Guise, il parut d'autres pièces en assez grand nombre. L'un de ces écrits, faits par le petit-fils du chancelier de L'Hospital, conseillait au roi de conclure la paix avec les protestants. Et se demandant si une paix semblable ne soulèverait pas contre Henri de Valois toute la *chrétienté catholique* et ne lui coûterait pas son trône, il répondait : « Oui, si tu le prononces, ce mot de paix, comme celui qui fuyait dernièrement de Paris devant le duc de Guise. Prononce-le comme celui qui gagna les batailles de Jarnac et de Montcontour, et qui

tout seul était plus effroyable que le reste de son armée, et tout tremblera. Il ne faut pas que les partis te reçoivent, et que tu ailles à eux ; il faut qu'ils viennent à toi, et que tu les reçoives : être roi, c'est ton parti. » Évidemment l'auteur de cet écrit avait hérité de toutes les chimères de son aïeul.

Cependant le duc de Guise ne se refusa pas à négocier avec Catherine de Médicis, qui était restée à Paris dans ce dessein. Il croyait devoir protester encore de sa fidélité et de son respect pour le roi. Les Seize résolurent de solliciter Henri III de revenir dans sa capitale, et organisèrent une procession de pénitents, qui se rendit à Chartres. « A la tête, dit l'historien de Thou, paraissait un homme à grande barbe sale et crasseuse, couvert d'un cilice, et par-dessus un large baudrier, d'où pendait un sabre recourbé; d'une vieille trompette rouillée il tirait par intervalles des sons aigres et discordants. Après lui marchaient fièrement trois autres hommes aussi malpropres, ayant chacun en tête une marmite grasse au lieu de casque, portant sur leur cilice des cottes de mailles, avec des brassards et des gantelets, ils avaient pour armes de vieilles hallebardes rouillées ; ces trois rodo-

monts roulaient des yeux hagards et furibonds, et se démenaient beaucoup pour écarter la foule accourue à ce spectacle. Après eux venait frère Ange de Joyeuse, ce courtisan qui s'était fait capucin l'année précédente. On lui avait persuadé, pour attendrir Henri, de représenter dans cette procession le Sauveur montant au Calvaire ; il s'était laissé lier et peindre sur le visage des gouttes de sang qui semblaient découler de sa tête couronnée d'épines ; il paraissait ne traîner qu'avec peine une longue croix de carton peint, et se laissait tomber par intervalles, poussant des gémissements lamentables. A côté de frère Ange de Joyeuse marchaient deux capucins, représentant l'un la Vierge, l'autre Madeleine. Derrière eux marchait une longue suite de pénitents. En voyant cette étrange procession défiler devant la cour, dans la cathédrale de Chartres, Crillon, parent par alliance des Joyeuse, cria à quatre pèlerins qui frappaient frère Ange avec la corde dont il était garrotté : « Frappez tout de bon, fouettez! c'est un lâche qui a endossé le froc pour ne plus porter les armes. »

Cette cérémonie déplut à Henri III, qui blâma sévèrement son ancien favori de ses excès de zèle qui le poussaient à faire une comédie du

mystère de la Rédemption. Mais, craignant le mécontentement des ligueurs qu'il repoussait, Henri se retira à Vernon et de là à Rouen. Dans cette ville, Henri reçut une députation du parlement de Paris et une autre des officiers municipaux. Cependant il s'amusait à des jeux, à des spectacles, à des fêtes sur l'eau; puis il délibérait sans s'émouvoir sur les propositions du duc de Guise et sur les conseils de sa mère. Il consentit enfin à l'édit de juillet 1588, dit *Édit d'union.*

Dans cet édit, il se déclare déterminé à faire aux hérétiques une guerre à outrance, s'engage par serment à ne pas quitter les armes qu'ils ne soient détruits jusqu'au dernier; il impose le même serment à ses sujets, et leur ordonne de ne jamais reconnaître pour roi de France un prince qui ne professerait pas la religion catholique. Des articles secrets furent mis immédiatement à exécution : le duc de Guise fut nommé généralissime; des places de sûreté furent abandonnées pour plusieurs années aux ligueurs, qui les garnirent de troupes. Des états généraux furent convoqués à Blois pour le mois d'octobre; ils devaient confirmer l'autorité absolue donnée sur l'armée à Henri de Guise.

Plusieurs des favoris du roi sacrifiés quittèrent la cour, entre autres le duc d'Épernon. Le ministre Villeroy, qui le détestait, fit ordonner aux habitants d'Angoulême, dont le duc était gouverneur, et où il s'était retiré, de le chasser de leur ville. D'Épernon, enfermé dans le château avec vingt hommes, résista pendant trente heures; puis, libre enfin, il écrivit au roi pour se plaindre. Henri III lui répondit qu'il n'avait commandé aux habitants d'Angoulême de le prendre que pour qu'il pût le traiter comme son propre fils.

CHAPITRE XIX

(1588) États généraux de Blois. — Ouverture. — Mauvaises dispositions pour le roi. — Propos menaçants des Guises. — Meurtre du duc de Guise et du cardinal de Lorraine. — Soulèvement et révolte de plusieurs villes. — Soulèvement et révolte de Paris. — (1589) Mort de Catherine de Médicis. — Fin des états de Blois. — La duchesse de Guise au parlement. — Conseil de la Ligue. — Le duc de Mayenne déclaré lieutenant général du royaume. — Les avances de Henri III repoussées par le pape et par le duc de Mayenne.

Après la publication de l'*Édit d'union*, le roi reçut le duc de Guise; dans cette entrevue il ne fut nullement question des affaires de l'État. Quelque temps après, le roi renvoya subitement et sans motif cinq de ses ministres, et ne conserva près de lui que des gens sur la fidélité desquels il croyait pouvoir compter. Sans s'inquiéter de ces changements de favoris, le duc de Guise s'occupait de surveiller et de pré-

parer les élections des députés aux états généraux. Ses soins réussirent complétement : le 16 octobre 1588, quatre cent quatre-vingt-quinze députés se trouvèrent réunis à Blois; le clergé en avait envoyé cent trente-quatre; la noblesse, cent quatre-vingts; le tiers état, cent quatre-vingt-un. L'ouverture des états eut lieu dans la grande salle du château de Blois. Le duc de Guise, grand maître de la maison du roi, fit les honneurs de la première séance. « Les députés étant entrés et la porte fermée, dit un historien (1), le duc de Guise, assis en sa chaire, habillé d'un habit de satin blanc, la cape retroussée à la bigearre, perçant de ses yeux toute l'épaisseur de l'assemblée pour reconnaître et distinguer ses serviteurs, et d'un seul élancement de sa vue, les fortifier dans l'espérance de l'avancement de ses desseins, de sa fortune et de sa grandeur, et leur dire sans parler : « Je vous vois, » se leva, et après avoir fait une révérence, suivi de deux cents gentilshommes et capitaines des gardes, alla querir le roi, lequel entra plein de majesté, portant son grand ordre au cou. » Henri de Va-

(1) Matthieu.

lois fit un discours où il rappela la fidélité due au souverain et blâma sévèrement les ligues et les cabales. L'archevêque de Lyon, ami de Henri de Guise, apprenant que le roi faisait imprimer son discours, le menaça du ressentiment des ligueurs s'il ne consentait pas à supprimer certaines expressions qui les avaient blessés.

Dans l'assemblée des états, l'Édit d'union fut déclaré loi fondamentale du royaume; le roi jura publiquement de l'observer; tous les députés firent le même serment. Le duc de Guise proposa l'acceptation des décrets du concile de Trente; mais les députés s'y montrèrent opposés.

Une clause de l'Édit d'union écartait comme hérétique Henri de Bourbon de la couronne; les états demandèrent qu'il en fût nominalement exclu. Le roi eut beau faire passer aux états une protestation du roi de Navarre, qui se plaignait de n'avoir pas été entendu, les états persistèrent, rappelant que ce prince, sommé plusieurs fois, et toujours en vain, par le pape de changer de religion, avait été enfin déclaré relaps et hérétique; le roi dut promettre l'édit qu'on exigeait. Et malgré ces concessions, dont l'effet était par avance détruit par tant de con-

cessions contraires faites au parti protestant, les catholiques n'avaient pour lui que de la défiance.

Cette défiance se montra manifeste dans l'affaire du duc de Savoie. Ce prince, allié du duc de Guise, venait de s'emparer du marquisat de Saluces. Le roi demanda de l'argent pour faire la guerre à cet audacieux envahisseur; Henri de Guise, sans s'opposer à ce que la guerre fût entreprise contre la Savoie, fit décider que la guerre contre les protestants serait poursuivie avec vigueur, et en même temps il fit réduire les impôts. C'était à la fois enjoindre au roi de faire la guerre, et le mettre dans l'impossibilité de l'entreprendre.

Le roi se sentit vivement froissé. Des propos imprudents, qui révélaient les projets des princes lorrains, échappés au duc de Mayenne, la conduite audacieuse du duc de Guise, qui dissimulait de moins en moins, achevèrent de pousser le roi à bout. Henri de Guise, voulant gagner le maréchal d'Aumont, se plaignit à lui que, quoiqu'il fût grand maître de la maison du roi et généralissime, on lui retirât toute autorité en confiant à d'autres les commandements; il ajouta qu'il voulait se faire donner par les états

une autorité indépendante avec le titre de connétable. Il promettait au maréchal d'Aumont, pour obtenir son concours, le gouvernement de la Normandie, offrant de s'ouvrir avec son poignard une veine du bras pour signer sa promesse de son sang. D'Aumont refusa ses offres, et rapporta au roi sa conversation avec ce prince.

Le duc de Guise demanda, en qualité de généralissime, qu'il lui fût donné des gardes, comme il en avait été donné au duc d'Anjou, lorsque, sous Charles IX, il avait été nommé lieutenant général du royaume. Sa demande repoussée, il fit entendre des menaces.

Le roi ne voulant pas laisser aux ligueurs Orléans comme place de sûreté : « Je saurai bien, dit le duc, la retenir malgré lui. » Sa sœur, la duchesse de Montpensier, exhalait librement toute sa haine. Elle portait à son côté une paire de ciseaux d'or, et répétait sans cesse que « c'était pour faire la couronne monacale à Henri, quand il serait confiné dans un monastère. » Henri de Valois, disait-on en effet, doit porter trois couronnes : il a déjà porté celle de Pologne et celle de France; il portera encore celle de moine.

Plusieurs des amis de Henri de Guise tremblaient de le voir s'engager hardiment dans une voie bien périlleuse, et le priaient de ne pas exposer imprudemment sa vie, au moins par considération pour ses enfants, encore en bas âge. « Abandonné, leur répondit le duc, dans un âge encore plus tendre, d'un père qu'un coup parti de la main perfide des hérétiques venait de m'enlever, resté avec mon frère en butte à tous les traits des ennemis de ma maison, ai-je cessé pour cela de m'élever, de rassembler les débris de la fortune d'un père si grand, et même de le venger? Je remets à Dieu, qui m'a protégé jusqu'à présent, le soin de les conserver; mais je ne les ai pas mis au monde pour qu'ils troublent mes projets. Si la mort m'enlève avant qu'ils aient atteint un âge mûr, qu'ils se fassent eux-mêmes leur fortune, comme je me suis fait la mienne, et que, par leur conduite, ils se montrent dignes héritiers de ceux qui leur ont donné le jour. »

Ce prince ne croyait pas le roi capable d'une résolution hardie. D'ailleurs il comptait sur ses amis, dont une troupe fidèle l'accompagnait toujours. Si le roi eût été plus fort et le duc de Guise moins redoutable, peut-être Henri de Valois

n'aurait-il pas songé à se défaire par un assassinat du duc de Guise. Ce crime, en effet, qui semblait être le réveil d'une volonté énergique, ne fut, en réalité, qu'un nouvel acte de lâche faiblesse.

Catherine de Médicis venait de conclure le mariage de sa petite-fille, Christine de Lorraine, avec le grand-duc de Toscane, Ferdinand de Médicis; le dimanche 17 décembre, elle fêtait l'ambassadeur du grand-duc, et toute la cour était réunie dans ses appartements. C'est pendant cette fête que le roi se retira dans son cabinet avec un homme de guerre et un magistrat, d'Aumont et Rambouillet; il leur demanda aide contre l'ambitieux qui, disait-il, en voulait à sa couronne et à sa vie. L'un de ces deux confidents fut d'avis que le duc Henri de Guise fût mis en jugement, et que sa tête tombât sur l'échafaud; l'autre dit qu'il était certain que le duc de Guise était coupable de lèse-majesté, mais qu'il n'était pas sûr ni même possible de le traduire en justice. Tous les deux jurèrent au roi de se dévouer pour lui.

Le lendemain, d'Angennes, frère de Rambouillet, le colonel Alphonse d'Ornano, Beauvais-Nangis furent appelés. On convint que le

duc serait tué dans l'antichambre du roi. En arrivant par le grand escalier du château, on trouvait un grand salon; c'était là que se tenait le conseil, et la suite des princes attendait en bas dans un vestibule appelé le Porche-aux-Bretons. En entrant dans la salle du conseil, on avait en face de soi l'antichambre du roi, puis la porte de son cabinet; à droite, sa chambre à coucher; à gauche, la garde-robe; au delà du cabinet étaient une galerie et un escalier secret.

Le mestre de camp de la garde du roi était Crillon, homme vigoureux et intrépide, qui détestait le duc de Guise. Henri de Valois lui proposa de le frapper; Crillon répondit qu'il était prêt à le défier à un combat singulier, mais se refusa à commettre un assassinat. Il promit cependant de garder le secret, et même de veiller à ce que le duc ne pût recevoir de secours. Le 21 décembre, le roi fit la même proposition à un gentilhomme de sa chambre, Montpezat, sieur de Longnac. Longnac accepta, et, parmi les quarante-cinq gentilshommes qui formaient la garde personnelle de Henri de Valois, il en choisit huit pour exécuter le meurtre avec lui.

Le samedi 22 décembre, le duc de Guise avait assisté à un conseil tenu par le roi. Le capitaine

des gardes, Larchant, avait suivi le duc, lui présentant, comme grand maître de la maison du roi, une pétition de la garde, qui demandait instamment à être payée. Un nouveau conseil avait été convoqué pour le lendemain de grand matin, le roi feignant de vouloir ensuite se mettre en retraite pour se préparer aux fêtes de Noël. Ce samedi, le duc trouva sous sa serviette un billet où un ami inconnu lui donnait avis du danger qui le menaçait; Guise écrivit au bas : « Il n'oserait, » et rejeta le billet sous la table.

Le dimanche 23 décembre, de grand matin, le roi introduisit lui-même dans sa garde-robe les huit gentilshommes choisis par Longnac. Il ne faisait pas encore jour lorsque les cardinaux de Vendôme et de Gondi, les maréchaux d'Aumont et de Retz, Rambouillet, d'O, le garde des sceaux Montholon, entrèrent au conseil; le cardinal de Guise et Pierre d'Espinac, archevêque de Lyon, vinrent ensuite. Le duc de Guise arriva le dernier, et lorsqu'il était déjà plus de huit heures. Le capitaine des gardes Larchant et tous ses soldats vinrent à sa rencontre chapeau bas, et lui renouvelèrent leurs sollicitations de la veille. Le cortége du duc s'écarta sans crainte,

et resta au bas, dans le Porche-aux-Bretons. Les gardes l'accompagnèrent jusqu'à la porte du conseil, et, lorsqu'il y fut entré, ils se tinrent sur l'escalier, de façon à le séparer de son escorte. En même temps, le mestre de camp Crillon faisait fermer la porte du château et en doublait la garde.

En entrant dans la salle du conseil, Henri de Guise se sentit souffrant; il s'approcha de la cheminée; il était pâle et défait; il se plaignit d'éprouver le frisson, et fut pris d'un saignement de nez ; il se fit apporter quelques confitures pour se soutenir. Peu d'instants après, le secrétaire d'État, Louis de Révol, vint l'avertir que le roi voulait lui parler. Le duc salua le conseil et entra dans l'antichambre du roi; un huissier en ferma aussitôt la porte, selon l'usage. Les huit gentilshommes s'y trouvaient; comme aucun d'eux ne levait le rideau qui fermait le cabinet du roi, le duc avança lui-même la main pour l'écarter. Alors l'un de ces hommes, nommé Sainte-Maline, lui donna un coup de poignard derrière la tête. Les sept autres se jetèrent aussitôt sur lui et le frappèrent à l'envi. Longnac sortit du cabinet du roi; Guise était encore debout, Longnac le poussa de son épée

sans la tirer du fourreau; le prince tomba sur un tapis qui était à l'entrée de la garde-robe et expira sans proférer une parole. Auparavant, il avait prononcé quelques mots : « Hé! mes amis! Hé! mes amis!... Mon Dieu! miséricorde! » Le roi sortit à son tour du cabinet et fit jeter le tapis sur le cadavre.

Entendant du bruit dans l'antichambre où se passait la scène de l'assassinat, le cardinal de Guise et l'archevêque de Lyon coururent à la porte de l'escalier pour appeler l'escorte du duc de Guise; la porte était fermée, et les maréchaux d'Aumont et de Retz leur annoncèrent qu'ils étaient prisonniers. Ces deux prélats furent entraînés par l'escalier secret à l'étage supérieur et enfermés sous bonne garde. Les ducs d'Elbeuf, de Nemours, le cardinal de Bourbon, qui était encore au lit, Anne d'Este, mère de Henri de Guise, le prince de Joinville son fils, furent arrêtés.

Le grand prévôt de l'hôtel, François Duplessis de Richelieu, fit ouvrir les portes du château, et, suivi de ses archers, il se rendit à l'hôtel de ville de Blois. Les députés du tiers état étaient réunis; ses archers, armés de piques, de hallebardes et d'arquebuses, se jetèrent dans la salle

d'assemblée en criant : « Tue, tue! tire, tire! on a voulu tuer le roi! » Duplessis de Richelieu appela plusieurs des députés dont les noms étaient écrits sur une liste qu'il avait à la main, et les fit conduire en prison : de semblables arrestations eurent lieu dans la salle du clergé et dans celle de la noblesse; quelques-uns parvinrent à s'évader.

Le colonel Alphonse d'Ornano partit en poste en toute hâte pour s'assurer du duc de Mayenne, qui était à Lyon; mais un courrier dépêché par l'ambassadeur d'Espagne devança d'Ornano, et le duc de Mayenne échappa.

Le cardinal de Guise et Pierre d'Espinac passèrent en prière la journée du dimanche et la nuit qui le suivit. Le lendemain, lundi 24 décembre, le capitaine du Guast leur fut envoyé par le roi. Du Guast fit passer le cardinal de Guise dans une autre chambre, et lui dit de se préparer à mourir. Louis de Lorraine se mit à genoux et fit une courte prière; puis il se couvrit la tête de son manteau, en disant : « Faites votre commission; » et quatre soldats le tuèrent à coups d'arquebuse.

Anne d'Este, duchesse de Nemours, mère des deux princes de Lorraine qui venaient d'être as-

sassinés, se jeta aux pieds du roi, le suppliant de lui donner les corps de ses fils pour les faire ensevelir ; mais Henri craignit l'émotion qu'occassionneraient leurs obsèques, et, par les soins de Richelieu, le prévôt de l'hôtel, les corps des deux frères, revêtus de leurs vêtements, furent mis dans de la chaux vive, qui les consuma. D'autres racontent qu'ils furent brûlés, et les cendres jetées dans la Loire.

Le roi refusa de recevoir une députation du tiers état qui venait intercéder pour ses membres prisonniers. Il lui fit répondre par le maître des cérémonies, « qu'il détenait ceux pour lesquels on voulait le supplier, pour cause importante à son État, et que c'était à lui d'en arrêter ce qu'il trouverait bon. » Néanmoins, la plupart des personnes arrêtées le 22 décembre furent relâchées peu après.

Après le meurtre, le roi ayant fait quelques tours dans sa chambre, fit introduire auprès de lui les membres du conseil et les seigneurs qui se trouvaient au château. Élevant la voix, il leur dit « qu'il voulait que ses sujets apprissent désormais à le reconnaître et à lui obéir ; car s'il avait su châtier les chefs du soulèvement, il n'épargnerait pas leurs fauteurs; que chacun donc se

gardât désormais de la résistance ou de la rébellion, car il voulait être roi, non de paroles, mais d'effet; et ce n'était pour lui une chose ni nouvelle ni difficile, de tirer l'épée. » Le roi avait les traits altérés et le visage farouche. Après cette apostrophe, il descendit dans l'appartement de sa mère. Catherine de Médicis, malade de la goutte, entendant du bruit au-dessus d'elle, en avait demandé la cause, et personne n'avait osé lui répondre. Sur la demande de son fils, elle lui dit qu'elle se trouvait mieux. « Moi aussi, reprit Henri, je me trouve beaucoup mieux; car ce matin je suis redevenu roi de France, ayant fait mourir le roi de Paris. — Quoi donc! s'écria Catherine, vous avez fait mourir le duc de Guise? Dieu veuille que vous ne soyez pas devenu ainsi le roi de néant! Vous avez taillé; mais il faut coudre. Avez-vous prévu tous les malheurs qui peuvent survenir? — J'ai tout prévu. — Deux choses vous sont nécessaires : promptitude et résolution. » Et après ces paroles, brisée de fatigue, Catherine de Médicis laissa retomber sa tête sur son lit.

Partout les seigneurs, les villes affiliés à la Ligue reçurent la nouvelle des meurtres de Blois avant les officiers du roi, qui ne purent prendre

aucune mesure pour résister à la colère du peuple. Le soir même du 23 décembre, un serviteur du duc de Mayenne, Rossieux, courut de Blois à Orléans, assembla le peuple, lui raconta la mort du duc, et se mit à sa tête pour marcher contre la citadelle. Chartres se souleva également le jour même où avait été commis l'assassinat.

La nouvelle arriva à Paris le soir du 24 décembre, veille de Noël. Les boutiques furent aussitôt fermées, et les bourgeois, dès qu'ils apprenaient ce qui s'était passé, se dirigeaient vers l'hôtel de Guise. Catherine de Clèves, duchesse de Guise, était revenue à Paris faire ses couches; la ville lui offrit d'être la marraine de son enfant, et elle le fut, en effet, un mois plus tard. La sœur des princes lorrains, que les Parisiens nommaient la sainte veuve, la duchesse de Montpensier, était malade et gardait le lit; elle fit entrer dans sa chambre les chefs de la multitude et les harangua; elle engagea à nommer gouverneur de Paris son cousin, Charles de Lorraine, duc d'Aumale; ce qui fut fait. Les échevins, qui se trouvaient à Paris, écrivirent des circulaires aux princes de la maison de Lorraine, aux villes associées à la *sainte-union;* ils

les engageaient à se tenir prêts à défendre la religion; ils ordonnèrent pour le lendemain un service en l'honneur des Guises. Le nouveau gouverneur de Paris leva une armée pour porter secours à Orléans insurgé.

Les prédicateurs avaient d'abord gardé le silence; le 29 décembre, le docteur Lincestre, que le peuple venait de mettre en possession de la cure de Saint-Gervais, osa le premier déclarer au peuple que Henri de Valois avait cessé d'être roi. Faisant l'anagramme de son nom, il l'appela *Vilain-Hérodes*. Ce prédicateur fit jurer à ses auditeurs « d'employer jusqu'à la dernière goutte de leur sang et jusqu'au dernier denier de leur bourse pour venger la mort des princes lorrains, massacrés par le tyran dans le château de Blois, à la face des états. » Et, apostrophant directement le premier président du parlement, Achille de Harlay, il lui dit : « Levez la main, monsieur le président, levez-la bien haut, encore plus haut, afin que le peuple la voie. » Les prédicateurs suivirent en foule l'exemple du docteur Lincestre, et la chaire retentit d'imprécations contre Henri III. « Nous n'avons plus de roi, » répétaient-ils; et ils défendaient de prier pour *Vilain-Hérodes*.

Le prévôt des marchands et les échevins, au nom de tous les citoyens catholiques de la cité, s'adressèrent *à la très-sainte faculté de théologie de Paris, assemblée au collége de Sorbonne,* pour savoir quels étaient les droits du peuple vis-à-vis du roi. Et soixante-dix maîtres de cette faculté, assemblés le 7 janvier 1589, la messe du Saint-Esprit ayant été célébrée, déclarèrent : « Premièrement, que le peuple de ce royaume est délié et délivré du serment de fidélité et d'obéissance prêté au susdit roi Henri. Et après, que le même peuple peut licitement, et en assurée conscience, être armé et uni, recueillir deniers, et contribuer pour la défense et conservation de l'Église apostolique et romaine, contre les conseils pleins de toute méchanceté et efforts dudit roi et de ses adhérents, quels qu'ils soient, depuis qu'il a violé la foi publique, au préjudice de la religion catholique, et l'édit de la sainte-union, ainsi que la naturelle liberté de la convocation des trois ordres du royaume. » Lorsque cette déclaration de la Sorbonne eut été publiée, quantité de placards dirigés contre le roi furent affichés dans les carrefours. Des enfants faisaient des processions avec des chandelles allumées, qu'ils foulaient aux pieds pour les éteindre, en

disant : « Le roi est hérétique et excommunié! » Partout les portraits de Henri de Valois étaient déchirés, son nom rayé. Les tombeaux et les effigies de marbre que le roi avait fait faire dans le chœur de l'église Saint-Paul, pour ses favoris Quélus, Saint-Mégrin et Maugiron, furent brisés et mis en pièces.

Pendant que Paris était dans cette fermentation et se révoltait ouvertement contre l'autorité du roi, celui-ci veillait auprès du lit de sa mère. Quoiqu'elle fût malade, Catherine de Médicis voulut se rendre auprès du cardinal de Bourbon, retenu prisonnier. Vingt ans auparavant, lorsque son fils aîné, François II, avait fait arrêter Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et le prince de Condé, elle était également allée les trouver; elle allait maintenant visiter leur frère, prisonnier à son tour. Mais le cardinal se répandit en plaintes contre elle; il l'accusa d'avoir attiré dans le piége, par ses caresses, le duc de Guise et le cardinal de Lorraine, et de l'y avoir attiré lui-même. Il y eut entre le prince et la reine mère une scène violente, et lorsque Catherine de Médicis rentra chez elle, la fièvre la prit; c'était le premier symptôme d'une inflammation de poitrine; elle perdit bientôt connaissance, et

mourut le 5 janvier 1589, âgée de soixante-neuf ans. Avec elle mourait le mauvais génie de la France; car sur sa politique perfide retombe la responsabilité de presque toutes les horreurs qui souillent cette histoire. Henri III ne la quitta pas pendant sa maladie. Il sentit vivement la perte de sa mère, qui l'avait toujours préféré à ses autres enfants, et dont il connaissait toute la funeste habileté. Il lui fit faire des obsèques magnifiques; le corps de Catherine de Médicis fut déposé dans l'église Saint-Sauveur, à Blois, en attendant qu'on pût le transporter dans le tombeau qu'elle s'était fait préparer auprès de son mari, le roi Henri II.

De pompeuses harangues marquèrent la fin des états de Blois. Leurs séances furent terminées le 16 janvier. Le roi exhorta les députés à rapporter dans leurs provinces des sentiments de paix; tous le promirent et se hâtèrent de quitter Blois.

Les ligueurs essayèrent d'entraîner le parlement dans la lutte; le parlement résista. Le conseil des Seize resolut de mettre un terme à cette opposition. Jean le Clerc, procureur au parlement, que le duc de Guise avait fait, après la journée des barricades, gouverneur de la Bas-

tille, et qui, depuis lors, se faisait appeler Bussy le Clerc, entreprit d'écarter tous les conseillers suspects aux ligueurs. Le jour même où le roi prononçait la clôture des états de Blois, le lundi 16 janvier, Bussy le Clerc investit le palais avec la compagnie de l'échevin Compan; il mit des gardes à toutes les issues, puis, suivi d'une troupe de soldats, il entra dans la grande chambre, revêtu d'une cuirasse et le pistolet à la main. « J'ai bien du regret, dit-il, de devoir mener en prison des personnes aussi respectables que celles dont les noms sont sur cette liste; mais il faut suivre mes ordres. » Et il appela, pour commencer, le premier président de Harlay. « De qui sont ces ordres ? demanda Achille de Harlay. — Obéissez et suivez-moi, ou vous pourriez vous en trouver mal. » Le premier président, se levant de son siége, alla se mettre parmi les soldats; les présidents Pothier et de Thou l'imitèrent. « Il est inutile de lire la liste, nous les suivrons tous, » s'écrièrent les membres du parlement; et soixante conseillers environ suivirent les présidents; ils furent conduits à la Bastille au milieu des huées et des insultes de la foule. Ceux qui ne se trouvaient pas sur la liste de Bussy furent relâchés le

soir. Les autres conseillers dévoués à la Ligue, ou trop faibles pour résister, se réunirent sous la présidence de Barnabé Brisson, qui pourtant se crut obligé de faire une protestation secrète de son dévouement au roi. Le lendemain, on plaida devant lui, et le parlement, réduit à cent soixante conseillers, continua à tenir ses séances. Le 30 janvier, il confirma le décret de la Sorbonne sur la déchéance du roi.

Henri III voulait faire faire le procès à la mémoire des princes lorrains; les Guises, de leur côté, ne restaient pas inactifs. Catherine de Clèves, veuve de Henri de Guise, requit le parlement, le 31 janvier, de faire une enquête sur l'assassinat dont avait été victime son mari. Accompagnée d'un long cortége de ligueurs, elle se rendit elle-même, en longs habits de deuil, aux chambres assemblées pour porter sa plainte. Sur la demande du procureur général, deux conseillers furent nommés pour procéder à l'enquête.

Sa belle-sœur, la duchesse de Montpensier, quitta Paris dès que sa santé le lui permit. Elle se rendit en Bourgogne, où était Charles de Lorraine, duc de Mayenne, et l'excita à venger leurs frères assassinés, et à se mettre à la tête du mou-

vement. Charles de Lorraine avait déjà réuni quelques gentilshommes; il entra en Champagne afin d'assurer à son neveu, le prince de Joinville, ce gouvernement, qui était à son frère Henri de Guise; le 31 janvier, il se rendit maître de la citadelle d'Orléans, et, le 15 février, il entra à Paris à la tête de cinq cents gentilshommes et de quinze mille soldats.

Le lendemain, il convoqua, en la grande salle de l'hôtel de ville, une assemblée composée d'échevins, de députés de différents corps, de notables bourgeois; il y exposa qu'il était nécessaire d'établir un conseil général de l'union, dont l'autorité serait reconnue par toute la France. Les noms qu'il désigna pour former ce conseil, soumis à tous les quartiers de Paris, y furent approuvés : il était composé de quarante membres, de trois évêques, de six curés de Paris, de sept gentilshommes, de vingt-deux bourgeois, d'un secrétaire, et d'un président qui était le duc de Mayenne; ce prince était, en outre, autorisé à y appeler d'autres personnes choisies dans certaines catégories, de sorte qu'il était sûr d'y avoir toujours la majorité.

Ce conseil commença par diminuer d'un quart les impôts dans tout le royaume; il confirma le

duc d'Aumale dans le gouvernement de Paris, convoqua les états généraux à Paris pour le 15 juillet suivant, nomma Charles de Lorraine, duc de Mayenne, lieutenant général du royaume, et lui conféra, à ce titre, les prérogatives royales. Le duc de Mayenne, à son tour, confirma l'autorité des Seize.

Le pape Sixte-Quint occupait alors le saint-siége. Lorsqu'il apprit la nouvelle du meurtre de Henri de Guise, il ne laissa échapper aucune plainte; mais lorsqu'il sut que l'assassinat du cardinal de Guise avait suivi celui de son frère, son indignation éclata. Ému de la colère du pape, troublé d'avoir encouru ses malédictions, le roi chercha à le fléchir et à se réconcilier avec lui. Son ambassadeur ordinaire, le marquis de Pisani, Jérôme de Gondi, le cardinal de Joyeuse, l'évêque du Mans, tous échouèrent successivement. Henri III prétendit d'abord qu'il avait condamné Louis de Lorraine, cardinal de Guise, non comme prélat, mais comme pair de France; et que, lorsqu'il s'agissait du crime de lèse-majesté, les rois très-chrétiens n'avaient à faire aucune acception de personnes. Sixte-Quint répondit que le roi, maître de la vie de ses sujets, n'était pas le maître de la vie des prélats, qui ne

sont sujets que de l'Église. « Si le roi de France a péché, faisait dire ensuite Henri III par ses ambassadeurs, il a été absous par son confesseur, qui était autorisé à le faire par le saint-siége. — L'autorisation d'absoudre ne pouvait s'étendre, répondit le pape, à des actes aussi énormes. » Le roi, alors, confessait sa faute et se soumettait, en demandant l'absolution au saint-siége; il lui demandait en même temps l'abrogation du décret de déchéance prononcé par la faculté de théologie de Paris. Mais le pape exigeait que le roi remît en liberté les personnes arrêtées après le meurtre du 23 décembre, avant d'abolir le décret de la Sorbonne et de lui accorder l'absolution. Tous ces pourparlers prenaient bien du temps; la négociation ne semblait pas très-avancée; enfin, le 24 mai, Sixte-Quint fulmina contre Henri III un monitoire, dans lequel il le menaçait d'excommunication si sa soumission n'était pas entière.

Repoussé par le pape, le roi le fut également par le duc de Mayenne. Il avait fait parvenir à ce prince des propositions dont l'acceptation eût donné à la maison de Lorraine une puissance supérieure à celle du roi lui-même. Ne voyant plus d'espoir de rallier à lui les catholiques,

Henri III se décida alors à se tourner du côté des calvinistes ; car il lui fallait à tout prix un appui pour conserver sa couronne : et il n'y avait pas une province, pas une place en France qui ne fût déclarée ou pour la Ligue ou pour les huguenots.

CHAPITRE XX

(1589) Réconciliation de Henri III et de Henri de Bourbon. — Entrevue des deux rois au Plessis-lez-Tours. — Mayenne pille un faubourg de Tours. — Le duc d'Aumale repoussé de Senlis par la Noue. — Henri III à Saint-Cloud; il assiége Paris. — Mort de Henri III.

Pendant qu'au mois de décembre de l'année 1588 les états généraux se tenaient à Blois, Henri de Bourbon, tout en leur adressant des propositions qui n'étaient même pas discutées, ouvrait à la Rochelle une assemblée des églises protestantes, et continuait ses opérations militaires dans la Saintonge et le Poitou. Arrêté quelque temps par une pleurésie qui mit ses jours en danger, le roi de Navarre, à peine convalescent, allait reprendre la guerre et se préparait à assiéger Saintes et Brouage. Son ami du Plessis-Mornay lui conseilla de renoncer à ce dessein.

« Cela est bon, lui dit-il, si nous avons à vieillir dans ces marais; mais, si vous devez un jour être roi de France, il faut porter vos desseins ailleurs. Le plus court de ces deux siéges vous retiendra deux mois, et, pendant ce temps, la France est perdue; mais mettez-vous en campagne avec toutes vos troupes et canons, faites des entreprises, retournez vers la Loire, attaquez des places comme Saumur et autres; le roi, pressé des deux côtés, ne pourra se déterminer à traiter avec Mayenne, les mains encore teintes du sang de ses frères, et il sera forcé de se jeter entre vos bras.

Les prévisions de du Plessis-Mornay se réalisèrent. Les personnes qui contribuèrent le plus à la réconciliation de Henri de Navarre et de Henri de Bourbon furent le duc d'Épernon, qui, pendant sa disgrâce, s'était lié avec le roi de Navarre, et Diane, duchesse d'Angoulême. Pour hâter l'union des deux rois, du Plessis-Mornay rédigea un manifeste adressé aux trois états de France. Dans ce document, publié le 4 mars à Châtellerault, et qui fut le préliminaire des négociations, le roi de Navarre se plaint de n'avoir été ni convoqué ni entendu aux états de Blois; il rappelle que, depuis quatre ans, dix armées

ont en vain été levées contre lui. « Je me suis toujours offert à la raison et m'y offre encore... Je vous conjure donc tous par cet écrit, autant catholiques serviteurs du roi, mon seigneur, comme ceux qui ne le sont pas, je vous appelle comme François; je vous somme que vous ayez pitié de cet État et de vous-mêmes... Nous avons tous assez fait et souffert de mal; nous avons été quatre ans ivres, insensés et furieux : n'est-ce pas assez? Dieu ne nous a-t-il pas assez frappés les uns et les autres pour nous faire revenir de notre endurcissement, pour nous rendre sages à la fin, et pour apaiser nos furies?... Il faut que notre roi fasse la paix, et la paix générale, avec tous ses sujets, tant d'un côté que d'autre parti, tant d'une que d'autre religion, ou qu'il rallie au moins avec lui ceux qui le moins s'écarteront de son obéissance... J'appelle à cette heure tous les autres de notre État qui sont assez spectateurs de nos folies; j'appelle notre noblesse, notre clergé, nos villes, notre peuple... » Se lamentant sur les maux que la guerre fait depuis si longtemps souffrir à la France, il proteste de son désir de la paix et de sa soumission au roi. « Je veux que ces écrits crient pour moi, par tout le monde, qu'aujourd'hui je suis prêt à demander au roi, mon

seigneur, la paix, le repos de ce royaume et le mien. J'avais, au commencement de ces armements, le respect de ma conscience et de mon honneur, que j'ai toujours supplié très-humblement Sa Majesté de laisser en tiers; les guerres n'ont rien diminué de cela, mais elles n'ont rien ajouté sur quoi aussi je puisse me rendre difficile. Je l'en supplie donc très-humblement. »

Après la publication de ce manifeste, Henri de Bourbon envoya du Plessis-Mornay à Tours offrir toutes ses forces à Henri III. Le roi de France, voulant jusqu'au dernier moment cacher cette négociation, ne vit du Plessis-Mornay que de nuit, et ne le laissa pas sortir de son appartement. Quelles que fussent les exigences de Henri III sur certains points de détail, le roi de Navarre ne jugea pas à propos de résister; il ne voulait à aucun prix laisser échapper cette occasion de se réconcilier avec le roi et de se rapprocher du trône de France. Il savait d'ailleurs que les circonstances rendraient peu importantes les précautions prises par Henri III. Il fut convenu qu'il y aurait trêve entre les deux rois pendant une année, à commencer du 3 avril; qu'ils feraient la guerre de concert au duc de Mayenne;

que Saumur, une des villes de passage sur la Loire, serait donnée comme place de sûreté au roi de Navarre.

Les conditions réglées, les conventions signées, Henri de Valois demanda encore quinze jours avant de rendre ce traité public. Il espérait pendant ce temps gagner le duc de Mayenne; mais le prince lorrain rejeta encore dédaigneusement les avances du roi, et n'y répondit, dit-on, que par ces mots : « Jamais je ne pardonnerai à ce misérable. » Il y avait entre eux le sang des Guises, et tant de promesses faites à la Ligue et qui n'avaient abouti qu'à cet horrible assassinat. Lorsque Henri III se vit menacé dans Tours par les ligueurs, il lui fallut renoncer à ce projet d'accommodement avec les catholiques. Convaincu alors qu'il n'avait plus de ressources que dans l'appui des protestants, il appela Bourbon.

L'entrevue des deux rois eut lieu au château du Plessis-lez-Tours, le dimanche 30 avril, à une heure après midi. Les amis du roi de Navarre le détournaient d'aller à cette entrevue, qui pouvait n'être qu'un piége pour se rendre maître de sa personne et le livrer au duc de Mayenne comme gage de réconciliation. Henri de Bour-

bon, ne voulant pas laisser échapper l'occasion, même au péril de sa vie, résolut de passer outre : il vint à cheval jusqu'au pont de la Motte, à un quart de lieue de Tours, avec quatre cents lanciers et mille arquebusiers. Le maréchal d'Aumont, vieillard respectable autant que brave guerrier, arriva à sa rencontre, lui dit que le roi et toute sa cour l'attendaient au château du Plessis, et l'invita à entrer dans les bateaux qu'il amenait. Autour de lui, on répétait au roi de Navarre que, s'il y consentait, il se trouverait comme prisonnier dans une étroite langue de terre entre la Loire et le Cher. Mais son parti était pris : il fit d'abord passer l'eau à une partie de sa noblesse, puis il traversa à son tour avec ses gardes. « De toute sa troupe, raconte un historien de ce temps (1), nul n'avait de manteau et de panache que lui; tous avaient l'écharpe blanche, et lui, vêtu en soldat, le pourpoint tout usé sur les épaules et aux côtés, portant la cuirasse, le haut-de-chausses de velours de feuille-morte, le manteau d'écarlate, le chapeau gris avec un grand panache blanc, où il y avait une très-grande médaille, étant accompagné du duc

(1) Cayet.

de Montbazon et du maréchal d'Aumont, qui l'étaient venus trouver de la part du roi, arriva au château du Plessis. » La foule qui se pressait pour assister à l'entrevue des deux rois était telle, qu'ils furent quelque temps sans pouvoir se joindre. Dès qu'il eut atteint le roi de France, Bourbon se jeta à genoux devant lui, lui baisa les pieds, et lui dit « qu'il regardait ce jour comme le plus heureux de sa vie, puisque Dieu lui faisait la grâce de voir la face de son maître, de pouvoir l'assurer de sa soumission et lui faire offre de ses services. » Henri III le releva, l'embrassa, l'appela son frère ; ils s'entretinrent familièrement devant la multitude qui les entourait. A la nuit, le roi de Navarre se retira dans ses quartiers. Le lendemain matin, il entra chez le roi avant son lever, et cette marque de confiance plut à Henri III. Voici comment le roi de Navarre lui-même rendait compte de cette entrevue à son ami du Plessis-Mornay : « Monsieur du Plessis, la glace a été rompue, non sans nombre d'avertissements que, si j'y allais, j'étais mort. J'ai passé l'eau en me recommandant à Dieu, lequel, par sa bonté, ne m'a pas seulement préservé, mais fait paraître au visage du roi une joie extrême, au peuple un applaudissement non

pareil, même criant : Vivent les rois! de quoi j'étais bien marry. »

Ce furent trois courtisans disgraciés, d'O, Souvré et d'Épernon, qui les premiers amenèrent des secours au roi. Le maréchal d'Aumont avait eu autrefois des démêlés assez vifs avec le duc d'Épernon, et Henri III craignait que l'arrivée de ce dernier ne fût une cause de discorde. Le maréchal, apprenant les craintes du roi, alla le trouver, et le pria de recevoir le duc d'Épernon. « J'oublie, lui dit-il, tout ressentiment jusqu'à ce que Votre Majesté ait triomphé de ses ennemis; après cela, si le duc le trouve bon, nous viderons notre querelle. » Le roi reçut Épernon, et lui raconta la noble démarche du vieux guerrier. Le duc d'Épernon se rendit chez le maréchal, et le pria de lui pardonner le passé : « Allez, lui répondit d'Aumont en l'embrassant, je ne veux de vous d'autres satisfactions que celle que vous me donnez aujourd'hui de vous voir si soumis aux ordres de votre maître. Vous m'offrez vos services, je les accepte. Je vous offre aussi les miens. »

Le duc de Mayenne, ayant appris que le roi de Navarre venait de quitter Tours, partit aussitôt de Vendôme avec une petite armée; le 7 mai,

il lui fit faire dix lieues, et, le 8, à huit heures du matin, son avant-garde était à une portée de mousquet du faubourg Saint-Symphorien. Henri de Valois se dirigeait de ce côté, un meunier lui cria : « Sire, où allez-vous? voilà des cavaliers de la Ligue. Retirez-vous. » Le roi rentra aussitôt dans le faubourg et mit la ville en défense; les ligueurs pillèrent le faubourg Saint-Symphorien. Le soir, arriva en toute hâte Châtillon, colonel de l'infanterie des huguenots, et le duc de Mayenne se retira.

Auprès de Senlis, les ligueurs essuyèrent un échec. Le duc d'Aumale, gouverneur de Paris pour la Ligue, assiégeait cette place, où s'était jeté Montmorency-Thoré. Le duc Henri de Longueville vint, à la tête des troupes royalistes, à son aide. Lorsqu'il se trouva en présence des ennemis, ce jeune duc appela la Noue, qui servait sous ses ordres, et, devant toute son armée, le salua général : « Quant à moi, dit-il, je lui obéirai comme soldat. » La Noue contraignit le duc d'Aumale à lever le siége, et alla au-devant des auxiliaires suisses et allemands qu'amenait au roi le cousin germain du premier président du parlement de Paris, Harlay de Sanci, qui avait levé cette troupe à ses frais.

La fortune semblait vouloir favoriser le roi. Il quitta Tours pour venir assiéger Paris, et lorsqu'à la fin du mois de juillet, des hauteurs de Saint-Cloud, il découvrit la capitale de son royaume, il se trouvait à la tête de quarante mille hommes. Depuis le commencement de son règne, il n'avait jamais commandé une armée aussi nombreuse. De la maison qu'il occupait, le roi voyait Paris; et cette vue excitait en lui des désirs de vengeance. « C'est le cœur de la Ligue, disait-il, c'est droit au cœur qu'il faut frapper; ce serait grand dommage de ruiner une si belle et bonne ville; toutefois il faut que j'aie raison des rebelles qui sont dedans et qui m'en ont ignominieusement chassé. »

Derrière les murs de cette ville, le duc de Mayenne et les ligueurs enthousiastes s'apprêtaient à se défendre vigoureusement; ils n'avaient que huit mille hommes; aucun secours ne leur était encore arrivé de l'étranger; mais ils étaient résolus à vendre du moins chèrement leur vie.

Henri III devait attaquer Paris au nord de la Seine et par le faubourg Saint-Germain; le roi de Navarre, depuis le faubourg Saint-Marceau jusqu'au faubourg Saint-Germain. Un assaut

général était annoncé pour le 2 août, et l'on doutait que Paris pût résister. Mais, le 31 juillet au soir, Jacques Clément sortit de Paris pour se rendre au quartier du roi à Saint-Cloud.

Jacques Clément était un moine jacobin âgé de vingt-deux ans; il était né au village de Sorbonne, près de Sens, et avait été élevé au couvent des dominicains de cette ville. Sans cesse il répétait qu'il fallait exterminer les hérétiques; il vantait son propre courage; ses confrères l'appelaient par plaisanterie le capitaine Clément. Le fanatisme qui dominait ce jeune moine lui fit prendre la résolution de délivrer la France du roi, lequel, à ses yeux, était un tyran qui l'opprimait; dans des visions qu'il eut, il crut que le meurtre du roi était une œuvre sainte qui lui était commandée. Le duc d'Aumale fit mettre en prison cent des principaux bourgeois dont la vie devait répondre de la sienne; la duchesse de Montpensier le vit et l'encouragea.

Jacques Clément se procura deux lettres de créance d'Achille de Harlay et du comte de Brienne, tous deux prisonniers des ligueurs de Paris; on leur persuada que le jacobin à qui elles étaient destinées avait des révélations im-

portantes à faire à Henri III. En arrivant aux avant-postes, Jacques Clément montra ces lettres; il fut conduit au procureur général, Jacques la Guesle, qui reconnut l'écriture du premier président. La Guesle dit à Clément qu'il était trop tard pour voir Henri III, mais que le lendemain, de bon matin, il le conduirait auprès de lui; et il le logea chez lui. Le jeune moine soupa tranquillement et se servit à table du couteau qui, le lendemain, devait être l'instrument de son crime. Il dormit paisiblement, et le lendemain, 1er août, à huit heures du matin, la Guesle l'introduisit chez le roi.

Jacques Clément avait son couteau nu dans sa manche; il présenta à Henri la lettre du comte de Brienne et lui dit qu'il était chargé de communiquer au roi en secret, outre ce que contenaient les lettres, des choses importantes. Henri ordonne à ceux qui se trouvaient près de lui de se retirer, et se met à lire la lettre. Jacques Clément tire son couteau et l'enfonce dans le ventre du roi, si avant qu'il y reste fixé. Henri l'en retire lui-même avec effort, frappe l'assassin de la pointe au sourcil gauche, en s'écriant : « Ah! le méchant moine, il m'a tué; qu'on le tue! » Des gentilshommes accourent à ces cris,

et, dans la chambre même du roi, massacrent le moine jacobin.

Au premier abord, la blessure fut jugée sans gravité. Henri fit même écrire à tous les princes français et étrangers et à tous les gouverneurs des provinces une circulaire annonçant que dans peu de jours il serait guéri. A la nouvelle de cet attentat, le roi de Navarre accourut avec son ami Rosny; et, croyant comme tout le monde que la blessure n'était qu'un accident sans péril, il retourna à Meudon, où était son quartier; il ne devait plus revoir le roi vivant. Les princes et les plus grands seigneurs ne quittaient pas la chambre du roi, qui ne cessa de s'entretenir avec eux. Dans l'après-midi, une fièvre violente le prit; les chirurgiens examinèrent de nouveau la plaie; ils reconnurent que les intestins étaient percés, et annoncèrent que Henri n'avait plus que peu d'heures à vivre. Vis-à-vis de son lit, on avait élevé un autel sur lequel son chapelain dit la messe. Il parla de la mort comme un homme résigné à la volonté de Dieu; il se confessa, déclara se soumettre à tout ce que le pape exigeait de lui, et reçut l'absolution. Puis il fit ouvrir toutes les portes de sa chambre et introduire la noblesse; le duc d'Épernon et le grand prieur

étaient des deux côtés au chevet de son lit. Le roi dit à haute voix qu'il ne regrettait point la vie, mais qu'il s'affligeait de laisser le royaume dans un tel état de désolation; il exhorta, en paroles entrecoupées de gémissements, la noblesse à reconnaître pour roi Henri de Navarre, son beau-frère, sans s'arrêter à la différence de religion; car seul, dit-il, il avait droit au trône, et il était d'un naturel trop sincère et trop noble pour ne pas rentrer dans le sein de l'Église. Puis il récita des prières; le soir, à neuf heures, il perdit connaissance; le râle de la mort commença, et continua jusqu'à trois heures du matin. A cette heure, il expira.

Un nouveau messager avait été dépêché à Henri de Bourbon lorsqu'on vit que la blessure du roi était mortelle. Le roi de Navarre, accompagné de vingt-cinq gentilshommes, accourut aussitôt. Comme ils entraient dans Saint-Cloud, un homme criait : « Ah! mon Dieu! nous sommes perdus, le roi est mort! » Puis ils rencontrèrent la garde écossaise, qui se jeta aux pieds de Bourbon, en lui disant : « Ah! Sire, vous êtes à présent notre roi et notre maître. »

Henri III avait régné quinze ans et deux mois. Lorsqu'il mourut, il n'avait pas encore accompli

sa trente-huitième année. En lui s'éteignit la dynastie des Valois, qui, pendant deux cent soixante et une années. avait occupé le trône de France.

FIN

TABLE

HENRI II

(1547-1559)

CHAPITRE I

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

FRANÇOIS II

(1559-1560)

CHAPITRE V

CHARLES IX

(1560-1574)

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII

CHAPITRE VIII

CHAPITRE IX

CHAPITRE X

HENRI III

(1574-1589)

CHAPITRE XI

CHAPITRE XII

CHAPITRE XIII

CHAPITRE XIV

CHAPITRE XV

CHAPITRE XVI

CHAPITRE XVII

CHAPITRE XVIII

CHAPITRE XIX

CHAPITRE XX

Tours. — Impr. Mame.

